GEORGE ANDERSON[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VII

Oh! la fraîcheur du matin sur le Lac Louise!

Il était à peine huit heures, Élisabeth Merton avait déjà pris son café dans la grande véranda et se promenait. Situé à près de 1800 mètres au-dessus de la mer, l'hôtel venait seulement d'ouvrir pour ses hôtes d'été. Élisabeth et ses invités en étaient les premiers habitans. Anderson avait préparé leur arrivée, et les avait accompagnés jusque-là. Mais, le soir même où les touristes étaient revenus de Laggan, il avait été appelé par télégraphe à prendre part à une réunion d'ingénieurs convoqués pour résoudre les difficultés relatives à l'établissement du tracé du chemin de fer dans le district de Kootenay. Il était déjà parti, lorsque Delaine, le lendemain matin, avait frappé à sa porte avec l'intention de lui parler.

Anderson, dans une courte lettre à lady Merton, expliquait ce brusque départ, donnait tous les renseignemens pour l'excursion au Lac Louise, et exprimait l'espoir de rejoindre ses amis aussi promptement que possible. Il n'y avait que trois jours qu'il les avait quittés, et Delaine, à l'étonnement d'Élisabeth, s'était déjà une ou deux fois enquis de ce retour probable.

Élisabeth avait suivi quelques instans un petit sentier au bord du lac; mais bientôt la splendeur et la beauté du site la dominèrent à un tel point qu'elle s'arrêta d'elle-même. Elle s'assit à la pointe d'un rocher, et s'absorba dans l'admiration des formes et des couleurs matinales.

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

En face d'elle, une muraille de glace aux teintes roses émergeait, toute droite, de l'eau profonde et s'élevait, sous l'éclat lumineux du ciel, à une hauteur de plusieurs milliers de pieds au-dessus du lac. De chaque côté de ses éblouissantes blancheurs, des montagnes de roc rouge, ornées de pins, tombaient abruptement jusqu'au bord de l'onde, entourant et soutenant le glacier de leurs contreforts; et de gigantesques pics d'un rose pâle, nuancés d'or en fusion, brisaient ici et là la rayonnante splendeur de la glace. Le soleil dardait ses rayons juste au-dessus de la grande nappe d'eau; il animait les prismes cristallins, et transformait les roses et les jaunes éclatans, les pourpres pâles et les rouges cramoisis des rochers, en flamme et en splendeur, tandis que des ombres du bleu le plus froid accentuaient les creux et les cavités des séracs. Au plus profond du lac immobile se reflétaient les neiges étincelantes, et aussi les rochers rose-rouge, les ombres bleues, les sombres contreforts escarpés avec leurs pins. De sommets en sommets, de merveille en merveille, le regard descendait de la réalité, jusqu'aux reflets adoucis et lointains de leurs images, qui dormaient là, féeriques et immatérielles comme le rêve même de la Nature.

Le ciel n'était que pure lumière, l'air n'était que parfum. Une rosée abondante dégouttait des pins et des mousses, et luisait au soleil. A côté d'Élisabeth, sous un groupe de pins, s'étendait un parterre de lis de neige, leurs têtes dorées, inclinées sous le poids de la rosée comme dans l'attente des rayons du matin, — dans l'attente aussi, pensa-t-elle, du poète canadien qui ferait, pour les immortaliser, ce que Wordsworth avait fait pour les « daffodils (1) » du Westmoreland.

Elle pouvait à peine respirer, tant son émotion était délicieuse.

Les Alpes, sous leur aspect suisse ou italien, lui étaient également chères et familières : elle était bonne alpiniste, elle subissait la magie des hautes cimes. Mais assurément jamais œil humain n'avait contemplé plus noble fantaisie de la Nature que celle qu'elle avait composée avec ces neiges et ces forêts du Lac Louise; — avec ces rochers d'opales et de perles; cette succession de sombres gradations dans la splendeur de l'eau calme; — avec un tel équilibre dans l'enchevêtrement compliqué, une telle har-

(1) Asphodèles.

monie dans l'édification de ce palais de glace, qui élevait sa majesté au-dessus du lac; — avec une pareille beauté de lignes, toutes coordonnées et convergentes pour servir d'arcs-boutans aux montagnes qui le flanquaient des deux côtés; comme si l'Esprit Créateur s'était attardé à son œuvre en l'achevant et en la perfectionnant avec amour.

Et le cœur d'Élisabeth, lui aussi, était pénétré d'une fraîcheur de printemps, d'effluves indéterminés et invincibles.

Et pourtant, ce qui est assez étrange, à ce moment, son âme était en proie aux regrets et aux remords. Depuis l'aurore, elle avait été incapable de dormir. La lumière crue, l'air vif, l'avaient tenue éveillée, et son temps s'était passé à écrire à sa mère, qui était aussi son amie...

« Chère petite mère, vous allez penser que j'ai été peu aimable. Je me fais le même reproche. Mais eût-il mieux valu que je lui défendisse de nous rejoindre? Il y avait alors une chance, — cela me semble ridicule maintenant, — mais il y avait alors une chance, je le confesse. Et par ma lettre de Toronto, — quoique ce petit billet eût pu être écrit à n'importe qui, — je lui disais franchement: Venez, et jetons les dés, nous verrons ce qu'il en adviendra !... En réalité, c'était le sens ou à peu près de ce que j'écrivais, et quel n'en est pas mon repentir!... Eh bien!... nous avons jeté les dés,... et cela ne peut pas se faire,... non, cela ne va pas,... et cela ne peut pas aller. Et c'est entièrement de ma faute, — ce qui est abominable... Mais je vois, maintenant, ce que je n'ai jamais vu chez nous ou en Italie : c'est qu'il est de mille ans plus vieux que moi,... que je l'ennuierais et le froisserais à tout moment..., si je l'épousais. J'ai encore découvert, — et je crois, mère chérie, que vous avez deviné tout cela depuis longtemps ! — qu'il y a au plus profond de moi-même une sorte de sauvage,... une créature qui a en horreur les couteaux à poisson et les toilettes de dîner; toutes les choses d'apparat que j'ai pratiquées toute ma vie, et qu'Arthur Delaine pratiquera toute la sienne, et j'ajoute encore que désormais je n'éprouverai plus, ou du moins avant longtemps, le besoin de visiter un musée, et que je ne me soucie pas pour deux sous de savoir si Herculanum est remis au jour, ou non!

« N'est-ce pas choquant? Je ne saurais me l'expliquer moi-même; et le pauvre M. Arthur évidemment ne comprend rien à toute ma personne et me considère comme un peu folle... Je

le suis en un sens. Je souffre d'un nouveau genre de « folie des grandeurs. » Le monde me semble être soudain devenu si grand,... les pages essentielles de l'épopée humaine, — celles du moins qui ont trait aux choses primitives et fondamentales, — sont ici si largement écrites!... Espérance et ambition, amour et courage, l'homme luttant avec la terre, la femme qui enfante et qui soigne ses enfans,... tout cela est pour moi comme si je ne l'avais jamais senti, jamais vu auparavant!... Idées sublimes, qui sortent directement du sein de la nature!... Elles s'élèvent bien au-dessus de la poussière et du brouillard de notre vie moderne,... Et, en le contemplant, je retiens mon souffle! Derrière elles, et comme cadre, tout le muet et vieux passé de ces plaines et de ces montagnes; en avant, l'avenir en œuvre sur le métier, et la jeune Nation, radieuse, navette en main, tissant la tâche qu'elle doit accomplir!

« Quelle chose imméritée pour M. Arthur que cette étrange intoxication, qui lui fait tant de tort à mes yeux insensés! — comme si quelqu'un avait lavé tout le vernis doré d'un vieux tableau pour le laisser nu et sans charme... Ce n'est pas sa faute; c'est la mienne. En Europe, nous avions les mêmes goûts, son plaisir créait le mien. Mais ici, il n'apprécie rien de ce que j'apprécie, il soupire après la fin d'un jour ennuyeux, au moment même où mon cœur chante un hymne de joie... Car ce n'est pas seulement l'ensemble du Canada qui m'attire, mais tout ce qui y est attachant, humain, fruste,... jusqu'à ses bizarres particularités, le bruit et le mouvement de toutes ses nouvelles villes, et de ses fermes qui se développent, ses chemins de fer audacieux et ses jeunes parlemens, ses routes et ses ponts en construction, ses scieries et ses chantiers de bois de charpente, toutes ces nouveautés qui diffèrent de tout ce dont je m'occupais avec Arthur Delaine auparavant... Quelques-unes sont laides, je le sais... Je n'en ai cure! C'est comme la laideur d'un Rembrandt, — qui le fait ressortir encore mieux et produit seulement une beauté plus forte,... la beauté de la prairie et du ciel, la beauté du combat humain, du combat de la race et de l'intelligence contre les forces de la Nature :

Enter these enchanted woods, ye who dare (1)!

(1) Vous qui l'osez, entrez dans ces voies enchantées! (George Meredith, — *Woods of Westermain*).

« Nous avons rencontré ici un M. George Anderson dont je vous ai déjà parlé dans ma dernière lettre, et qui semble personnifier la vie de ce pays, la prairie, le chemin de fer et la forêt, ou leur essence même et leur incarnation. Son caractère est souvent triste, sa vie a été dure... Et pourtant, son cœur reste tout plein d'espoir et de courage, tout pénétré aussi du bonheur qu'il a d'imaginer chaque jour et d'exécuter d'étonnans projets et de dompter les forces et les combinaisons de la nature en la faisant servir à ses besoins, en lui prenant ses secrets, en la dominant et en déjouant ses ruses,... tout ce qui fait un Canadien, et surtout un Canadien de l'Ouest.

« Je suppose qu'il ne connaît rien des arts. Il semble n'avoir rien de commun avec M. Arthur; mais il émane de lui une telle énergie vitale, que, sûrement, l'art et la poésie ne lui resteront pas étrangers quand le temps en sera venu...

« De tout cela, ne concluez rien d'excessif. Ce n'est qu'un jeune ingénieur d'origine écossaise, qui paraît avoir gagné de l'argent comme on en gagne ici, — rapidement et honnêtement, — et va bientôt entrer au Parlement. On dit qu'il sera certainement un homme éminent. Pour nous, pour Philippe et moi, il a été extrêmement bon. Je veux dire simplement qu'il semble être bien à sa place ici, et, en réalité, il le serait partout où le monde est en marche; tandis que M. Arthur, au Canada, est un anachronisme vivant. Il est hors de son cadre; il n'est pas dans sa fonction.

« Vous ne manquerez pas de m'objecter, naturellement, que, si je l'épousais, ce ne serait pas pour vivre au Canada, et qu'une fois de retour *at home*, toutes ses qualités du passé réapparaîtraient et reprendraient leur valeur. Mais moi, — et ne vous en alarmez pas! — en un certain sens, je vivrai toujours au Canada, ou plutôt, je ne redeviendrai jamais absolument la même qu'autrefois, et M. Arthur trouverait en moi une femme agitée, impossible et mécontente.

« Ne vaudrait-il pas mieux, réellement, lui suggérer de prendre pour rentrer en Angleterre la route de la Californie, tandis que nous reviendrions de notre côté en traversant de nouveau les Montagnes Rocheuses? N'est-ce pas votre avis?... Je sens que je commence à lui porter sur les nerfs, comme lui commence à m'énerver. Si seulement vous étiez ici!... Mais je vous assure qu'il n'a pas l'air désespéré; et je pense qu'il en prendra très bien son

parti. Et, si cela peut vous consoler un peu que je sois rongée de remords, alors soyez réconfortée, mère très chérie, car le remords me ronge horriblement, et hors de toutes proportions, je le jure, avec mes crimes.

« L'état général de Philippe est meilleur, et il s'est complètement engoué de M. Anderson ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, il n'est pas encore tout à fait aussi bien que vous et moi nous l'espérions. Je prends soin de lui autant que je le puis, mais vous savez qu'il n'est guère malléable quand on est obligé de le gouverner... A ce propos, M. Anderson a été d'un grand secours... »

Les pensées que traduisait cette lettre et d'autres du même genre, surgies du fond de son âme où elles étaient ancrées beaucoup plus solidement qu'elle n'avait voulu le révéler à sa mère, traversaient par intervalles la conscience d'Élisabeth, tandis qu'elle était assise au bord du lac.

Un bruit de pas à côté d'elle la fit tressaillir. En levant les yeux, elle vit Delaine qui s'approchait.

— Déjà dehors, monsieur Arthur ! Mais *moi*, j'ai déjeuné !

— Moi aussi... Quel site !

Élisabeth ne répondit pas, mais son charmant regard embrassa d'un tour rapide l'éblouissant panorama du lac.

— Avant peu, tout cela sera gâté et vulgaire, dit Delaine en haussant les épaules. L'an prochain, je gage, un funiculaire atteindra le sommet du glacier.

Élisabeth se récria.

— Pourquoi pas ? répliqua-t-il, en prenant avec calme et délibérément place à côté d'elle. Vous applaudissez à l'établissement du téléphone dans la prairie ; pourquoi n'approuvez-vous pas les funiculaires ici ?

— L'un sert, l'autre gâte, dit vivement Élisabeth.

— Sert qui ? gâte quoi ? — La voix de Delaine était froide. — Tous les voyageurs ne sont pas comme vous.

— Je n'ai aucune crainte, les Canadiens sauront défendre leur héritage.

— Que l'Angleterre va vous paraître banale quand vous y reviendrez ! reprit-il, après un moment, d'un ton qui trahissait son amertume et qu'Élisabeth entendit avec gêne.

— Oh ! j'aime ce que je dois aimer, répondit-elle avec viva-

cité. En ce moment certainement, j'adore le désert plat ou montagneux, à la condition pourtant qu'on y apporte le tempérament de wagons réservés.

Il rit par manière d'acquit. Et, soudain, elle eut l'impression qu'il était venu la chercher avec une intention préméditée et qu'un instant décisif pouvait être proche. Ses joues s'empourprèrent, et, pour cacher sa rougeur, elle se pencha sur le bord de l'eau et commença à traîner machinalement le doigt dans l'onde claire.

Lui cependant restait assis, hésitant, et la regardait en proie à des réflexions dont elle ignorait la cause. Il ne pouvait prendre de décision, quoiqu'il eût consacré presque une nuit d'insomnie à songer à ce qu'il devait faire.

Le silence devint embarrassant. Alors, puisqu'il tâtonnait, elle en prit avantage :

— Que ce fut aimable à vous de venir nous rejoindre dans nos vagabondages! dit-elle tout à coup.

Sa voix était claire et douce. Il tressaillit.

— Vous savez que je ne souhaitais rien au delà, répliqua-t-il simplement, et non sans dignité. C'est un inestimable privilège de vous voir ainsi chaque jour!

Le pouls d'Élisabeth s'accéléra.

« Comment vais-je m'y prendre? pensa-t-elle désespérément, mais il le faut... » Et très haut :

— Vous êtes trop indulgent, alors que je vous ai tant ennuyé avec mes enthousiasmes. Et maintenant, cela va prendre fin, comme toutes les meilleures choses. Philippe et moi, nous avons l'intention de nous arrêter à Vancouver... Et le gouverneur nous a demandé d'aller passer quelques jours à Victoria... Je suppose que vous ferez un trajet plus rationnel, en revenant par Seattle et San Francisco?

Delaine reçut le choc, et comprit. Aucun plan définitif n'avait été arrêté entre eux. Il croyait qu'il avait été sous-entendu qu'il reviendrait avec eux en Angleterre en passant par Montréal. Cette gentille question était une façon de lui faire comprendre que ses espérances étaient vaines, son voyage sans résultat. Il n'avait pas souvent été contrecarré dans la vie et un flot de ressentiment envahit son esprit très perplexe.

— Je vous remercie,... oui, je reviendrai par San Francisco.

L'allure hautaine de ses façons, — les façons d'un gentleman

de tout temps accoutumé à être très considéré dans son monde, — n'atténua pas la peine intérieure qu'éprouvait Élisabeth... Il lui était dur de blesser son vieil ami. Mais elle ne pouvait agir efficacement qu'en affectant de ne rien ressentir et de n'attacher aucune importance à ce propos.

Et c'est ce qu'elle fit en toute perfection.

Delaine, en dépit de son émotion, avait amèrement conscience de sa grâce, de sa réserve, de sa délicate dignité. C'était tout cela qu'il appréciait chez une femme, et c'est ce qu'il espérait avoir conquis en Élisabeth. Comment l'avait-il laissé échapper? Il fonça aveuglément sur l'obstacle qui lui barrait le chemin, et le secret qu'il n'avait pas encore pu se décider à divulguer obséda son esprit.

Il s'engagea résolument. Une légère coloration de son visage trahissait seule son émotion.

— Lady Merton!... Il se peut que cette occasion ne se renouvelle pas... Voulez-vous m'autoriser à vous dire quelques mots,... en toute franchise,... en usant du privilège d'un vieil ami?

Élisabeth se tourna vers lui en souriant et, le regardant bien en face, les yeux brillans, lui dit :

— Bien volontiers, monsieur Arthur. Mais qu'ai-je donc pu faire de si terrible?

— Puis-je vous demander ce que vous savez personnellement de ce M. Anderson?

Il vit, ou crut voir, qu'elle se mettait sur la défensive dans sa surprise d'entendre ce nom prononcé à l'improviste, et il jouit de son embarras momentané.

— Ce que je sais de M. Anderson? répéta-t-elle étonnée. Pourquoi en saurais-je plus que ce que nous en savons tous? Pourquoi me faites-vous cette question, monsieur Arthur? Ah! oui, je me rappelle : la première fois que vous l'avez rencontré c'était à Winnipeg,... *nous* avions fait sa connaissance le jour précédent.

— La première fois? Mais depuis, vous l'avez vu beaucoup. Êtes-vous absolument certaine, — pardonnez-moi si ma demande vous semble impertinente, — qu'il soit tout à fait digne d'être admis quotidiennement en votre compagnie?

Il parlait avec calme et gravité, et l'effort qu'il imposait à sa nature nerveuse et naturellement courtoise, pour se permettre

une question aussi indiscrète, en accusait le caractère offensant.

— Journellement en notre compagnie? Que voulez-vous dire, monsieur Arthur? Qu'y a-t-il à reprendre dans la conduite de M. Anderson? Vous avez pu voir, à Winnipeg, qu'il est apprécié et considéré de tous, par des personnes comme le *Chief Justice* (1), par ce sénateur dont j'oublie le nom, et aussi par M. Mariette. Je ne peux comprendre comment vous me faites une pareille question. Pourquoi supposer qu'il y ait des mystères concernant M. Anderson?

Son doux visage s'était assombri, sa voix était altérée.

Delaine en éprouva quelque remords. Il eût voulu reculer. Mais il était trop tard... Il poursuivit donc :

— Toutes les personnes que vous nommez ne sont-elles pas en relations officielles avec M. Anderson? Son succès, lors des grèves de l'an passé, lui a valu une grande notoriété... Mais de sa vie privée, de sa famille, de ses antécédens, que savez-vous?

Une expression indéfinissable anima le visage d'Élisabeth, et avec une sorte de satisfaction intime elle pensait que, pour un royaume, elle n'eût pas révélé ce qu'elle savait.

— M. Mariette m'a appris ce qu'on a besoin de savoir! reprit-elle vivement. Demandez-lui ce qu'il en pense..., et ce qu'il en sait! Mais si vous me le demandez à *moi*, l'histoire de M. Anderson me semble écrite sur son visage.

Delaine réfléchit un moment tandis qu'Élisabeth, les yeux animés, attendait dans une expectative provocante.

— C'est possible... mais quelques faits parvenus à ma connaissance, avoua-t-il enfin, m'ont décidé à vous faire cette question. Mon seul but, — vous devez le croire, — est de vous épargner une contrariété possible, une surprise.

— Monsieur Arthur! — et le ton devint péremptoire, — si vous avez entendu quelque chose sur la vie privée de M. Anderson,.. par hasard et à son insu,... quelque chose qu'il préférerait nous cacher,... je vous supplie de ne pas me le dire,... je vous en prie, en vérité,... je vous défends de le faire... Nous devons beaucoup à son amabilité depuis quelques semaines. Je ne peux pas, derrière son dos, faire des bavardages sur son compte.

Toute l'élégance de sa taille svelte, la délicatesse de ses

(1) Président de Cour.

traits se raidissaient et vibraient ainsi qu'un parfait instrument de précision, dont les ressorts eussent été tendus pour exprimer un sentiment ou une intention.

Mais quels sentimens? Delaine s'efforçait de deviner si elle-même en avait conscience... Et sa tristesse s'en trouvait accrue.

— Chère lady Merton!... n'avez-vous pas foi en un vieil ami?

Elle ne s'apaisait pas.

— J'ai foi en lui. Mais, — et son visage s'éclaira, — les nouveaux amis ont leurs droits!

— Vous ne voulez pas comprendre, dit-il vivement. Ce que je sais, bien malgré moi, je l'ai appris sans que j'eusse aucun désir de l'apprendre. Car vous ne supposez pas que j'aie voulu me mêler des affaires de M. Anderson? Mais, puisque cette information m'est venue, je me crois une grande responsabilité vis-à-vis de vous.

— Ne vous croyez pas responsable. Je suis une femme opiniâtre.

— Ou plutôt troublante. Mais, au moins, puis-je être certain que... — il hésita, — que vous serez sur vos gardes?

— Sur mes gardes?... Et contre quoi? demanda-t-elle fièrement, en fronçant les sourcils.

— C'est précisément ce que vous ne voulez pas me laisser dire.

Elle rit d'un rire un peu fébrile.

— Restons-en là!... Mais songez, je vous prie, monsieur Arthur, que nous allons tous nous séparer avant peu. Et rien de bien grave ne peut advenir en ces quelques jours, n'est-il pas vrai?

Pour la première fois, il y avait dans son intonation une légère nuance de malice.

Delaine se leva, fit quelques pas dans le sentier et, se retournant soudain du côté de lady Merton, reprit avec affectation :

— Je suppose que M. Anderson sera obligé de s'éloigner très prochainement pour affaires, avant que vous n'atteigniez Vancouver... Au reste, je discuterai cela avec lui... Vous n'avez pu me donner d'adresse, c'est ce qui m'a empêché de lui faire cette communication.

De nouveau Élisabeth fronça les sourcils, et, se levant à son tour :

— Naturellement, vous ferez ce que vous jugerez le mieux... Si nous retournions à l'hôtel?

Tous deux marchèrent en silence. Il vit bien qu'elle était irritée et qu'il avait complètement échoué dans sa manœuvre, et il ne savait comment remédier à la situation.

— Ah! voilà Philippe qui va pêcher, s'écria Élisabeth comme si rien n'était arrivé. Aussi, je m'étonnais qu'il se fût levé de si bonne heure!

Philippe lui fit des signes de la main, en criant quelque chose qui se perdit dans les échos de la montagne.

Il était accompagné par un jeune homme, qui remplissait à l'hôtel les fonctions de guide, de pêcheur, de chasseur, au gré des voyageurs. Mais Élisabeth savait aussi que ce guide s'exprimait en gentleman, et qu'en hiver, il suivait les cours de l'Université de Manitoba. En l'absence d'Anderson, Philippe, sans doute, l'avait engagé pour la matinée.

Un amas de poutres était déposé au bord du lac. Philippe, ligne en main, commença à les escalader à un endroit où plusieurs gros troncs surplombaient l'eau profonde, tandis que son compagnon, assis sur la mousse, s'occupait de quelques préparatifs.

— J'espère que Philippe sera prudent, dit soudain Delaine. Rien n'est aussi instable que des troncs d'arbres ainsi superposés.

Élisabeth, qui rêvait, le regarda avec anxiété. Au même instant, Philippe, haut perché sur la plus avancée des poutres, se retourna vers sa sœur avec des cris d'allégresse, sa mince silhouette se détachant nettement dans l'atmosphère ensoleillée.

Puis la silhouette vacilla, on perçut le bruit sec d'un morceau de bois qui craque, et Philippe tomba, la tête la première, dans le lac.

Son jeune compagnon l'aperçut du bord, jeta sa ligne et son vêtement. Il allait plonger, mais il fut devancé par quelqu'un qui était descendu en courant de la terrasse de l'hôtel et qui déjà était dans l'eau. Élisabeth, en se précipitant vers le bord du lac, reconnut Anderson. Philippe avait disparu; mais Anderson plongea et revint sur l'eau avec son flasque fardeau. Le guide le secondant alors, ils ramenèrent entre eux le jeune Gaddesden à terre.

Tout ce drame s'était passé si rapidement que Delaine et

Élisabeth, courant à toute vitesse, avaient à peine atteint le lieu de l'accident qu'Anderson était déjà sur la rive, portant le jeune imprudent dans ses bras.

Élisabeth se pencha sur son frère en poussant un cri d'effroi. Elle le crut mort.

— Il n'est qu'évanoui, dit Anderson avec assurance. Il faut le porter à l'hôtel.

Et il continua sa marche précipitée, refusant l'aide de Delaine : il soulevait sans effort apparent le corps élancé de son ami tout le long du sentier et en gravissant les degrés conduisant à la terrasse. Le guide avait déjà été expédié en avant pour avertir le personnel.

Ainsi, par suite d'un banal accident de voyage, tout leur programme fut changé :

Philippe Gaddesden se serait peu ressenti de sa chute dans le lac, s'il n'avait été encore sous le coup de la fièvre rhumatismale. Un nouvel accès se déclara, les symptômes cardiaques, que l'on croyait guéris, réapparurent, et, quelques heures après l'accident, il devint évident que, quoiqu'il ne fût pas en danger, il serait nécessaire de rester au moins une dizaine de jours, peut-être quinze, au Lac Louise.

Élisabeth, très abattue, écrivit longuement à sa mère en lui racontant l'accident en détail, et, la tête dans les mains, elle réfléchissait avec émotion à tout ce dont Philippe et elle étaient redevables à George Anderson, qui avait dû arriver par le train de nuit et s'était dirigé vers l'hôtel au moment opportun... Nul doute que le guide, très bon nageur et *coureur de bois* expérimenté, eût réussi à lui seul et sans aide à sauver son frère... Mais, après tout, c'étaient les bras vigoureux d'Anderson qui l'avaient tiré des profondeurs glacées du lac ; c'était à lui que Philippe devait son salut... Et depuis? On n'aurait pu se servir avec plus d'habileté des ressources du téléphone et du chemin de fer, se procurer plus rapidement tous les moyens de secours indispensables qu'Anderson et les gens de l'hôtel ne s'y étaient employés. — « N'ayez pas la moindre inquiétude, écrivait Élisabeth à sa mère; nous avons un docteur renommé, toutes les drogues dont il est besoin, — et nous pourrions avoir une garde instantanément. M. Anderson n'a qu'à donner un ordre, et il en

viendra une de l'ambulance du chantier établi dans le défilé. Pour l'instant, Simpson et moi nous suffisons à le soigner. »

Elle entendit parler dans la pièce voisine : une question faite d'une voix affaiblie par Philippe, à laquelle Anderson répondait... Quelle influence cet homme de tempérament énergique n'avait-il pas déjà conquise sur son frère, si volontaire et si présomptueux !... Elle en avait constaté les effets répétés, et elle en était profondément reconnaissante... Ses pensées remontèrent aux événemens des trois dernières semaines, à tout ce qui lui avait graduellement dévoilé la puissante personnalité d'Anderson. Elle se souvint de la première impression qu'il lui avait faite le jour de la *sink-hole*... Un jeune homme robuste, intelligent, ambitieux, occupé d'intérêts pratiques, aux manières brusques, et manquant apparemment de quelques-uns de ces dehors conventionnels, auxquels elle était accoutumée, c'est ainsi qu'elle l'avait jugé tout d'abord... Puis, à Winnipeg, grâce à Mariette et à ses autres compagnons de route, elle l'avait vu comme le voyaient en général ses aînés ou ses contemporains, les hommes engagés comme lui à travailler à la formation de ce grand pays. Elle avait apprécié son caractère et compris le rôle que, probablement, était appelé à jouer dans la vie publique ce lutteur énergique à qui tous ceux qui l'entouraient prophétisaient une belle carrière et un grand avenir. Elle admirait son loyalisme profond pour le Canada, un certain idéal latent sur lequel ce loyalisme même était fondé ; l'atmosphère à la fois démocratique et impérialiste dans laquelle évoluaient ses pensées et ses désirs, et qui plus d'une fois l'avait pénétrée, elle aussi, d'un semblable enthousiasme,... enfin une note de poésie, de mélancolie, de noblesse même,... elle avait découvert tout cela peu à peu. Ç'avait été la seconde étape. Quant à la troisième, elle durait encore.

En y pensant, ses joues devenaient rouges malgré elle. Un verset des Écritures lui venait à l'esprit :

Out of the strong shall come forth sweetness (1).

Elle se prit à souhaiter, comme tous ceux qui lui voulaient du bien, qu'il se mariât bientôt, et heureusement... Et la femme qui l'épouserait aurait un avenir peu ordinaire...

(1) De la force viendra la douceur.

Tout à coup les avertissemens de Delaine lui revinrent à la mémoire.

...Était-il possible de trahir plus d'impuissance, de rester plus inutile et inhabile qu'Arthur Delaine depuis l'accident? Et il était encore là!... Elle s'avoua pourtant, en toute sincérité, que leur vieil ami ne pouvait les abandonner dans de pareilles circonstances. Mais il ne représentait qu'un embarras de plus.

Un coup frappé à sa porte la troubla. Elle aperçut Anderson.

— Je vais à Banff, lady Merton, dit-il du seuil. Vous m'avez bien donné toutes vos commissions? Votre lettre est-elle prête?

Elle la cacheta et la lui remit. Puis elle leva les yeux sur lui, et, pour la première fois, Anderson constata que l'émotion qui agitait Élisabeth ne venait pas de ses inquiétudes pour son frère, mais était causée par sa présence.

— Je ne sais comment vous remercier! Elle lui tendit la main en lui adressant un de ces beaux regards aimables et candides dont elle avait le secret.

Lui aussi se troubla, leurs yeux se rencontrèrent. Un peu brusquement, il retira sa main.

— Pourquoi? Cela n'en vaut pas la peine!... Il n'était pas en danger... Le guide l'aurait tiré de là en un clin d'œil. Je voudrais, ajouta-t-il d'un air contrarié, que vous n'en éprouviez pas un pareil accablement...

— Oh! ce n'est rien...

— Je vous avais apporté un livre ce matin. Par bonheur, il était resté dans le salon et il n'a pas disparu dans le lac.

Il le retira de sa poche. C'était un roman français qu'elle avait souhaité lire.

— Comment vous l'êtes-vous procuré?

— Mariette l'avait. Il me l'a envoyé de Vancouver. Voudrez-vous le lire en vous reposant?

Il avança un canapé devant la fenêtre; le reflet du soleil couchant éclairait le glacier.

Allait-il lui offrir un châle et la border comme un enfant?

Elle se recula précipitamment vers la table à écrire et s'y appuya d'une main. Il admira la ligne harmonieuse que formaient sa robe grise, sa tête si fine et son cou délicat, sa brune chevelure lisse de quakeresse se détachant dans la lumière. Cette élégante silhouette était la grâce et le raffinement mêmes. Mais

c'était une grâce qui impliquait un entourage : — ce cadre cosmopolite, — ce milieu luxueux dans lequel de telles femmes vivent et respirent...

Un nuage passa sur ses yeux. Il dit un bref au revoir, et partit.

Élisabeth resta haletante, une main sur son cœur, avec l'impression qu'elle avait échappé à quelque chose ou qu'elle avait laissé échapper quelque chose.

En quittant l'hôtel, Anderson fut abordé par Delaine, dans le jardin, et dut s'arrêter pour lui donner les dernières nouvelles.

— L'état est réellement bon, tout considéré, dit-il avec une cordialité produite par leur commune anxiété; et il répéta ce que le docteur lui avait dit à lui-même.

— C'est parfait, répondit Delaine ; puis d'un ton plus élevé, il ajouta : — Monsieur Anderson, puis-je avoir un instant d'entretien avec vous ?

Anderson, tout surpris, lui jeta un regard interrogateur et l'invita à l'accompagner dans la direction de Laggan.

Ils s'engagèrent à travers bois dans une route solitaire. Il était tard, et le soleil, à son déclin, éclairait la vallée de Laggan, qui s'étendait au-dessous d'eux, de ses rayons obliques de pourpre et d'or.

— J'ai peur que ce que j'ai à vous dire ne vous soit désagréable, commença Delaine *ex abrupto*. Et justement en ce jour, où nous vous devons tant, ce m'est plus que désagréable à moi-même,... mais je n'ai pas le choix. Par un hasard extraordinaire, auquel ma propre volonté, soyez-en convaincu, est absolument étrangère, j'ai appris quelque chose... quelque chose qui concerne votre vie privée... quelque chose qui, — je le crains, — vous surprendra très péniblement.

Anderson restait immobile.

— Que voulez-vous dire? demanda-t-il, saisi d'étonnement.

— Me promenant, l'avant-dernière nuit, le long de la voie du chemin de fer, j'ai été accosté par un homme que je n'avais jamais vu, un homme,— veuillez croire qu'il m'est extrêmement pénible d'avoir l'air de m'immiscer dans vos affaires de famille, — qui se dit,... le balbutiement nerveux de Delaine l'empêcha de prononcer tout de suite le mot,... votre père !

— Mon père?... Ce doit être un fou! dit tranquillement Anderson... Mon père est mort depuis dix ans.

— Je crains qu'il n'y ait là quelque erreur. L'homme qui m'a parlé sait que vous le croyez mort. Il avait des raisons, dit-il, de vous laisser dans ce doute. Il désire actuellement renouer des rapports avec vous, et, à mon grand regret, malgré mon indignation même, c'est moi, un étranger, qu'il a choisi comme intermédiaire! Il semble nous avoir suivis partout depuis Winnipeg où, pour la première fois, il vous a vu par hasard dans la rue. Naturellement, je me suis efforcé de m'en défaire et de vous l'adresser, mais il m'a été impossible de l'éviter, la nuit sur cette route unique le long de la voie. J'étais à sa merci... Et depuis, je n'ai pas trouvé moyen de vous voir.

— Quelle raison a-t-il invoquée pour ne pas s'adresser à moi directement?

Ils firent une pause sur la route. Delaine put constater, malgré le crépuscule, qu'Anderson était devenu très pâle. Mais il distingua aussi une expression d'impatience dédaigneuse dans les yeux bleus fixés sur lui.

— Il a prétendu avoir des craintes...

— Que je ne le tue? dit Anderson avec un rire nerveux... Et quelle sorte d'histoire vous a-t-il racontée?

— Une longue histoire, j'ai le regret de le dire.

— Et pas à ma louange?

— L'accent en était certainement hostile. Je préfère ne pas la répéter.

— Je n'ai aucune intention de vous la demander. Et où peut-on rencontrer ce précieux individu?

Delaine dit l'adresse qui lui avait été donnée : un logement à l'usage des hommes du chemin de fer, près de Laggan.

— J'irai le trouver, dit brièvement Anderson. Toute cette histoire n'est assurément qu'un chantage, un simple moyen de gagner de l'argent; mais je l'éclaircirai.

Au silence de Delaine, Anderson comprit que l'histoire lui semblait vraie. L'image de lady Merton dominait leur pensée à tous deux. Anderson dédaignait de lui demander s'il avait parlé de cette rencontre à leurs amis communs, et Delaine éprouvait la crainte que cette question ne lui fût faite. En voyant la contenance d'Anderson en sa présence, sa propre conduite du matin lui parut discutable. Il s'était alors posé en défenseur d'Élisa-

beth et de la société à laquelle ils appartenaient tous deux contre les aventuriers de basse naissance et de passé douteux. Maintenant, en face de « l'aventurier, » la conscience de gentleman qui le distinguait et qui le caractérisait se réveilla. Mais cette sorte de remords ne fit qu'accentuer sa raideur.

Anderson ne demanda rien de plus, et se tournant du côté de Laggan :

— Bonne nuit. Je vous ferai connaître le résultat de mes investigations.

Il fit une légère inclination de tête, et partit en descendant la route d'un pas régulier.

« Je n'ai fait que mon devoir, se répétait Delaine en se dirigeant vers l'hôtel. Sans doute, il était particulièrement délicat d'agir ainsi en de telles circonstances; mais je ne lui dois rien après tout, et j'ai des obligations envers lady Merton et sa famille. »

VIII

Le crépuscule se faisait, — si l'on peut appeler crépuscule ce demi-jour étoilé où rayonne la blancheur des plaines de neige et des glaciers, — lorsque Anderson atteignit Laggan. Il s'occupa, avant tout, d'envoyer à Banff le message pour les commissions d'Élisabeth, puis se dirigea tout droit, à la hâte, vers la maison de mauvaise apparence dont Delaine lui avait donné l'adresse.

Elle était tenue par un couple étrange qu'il connaissait bien : un Irlandais et sa femme, qui gagnaient leur vie en faisant de petites besognes au chemin de fer et en logeant des ouvriers en quête de travaux dans les différens chantiers de la ligne. Anderson était une figure familière à ces gens-là, surtout depuis les grèves de l'année précédente.

La maison était située dans une sorte de petite clairière à deux ou trois cents mètres de la gare. On y montait par une mauvaise route à travers un bois de pins.

Anderson frappa à la porte, et Mrs Ginnell, une femme d'apparence fatiguée et maussade, se présenta sur le seuil.

— J'ai appris que vous aviez un pensionnaire ici, Mrs Ginnell, dit Anderson, un nommé Mac Ewen, et qui désire me voir pour quelque affaire.

La contenance de Mrs Ginnell parut plus maussade encore,

— Nous avons ici un vieillard, monsieur Anderson, qui répond à ce nom; mais vous ne tirerez rien de lui,... et je ne crois pas qu'il ait rien à voir avec aucune personne honnête. Lorsqu'il arriva, il y a deux jours, c'était encore pis, après tout ce qu'il avait bu à Calgary. Je l'ai fait veiller par mon mari, l'autre nuit, pour qu'il ne manquât de rien; mais, hier, il nous a échappé à tous deux, et je crois qu'il est maintenant par là dans cette cahute en train de dormir. Des vieillards comme ça, on devrait les envoyer dans quelque endroit sûr et les enfermer.

— Je vais aller voir s'il est éveillé, Mrs Ginnell. Ne vous dérangez pas pour m'accompagner. Vous n'avez pas d'autres locataires?

— Non, monsieur. Il en est parti une bande ce matin pour aller travailler sur le Crow's Nest.

Anderson s'achemina vers le petit *shack*, — sorte de petit hangar rustique, demeure des Ginnell à leur arrivée, et utilisé maintenant comme dépôt général, à la fois pour les instrumens, les décombres et les provisions.

Il regarda à l'intérieur.

Sur un tas de paille, dans un coin, gisait une forme confuse, une sorte de loque humaine.

Anderson hésita un moment, puis entra, suspendit à un clou la lampe qu'il avait apportée et ferma la porte derrière lui.

Il examina le dormeur, qui s'agitait comme s'il allait s'éveiller. Mac Ewen se tournait sur un côté, puis sur l'autre, en murmurant et en s'étirant.

Lentement, une ombre se répandit sur le visage d'Anderson; ses mains pendantes derrière lui se serrèrent convulsivement, et, secoué par un frisson, il étouffa un gémissement. L'abjection de cette figure, la terrible identification qui s'opérait dans son esprit, les souvenirs qu'elle évoquait, le déchiraient et l'aveuglaient... Il revoyait ce matin d'hiver dans la prairie couverte de neige,... avec l'odeur de la fumée que lui apportait le vent,... les flammes de la maison embrasée, l'horreur de la recherche parmi les ruines... Puis, c'étaient l'aveu de son père, sa propre rage et son désespoir. Ces images gravées au plus profond de lui-même revivaient, et il était une fois de plus torturé par cette angoisse.

Comment l'avait-on trompé? Et qu'allait-il faire?

Assis sur un monceau de débris à côté de la paille, il regar-

dait son père. La dernière fois qu'il l'avait vu, c'était un homme de cinquante ans, vigoureux, roux, rudement taillé, quoique déjà miné par l'alcool... L'homme qui gisait sur la paille approchait de soixante-dix ans et paraissait beaucoup plus vieux. Ses cheveux visqueux étaient presque blancs, son visage couperosé et caverneux, et l'accablement du sommeil accentuait l'abjecte expression de la bouche. Ses habits étaient déchirés et crasseux, ses mains d'une saleté répugnante.

Anderson ne put supporter ce spectacle au delà de quelques minutes. Une honte instinctive le saisit : il se pencha sur son père et l'appela :

— Robert Anderson!

Un choc soudain secoua le dormeur. Il se réveilla en sursaut, et Anderson vit sa main se glisser à ses côtés, cherchant quelque chose, sans doute un revolver.

Mais il lui saisit le bras.

— N'ayez pas peur, on ne vous veut pas de mal.

Mac Ewen, encore égaré par le sommeil et la boisson, essayait d'échapper à cette étreinte et de voir qui était près de lui. Anderson le lâcha et se plaça de façon que la clarté de la lampe l'éclairât lui-même complètement.

Lentement, le vieillard reprit ses facultés. A la lumière, il vit son fils George, — l'homme aux beaux cheveux et aux larges épaules qu'il avait suivi ces jours derniers, — et il comprit.

Il se redressa, en essayant de prendre un air de dignité.

— Ah! c'est vous, George? Vous auriez dû m'avertir.

— Où étiez-vous depuis des années, dit Anderson d'une voix indistincte, et pourquoi m'avez-vous laissé croire que vous étiez mort?

— Parce que... J'avais mes raisons, George... Mais je n'ai pas l'intention de vous les expliquer... Tout cela est passé et enterré... J'avais un tas de gens sur le dos qui me pesaient comme du plomb. Je cherchais à m'en débarrasser. Je m'en débarrassai..., et de vous aussi... Je sais que vous m'espionniez, et je n'ai pas besoin d'être espionné. Cela ne me convient pas... Vous pouvez en conclure ce que vous voudrez. Je vous dis que tout ce passé est mort, et bien mort... Quoi qu'il en soit, il m'a semblé qu'il était mieux que Robert Anderson s'éloignât quelque temps, et j'ai pris mes mesures en conséquence.

— Vous saviez qu'on m'avait trompé?

— Oui, je le savais, dit l'autre avec le plus grand calme. Mais qu'y faire?

— Et où avez-vous été depuis?

— Au Nevada, George,... à Comstock, dans les mines d'argent. Une rude tâche, mais où on a un coup de chance quelquefois... Nous en avons une en ce moment, moi et un de mes amis,.. et une chance de premier ordre.

— Qu'est-ce qui vous a ramené au Canada?

— Eh bien! c'est votre tante Mrs Harriet Sykes. Vous n'avez jamais entendu parler d'elle, George?

Anderson secoua la tête.

— Vous avez dû en entendre parler lorsque vous étiez gamin. Quand je quittai Ayrshire, en 1840, elle avait seize ans. Elle épousa un homme qui avait fortune faite, et qui la laissa veuve et sans enfans... Et, à sa mort, l'autre jour, elle me comprit dans son testament en recommandant aux avoués de faire une enquête de tous côtés, à la fois au Canada et aux États-Unis. Je suis tombé sur cet avis dans un journal de Chicago, où l'on disait de s'adresser à Smith et Dawkins, à Winnipeg. C'est pour cela que je suis venu revoir Winnipeg.

— Quand y êtes-vous arrivé?

— Juste en même temps que vous, dit le vieillard, avec un regard de triomphe, qui, pour un moment, faisait oublier son aspect repoussant. Je sortais de chez Smith et Dawkins, avec l'argent dans ma poche, lorsque je vous aperçus en face de moi, entrant dans un magasin. Vous étiez si près que vous auriez pu facilement me toucher, je vous le garantis... Je ne comptais pas vous trouver aussi rapidement... Mais enfin c'était bien vous, et, lorsque vous êtes sorti et que vous êtes descendu dans la rue, je vous ai suivi à distance respectable et je vous ai vu entrer dans l'hôtel. Alors j'allai à la bibliothèque publique pour réfléchir un peu. Je lus dans un journal l'article sur vous et sur le siège vacant à Saskatchewan : je fis appel à l'aide d'un jeune garçon de restaurant pour me renseigner tout au long sur vous et tous ces chics Anglais que vous promenez tout alentour,... et, la nuit où vous preniez le train, je le prenais aussi. Voilà. Seulement, je ne suis pas chic, moi,... comme vous voyez. Voilà!

Tout ce discours fut débité avec un mélange de bravade, de ruse, et de cynisme avantageux.

Anderson écoutait, la tête dans les mains, le regard fixé sur le sol boueux. — Quand ce fut fini, il leva les yeux.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à moi tout d'abord?

L'autre hésita.

— Eh bien! je n'étais pas beau à voir. Je ne vous aurais pas fait grand honneur. Je ne savais pas si vous m'auriez reconnu... Et puis je n'aime pas beaucoup les villes; il y a trop de monde... J'avais pensé vous retrouver quelque part dans un endroit tranquille. Mais, lorsque j'ai su que vous partiez pour les Montagnes Rocheuses, j'ai pensé que je pourrais aussi bien courir après vous jusqu'à Seattle. Et voilà!

— Vous avez eu bien des occasions depuis Winnipeg de vous faire reconnaître de moi, dit Anderson d'une voix sombre. Pourquoi vous êtes-vous adressé à un étranger au lieu de venir directement à moi?

Mac-Ewen hésita encore.

— Eh bien! je n'étais pas sûr de vous. Je ne savais pas comment vous le prendriez, et j'avais perdu mon aplomb, ces derniers temps, le diable m'emporte! Je pensais que vous auriez pu me jeter dehors à coups de pied,... ou mettre la police à mes trousses.

Anderson examinait celui qui débitait ce récit. Le sang affluait à son visage, son front se plissait malgré lui, décelant l'effort douloureux de ses pensées intérieures :

— Qu'avez-vous dit à ce monsieur, l'autre soir?

Mac Ewen sourit d'un air retors, en enlevant quelques brins de paille sur sa manche.

— Je ne me souviens plus au juste de ce que j'ai dit. Rien qui puisse vous faire tort d'aucune façon. J'ai pu dire que vous n'aviez jamais été un garçon facile à vivre... J'ai pu le dire comme j'ai pu ne pas le dire... Je pense l'avoir dit; mais je ne me souviens pas.

Les regards des deux hommes se croisèrent pendant un moment. Les yeux de George Anderson étaient brillans et fixes. Il devinait parfaitement ce que Mac Ewen avait pu dire à l'Anglais, ami et compagnon de voyage de lady Merton; — qu'il s'était donné comme un père accablé par la mauvaise fortune et la pauvreté, désavoué par un fils riche et hypocrite, qui n'a que l'apparence de la vertu; qu'il s'était représenté comme un père qui avait

à son compte quelques peccadilles du genre de celles que la plupart des hommes pardonnent, et qu'il avait dû les opposer à des mérites que tous les hommes haïraient. La vieillesse et les infirmités d'un côté, une dureté et une cruauté méprisables de l'autre, Élisabeth avait-elle eu déjà sous les yeux ce tableau?

Et cependant, non!... A moins que la nuit n'ait été complète, jamais l'être qu'il voyait n'aurait pu simuler l'innocence poursuivie par la fatalité, persécutée partout et toujours. La débauche, la ruine de l'âme et du corps, pouvaient-elles être plus profondément marquées que sur ce visage et dans toute cette personne?

Un frémissement d'horreur secoua Anderson, révolté à la fois contre sa fatale destinée dans le passé et l'épouvante de la destinée que leur réservait l'avenir... Puis, sa volonté fut la plus forte : il reprit son calme et il s'assit tranquillement pour examiner ce qu'il y avait à faire.

— Nous ne pouvons causer ici, dit-il à son père. Venez dans la maison. Il y a quelques chambres vacantes. Je vais les prendre pour vous.

Mac Ewen se leva avec difficulté et poussa des gémissemens en mettant le pied par terre.

Anderson s'aperçut alors que la cheville et le pied droit de son père étaient enveloppés dans un chiffon ensanglanté, et apprit que, la nuit précédente, le vieillard avait trébuché sur une cruche qu'il avait cassée dans la cuisine de Mrs Ginnell, et s'était fait une profonde blessure.

Mac Ewen en vérité pouvait à peine se traîner; il marchait en boitant, et, quoique soutenu par Anderson, il poussait des gémissemens entremêlés de malédictions. Sous l'excitation produite par l'arrivée de son fils, il avait, un moment, oublié sa souffrance, mais la gêne et la douleur de cette blessure se faisaient maintenant sentir avec plus d'acuité, et Anderson s'était vite aperçu, tandis qu'ils traversaient la cour, qu'il en résulterait de nouvelles complications.

Une courte explication suffit pour calmer l'étonnement de Mrs Ginnell et pour assurer à Anderson la disposition de la petite maison.

Anderson installa son père au rez-de-chaussée, ferma la porte sur lui et alla retrouver la logeuse. Celle-ci demeurait ahurie à l'examiner. Mais Anderson avait eu l'occasion de lui

rendre service ainsi qu'à son mari, et sa décision fut vite prise.

Simplement, en quelques mots, il la mit au courant des faits réels, se fiant à la fois à l'intérêt que cette femme avait à le servir et à son humanité. — Mac Ewen devait rester son unique pensionnaire jusqu'au moment où l'on pourrait prendre une nouvelle détermination. Elle aurait à soigner le vieillard, à l'empêcher de boire, et à lui procurer des vêtemens. Son mari l'accompagnerait, s'il insistait pour sortir; mais Anderson pensait que sa blessure l'obligerait à se tenir tranquille un jour ou deux. Surtout qu'aucun bavardage ne fût fait à ce propos. Et il va de soi qu'il les récompenserait généreusement pour tout ce qu'il demandait.

Mrs Ginnell comprit bien qu'on ne s'était pas adressé à elle seulement comme à une commerçante; mais, avant tout, comme à une femme qui a de la sensibilité et sa bonne part de finesse irlandaise. Cela l'émut et la décida. Elle prit l'affaire à cœur. Anderson pouvait compter sur elle; quant à son mari, elle en répondait.

Des plaintes répétées venant de la chambre voisine troublèrent leur entretien. Mrs Ginnell alla s'informer et revint en demandant à Anderson un médecin. Le malade souffrait beaucoup, les plaies avaient mauvaise apparence; elle redoutait la fièvre.

— Il ne faut pas vous attendre à ce que les plaies se cicatrisent, dans l'état où il est, ajouta-t-elle, effrayée.

Sans rien dire, Anderson se résigna. Il courut à la gare télégraphier à Field pour avoir un médecin. Ce qui arriverait ensuite, il ne pouvait le prévoir. Il n'avait fait avec son père aucune convention : si le vieillard voulait révéler son identité, il le ferait. Anderson n'avait aucune intention de discuter avec lui, ni de l'implorer. D'autres que lui avaient eu à porter de semblables fardeaux à la face du monde : puisque celui-là tombait sur lui, il devait l'accepter, il n'avait qu'à se contraindre, à se taire et à le supporter courageusement, si pénible et si douloureux que ce fût... Et il se disait avec orgueil qu'il saurait quand même se faire respecter.

Une heure s'écoula. Une réponse vint de Field annonçant que le médecin prendrait place sur un train de marchandises qui partait immédiatement et qu'on pouvait l'attendre dans le plus bref délai.

Pendant que Mrs Ginnell veillait sur son pensionnaire, Anderson sortit à la lueur des étoiles pour réfléchir à la situation et essayer d'y porter remède.

La nuit était pure et embaumée. Les neiges des hautes cimes répandaient une pâle clarté à travers le crépuscule et, dans l'atmosphère, on sentait les promesses de l'été. Une exquise fraîcheur montait des bois de pins et des ruisseaux, et dans sa marche le long de la ligne, — puisqu'il n'y a pas d'autre route à travers la Kicking Horse Pass, — il atteignit une éminence où la grande vallée du Yo-Ho devenait visible sur la droite. Il arrêta alors son pas rapide, dont l'accélération lui avait apporté une sorte de réconfort physique et, en face de cette grandiose et splendide solitude, il se disposa à lutter contre le malheur.

Tout d'abord, il pensa à cet Anglais, — Delaine, — et à la lettre qu'il était obligé de lui écrire. Mais, là non plus, il n'emploierait ni détours ni supplications. Delaine devait être informé de la vérité; nul doute qu'il ne se crût autorisé à agir en conséquence... Anderson avait très bien deviné dans son attitude de l'après-midi une protestation sous-entendue au sujet de lady Merton, et cette pensée seule était suffisamment humiliante. Il vibrait encore à ce souvenir. Jusqu'alors, il avait éprouvé pour Delaine une sorte de dédain instinctif, comme pour un beau monsieur au savoir inutile, enclin à considérer d'un air protecteur les « coloniaux. » Les deux hommes s'étaient heurtés dès le début. A leur première rencontre à Banff, Anderson avait tout de suite reconnu en Delaine un prétendant possible à la main de lady Merton. Il s'était également rendu compte que Delaine blâmait son intrusion dans l'entourage d'Élisabeth et de son frère, ainsi que la rapide intimité qui s'en était suivie. « Eh bien! pensa-t-il, qu'il use de sa chance, si cela lui plaît. Je ne saurais rien lui demander. Il ne peut être question même d'aucune allusion à une entente quelconque. » Le fait brutal qui était venu à sa connaissance devait être admis, et il était libre d'user de la situation comme bon lui semblerait. De sa façon d'agir dépendrait celle d'Anderson; voilà tout.

Mais lady Merton?

Anderson regardait fixement la vallée voisine par delà l'obscurité qui couvrait les forêts du Yo-Ho, comme aussi ces sommets éthérés d'où un homme pourrait apercevoir, d'un côté, les spirales de la fumée des trains de la grande voie ferrée et de

l'autre les pics inviolés, indomptés, inexplorés des Montagnes Rocheuses du Nord.

Mais ses yeux regardaient sans voir : il ne percevait ni la neige, ni les forêts; et il n'entendait pas le grondement du fleuve roulant à ses pieds.

N'y avait-il que trois semaines qu'il avait admiré pour la première fois l'ovale délicat de ce visage et ces yeux si purs?

Cet homme énergique, accoutumé à se maîtriser, à concentrer en soi toute sa force comme l'instrument irrésistible et indispensable d'une volonté de fer, se révoltait contre le sentiment qu'il était cependant forcé de reconnaître. Dans la compagnie quotidienne de cette jeune femme impressionnable et charmante, douée, sous sa gracieuse réserve, de tout l'attrait de sentimens non encore émoussés, — et qui avait acquis pourtant, en vertu des longues traditions d'une vieille société, mille délicatesses et subtilités qui jouaient sur les sens novices d'Anderson comme la brise sur les feuilles nouvelles, — où avait-il été emporté au gré des vents?... Sur le bord de quel précipice s'était-il avancé sans le voir?

Il restait là sans notion du temps, immobile au milieu des troncs d'arbres brûlés sur le bord de la voie, les bras croisés, le regard perdu.

Pourquoi n'était-ce pas aujourd'hui comme hier? songeait-il. Pourquoi, en même temps qu'éclatait sa passion, était-il accablé par cet impuissant et violent désespoir? Avant qu'il eût considéré cette forme étendue sur la paille du hangar de Mrs Ginnell, s'était-il vraiment figuré qu'Élisabeth aurait pu l'épouser?

Oui!... Il se remémorait avec un tremblement de tout son être l'expression idéale qu'il avait, cet après-midi même, surprise au fond de ses yeux charmans. Maintes fois, il avait essayé de maîtriser, par le rigoureux rappel de la supériorité sociale d'Élisabeth, les sentimens qu'il éprouvait. Mais, à ce moment de crise, l'homme en lui se rebellait. Il se savait sain et fort intellectuellement et moralement. Il avait devant lui une carrière dont une ambition raisonnable pouvait envisager sans crainte le parcours assuré. Dans les progrès du Canada, s'il se comparait à ses contemporains, il pouvait prévoir sans hésitation que son rôle serait prépondérant. Quant à l'argent, il en aurait; il était

à même d'en gagner en quantité suffisante, et d'une manière honorable.

Il se rendait bien compte assurément que, pour beaucoup de femmes appartenant aux classes dirigeantes de Grande-Bretagne, les liens qui les attachent à leur monde, à ses traditions, à son prestige, sont si forts qu'essayer de les rompre serait tout simplement s'exposer à un désastre. Mais pour de telles femmes, son propre orgueil, l'orgueil même de son pays, aurait suffi pour étouffer sa passion. C'était à l'adorable sympathie d'Élisabeth, à son détachement généreux d'elle-même, à son esprit enthousiaste et libéral que toute son âme était allée, que toute son existence s'était attachée... Sûrement, *Elle* ne se laisserait jamais détourner d'épouser un Canadien, — si cela lui plaisait, — sous le prétexte que cela l'éloignerait de Londres, de Paris, et de toutes les antiquités et les traditions beaucoup trop usées de la vie d'outre-Manche et européenne... Même dans cette région du Nord-Ouest où la population est si peu nombreuse et dispersée, dans ces contrées auxquelles son propre avenir était attaché, combien y avait-il de femmes anglaises, sorties tout nouvellement de riches et fastueuses demeures pour venir s'établir dans des *ranches* ou des fermes de la Prairie, dans la vallée d'Okanagan! « Le Nord-Ouest n'est plus une solitude! pensait-il. Amener dans la Prairie une femme cultivée et délicate ne doit plus être considéré comme un saut dans les ténèbres. »

Oui, quelques heures plus tôt seulement, il aurait pu se flatter de faire partager la passion qui s'était emparée de lui...

Mais maintenant!... Toute sa vie paraissait souillée!... Son amour était à peine né qu'il tombait comme un oiseau blessé, battant de l'aile, sur le sol. Établir la moindre solidarité entre une femme comme Élisabeth Merton et un être comme celui qu'il avait laissé derrière lui dans la hutte de Laggan! un lien, si frêle qu'il fût, entre ces deux existences?... Mais ce ne serait que trahison et sacrilège en vérité! Il n'avait pas besoin que Delaine le lui dît pour le savoir... Son père était comme l'ombre,... la terrifiante image du passé, — et lady Merton le connaissait déjà. — De ses propres origines, de son histoire personnelle non plus, elle n'avait rien à apprendre... Mais l'homme qui, jusqu'à la rencontre de la hutte, avait pu oser l'aimer n'était plus maintenant qu'un esclave attaché à un cadavre...

C'était bien fini!

Et tandis que l'angoisse de ces pensées s'emparait de lui, par une association d'idées toute naturelle, l'évocation soudaine et douloureuse du passé surgit tout entière avec son cortège de malheurs, l'image des figures et le son des voix tendrement aimées. A l'atroce cauchemar de son père avili, avait succédé la vision de sa mère... Il la voyait maintenant... C'était bien ce visage usé et amaigri, ses doux yeux humides; il sentait ses bras autour de son cou et sur son visage les larmes de sa cruelle agonie... Elle avait souffert, il devait souffrir aussi... Plus près!... plus près!... Il la pressait sur son cœur. Et comme la brillante et radieuse image d'Élisabeth s'évanouissait dans les ténèbres, sa mère, — brisée, au désespoir, que le martyre lui avait ravie en pleine jeunesse, — vint à lui et le réconforta: il devait faire son devoir envers ce pauvre déclassé, — comme elle l'eût fait elle-même, — en renonçant aux pensées et aux ambitions trop hautes pour lui-même.

Résolument il s'arracha à cette extase, et reprit sa route en revenant le long de la voie... Allons, il retournerait au Lac Louise le lendemain matin comme il l'avait promis. Et tant qu'il le pourrait, il ne cesserait de veiller sur lady Merton et sur son frère; Philippe Gaddesden serait bientôt en état d'être transporté et il avait l'intention de les escorter jusqu'à Vancouver.

Un bruit lointain se fit entendre. « Ce doit être le *freight* (1), pensa-t-il, qui commence à monter la passe et dans lequel est le docteur. »

Il se dirigea en toute hâte vers le poste de l'employé qui fait les signaux et prit les dispositions nécessaires pour l'arrêt du train.

Il était environ minuit lorsqu'il sortit, en compagnie du docteur, du logement des Ginnell.

— Je suis persuadé que nous guérirons ses blessures, dit le docteur. J'ai indiqué à Mrs Ginnell ce qu'il y a à faire. Mais le pauvre diable est dans un triste état. Je doute qu'il en ait pour longtemps.

Anderson tressaillit. Les yeux fixés à terre et les mains dans les poches, il demanda l'explication du diagnostic.

— C'est un miracle qu'il se soit maintenu si longtemps... Une artérite tout d'abord, et puis une vingtaine d'autres choses. — Que peut-on espérer?

(1) Train de fret, de marchandises, de cargaisons.

Le médecin entra dans quelques détails, discutant le cas méthodiquement... Un mineur du Nevada!... D'étranges enfers le plus souvent, ces camps de mineurs, qu'ils soient sur la frontière canadienne ou américaine.

— Vous connaissiez sa famille? Canadienne d'origine, je crois?

— Oui. Il a fait appel à moi pour l'assister. Vous a-t-il beaucoup parlé de lui-même?

— Non. Il se vante d'avoir un lot dans quelque mine du district de Comstock, qui fera sa fortune, s'il peut se procurer l'argent pour l'exploiter. Il dit que, s'il pouvait trouver quinze mille dollars, il ne daignerait pas appeler Rockefeller son oncle!

— C'est tout ce dont il a besoin? dit Anderson distraitement, — quinze mille dollars?

— Il paraît. Je lui souhaite de les trouver! dit en riant le docteur... Alors, empêchez-le de boire si vous pouvez. Mais je doute que vous puissiez tromper la Mort très longtemps. Bonne nuit. Le départ du train que je vais prendre est proche.

Anderson retourna à la cabane. Son père était tombé dans un profond sommeil. Il laissa de l'argent avec ses instructions à Mrs Ginnell, et rentra dans son propre logis.

Il s'assit pour écrire à Delaine. Il était clair que jusqu'ici, en dehors de lui, celui-ci et Mrs Ginnell étaient les deux seuls êtres qui connussent le secret de l'identité de Mac Ewen. Le vieillard ne l'avait pas livré au docteur. En pouvait-on conclure qu'en dépit de son premier entretien téméraire avec l'Anglais, il avait quelque idée d'un accord avec son fils sur la base des quinze mille dollars?

C'était possible; mais ce fils n'en avait pas moins à arrêter sa ligne de conduite. Une fois qu'il eut commencé d'écrire, il écrivit avec fermeté et d'une seule traite. Sa lettre n'était pas longue.

IX

Le lendemain du jour où il avait informé Anderson de ce que lui avait révélé Mac Even, Delaine attendait impatiemment sur la route de Laggan l'arrivée du courrier du matin venant de cette ville.

Quand on lui remit ses lettres il reconnut sur l'une des enve-

loppes l'écriture d'Anderson. Élisabeth, après avoir déjeuné avec son ami, était remontée auprès de Philippe. Néanmoins Delaine prit la précaution de sortir pour lire ce message.

Il était ainsi conçu :

« Cher monsieur Delaine, vous étiez bien informé. L'homme que vous avez vu est mon père. C'est avec intention que j'ai été trompé, il y a dix ans, par un faux rapport sur sa mort. Mais il est superflu d'approfondir cette question. Si vous avez causé avec lui pendant une demi-heure, comme je crois le comprendre, vous aurez pu juger, j'imagine, que sa vie, malheureusement, lui a été aussi nuisible à lui-même que peu profitable aux autres. Mais ceci encore ne regarde que lui et moi. Et, quoique, dans un moment de caprice, et pour des raisons que je ne m'explique pas, il vous ait révélé sa véritable personnalité, il ne semble pas moins désireux de conserver le nom et l'identité qu'il s'est attribués, après avoir quitté Manitoba, il y a dix-sept ans. Pour ma part, je ne m'y opposerai pas. Vous, naturellement, vous prendrez le parti qui vous plaira, et je ne doute pas que vous ne m'en informiez. Je ne puis supposer que mes affaires privées ou celles de mon père aient le moindre intérêt pour vous, mais peut-être dois-je vous dire qu'il est pour quelques jours dans les mains du médecin et qu'aussitôt sa santé rétablie, j'ai l'intention de m'occuper de son retour aux États-Unis où il a vécu si longtemps. Il va sans dire que je suis prêt à prendre pour lui toutes les dispositions les plus convenables et auxquelles il voudra bien consentir...

« Je me propose de monter au Lac Louise demain, et j'apporterai une ou deux choses que lady Merton m'avait chargé de lui procurer. La semaine prochaine, j'espère qu'elle acceptera et qu'il lui sera possible de faire quelques-unes des excursions habituelles de l'hôtel, si M. Gaddesden va aussi bien que nous le souhaitons tous.

« Bien à vous.

« George Anderson. »

— Par ma foi ! quel calme ! quel sang-froid ! murmura Delaine en mettant la lettre dans sa poche, puis il s'en fut se promener au bord du lac. Il songeait à l'étrange rencontre nocturne qui avait rendu encore plus désagréables ses relations avec Anderson.

Il se rappelait ce répugnant vieillard, son langage grossier, tout ce qui dénotait en lui la bassesse et l'ivrognerie, ses accusations équivoques et haineuses contre son fils, qui, soi-disant, l'aurait expulsé de sa ferme du Manitoba, à la suite d'une querelle de famille et ne se serait jamais inquiété depuis de savoir si son père était mort ou vivant : — « Bien fâché de vous déranger, je vous assure, monsieur, un gentleman comme vous! » — avait dit le vieux bandit obséquieux ! — mais mes fils ont toujours été difficiles à mener, et George est le pire de tous. Si vous vouliez être assez bon pour lui dire un mot d'avertissement. »

Delaine croyait encore entendre sa brusque réplique : « Je n'ai absolument rien à voir, monsieur, dans vos affaires ! Adressez-vous vous-même à M. Anderson, si vous avez quelque réclamation à faire. » Sur ce, le vieil aventurier d'un ton à moitié cauteleux, à moitié menaçant, avait insinué que, s'il n'était pas bien traité, il en pourrait résulter quelque désagrément, et que peut-être cette « lady » voudrait bien l'écouter et plaider pour lui auprès de son fils.

Lady Merton ! Juste ciel !... Immédiatement Delaine avait été prêt à consentir à tout pour la mettre à l'abri.

Cependant, la situation restait extrêmement compliquée et incorrecte. Anderson allait revenir à l'hôtel ; il y serait dans les termes les plus amicaux avec lady Merton et son frère, il allait s'occuper de tout pour eux, leur créer constamment de nouvelles obligations, alors qu'Élisabeth ignorait ce qu'il était, ainsi que son vieux chenapan et ivrogne de père qu'il traînait derrière lui, qui avait presque menacé de s'adresser à elle, et serait tout à fait capable, s'il était contrecarré, de faire acheter son silence en exploitant l'amitié des jeunes Anglais pour son fils.

« Que puis-je faire? se demandait-il avec dégoût. Je n'ai aucun droit de divulguer les affaires privées de cet homme ; mais en même temps je ne me pardonnerais jamais, — et Mrs Gaddesden ne me pardonnerait pas, — de laisser lady Merton courir le risque d'être mêlée à quelque vulgaire scandale dont s'empareraient les feuilles publiques ! Ce jeune homme devrait disparaître; s'il avait quelque sentiment des convenances, il comprendrait combien il est déplacé, avec de pareils antécédens, de conserver des relations aussi amicales avec des personnes telles qu'Élisabeth Merton et son frère ! »

Malheureusement, il fallait bien tenir compte dans ces relations de ce qu'il avait sauvé Philippe des eaux du Lac Louise et de l'appui prêté à Élisabeth en toutes circonstances, appui qui lui avait été si utile en pays étranger, et dont elle n'aurait pu se passer. Le déplorable accident de Philippe était deux fois déplorable, s'il devenait le prétexte d'une intimité encore plus étroite, alors qu'elle n'aurait pas même dû commencer.

Comment se dégager maintenant de cette toile d'araignée? Delaine se mettait l'esprit à la torture et ne trouvait rien de mieux que l'attente, avec le faible espoir d'un secours de la Providence. Qui pouvait prévoir sous quel aspect inattendu Élisabeth envisagerait toute cette affaire, étant donné le sentimentalisme exagéré qui s'était emparé d'elle durant ce voyage? Il était probable que les soucis de ce jeune homme seraient pour elle une raison de plus de s'intéresser à lui!

Non! il n'y avait rien d'autre à faire que de rester, comme un chien de garde, et, si Élisabeth n'acceptait pas ses conseils, de se considérer comme responsable tout au moins envers sa mère et les membres de la famille, qui avaient si visiblement approuvé ses avances, l'hiver précédent, et blâmeraient certainement Élisabeth à son retour, si ce voyage restait sans résultat... Il prit la résolution magnanime d'empêcher tout autre que lui-même de blâmer lady Merton. Il n'avait aucune intention de jouer le rôle de prétendant éconduit. Et, tout en marchant, il sentit s'affirmer tout son orgueil d'Anglais de bonne naissance et grandir son dédain. Il était blessant pour son amour-propre de rester, puisqu'il était clair qu'Élisabeth pouvait se passer de lui et n'aurait aucun regret de son départ; mais il n'était pas moins blessant d'être congédié comme il l'était pour un Anderson. Il ne voulait pas être évincé; il voulait agir à sa guise. Lui aussi, il irait donc avec eux à Vancouver; et, jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté sous la protection du Lieutenant gouverneur à Victoria, il ne quitterait pas son poste.

Il ne donnerait pas d'autre avertissement à Élisabeth. Il se rendait compte que les allusions auxquelles il s'était laissé entraîner n'avaient été d'aucun profit ni pour lui, ni pour elle. Elle lui en avait gardé rancune, et il était peu probable qu'elle lui demandât de nouvelles explications. Puisqu'il en était ainsi, il valait mieux, désormais, garder le silence, à moins toutefois qu'il n'advînt de nouveaux ennuis.

La voiture de l'hôtel qui, à midi, descendait pour les approvisionnemens à Laggan porta sa réponse à Anderson.

« Cher monsieur Anderson, votre lettre m'a beaucoup affecté. Je compatis profondément à votre situation. Pour moi, je ne dois l'envisager qu'au point de vue de mes compagnons de voyage. Il faut que lady Merton ne soit ni importunée, ni inquiétée. Tant que j'en aurai la certitude, je ne me croirai pas libre de divulguer un fait d'ordre privé dont je n'ai eu connaissance que par accident. J'entends que votre père ne fasse plus aucune tentative pour communiquer avec moi. Quant à son interview, je me propose d'agir comme si elle n'avait pas eu lieu.

« Je transmettrai votre message à lady Merton. Il me semble toutefois douteux qu'elle soit disposée à faire des excursions la semaine prochaine. Vous n'ignorez sans doute pas que l'hôtel se charge de tous les arrangemens les meilleurs et les plus complets pour ce genre de promenades et qu'il s'acquitte très bien de ce soin. Je suis sûr que lady Merton serait fâchée de vous donner un embarras facile à éviter.

« D'ailleurs, nous vous verrons demain, et nous serons bien aises d'avoir votre avis.

« Bien à vous.

« Arthur Mandeville Delaine. »

Le teint clair d'Anderson tourna au rouge écarlate en lisant cette lettre. Il l'enfonça dans sa poche en arpentant à grands pas d'un bout à l'autre la pièce de terre à moitié défrichée derrière la maison des Ginnell. Il comprit parfaitement que la lettre de Delaine avait pour objet de l'avertir de ne pas se montrer trop empressé au service de lady Merton. « Ne vous croyez pas indispensable, et n'oubliez ni ce qu'il y a de fâcheux dans le passé, ni votre situation compromettante. A ces conditions, je me tairai. »

Stupide poseur! Anderson eut grand'peine à contenir son orgueil qui, d'une autre nature que celui de Delaine, n'en était pas moins violent. Cependant, par égard pour lady Merton, il était désirable, et peut-être nécessaire, de rester en des termes polis avec ce personnage de sa suite. Il éprouvait un ardent désir de la prendre pour confidente et d'en finir avec ce secret. Mais il le réprima. Quel droit avait-il de l'importuner de ses affaires per-

sonnelles et surtout de la tournure désagréable qu'elles venaient de prendre? Son amour et sa fierté s'y opposaient. Quelle que fût son humiliation de se sentir au pouvoir de Delaine, il n'avait d'autre alternative que de renoncer de lui-même à ses relations avec ses amis anglais, — c'était tout justement ce que souhaitait Delaine, — ou d'en appeler à la sympathie et à la compassion de lady Merton. Eh bien! il ne ferait ni l'un ni l'autre, et Delaine pouvait aller se faire pendre!

Mrs Ginnell, un tablier sur la tête pour se garantir d'un soleil de feu, se montra à l'angle de la maison et gémit d'un ton maussade :

— On a bien besoin de vous, monsieur!

— Rien de fâcheux? interrogea Anderson avec appréhension.

— Rien d'autre que sa « rosserie, » monsieur. Il ne nous laisse pas un instant tranquilles et ne veut rien faire de ce qu'on lui demande.

Anderson rentra dans la maison. Son père était assis sur son lit.

Pendant l'heure précédente, Mrs Ginnell s'était efforcée de donner des soins à son malade, pour qu'il fût plus propre et plus à l'aise dans une chambre en ordre; mais elle avait été obligée d'y renoncer à la suite de ses accès de mauvaise humeur et de ses injures.

— Que puis-je pour vous? demanda Anderson.

— Sortez-moi de ce sacré trou le plus vite possible : c'est tout ce que vous pouvez! J'ai dit à cette femme de m'apporter mes affaires et de me changer de chambre, mais elle est à vos gages, je suppose. Elle ne veut rien faire de ce que je lui commande. Qu'elle aille au diable!

— Le médecin a ordonné que vous gardiez le repos aujourd'hui.

Mac Ewen jura qu'il n'obéirait pas. Il n'avait pas le temps de rester étendu dans son lit comme une belle dame. Il avait de la besogne et besoin de rentrer chez lui.

— Si vous vous levez avec cette fièvre, dans l'état où est votre jambe, affirma tranquillement Anderson, vous aurez un empoisonnement du sang, qui vous tuera ou vous obligera de séjourner ici des semaines. Vous dites que vous avez besoin de causer affaires avec moi. Eh bien! je reste ici pour le moment; mais, dans une heure, j'ai un rendez-vous à Calgary. Profitez de l'occasion.

Mac Ewen regardait fixement son fils. Ses yeux bleus dissi-

mulés sous leurs paupières plissées ne laissaient rien ou presque rien voir de ce qui se passait dans son esprit. Ses cheveux blancs tombant en mèches désordonnées autour de sa figure enfiévrée et couverte de pustules attirèrent l'attention d'Anderson. En se reportant à trente ans en arrière, il se rappelait son père dans toute sa force : un bel homme solidement bâti avec une épaisse chevelure blonde... Enfant, combien il avait été fier de s'asseoir, haut perché sur le chariot qui, l'été, les conduisait chaque dimanche au temple, à vingt-cinq kilomètres de là! Il revoyait sa mère à l'arrière de la voiture avec les petites filles, sa robe d'alpaga gris, ses gants de coton et son air résigné... Sa gorge se serra. Ce n'était pas seulement le souvenir de sa mère qui lui causait cette douloureuse angoisse. Tout entier en proie à sa mélancolie naturelle, encore accrue à la pensée de ce détestable lien du sang à la fatalité duquel il ne pouvait échapper, il éprouvait aussi une amère et secrète pitié pour ce déclassé. Voilà donc à quoi aboutissaient, après soixante-dix années d'existence, toutes les forces d'une vie! Des doutes cruels envahirent son esprit... Avait-il agi comme il le devait il y a dix-sept ans? Comment sa mère l'aurait-elle jugé alors? N'était-il pas aussi un peu responsable?

Pendant ce temps, son père ne cessait d'exhaler des plaintes entrecoupées de nombreux jurons, dans une sorte d'argot familier aux mineurs et qui n'était pas toujours intelligible à Anderson. Il lui semblait qu'il était question d'une mine d'argent autrefois exploitée aux flancs de la montagne en Nevada, abandonnée depuis dix ans, lorsque le lavage des sables avait été terminé, et qui allait être rouverte comme beaucoup d'autres dans la même région, grâce au perfectionnement des méthodes et aux machines perforantes qui remplaçaient les procédés primitifs. De quoi paver Montréal en argent!... Dix mille dollars pour le matériel! Cinq mille pour le *claim* et l'affaire était bâclée!

Le vieillard devint de plus en plus incohérent; il insistait sur la facilité et la rapidité avec lesquelles la mine pourrait être revendue à un syndicat avec un profit énorme pour lui et ses partenaires, s'ils ne voulaient pas prendre la peine de la faire valoir eux-mêmes... Si George pouvait trouver l'argent,... eh bien! George ferait sa fortune comme les autres, si mal qu'il se fût conduit jusqu'ici...

Anderson prêtait toute son attention. Il posa quelques ques-

tions précises et techniques. Les regards de son père, jusqu'alors brillans de convoitise, devinrent incertains. Il s'en aperçut et y lut de la surprise et du dépit.

— Vous avez dû savoir que j'ai été ingénieur des mines? dit-il en poursuivant son examen.

— Oui, j'ai entendu parler de vous une fois à Dawson City, répondit sèchement l'autre. J'ai pensé que vous étiez venu fourrer votre nez là dedans, — comme les autres!...

— Mais je n'y allais pas comme un simple prospecteur. J'ai fait mes études à Montréal. — Et Anderson résuma ses questions.

Mais Mac Ewen ne prenait plus la peine d'y répondre. Il devenait de moins en moins communicatif. La localité exacte de la mine, les noms des associés, le matériel nécessaire, sur tout cela Anderson ne put obtenir aucun renseignement. Au bout de quelques minutes, il fut bien convaincu qu'il perdait son temps. Que son père complotât quelque escroquerie, il en était certain. Mac Ewen était probablement l'instrument de quelques rusés compères qui l'avaient envoyé à Winnipeg pour toucher son legs et le dépouilleraient à son retour.

— Au fait, l'héritage de tante Sykes, à quelle somme montait-il? demanda soudain Anderson. Je suppose que vous pourriez l'employer là dedans.

Mac Ewen fit une réponse évasive. C'était loin d'être suffisant, à beaucoup près. Ce faux-fuyant sembla sans but à Anderson : simple perfidie résultant de longues années d'une vie malhonnête. Et de nouveau, il interrogeait sa conscience troublée : ses enfans étaient-ils excusables d'avoir si inexorablement abandonné leur père?

— Eh bien! le mieux serait de descendre la visiter moi-même. Si l'affaire est bonne, j'ai la certitude de vous trouver les fonds.

— Descendre où? visiter quoi? demanda Mac Ewen vivement.

— La mine, naturellement. J'en prendrai le temps la semaine prochaine.

— Inutile de vous déranger. Mes partenaires ne me pardonneraient pas de trahir leurs secrets.

— Pourtant, vous ne pouviez pas supposer que je fournirais l'argent sans en savoir un peu plus sur l'affaire, n'est-il pas vrai? sans une expertise en règle? dit Anderson en souriant.

— Vous pourriez sans crainte me confier trois ou quatre mille

dollars, dit Mac Ewen de mauvaise humeur, parce que je suis votre père et que je vous donne ma parole. Sinon, n'en parlons plus. Je veux que personne ne se mêle de mes affaires.

Anderson resta un moment silencieux.

— Êtes-vous sûr, reprit-il d'un ton tranchant, que tout cela est parfaitement exact?

— Exact? Naturellement, ça l'est. Qu'est-ce que vous voulez dire? Vous croyez encore à quelque infamie de votre vieux père, vous êtes toujours le même. Je n'ai pas eu votre chance, George. Je ne suis pas un beau monsieur à la piste d'une bande de chics Anglais. Je suis un pauvre vieux mineur usé, qui a besoin d'un trou pour nicher quelque part et d'un peu de confortable pour sa vieillesse. Et, si vous aviez du cœur au ventre, vous me tendriez une main secourable. Quand je vous vis à Winnipeg, — le ton devint un peu plaintif et traînant, — je me dis : George était d'habitude un bon diable. Si quelqu'un doit m'aider, c'est mon propre fils. Et c'est pourquoi j'ai pris le train. Mais je suis un homme abattu, et vous m'avez traité durement.

— Il vaut mieux ne pas continuer, interrompit Anderson d'une voix claire et résolue. Cela ne sert de rien. Écoutez! Supposons que vous quittiez ce genre de vie et que vous vous fixiez quelque part : je suis prêt à vous faire une pension et à m'occuper de vous. Votre santé est mauvaise. A parler franc, ces affaires de mines me paraissent passablement louches. Lâchez tout cela! Je vous mettrai chez des gens convenables qui prendront soin de vous.

Les regards des deux hommes se croisèrent : l'un clair et pénétrant, l'autre sournois et fuyant. Le soleil de juin entrait dans la petite chambre à travers le store à raies tout déchiré, éclairant les grossiers madriers dont elle était bâtie, les découpures de journaux illustrés épinglées aux planches, le misérable mobilier et le lit malpropre. La tête et les épaules d'Anderson recevaient en plein cette lumière tamisée ; son extérieur révélait, malgré lui, la violence de ses sentimens. Chacun de ses gestes et toute son attitude exprimaient la fierté et la franchise, et sans doute aussi la délicatesse, ou plutôt la sensibilité, mêlée à cette fierté n'eussent pas échappé à un œil clairvoyant. Le sang des montagnards écossais coulait dans ses veines et lui avait transmis quelque chose de la séduction particulière à la race celtique. Le vieillard placé en face de lui dans l'ombre, le dos seul éclairé,

avait l'aspect redoutable et faux d'une bête aux aguets. C'était comme s'il eût découvert dans son fils ce que lui-même avait perdu à jamais et que sa rancune autant que son envie repoussaient.

Visiblement la proposition d'Anderson lui déplut, car il s'écria en boudant :

— Oh ! j'étais bien sûr que vous voudriez m'envoyer au diable. Mais je ne suis pas encore ramolli.

Malgré tout, il écouta en silence le plan qu'Anderson exposait, tout en tirant lui-même des bouffées de la pipe qu'il s'était fait donner par Mrs Ginnell.

— Je ne puis pas rester par ici, dit-il enfin résolument. Il y a une ou deux choses qui pourraient tourner contre moi, les camarades me joueraient un sale tour, s'ils venaient à me rencontrer avec ces mauvais gars que j'avais l'habitude de fréquenter à Dawson City. Je ne resterai pas au Canada, prenez-en votre parti. Du reste, l'hiver me tuerait.

Alors Anderson proposa San Francisco ou Los Angeles. Son père voudrait-il aller quelque temps à la colonie de l'Armée du Salut près de Los Angeles ? Il connaissait les principaux officiers, des hommes d'élite et sans aucune hypocrisie. Une exploitation de fruits, — un merveilleux climat, — des soins en cas de maladie, — pas d'alcools, — autant ou aussi peu de travail qu'on le désirait, — et toutes les dépenses payées...

Mac Ewen partit d'un éclat de rire irrésistible à la mention de l'Armée du Salut. Mais il écoutait patiemment et finit par laisser entendre qu'il pourrait y avoir quelque chose à faire de ce côté. Il ne fit plus aucune allusion à son projet d'exploitation de mine. Anderson ne s'y trompa point et comprit que, derrière ces yeux rusés de loup, le projet de son père était aussi inébranlable qu'auparavant.

— Comment en plein jour avez-vous pu descendre pour venir me voir ? murmura Mac Ewen. Je vous croyais à la remorque de ces gommeux d'Anglais.

— Je ne suis à la remorque de personne, et rien ne saurait m'empêcher de m'occuper de vous, dit Anderson en se levant. Laissez Mrs Ginnell prendre soin de vous, votre jambe se guérir, et nous verrons.

Mac Ewen examinait son fils, sa bonne mine et son élégance, son raffinement de gentleman ; et le froncement de ses épais sourcils blancs s'accentua.

— Pourquoi m'avez-vous ainsi repoussé, George? demanda-t-il.

Anderson se détourna.

— Il vaut mieux ne pas remuer le passé!

— Où sont mes autres fils, George?

— A Montréal, réussissant bien.

Anderson donna des détails sur leurs fonctions et leurs appointemens.

— Et jamais une pensée pour leur vieux père! il y a gros à parier, dit Mac Ewen, à la fin, avec une rage contenue.

— Vous oubliez que c'est votre faute. Nous vous croyions mort.

— Oui! Vous ne m'aviez pas donné envie de vous revoir!... Et tout cela pour un accident qui aurait pu arriver à n'importe qui!... Il élevait la voix et défiait son fils d'un air sombre.

Anderson, debout les bras pendans, regardait par la fenêtre. Puis, lentement, il prit dans sa poche un grand portefeuille, en tira un écrin de cuir délicatement travaillé, le tint dans sa main un moment en considérant d'un air hésitant son père étendu dans son lit.

— Qu'est-ce que vous avez là? grogna Mac Ewen.

Anderson traversa la chambre. Sa figure avait perdu ses couleurs. Arrivé près de son père, il pressa un ressort qui ouvrit l'écrin et le lui présenta.

Il contenait une miniature : — celle d'une jeune femme entourée d'un groupe d'enfans.

— Vous rappelez-vous,... cette photographie prise dans une tente,... lorsque vous nous avez tous conduits à Winnipeg pour la première exposition agricole? dit-il d'une voix étranglée. J'en avais une épreuve,... qui ne fut pas brûlée. Un artiste français qui est venu à Montréal m'a fait cette peinture.

Mac Ewen contempla la miniature; — une douce figure de jeune Écossaise et de ses enfans. Alors, d'un brusque mouvement, il se tourna vers le mur en fermant les yeux.

Une ou deux fois, comme pour s'efforcer de traduire la violence de son émotion, les lèvres d'Anderson s'ouvrirent; mais il ne put parler. Il remit la miniature dans sa poche et sortit de la chambre à pas lents.

Mac Ewen éprouva un immense soulagement en entendant la porte se fermer. Il se retourna dans son lit, ralluma sa pipe

pour chasser le plus vite possible l'impression causée par la vue de la miniature. Quel besoin George avait-il de le bouleverser ainsi? Il avait déjà assez de malchance.

Il continua de fumer en songeant vaguement à la conversation qu'il venait d'avoir. Ça ne serait pas facile de tirer l'argent des poings fermés de son grigou, de son puritain de fils. Une expertise! en vérité!... Mac Ewen fut pris d'un fou rire à l'idée des révélations qui s'ensuivraient. George était un imbécile.

Les pensées les plus diverses se succédaient et s'entrechoquaient dans son cerveau fiévreux et, de temps à autre, il était tourmenté par un désir ardent de boire de l'alcool. La proposition relative à l'Armée du Salut lui paraissait grotesque et le rendait furieux à la fois. Il les connaissait, leurs colonies. Ah oui! Avoir été son maître pendant dix-sept ans, mêlé à des tas d'entreprises, ce ne serait pas à faire d'aller bavarder avec la police et finir ses jours avec ces chanteurs de psaumes... George était un triple sot. Quoi qu'il en soit, il fallait lui extorquer ses dollars de façon ou d'autre.

Et maintenant, pour s'affranchir de ces désagréables réflexions, le vieillard étendit la main vers un exemplaire du *Vancouver Sentinel*, qui était sur le lit, et commença de lire paresseusement. Un paragraphe attira son attention. Il serra le journal avec force et, se soulevant sur son lit, s'absorba dans cette lecture. Tandis qu'il y restait plongé, ses traits frémissaient d'avidité. C'était le récit de l'attaque d'un train de l'Union Pacific à un endroit situé entre Seattle et la frontière canadienne. Quelques hommes masqués, quelques charges de dynamite et l'affaire avait été prestement menée... Tout un train terrorisé, le *mail van* (vagon-poste) fracturé et un gros magot enlevé. On soupçonnait Billy Symonds, le fameux voleur de train de Montana, et ce n'était qu'un cri de malédiction sur toute la frontière contre lui et ses complices, parmi lesquels, disait-on, était une bande de mineurs étrangers venue du Canada et qui avait pris part aux actes de violence commis lors de la grève de l'année précédente.

Billy Symonds! Mac Ewen très excité se tournait et se retournait sur sa couche... Il connaissait Symonds, — un franc luron! Pourquoi ne viendrait-il pas tenter un coup de ce côté-ci? Des monceaux d'argent étaient sans cesse en circulation sur le C. P. R. Les milliers de dollars expédiés chaque semaine pour la

paie aux chantiers de construction devaient être envoyés en espèces de quelque banque de Winnipeg ou Montréal... Il commença à caresser cette idée, à l'élaborer, à la préciser, et, maintenant, toute une épopée d'attaque et de capture envahissait son cerveau affaibli.

Il avait lâché le journal et regardait distraitement par la fenêtre dans l'interstice laissé par le store élimé. Au dehors, à travers la clairière, entre des souches de « Jack pines » serpentait un sentier, un raccourci qui faisait communiquer Laggan avec une usine située plus haut sur la ligne.

Mac Ewen vit un groupe d'hommes sortant d'un fourré du côté de Laggan et marchant à la file le long du sentier : des terrassiers sans doute, portant des ballots et des pioches. Le sentier passait à quelques mètres de la fenêtre et d'un petit ruisseau qui approvisionnait la maison.

Mac Ewen se redressa dans son lit. Les deux premiers arrêtés au bord de l'eau lavaient leurs figures brûlantes, sortaient des gobelets de leurs poches et se baissaient vers le ruisseau. Le vieillard couché dans la cabane les guettait avec une extrême attention et, comme ils se relevaient pour suivre leurs compagnons déjà hors de vue, il fit un appel à voix basse.

Les deux hommes tressaillirent, et regardèrent autour d'eux en portant la main à leurs poches. Mac Ewen s'efforçait d'atteindre la fenêtre, et répéta son appel, cette fois dans un ton différent. Les deux hommes échangèrent quelques mots à la hâte. En examinant soigneusement la maison, ils remarquèrent qu'on agitait un journal avec précaution dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte. L'un d'eux s'avança, l'autre resta au bord du ruisseau, baignant ses pieds et ses chevilles dans l'eau.

Personne d'autre n'était en vue, Mrs Ginnell cuisinait de l'autre côté de la maison. Anderson était parti pour prendre son train. Pendant vingt minutes, l'homme s'appuya contre le châssis de la fenêtre : il paraissait flâner tout en fumant. Du sentier on ne pouvait voir autre chose qu'un store délabré flottant dans la brise de juin et, derrière, une chambre plongée dans l'obscurité.

MARY A. WARD.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES
DEPUIS SEPT SIÈCLES

II [1]

LA NOURRITURE

Les peuples et les gens qui « vivent pour manger » sont surtout ceux qui n'ont pas de quoi manger, parce qu'il n'est point de bien auquel nous tenions plus et dont nous jouissions autant que celui dont la possession est rare, et dont la perte est toujours imminente ou redoutée.

Cela ne veut pas dire que plus les humains ont de quoi manger et moins ils mangent ; c'est le contraire qui est vrai : l'augmentation prodigieuse des consommations dans notre pays, depuis un siècle, suffit à prouver que les générations précédentes manquaient assez du nécessaire, puisque les générations actuelles, avec une ration plus que doublée, ne se découvrent pas de superflu. Mais à mesure que la nourriture devient plus abondante, qu'il se voit une plus grande variété de mets sur chaque table et moins de différence entre les tables des différentes classes, le souci de la pâture diminue et sa place dans la vie sociale, si grande encore aujourd'hui chez les nations à demi barbares, si large chez les Français d'autrefois qui craignaient toujours de mourir de faim, devient de moins en moins importante au foyer de nos concitoyens enrichis et repus.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1909

I

Est-ce parce que nos alimens sont plus nombreux que nous avons cessé d'en réglementer le commerce ? Les socialistes contemporains, préoccupés du bonheur de la masse laborieuse, s'efforcent d'augmenter artificiellement son salaire, c'est-à-dire ses recettes, sans oser jusqu'ici prétendre s'opposer, par des édits de *maximum*, à l'enchérissement des denrées. Ils ne tiennent ainsi qu'un des plateaux de la balance. Nos pères étaient plus logiques.

Le « socialisme » d'hier, — la monarchie ignorait le mot, mais elle pratiquait la chose, bien qu'avec des vues opposées, — le vieux socialisme, dont nous sommes sortis depuis cent vingt ans à peine, avait très bien jugé que pour régner sur les prix, dans ce qu'elle estimait de l'intérêt public, la puissance exécutrice et législative devait ordonner à son gré de la production, de la circulation et de la vente des marchandises. Qu'il s'agît du vin ou de la viande, des légumes ou du poisson, qu'il s'agît du laboureur ou du tavernier, du seigneur ou du vilain et que les prescriptions et les défenses fussent l'œuvre des autorités locales, des magistrats de la province ou du Conseil royal, il y avait sur tout et pour tous des règlemens minutieux : sur la manière de cultiver ses vignes et de vendre ses volailles, sur le poids au-dessous duquel les bouchers, à leur « sacre, » juraient de ne pas descendre pour chaque quartier de veau, sur la déclaration d'origine dont tout porteur de choux ou d'ail pouvait être requis, sur le bénéfice mesuré des détaillans, la façon de cuire le pain et de fondre le suif, l'obligation pour certains bœufs de fréquenter certains marchés, la défense pour les restaurateurs d'acheter avant une heure convenue, les dates de l'année avant ou après lesquelles il n'était pas permis de vendre des raisins, des harengs frais ou des melons.

Ces règlemens changeaient souvent, suscitaient des plaintes incessantes et, quoiqu'on les renouvelât fréquemment, on ne parvenait guère à les faire observer. Une armée formidable de fonctionnaires était censée pourtant tenir la main à leur application, mais s'appliquait surtout à percevoir les menus droits qui leur étaient attribués sur le trafic, chaque marchandise ayant ses jurés mesureurs, porteurs, courtiers et contrôleurs, et le plus simple légume n'y échappait pas : Paris avait ses « visiteurs

d'oignons, » héréditaires en titre d'office, comme ses jaugeurs de vin ou ses briseurs de sel.

Parfois les édits rendus pour prévenir une augmentation de prix étaient abrogés bien vite, parce qu'ils favorisaient la hausse; ces fixations arbitraires étaient toujours fort difficiles à établir : à Strasbourg, jusqu'à la veille de la Révolution, on se disputa sur la taxe de la bière, les brasseurs et l'administration ne parvenant pas à se mettre d'accord sur le rendement en liquide d'un sac de malt. Hâtons-nous d'ajouter que nulle part et à aucune époque l'ingérence officielle ne parvint à régenter le prix des objets d'alimentation; les seules taxes viables étant celles qui consacraient simplement les évaluations du libre négoce, auquel cas elles ne servaient à rien.

Les Français de jadis mangeaient beaucoup moins que ceux d'aujourd'hui, ai-je dit tout à l'heure; pourtant, les menus copieux du temps passé semblent démontrer le contraire. Comment concilier le fait, paradoxal en apparence, d'une nation mal nourrie avec des repas plus abondans que les nôtres? C'est que ce luxe de la table était le privilège d'une élite. Pour le grand nombre, ces régals étaient l'événement de quelques jours dans l'année, ou même dans la vie; ils en soulignaient les dates mémorables. Précisément parce que la bonne chère était un apanage de richesse, auquel le commun peuple ne pouvait prétendre, rien n'était plus glorieux et plus caractéristique de fête, pour les bourgeois et les paysans, que de faire bombance, une fois au moins, comme des princes; et, pour les princes, rien ne manifestait mieux leur puissance qu'une prodigalité quotidienne sur ce chapitre de la bouche, où s'attachait le respect de la foule et l'émulation de leurs pairs.

Il est clair que les convives du moyen âge bâfraient une « franche-lippée » avec d'autant plus d'entrain qu'elle était plus rare; de même que les convives actuels font plus ou moins d'honneur à un repas plantureux, suivant qu'ils sont plus ou moins blasés sur cet article. Il est possible aussi que l'usage de la saignée chronique exerçât quelque peu naguère l'activité des fonctions digestives; mais la remarque mélancolique de Berchoux :

Hélas! nous n'avons plus l'estomac de nos pères,

n'est qu'une boutade de poète-gastronome. Les estomacs du passé n'étaient pas plus capables que les nôtres d'ingérer ces

victuailles alignées dont l'énumération seule défie le goinfre le plus déterminé.

L'appétit de nos aïeux n'est qu'une légende, que l'étude de leur table fait évanouir. Ils avaient les yeux plus grands que la bouche; et c'était, par les yeux, à frapper l'esprit bien plus qu'à remplir le ventre que visaient ces rangées de plats que l'on nommait un « service, » jouissance de vanité, non de sensualité; les hommes, ici comme partout, étant tourmentés par l'opinion qu'ils ont des choses plus que par les choses elles-mêmes, l'amphitryon était fier d'offrir et les hôtes de se voir offrir *à la fois* toutes les sortes d'alimens que la cuisine pouvait mettre en œuvre.

Quand Louvois, en 1681, donne à la Reine un dîner en quatre services : le premier de 40 plats d'entrées, le second de 40 plats de rôtis et salades, le troisième d'entremets chauds et froids, le quatrième de dessert, nous nous doutons un peu que les 19 conviés à ce festin n'ont pas absorbé successivement une centaine de mets. Et nous voyons bien qu'un voyageur anglais plaisante lorsqu'il nous dit, sous Louis XV, avoir remarqué que, « si un Français a 500 plats à table, il mangera de tous et se plaindra en même temps de n'avoir pas d'appétit. » Qu'il y ait, au XVe siècle, sept sortes de potages dans le gala donné au Roi par le comte de Foix, ou que l'on serve, chez un archevêque du XIVe siècle, trois « paires de soupes de diverses couleurs, » sucrées et sursemées de graines de Grenade, il en était jadis comme dans nos dîners d'aujourd'hui, où l'on ne prend qu'un potage, bien que souvent l'on en passe deux à choisir.

La division des repas en plusieurs « services » était conventionnelle, comme celle des sermons anciens en plusieurs « points; » il ne faudrait pas conclure, en comparant les ordonnances somptuaires de Philippe le Bel, qui permettaient deux services, avec celles de Louis XIII qui en autorisaient trois, que les menus se fussent allongés du XIIIe siècle au XVIIe. Suivant les époques, chaque « service » comportait un plus ou moins grand nombre de plats : dans tel banquet princier du XVe siècle, divisé en sept services, le premier et le sixième consistaient seulement en hypocras blanc avec oublies, — gaufrettes; — c'était, si l'on veut, l'intermède du « punch à la romaine, » en honneur sous Napoléon III et depuis vingt ans abandonné. Des épiceries et confitures « faites en façon de lions, cygnes et cerfs, » formaient le dessert, ou septième service; et le cinquième, constitué par des

tartes, darioles, plats de crème, oranges ou citrons confits, correspondait à notre entremets. Les deuxième, troisième et quatrième services étaient la partie solide du repas : poissons, pâtés à haute graisse, jambons et viandes de boucherie, volailles ou gibier.

Nous continuons à classer les mets à l'ancienne mode en relevés, entrées ou rôtis, suivant leur nature et leur apprêt ; mais au lieu du maximum de cinq ou six plats, auquel se bornent nos « grands dîners » actuels, nos pères en faisaient apparaître au moins vingt et souvent plus de soixante répartis en deux ou trois étalages successifs.

II

Ce faste obligatoire n'était point pour encourager la ripaille. Gargantua lui-même n'aurait pu se gaver de tous ces plats pour cette raison très simple qu'on ne les lui eût pas servis : on les passait plusieurs à la fois, — autrement, certains repas auraient duré dix heures, — et *la contenance de chaque plat*, qui souvent nous est exactement connue, n'aurait pas permis de faire le tour de la table, si tous les convives avaient fixé leur choix sur le même. Aussi avait-on soin de multiplier en double ou en quadruple les exemplaires de certains mets que l'on savait appelés à plus de faveur, — petits pâtés ou boudins mêlés, — tandis que la plupart ne s'adressaient qu'à un petit groupe : les uns prenant soit les « pigeons à l'italienne, » soit les « pigeons romains aux truffes, » ou encore le « pâté chaud de pigeons ; » ceux-ci jetant leur dévolu sur les « queues de saumon au citron, » ou sur le « saumon en salade, » tandis que ceux-là préféraient les saumoneaux » ou la « hure de saumon ; car ces divers plats voisinent sur un menu du XVIII[e] siècle que j'ai sous les yeux.

Quand les ordonnances somptuaires, dont on n'a pas besoin de dire qu'elles furent toujours lettre morte, défendaient en 1563 ou en 1629, plus de trois services de six plats chacun au plus, elles avaient soin de spécifier que chaque plat contiendrait une seule sorte de viande ou de volaille, « sans que cette volaille pût être mise en double. » Le plat de chapon par exemple devait être d'un chapon et non de deux.

Le législateur craignait que, pour éluder ces prohibitions, demeurées d'ailleurs platoniques, sur le *nombre* des plats, les cuisiniers ne les *remplissent* davantage. C'est ce qui se faisait

d'ailleurs et depuis longtemps, mais dans l'intimité, où la pyramide de viandes, « la pyramide éternelle, » dit Mme de Maintenon, constituait le fonds du repas familial. Cet amas de victuailles, où

> Sur un lièvre, flanqué de six poulets étiques,
> S'élevaient trois lapins, animaux domestiques...

cet entassement, décrit et raillé par Boileau, justement parce qu'il était ridicule dans un soi-disant dîner de cérémonie, cessa d'être en usage au commencement de la Régence.

Pour la belle ordonnance d'un festin, la règle voulait que la table fût couverte de plats différens. Mais la meilleure preuve que chacun de ces plats ne pouvait pas contenir grand'chose, *c'est leur exiguïté*. Les plats d'autrefois étaient généralement *plus petits que les nôtres*, bien que nous soyons portés à nous figurer le contraire; leur taille médiocre nous est révélée par la comparaison de leur poids avec celui de nos plats actuels. Aujourd'hui il ne se fait pas de plats d'argent d'un poids moindre de 850 grammes et les plats à rôti, destinés à une table de douze couverts, atteignent couramment 1 500 grammes, sans y employer plus de métal qu'il n'est strictement nécessaire à leur solidité.

Or, dans l'argenterie du duc de La Trémoïlle en 1605, les « grands plats, » — ainsi sont-ils qualifiés, — pèsent 850 grammes, la « vaisselle moyenne » 570 grammes et les « plats de fruiterie » 430 grammes, c'est-à-dire moins qu'une de nos simples assiettes à dessert contemporaines, dont le poids minimum est de 500 grammes. Cent ans auparavant (1501) les « plats de cuisine, » — ainsi nommés pour les distinguer des plats de dessert, — pesaient 685 grammes seulement chez un grand seigneur. Chez le roi Philippe de Valois (1328), les plats d'argent doré pèsent 1260 grammes, les « plats à fruits » d'argent « nué » 245 grammes. Dans le célèbre inventaire de Charles V (1380), dont je parlerai plus tard, les « grands plats » ressortent à 1 650 grammes; les « plats à fruits » ne dépassent pas 382 grammes. Les « escuelles » chez ce même prince sont de 735 grammes; mais il ne faut pas oublier qu'au XIVe siècle on mangeait plusieurs à la même écuelle.

Lorsque, cent cinquante ans plus tard, la mode vint de donner à chaque convive des assiettes séparées, leurs dimensions égalaient rarement celles des nôtres; elles sont communément sous Louis XIV de 430 grammes et descendent à 300 et 250 grammes

dans les plus riches maisons. A ce poids, ce n'étaient donc que de larges soucoupes, et l'on n'y pouvait pas mettre grand'chose.

Si, comme le démontre une étude plus attentive de leur table, nos pères n'étaient pas les dévorans héroïques que l'on croit, si la consommation de chacun dans ces frairies anciennes, ne répondait pas du tout à la profusion des mets offerts, l'hospitalité culinaire atteignait un niveau inconnu de nos jours. Nos Crésus actuels ne se piquent plus d'entretenir un domestique innombrable, ni de nourrir quotidiennement une foule de convives, et leur dîner de famille ne diffère pas sensiblement de celui d'un bourgeois aisé.

« Manger sa fortune, » au sens propre du mot, n'est plus guère possible ; ce n'était pas une simple métaphore au temps où un certain rang comportait une maison ouverte. La table de Samuel Bernard lui coûtait, *paraît-il*, pour le dîner seulement, 129 000 francs par an de notre monnaie (1). Lorsque Gourville se chargea de mettre ordre aux affaires du grand Condé, il se trouva en présence de fournitures de vivres impayées qui montaient, *en demande*, à plus de 2 millions de francs. Elles dataient, il est vrai, du temps de la Fronde, où la suite du prince révolté constituait une petite armée, et les chiffres avaient dû être fortement majorés, puisqu'on « accommoda » le tout sans trop de peine pour 450 000 francs. Ce qui rendait la nourriture si onéreuse au châtelain du moyen âge aussi bien qu'au seigneur moderne, c'est *le nombre* des bouches perpétuellement à leur charge : chaque jour, chez tel personnage de distinction, sont dressées deux tables de 20 et 25 couverts, l'une tenue par le maître, l'autre présidée par son écuyer ou son secrétaire. Outre cet ordinaire, une cérémonie quelconque, un événement gai ou triste sert-il de prétexte à réunion, cette réunion comportera un festin obligatoire où s'assoiront des 200 et 300 personnes.

Vers la fin de l'ancien régime, la mode subsistait encore à Paris « d'avoir une table » à laquelle, une fois invité, vous l'étiez toujours. 18 à 20 000 hommes, dit Mercier, sans patrimoine, sans emploi, trouvaient ainsi le moyen de vivre en bonne compagnie. Les variations de prix des comestibles leur étaient parfaitement étrangères ; ils ne payaient que le porteur d'eau. Cet effectif de

(1) Les prix contenus dans cet article sont exclusivement formulés en francs de nos jours, d'après la valeur intrinsèque et la puissance d'achat relative des sommes de chaque époque.

convives professionnels, fût-il exact sous Louis XVI (?), ne trouverait plus à s'alimenter dans notre capitale actuelle, sextuplée, mais où les couverts sont comptés d'avance. Depuis le moyen âge, où le luxe était de ne les compter pas, cet usage libéral était allé se restreignant peu à peu. Au XVIIe siècle, bien que ce fût encore pour un homme en vue une sorte d'abaissement social que de « retrancher sa table, » le bon ton n'obligeait plus à la campagne, ni à la ville, à donner à manger à tous ceux qui se présentaient; et l'on voyait des auberges, dites « tourne-brides, » à proximité des châteaux dont les maîtres ne se souciaient pas d'héberger les valets et les chevaux des hôtes qu'ils recevaient.

Dans la bourgeoisie, la réjouissance fondamentale n'était plus le repas-monstre auquel prenait part tout le voisinage, banquets de baptêmes, de relevé de couches, de don du pain bénit; les traiteurs au XVIIIe siècle se plaignent que les festins de noce deviennent de jour en jour moins fréquens : pour n'en point faire, on s'enfuit à la campagne. A la Cour, les derniers Valois avaient opéré « sur leurs maisons et mangeailles beaucoup de retranchemens; » c'était « par boutades, dit Brantôme, que l'on y faisait bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversait. » Néanmoins, sous les Bourbons, le nombre des gens qui « avaient bouche à la Cour » maintenait très haut ce chapitre des dépenses royales, sans que d'ailleurs le faste y fût bien grand : au bal masqué donné pour le mariage de la Dauphine (1747) dans les grands appartemens de Versailles, il n'y avait aux buffets que du vin, des brioches, du pain, quantité d'oranges et des paquets de sucrerie.

Quant à la cuisine personnelle de Louis XV, elle n'était guère bonne, malgré, ou peut-être à cause, de la façon dont se recrutaient les officiers des fourneaux. Il est curieux de penser que ce monarque délicat ne mangeait vraiment bien que pendant certains voyages où, au lieu des titulaires en charge, il se servait de cuisiniers d'extra, choisis parmi les plus fins de Paris.

Ses prédécesseurs n'étaient pas plus favorisés, si l'on en juge par une ordonnance de Henri III, relative à sa propre table, où ce prince s'exprime ainsi : « Les jours que le Roi mangera de la chair aura son bouillon le matin, bien cuit et bien consommé, et non si plein de graisse et clair comme il est quelquefois... » Le reste n'était pas moins défectueux ; la même ordonnance porte : « Seront très soigneux les officiers de bien accoutrer la viande du Roi, que l'on ne lui serve rien qui ne soit fort bon et

bien tendre... et que le maître d'hôtel lui demande tous les jours si Sa Majesté se trouve bien traitée. »

III

« Si l'on pouvait, écrivait Mercier en 1781, détailler au juste de quelle manière se nourrissaient jadis le paysan, le simple citoyen, le noble campagnard, le grand seigneur, le clergé et les moines, on verrait peut-être par la table quel était alors le degré de l'aisance particulière, et cela serait bon à savoir. »

Nous ne serions pas encore, il faut l'avouer, beaucoup plus renseignés là-dessus qu'il y a un siècle si, comme on l'a fait souvent, nous attachions trop d'importance à quelques tables opulentes, ou si nous regardions la table bourgeoise aux jours de gala exceptionnel, — encore devrait-on prendre garde à mesurer les plats et à évaluer leur contenu. — C'est dans la vie journalière, en comparant les sommes dépensées aux quantités d'alimens qu'elles représentent et les alimens consommés au nombre des bouches à nourrir que nous pourrons apprécier l'ordinaire des classes moyennes et privilégiées, comme nous avons reconstitué déjà celui du peuple (1).

Avant tout, faut-il se rendre compte de la *qualité* des denrées, parce que les *mêmes noms* servent, suivant les siècles, à désigner des *comestibles très différens*. Ce que nous appelons aujourd'hui du « pain » est normalement composé de la pure farine de froment. Cette farine, inconnue dans certaines parties de la France jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, était jadis un produit précieux dont on faisait quelques pains de luxe et des « bouillies » sucrées, régals de princes sous Louis XIII. Ce pain de froment, les citadins actuels prétendent le manger frais; les boulangers de Gonesse, qui apportaient naguère deux fois par semaine du pain à Paris, trouveraient dans cette capitale peu de cliens qui se contenteraient d'un pain vieux de quatre jours. Je ne parle pas de l'accueil qui serait aujourd'hui réservé aux boulangers forains, à qui il était permis seulement d'étaler des pains de rebut « durs, brûlés ou entamés par les rats! »

Dans la campagne, après avoir travaillé longtemps à secouer le joug du four banal, commode peut-être à la population du

(1) Voyez nos *Paysans et ouvriers depuis sept cents ans*, ch. VI à IX.

moyen âge et fructueux alors pour la commune ou le seigneur, tandis qu'il devient de plus en plus déserté dans les temps modernes, — tel se louait 650 francs en 1622 qui ne rapportait plus que 7 fr. 50 à la veille de la Révolution; — après avoir lutté pour se servir chez lui de son propre four, le paysan actuel, devenu plus difficile, cesse de cuire chaque quinzaine et s'adresse à un nouveau « four banal, » facultatif cette fois, celui du boulanger de village qui le fournit de pain meilleur et plus frais. Les progrès de l'industrie ayant permis au meunier contemporain de réduire de moitié le prélèvement de grain qui constituait son salaire, le moulin moderne est devenu plus « banal » encore que le four; mais il tire d'un sac de blé « deux moutures, » c'est-à-dire deux fois plus de farine qu'autrefois.

Comme le laboureur de son côté tire d'un même sol beaucoup plus de froment que ses devanciers, de sorte que la consommation de ce grain a triplé depuis 1815, — de 39 millions d'hectolitres à 120 millions, — il advient que le « pain de deux couleurs » a disparu pour les « gens de moyenne étoffe, » que les seigneurs ne mangent plus de « pain rousset » dans leur potage, et que l'on n'a plus à défendre aux boulangers d'introduire frauduleusement dans leurs miches diverses matières de fantaisie.

Et de même qu'il n'y avait rien de commun jadis entre le « pain de pape » ou « de chevalier » et le « pain ballé, » d'avoine ou d'orge avec l'écorce, que mangeaient les domestiques des champs, de même l'aliment désigné de nos jours sous le nom de « pain » est tout autre chose que ce que l'on appelait autrefois ainsi.

On en peut dire autant de la viande : la chair des bœufs, vaches et veaux d'aujourd'hui est une substance fort différente, au point de vue *alimentaire*, de ce qu'elle était aux siècles passés, bien qu'au point de vue zoologique ces animaux semblent continuer l'espèce. L'histoire des prix nous a révélé que la hausse du bétail *par tête* avait été double de celle du *kilo de viande*, depuis le moyen âge ; preuve évidente que les bestiaux actuels, dépecés, fournissent deux fois plus de kilos que les anciens et sont par conséquent deux fois plus gras. Ce fait nous est confirmé par la comparaison des prix de la graisse, jadis si rare qu'elle se vendait le double de la chair maigre, tandis que c'est juste le contraire maintenant. La profusion de bestiaux étiques avait cet autre résultat que les cuirs étaient abondans,

mais le suif rare ; d'où provenait, par une suite naturelle, le bon marché des souliers et la cherté des chandelles.

Jusqu'au premier quart du XVIe siècle, la chair de boucherie fut une nourriture populaire, en raison de son prix minime par rapport à celui des autres denrées et au taux des salaires ; comme à dater du règne de François Ier sa cherté relative contraignit les petites gens à y renoncer, il s'établit dans nos contrées cette opinion singulière que la viande est nourriture de riche ; bien qu'il n'en eût rien été antérieurement et qu'à l'heure présente, sur la surface du globe, notamment en pays encore peu cultivés et adonnés au pâturage, il existe des millions d'hommes que l'absence d'autres comestibles oblige à se nourrir presque exclusivement de viande... faute de mieux.

Cette viande « naturelle » était aussi celle que mangeaient nos aïeux ; ils semblent jusqu'à la Renaissance en manger beaucoup, à ne regarder que le *chiffre global* des animaux. Mais ces statistiques locales de jadis ne sont qu'un trompe-l'œil, même lorsqu'elles distinguent les sortes abattues dont la consommation respective a beaucoup varié : à Paris, en 1600, la proportion était de 10 veaux ou moutons pour un bœuf ; en 1780, elle était pour un bœuf de 4 moutons et 2 veaux. Au temps où les trois quarts du sol étaient en friche ou en jachères, où les animaux domestiques cherchaient indifféremment leur subsistance dans les forêts ou dans les cités, de sorte que ce fut un grand progrès édilitaire d'empêcher les porcs de vaguer librement par les rues, comme les chiens, et que la réforme ne s'opéra pas sans résistance, on pourrait croire que le bétail pullulait. De fait, il ne devait pas être si nombreux, puisque les bestiaux « en location, » — forme de propriété inconnue de nos jours, — rapportaient au bailleur jusqu'à 30 pour 100 de leur valeur vénale.

Mais quelle était la viande de ces types ultra-maigres et, pendant six mois d'hiver, à peu près squelettiques? Certes, dans la France de 1909, il est encore des sortes à tous prix, depuis le bœuf préparé dans des herbages de choix jusqu'à la vieille vache militaire que notre démocratie réserve à ses enfans sous les drapeaux, et depuis le veau presque artificiel, élevé pour la table parisienne, jusqu'au veau sanguinolent, massacré à l'âge de quinze jours. Mais la moyenne n'est pas du tout comparable à ce qu'elle était sous Henri II ou sous Louis XIV, et ce n'est plus qu'au figuré que nos contemporains peuvent « manger de la vache enragée. »

Nos éleveurs modernes ont sélectionné des races dont la chair a cette faculté de prendre un développement rapide au détriment de la graisse, qui pénètre dans les tissus cellulaires et ne s'accumule plus, en aussi grande quantité, dans les cavités abdominales; ces animaux gagnent en poids alimentaire ce qu'ils perdent en suif. Les anciens ne cherchaient pas à restreindre le suif puisqu'il se vendait mieux que le reste. Mais comme leurs bestiaux décharnés conservaient la charpente osseuse, les muscles et les nerfs, il se trouvait, dans un kilo de viande, une proportion énorme de matières peu assimilables, nullement « profitantes, » comme disent les ménagères; elles n'avaient pas le même goût que les nôtres et il en fallait un poids bien supérieur pour obtenir le même effet nutritif.

Faute de prés, de foin, d'herbes et de racines fourragères, de riz et de céréales à bon marché, l'engraissement du bétail était une spéculation onéreuse; il eût fallu le vendre trop cher, et il n'eût pas trouvé de débouchés. Tandis qu'aujourd'hui il y a profit pour le marchand à livrer au public des animaux gras, faciles à transporter à grande distance : il en vient à Paris de 73 départemens et d'une douzaine de pays étrangers. Si la viande semble avoir renchéri dans son ensemble plus que les autres alimens, cela tient surtout à la disparition des basses qualités et le résultat est qu'elle s'est transformée, c'est une nourriture toute différente.

Lorsqu'on peut comparer des qualités à peu près semblables, on s'aperçoit que les bons morceaux n'ont pas augmenté de prix depuis soixante ans ni même depuis trois siècles : en 1844, le filet de bœuf et le jambon fin coûtaient à Paris le même prix que de nos jours. A la fin du XVIe siècle, le jambon, qu'il fût de Bayonne, — « de Basque, » disait la reine de Navarre, — de Mayence, ou simplement de France, car les Français, dès cette époque, se flattaient d'« avoir surpris le secret des Allemands, » se vendait, en monnaie actuelle, 4 francs le kilo (1583), et, pendant les deux cents années suivantes, se maintint aux environs de ce prix qui est aujourd'hui celui des sortes les plus chères chez les spécialistes parisiens.

La charcuterie ordinaire commence à prendre chez nous la forme industrielle qu'elle a depuis longtemps en Amérique et cette fabrication en gros a pour conséquence une baisse sensible des prix de détail. La boucherie se modifie de son côté par le développement, dans les quartiers populaires, des maisons de

« casse, » dont l'étalage offre aux cliens des morceaux coupés à l'avance et marqués en chiffres connus. Suivant le mérite de l'animal, et suivant la place du morceau, il se voit du bœuf à 4 francs et à 0 fr. 25 le kilo; comme il se vend mille fois plus de bons animaux qu'autrefois, nous croyons que la viande a *enchéri*, tandis qu'elle a seulement *changé* de nature. Pourtant, la distance est moindre actuellement entre les classes sociales, qui ne mangent pas le même bœuf, qu'elle n'était au XVIIIe siècle, entre les riches qui en mangeaient de médiocre et le peuple qui n'en mangeait pas du tout.

Le rôle du poisson dans la nourriture aurait dû être, aux siècles passés, plus important que de nos jours, puisque les lois de l'Église, qui imposaient le maigre pendant cent soixante jours par an, étaient généralement observées. A Paris même, l'Hôtel-Dieu, attentif à la conservation de son privilège de vendre la viande aux malades pendant le carême, ne trouvait à signaler sous Louis XV qu'une dizaine de boucheries clandestines, établies, au mépris des ordonnances, aux hôtels de Soissons, Soubise et Nevers, aux écuries de Madame et chez les ducs d'Uzès, de Rohan, d'Humières et le prince de Talmont.

Cependant, nos pères avaient fort peu de poissons et le payaient très cher : sur ce chapitre aussi l'alimentation s'est transformée; l'*espèce* des poissons, l'*état* sous lequel on les consommait et les *catégories sociales* qui en usaient, ont changé. Le marsouin, le chien de mer, l'esturgeon commun ou la baleine ne sont plus, comme au moyen âge, servis sur les meilleures tables; le prolétaire des villes mange à son gré le poisson frais qu'il ignorait jadis et le paysan s'offre le poisson salé que sa cherté réservait autrefois à la bourgeoisie.

Loin du littoral, le poisson de mer cessait vite d'être comestible, bien que le fait de n'en jamais manger d'autre qu' « avancé » accoutumât le palais à cette saveur voisine de la décomposition ; ce qu'on appelait à Paris « la marée, » c'était du poisson salé au départ, afin de lui permettre de voyager sans trop d'avarie, que l'on dessalait, détrempait et blanchissait à l'eau de chaux, additionnée d'alun et autres drogues, pratiques souvent défendues par la police. Il en venait d'ailleurs assez peu, parce que sa qualité ne le faisait pas priser très haut par les riches et qu'il était encore hors de la portée des bourses modestes. Peu rémunératrice, avec un marché très étroit, la pêche côtière ne pouvait se développer.

La pêche maritime, dans son ensemble, a doublé d'importance depuis quarante ans : passant de 56 millions de francs à 115. Mais la consommation du poisson frais a vingtuplé depuis 1789 dans la seule ville de Paris, — de 2 millions de kilos à 40 par an, — tandis que celle des salaisons y tombait de 4 millions de kilos sous Louis XV à 900 000 aujourd'hui. Avant la découverte de Terre-Neuve, le hareng et le maquereau salé étaient, aux jours maigres, l'ordinaire des classes moyennes ; depuis, la morue s'y ajouta, trop chère encore pour le peuple.

En 1226, dans l'Aisne, un particulier est condamné « à fournir une morue et à défaut un saumon. » Cet « à défaut » n'aurait rien de désagréable à nos yeux ; mais il signifie seulement que la morue était très rare au XIIIe siècle et non pas que le saumon fût à vil prix. Le saumon frais surtout, puisque à la même époque il se paie 150 francs pour la table du roi saint Louis et que, du XIVe siècle au XVIIIe, il varia, suivant sa taille, de 180 à 50 francs ; tandis que le saumon salé coûtait six fois et jusqu'à dix fois moins.

Le poisson de rivière atteignait des chiffres incroyables ; dans un banquet donné par le sire de La Trémoïlle au roi Louis XII, les brochets et les carpes coûtent 63 francs pièce ; 18 lamproies, sans doute expédiées vivantes en tonneaux, de Nantes à Paris, valent 1 520 francs, — 84 francs chacune. — Un brochet, une carpe « fort raisonnable, » c'était le clou d'un dîner ; le voyageur à qui l'on en promet pour le lendemain retarde son départ afin de ne pas manquer cette friandise, et l'on dit de M. Colbert, ntendant d'Alsace, qu'il est « reçu en roi, » parce qu'on lui offre une carpe de 18 livres, entourée d'une douzaine d'autres dont la moindre pesait 2 livres.

Pour avoir du poisson à leur portée, les riches entretenaient de vastes étangs qu'ils repeuplaient chèrement, et dont la location, s'ils n'en jouissaient pas eux-mêmes, procurait un très bon revenu : l'étang de Montmorency, — lac d'Enghien actuel, — rapportait au grand Condé 125 000 francs par an. Souvent les étangs étaient affermés en détail : tel, en Bourgogne, produit 7 300 francs payés par 48 locataires. Le poisson d'eau douce ne représente aujourd'hui qu'un appoint modeste : Paris en absorbe seulement 2 millions et de demi de kilos, dont la France ne fournit que le tiers ; les deux autres tiers proviennent de l'étranger, principalement de Hollande. Mais il ne faudrait

pas croire que le desséchement de la plupart des anciens étangs, transformés en prairies depuis un siècle, a réduit cette alimentation et que nos aïeux, sans avoir besoin d'importer des anguilles d'Amsterdam ou des brochets de Dordrecht, trouvaient dans leur voisinage les élémens d'un large approvisionnement : les Parisiens de 1804 ne mangeaient pas 300 000 kilos de poisson *d'eau douce*, c'est-à-dire neuf fois moins que maintenant, et dans l'ensemble du pays, le prix naguère constamment élevé de cette denrée suffit à prouver sa rareté.

IV

Ce phénomène de comestibles qui ont gardé leur *nom* en changeant de *nature*, le constaterons-nous aussi pour la volaille? Quelques volatiles anciens ont disparu de nos tables : le cygne ou le paon, ce dernier valant une trentaine de francs au XIVe siècle et moitié seulement au XVIIe. Le paon fut au moyen âge un mets symbolique, « viande des preux, » « nourriture des amans ; » avant de le rôtir, on l'écorchait, et une fois sorti de la broche, on rappliquait la peau, et on étalait la queue ; une dame de haut rang posait l'animal devant le plus qualifié des convives, qui devait le découper en miettes. C'est alors que se prononçait le vœu chevaleresque : « Je voue à Dieu, à la Vierge, aux Dames et au paon. »

Le coq et la poule d'Inde, moins nobles, mais très exceptionnels, valaient jusqu'à 150 francs, à tout le moins 40 francs la pièce, jusqu'au règne de François Ier, où, importés d'Amérique, ils ne tardèrent pas, sous leur nom moderne de dindon, à tomber aux taux actuels.

L'abandon ou le succès de quelques espèces est sans intérêt; le fait saillant, c'est que le mot de « poulet » n'a plus le sens qu'il avait jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de poussin à peine adulte, estimé moitié du prix de la « géline » ordinaire, le tiers du « chapon paillé, » élevé librement, et cinq fois moins que le chapon gras ou la poularde. Les anciens connaissaient aussi bien que nous les procédés d'engraissement de la volaille; seulement, ils ne les pratiquaient pas, c'eût été trop cher. On citait à Paris au XIVe siècle trois ou quatre « cages » ou basses cours d'élevage, fantaisies de grands seigneurs ou de riches bourgeois.

Mais la généralité des « poulets » ne ressemblaient nullement

à la volaille classée, sous cette rubrique, chez nos marchands. C'étaient de chétifs paquets de plumes et d'os, comme ceux que l'on vend encore 1 fr. 25 la pièce, au printemps, en des campagnes reculées. Il en fallait beaucoup pour représenter un sujet doté d'un certain embonpoint. Ils coûtaient *le même prix que les pigeons* de colombier, auxquels du reste ils étaient assimilés dans les menus. De même existait-il entre les prix du simple chapon, et ceux du « chapon gras, » une distance si grande qu'elle nous révèle, par comparaison, la rareté des uns et la médiocrité des autres. Il était évidemment moins onéreux de « chaponner » un coq que de l'engraisser. Au XIIIe siècle, et jusqu'en 1380, il n'est fait mention que de poules et chapons simples dont le coût oscille de 0 fr. 80 à 4 francs. Ces différences pouvaient tenir à l'état de l'animal et aussi à sa race : livrées à elles-mêmes, sans aucun souci de sélection, les races de volatiles domestiques dégénéraient au point qu'une poule « bonne et raisonnable » valait sous Louis XIV 3 fr. 50, alors que les poules ordinaires ne coûtaient pas plus de moitié.

Quant au « chapon gras, » c'est à des prix inconnus de nos jours, à 14, 18 et jusqu'à 25 francs que nous le voyons vendre au moyen âge, la même année et dans la même ville où les vulgaires poulets se vendent de 1 fr. 20 à 2 francs. Ce dernier prix était, sous Henri IV, le coût moyen de la « poule au pot » que ce prince souhaitait à chacun de ses sujets le dimanche. Mais cette poule, assez voisine des poulets à 1 fr. 30 de l'époque, n'avait rien de commun avec les chapons gras qui se vendirent 7, 9 et 12 francs au XVIIe siècle et sous Louis XV.

De sorte que, depuis les siècles passés, la volaille de luxe a plutôt diminué de prix, et que les volailles ordinaires ont grossi de volume. Elles ont aussi augmenté en nombre ; à Paris, depuis cent ans, la consommation de chaque habitant a triplé. Pour le gibier, l'accroissement n'est pas moins rapide : les entrées dans la capitale sont passées de 400 000 kilos en 1850 à 2 800 000 kilos aujourd'hui.

Le gibier ne représente d'ailleurs que le dixième de la volaille ; et il serait erroné de conclure de sa multiplication sur le marché parisien à son développement analogue sur le reste du territoire ; la création des chemins de fer a permis à la province de multiplier ses expéditions aux Halles, et les importations de l'étranger y tiennent une place égale à celle de la chasse ou du braconnage

national. La moitié des perdrix et des lièvres sont autrichiens ou allemands et la majorité des pigeons sont italiens.

Mais si la révolution des transports tend à concentrer le gibier dans les grandes villes, les progrès de l'agriculture ont dû, semble-t-il, diminuer son effectif dans les campagnes. On est porté à supposer que nos pères devaient en manger à discrétion, aux époques où la population était clairsemée, où les bois couvraient une grande partie du sol. Cependant l'histoire des prix nous montre le contraire ; elle nous apprend que le gibier n'a pas enchéri depuis cinq siècles plus que la moyenne des denrées, et que par conséquent il ne foisonnait pas jadis.

Ce fait, singulier au premier abord, tient-il à ce que les animaux à l'état de nature se détruisaient eux-mêmes, les plus faibles devenant la proie des plus forts, à ce que les armes des chasseurs étaient moins meurtrières, ou bien à ce que la reproduction des espèces comestibles s'effectuait dans des conditions peu favorables ; la chasse, je l'ai dit ailleurs (1), était libre au moyen âge et ne s'interrompait jamais. Toujours est-il qu'avec notre législation cynégétique, nos garennes closes, nos forêts gardées et nos tirés artificiels, où l'art du « faisandier » consiste surtout à faire envoler, devant les fusils, des bêtes si bien nourries par l'homme depuis leur naissance qu'elles n'ont pas appris à le redouter, nous obtenons, dans ce pays ultra-civilisé, un stock de gibier de poil et de plume supérieur à celui que les âges barbares possédèrent, puisque, malgré la crue de la population, l'offre s'est maintenue au niveau de la demande.

Les goûts, il est vrai, se sont modifiés : nous ne nous délectons plus de la chair coriace du héron ou du butor, qui se vendaient 10 et 15 francs au moyen âge. Les cigognes, les grues, les corneilles aux choux ou les cygnes marinés, surtout les vautours ou les cormorans, nous paraîtraient de minces régals. De même le jeune bois de cerf, fort estimé en friture, ou la langue entrelardée du même animal, ne seraient plus vantés, ainsi qu'au XIIIe siècle dans la *Devise des Lécheurs*, comme des mets de roi. La hure du sanglier, qu'un auteur du XVIe siècle affirme « ne convenir qu'aux gens très riches, » et le chevreuil qu'il nous dit « réservé pour la bouche des grands, » étaient aussi coûteux que de nos jours.

(1) Voyez *la Fortune privée à travers sept siècles*, ch. III, p. 125; Droits des maîtres primitifs.

Le faisan était deux ou trois fois plus cher qu'aujourd'hui, — question d'élevage, — et la perdrix un peu meilleur marché. La diversité des prix était d'ailleurs extrême : un perdreau se payait sous Louis XV depuis 6 francs jusqu'à 0 fr. 60, comme sous Henri II ou sous Charles V. Aux époques les plus précaires du moyen âge, le lièvre et le lapin, que l'on se figurerait pulluler librement dans des champs désertés, coûtaient l'un le même prix, l'autre plus cher qu'à la fin de l'ancien régime; le lièvre de 3 à 7 francs, le lapin de 1 fr. 70 à 4 francs.

Le mouvement des prix ne saurait nous renseigner exactement sur l'importance relative des consommations à diverses dates, si nous ne connaissons pas les chiffres de production. Lorsque l'offre et la demande d'une denrée ont également augmenté ou diminué, son prix peut demeurer immobile, bien que son rôle dans l'alimentation ait énormément changé. Il arrive aussi qu'une denrée baisse de prix sans être plus offerte, ou hausse sans être plus demandée. Toutefois, lorsque nous savons qu'une marchandise traitée présentement de luxueuse, comme par exemple le gibier, coûtait le même prix jadis, nous sommes en droit de conclure qu'elle n'était pas autrefois plus copieuse; et lorsque aussi nous sommes sûrs que la production d'un article s'est accrue dans une très large mesure, sans que son prix ait baissé, cela nous prouve que sa consommation a dû progresser parallèlement.

Tel est le cas du beurre, du fromage et du lait : depuis trente-cinq ans seulement, le nombre des vaches et génisses a passé de 7 à 12 millions, et le rendement moyen de chaque bête, en lait, a augmenté grâce à une alimentation plus riche et au perfectionnement de l'espèce. Il y a quelques siècles, la généralité des vaches ne donnaient de lait que pendant six mois de l'année; les six mois où elles trouvaient dans les champs et les bois livrés à la vaine pâture quelque chose de plus qu'il ne leur fallait pour subsister. Nous avons encore des vaches que l'on ne trait jamais, dans quelques départemens du Midi où elles ne servent qu'à la culture et à la boucherie. Mais ce qui est aujourd'hui l'exception, pour deux cents milliers de têtes peut-être, était d'usage au temps passé pour la grande majorité des troupeaux.

Il ne se faisait donc de beurre et de fromage que pendant la belle saison, et le lait se vendait trois fois plus cher en hiver qu'en été : 0 fr. 40 le litre fut le prix moyen du moyen âge et des temps modernes. Avec la création des prairies artificielles, vers

la fin de l'ancien régime, le lait avait baissé à 0 fr. 30 dans les campagnes, mais coûtait encore 0 fr. 55 à Paris. Il y était apporté de deux lieues de tour par des femmes qui le criaient dans les rues, ou le déposaient sur la *Pierre-au-lait*, nom d'une petite place près Saint-Jacques-la-Boucherie, centre de ce commerce.

Aujourd'hui, grâce aux voies ferrées et à la pasteurisation, le rayon d'approvisionnement de la capitale n'a presque plus de limites pour les industriels qui livrent en détail chaque matin du lait pur à 0 fr. 25, tandis que l'Assistance publique le payait encore 0 fr. 40 en 1864. L'intermittence de la production du lait dans les provinces avait cette conséquence naturelle qu'il n'existait pour ainsi dire pas de beurre frais en hiver; « les Français, dit un écrivain du XVIe siècle, servent du beurre frais sur leurs tables... au mois de mai. » En souhaitiez-vous pendant la mauvaise saison, il ne fallait pas regarder à la dépense : une princesse le paie 15 francs le kilo à Charenton au XIVe siècle.

Le beurre de Vanvres, sous Louis XIV, était celui que les Parisiens prisaient le plus; il coûtait cher : 10 francs le kilo, et conserva sa vogue et son prix, jusqu'à ce que des marchands du Vexin français eussent l'idée, vers la fin du XVIIIe siècle, d'acheter en Normandie le beurre de Gournay, de le travailler et purger du petit-lait qu'il contenait pour l'envoyer à Paris en grosses mottes. Il est clair que, le terroir de Vanvres n'ayant aucun mérite particulier, c'était par la fabrication seule que le beurre de cette provenance était supérieur à celui des autres localités; et c'est seulement de nos jours que la science de cette fabrication s'est répandue dans les campagnes. Il y a moins de cent ans, on faisait parfois du beurre en battant la crème avec une cuiller de bois. Le commerce parisien avait bien essayé, dès le règne de François Ier, de remédier aux défauts des beurres qui parvenaient aux Halles; il les remaniait, repétrissait et « patrouillait, » comme dit une ordonnance du prévôt des marchands, qui défend de mêler le vieux avec le nouveau et de l'additionner de fleurs de souci pour le jaunir.

Ces innocentes pratiques n'auraient pu faire disparaître l'odeur nauséabonde que prend, au bout de vingt-quatre heures, une crème barattée trop tard, lorsque les germes de putréfaction y sont déjà développés. L'écrémeuse centrifuge, le malaxage, la création d'une industrie beurrière, ont remplacé les mauvaises qualités, ordinaires dans la petite culture, par des produits plus

ou moins fins, suivant les herbages, mais toujours comestibles.

Nos pères, tout résignés qu'ils fussent à manger du beurre rance comme du poisson un peu faisandé, ne connaissaient d'autre procédé de conservation qu'une forte addition de sel. De ce beurre salé l'approvisionnement même était restreint; on y suppléait par l'importation; il se consommait sous Louis XV dans le centre de la France des « beurres d'Irlande, » introduits en barils et vendus 2 francs le kilo; tandis qu'aujourd'hui où l'usage du beurre a partout augmenté, où il a pénétré dans la région du Midi qui l'ignorait naguère et où Paris seul en consomme dix fois plus que sous Napoléon Ier, nous exportons pour 80 millions de francs de cette denrée.

En fait de fromages au contraire, les entrées dépassent les sorties de quelques millions de kilos; bien que le débit de cet article se soit largement accru, notre agriculture trouve plus de profit à utiliser autrement ses laitages. La « seule bonne chose qui nous vienne de Brie, » disait au XVe siècle Eustache Deschamps, c'est le fromage; les autres sortes aujourd'hui connues, telles que Roquefort, Livarot, Pont-l'Évêque ou Marolles, sont modernes. Les réputations du XVIe siècle : Chauny en Picardie, Béthune en Flandre, Les Angelots en Normandie, Rosanois en Bourgogne, Bréhemont en Touraine ou la Grande-Chartreuse en Dauphiné, sont depuis longtemps abolies.

Olivier de Serres conseillait aux fermiers le fromage de lait bouilli, qui, dit-il, « se fait maintenant en Suisse, où l'on cherche à imiter le Parmesan. » L'auteur du *Théâtre d'Agriculture* entendait-il par cette « imitation » le Gruyère, connu en Alsace dès 1550 et fabriqué en Franche-Comté dès 1690? Le fromage d'Auvergne, regardé jadis comme « le meilleur de l'Europe, « n'est plus aujourd'hui que le meilleur... marché. Il a baissé d'un tiers depuis le XVIIe siècle, ainsi que le Roquefort, qui valait 4 fr. 50 le kilo à Rodez sous Henri IV; tandis que les prix du Hollande et du Gruyère ont peu varié. Mais comme il s'en fabrique maintenant dix fois plus, leur consommation a dû croître dans une mesure équivalente.

Si les œufs ont enchéri plus qu'aucune autre denrée, c'est sans doute que les 250 millions de douzaines, auxquelles on évalue la ponte annuelle des poules françaises, ne suffisent pas à nos concitoyens. Nous achetons en effet à l'Italie, à la Russie et même à la Turquie un stock supérieur à celui que nous vendons

à l'Angleterre; supérieur en nombre, mais non pas en qualité, car les petits œufs exotiques se vendent moitié prix des œufs de choix, picards ou normands. Lorsque ceux-ci montent à 1 fr. 75 la douzaine, ceux-là ne dépassent pas 0 fr. 85 à l'automne, époque de disette et de cherté.

Notre temps, qui a résolu beaucoup de problèmes alimentaires, n'a pas encore trouvé le secret de faire pondre les poules en toutes saisons, ou de conserver les œufs frais sans dommage d'une saison à l'autre. Il existe vingt systèmes dont le but est de soustraire la coquille aux influences extérieures, sans pourtant la rendre tellement imperméable que l'œuf, sorte d'animal vivant, une fois privé d'air, s'étiole, meure et se décompose. Aucune de ces méthodes n'étant assez efficace pour garantir les producteurs des pertes considérables que la gelée, la pourriture et diverses maladies leur infligent, les consommateurs doivent payer les œufs en hiver le double de ce qu'ils coûtent au printemps.

L'amplitude de ces fluctuations était beaucoup plus grande jadis où de grosses entreprises ne contribuaient pas comme aujourd'hui à équilibrer les cours; mais si la douzaine d'œufs, suivant les mois de l'année, s'élevait parfois au moyen âge et sous l'ancien régime jusqu'à 1 fr. 75, elle baissait à 0 fr. 40 et même au-dessous dans les campagnes, lorsque à la fin du carême, pendant lequel la vente et la circulation étaient suspendues, les « œufs de Pâques » représentaient moins une occasion de cadeaux qu'une ressource d'alimentation populaire.

Le bon marché des œufs anciens est toutefois plus apparent que réel; leur volume étant d'un tiers moindre que celui des nôtres, il en fallait beaucoup plus pour la même omelette et, par la sélection des races, ce comestible, sans avoir changé de nature ni de nom, se trouve lui aussi tout autre que par le passé.

V

Dans un livre intitulé l' « An 2440, » où Mercier prétend deviner l'avenir, il conte qu'*au vingt-cinquième siècle :* « les légumes, les fruits, étaient tous de la saison et l'on avait perdu le secret de faire croître au cœur de l'hiver des cerises détestables. On n'était pas jaloux des primeurs, on laissait faire la nature. » Nul ne sait quels seront dans cinq cents ans les goûts de nos descendans; jusqu'ici la prédiction de Mercier ne paraît pas se

réaliser, au contraire. Mais, à l'entendre, on croirait que le luxe des « primeurs, » représenté surtout par quatre-vingts cerises précoces payées 80 francs par la Ville de Paris, pour un repas offert à Louis XV, fut alors à son apogée, tandis que c'est une industrie toute récente.

Depuis le XVIe siècle où la duchesse de Vendôme envoyait porter en Flandre à la reine d'Espagne (1532) des melons et des artichauts ; depuis le règne de Louis XIV où La Quintinie était parvenu à entretenir d'asperges en hiver la table du grand roi, friand de ce légume, toute la culture forcée des maraîchers parisiens consistait à faire avancer les raves sous cloches. En 1800, ils ne possédaient pas encore de châssis, puisaient leur eau à bras et portaient leurs marchandises aux Halles dans des hottes. Ils eurent ensuite la « manivelle, » puis vers 1835 la pompe à manège permettant les puisages profonds et l'usage des plateaux plus élevés, puisque l'eau est ici la question primordiale. En 1860, les irrigations commencèrent; en 1889, les moteurs à gaz et à pétrole, les chemins de fer Decauville avec plaques tournantes pour entrer dans les carrés de légumes, firent leur apparition.

Les « marais, » ou potagers urbains, meublés au milieu du XIXe siècle de 350 000 châssis et de 2 millions de cloches, étaient garnis en 1900 d'un million de châssis et de 6 millions de cloches, sans compter leurs serres chauffées au thermosiphon. Leurs exploitans faisaient 3 millions d'affaires sous Napoléon Ier, ils en font aujourd'hui 36 millions sur quelque 1 200 hectares, situés partie en ville, partie dans la banlieue à cause du renchérissement des terrains. La production n'a pas seulement décuplé, comme le chiffre d'affaires; elle est vingt-cinq ou trente fois plus forte, parce que les primeurs sont beaucoup moins chères en 1909 qu'en 1850 ou même en 1875. C'est un profit positif pour les consommateurs. En hiver, où son devancier vendait avec peine un millier de laitues, notre maraîcher en vend 50 000, et, malgré la hausse des loyers et de la main-d'œuvre, il y gagne encore.

Les « primeuristes » actuels s'appliquent autant à retarder la maturité qu'à la hâter; à obtenir des légumes tardifs, le profit est même quelquefois plus grand qu'à devancer la saison, parce qu'alors la rivalité du Midi n'est plus à craindre et que celle des « conserves » est moins redoutable. L'art de garder en flacons ou en boîtes closes la viande ou le poisson, les fruits ou les

légumes, d'après les procédés enseignés par la science, — élimination d'air, action de la chaleur ou du froid, soustraction d'eau ou addition d'antiseptiques, — est une découverte moderne qui, sans influer beaucoup sur les prix, a fort modifié l'alimentation; elle a permis aux classes moyennes de jouir partout et toute l'année de comestibles réservés jadis à certaines contrées et à de courtes périodes. Les humains des divers continens échangent ainsi des denrées qu'un jour suffit à décomposer ou à flétrir, et qui traversent les mers ou vieillissent sans dommage à l'abri du verre ou du fer-blanc.

Mais primeurs ou conserves, en prolongeant l'usage de *légumes connus*, ne constituent pas une innovation comparable à celle de l'introduction, sur nos tables, de légumes *inconnus* il y a deux ou trois cents ans : le haricot, que l'on appelait d'abord fève turque, l'asperge et le melon datent chez nous du XVIe siècle ; le chou-fleur, l'aubergine, le salsifis, du XVIIe siècle ; la tomate et la betterave du XVIIIe. J'allais oublier les petits pois, accueillis par la cour de Versailles avec un enthousiasme dont Mme de Maintenon, dans sa correspondance, transmet l'écho à la postérité : « Le chapitre des pois dure toujours; l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'en manger encore, sont les points que nos princes traitent depuis trois jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé avec le Roi, et bien soupé, trouvent des pois chez elles pour en manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion. C'est une mode, une fureur. »

La lettre est du 10 mai, date qui ne nous paraît plus extraordinaire pour cette primeur. Sans doute y en avait-il de plus précoces : « C'est une chose étonnante, dit un auteur de 1695, de voir des personnes assez voluptueuses pour acheter les pois verts 50 écus le litron, » — or, 50 écus correspondent à plus de 500 francs de notre monnaie, — luxe fort rare assurément, même chez les princes; ce n'est pas pour les « herbes potagères » que l'on faisait des folies : dans la dépense des cuisines du duc de Savoie, en 1700, les légumes ne figurent que pour 10 fr. 50 par jour. Le goût s'en est répandu de notre temps, et les chemins de fer autant que les progrès horticoles ont contribué au bon marché, en permettant aux régions les plus propices de cultiver en vastes plaines les artichauts ou les oignons, les tomates ou les choux-fleurs qui ne poussaient naguère qu'en de petits carrés de jardins.

Parfois cette industrie s'exerce sous terre : les galeries des anciennes carrières parisiennes, de Passy à Vaugirard et de Montrouge à Châtillon, sont utilisées par 1800 ouvriers champignonnistes qui entretiennent 2000 kilomètres courans de meules de fumier, moyennant une dépense de 3 millions de francs par an. Grâce à une technique spéciale, qui met à profit les découvertes de la science pour utiliser le « blanc, » ou *mycelium*, et le défendre contre les microbes hostiles, ces cultivateurs souterrains tirent de leurs cavernes 7 millions de kilos par an de champignons de couche, d'une valeur brute de 8500000 francs.

La vraie révolution, en fait de légumes, est due à la pomme de terre. Importée d'Amérique en Irlande par John Hawkins, délaissée, réintroduite en 1628 par l'amiral Walter Raleigh, la pomme de terre réussit en Angleterre et en Prusse sans pouvoir pénétrer en France, bien qu'elle eût été cultivée en 1655 au jardin du Roi. C'était alors une racine noueuse plutôt qu'un tubercule bien formé; ses débuts, humbles et troublés, furent chez nous contrariés par la calomnie : elle passa pour vénéneuse, de la famille de la belladone, et des arrêts judiciaires la proscrivirent comme substance capable de donner la lèpre. Sous Louis XVI on en fit manger quelque peu aux animaux ; mais les 99 centièmes des Français, observe Arthur Young, refusaient de l'employer pour leur propre nourriture. Elle valait alors 12 francs le quintal. « La pomme de terre, écrivait en 1786 un intendant de province, pourrait, en cas de dernière disette, être mêlée pour les pauvres gens avec de la farine dont elle grossirait le volume. Il peut se faire que ce serait une ressource *comme la racine de fougère*, ce qui ne peut arriver que *dans le temps d'une famine cruelle.* »

C'était aussi à titre de pain de secours que Parmentier, Mustel et autres agronomes recommandaient le plus la propagation de la pomme de terre, et la panification est justement l'emploi auquel nos contemporains l'ont reconnue la moins propre Les préventions furent si tenaces qu'en 1828, dans l'acte de location d'un jardin, il était enjoint au preneur : « ... de l'entretenir convenablement et *surtout* de n'y point planter la pomme de terre. » Pourtant, la récolte annuelle, évaluée en 1815 à 30 millions de quintaux, s'élève aujourd'hui à 120 millions d'une valeur de 680 millions de francs.

On conçoit à peine comment il était possible de se passer d'un aliment d'une consommation si générale. D'autant plus que celle des autres légumes a augmenté dans une mesure incroyable et que celle des farineux, tels que pois, lentilles, haricots, dont nos pères faisaient grand usage, ne paraît pas avoir décru. Nous en achetons à l'étranger, et notre importation, qui comprend des fèves d'Égypte et des pois du Canada, a passé depuis 1867 de 380000 quintaux à 1 250 000.

D'une date à l'autre les provenances changent, mais les arrivages grossissent; le riz par exemple, que nous vendaient il y a cinquante ans le Piémont et la Caroline, nous est maintenant expédié par l'Indo-Chine et le Japon. Le riz, dont se nourrit plus de la moitié de l'espèce humaine, était une rareté dans la France du moyen âge où il coûtait 2 à 3 francs le kilo ; à la fin de l'ancien régime, à 1 fr. 20 le kilo, il demeurait objet de luxe. En 1875, il ne valait plus que 0 fr. 75 centimes, et nous en consommions 34 millions de kilos; aujourd'hui, nous importons 110 millions de kilos que nous partageons avec les animaux de ferme, car une partie de ce grain ne vaut que 0 fr. 25 centimes.

Le seul légume qui ait enchéri, c'est la truffe. Non qu'elle soit devenue plus rare, au contraire; nos pères ne connaissaient que les truffières naturelles; nos contemporains en ont créé d'artificielles par la culture en terrains propices du principe organique de ce champignon précieux. Aussi la récolte se vendait-elle sur le pied de 35 francs le kilo, il y a trente ans, au lieu que son prix de gros n'est aujourd'hui en moyenne que de 15 francs sur les marchés d'origine du Comtat-Venaissin ou de Provence. Le Périgord en effet, malgré sa réputation, n'est que le cinquième sur la liste des départemens truffiers, avec 160 000 kilos, tandis que Vaucluse, les Basses-Alpes, le Lot et la Drôme fournissent ensemble 1 400 000 kilos.

Chaque année, de temps immémorial, les communes favorisées de la présence de ce tubercule mettent en adjudication le droit exclusif de sa recherche sur leur territoire forestier. Ce tribut qui, sous Louis XV, représentait quelques centaines d'écus, figure aujourd'hui pour 30 000 et 40 000 francs dans certains budgets ruraux, dont il est le plus beau revenu. De Henri IV jusqu'à Louis XVI, la valeur courante du kilo de truffes était montée de 3 à 5 francs; si elle a triplé et quadruplé depuis, c'est que la vogue de cette denrée a de beaucoup dépassé

sa production. Le sol malgré tout en reste avare; il ne s'en recueille pas plus de 5 millions de kilos; ce n'est guère auprès des 12 milliards de kilos de pommes de terre.

Le jour où la nature aurait laissé surprendre son secret de fabrication, les déterreurs de truffes, qui ne travaillent jusqu'ici que pour les riches, verraient leur clientèle s'étendre autant que celle des planteurs de choux ou des cueilleurs de fraises. Car avant qu'on ne les eût transportées, au XVIe siècle, des bois dans les jardins, il n'était de fraises que sauvages. A s'apprivoiser, elles perdirent d'abord en qualité ce qu'elles gagnèrent en grosseur, puis on les perfectionna. De nos jours elles ont envahi les champs, on les élève en pleine terre.

Ah! qu'il fait donc bon cueillir la fraise !
Au bois de Bagneux
Quand on est deux.

Oui, mais quand on est deux mille et qu'au lieu de s'égarer dans les sentiers ombreux, les cueilleurs marchent en file accroupis sous le soleil, la cueillette a sans doute moins de charme. Elle a pourtant sa grandeur, cette moisson de fraises, pour laquelle chaque matin, dans la saison, des centaines de charrettes viennent aux Halles écumer les travailleurs. Ces recrues ne sont pas toutes de premier choix; il y a contraste entre la besogne et les mains qui l'accomplissent. Plus d'une de ces mains est inquiétante, et ce n'est pas seulement à des fraises sur leur tige qu'elles sauraient à l'occasion tordre le cou.

Chaque homme est muni d'une corbeille qui sert à contenir sa récolte et à mesurer son salaire; le travail se paie aux pièces, les plus rapides à dépouiller le fraisier gagnent davantage; le patron ne fournit que le gîte dans des campemens et la soupe que préparent de vastes cantines. Et tout le long du jour les corbeilles s'empilent, pour l'apport de la nuit prochaine aux marchés. Des formes vagues rampent dans la verdure sous l'œil des gendarmes, dont la silhouette se découpe sur l'horizon, la présence des brigades du voisinage n'étant pas inutile pour empêcher les rixes parmi cette foule bigarrée.

Grâce à la culture industrielle des fraises par milliers de quintaux, les plus humbles prolétaires mangent pour quelques sous le dessert que, seuls, les Français aisés pouvaient s'offrir il y a un demi-siècle. Quittez Paris, allez dans l'Est, allez dans le

Centre, descendez le Rhône de Lyon à Valence, vous trouverez tantôt des espaces immenses plantés de cerisiers, tantôt des kilomètres couverts de pêchers et d'abricotiers de plein vent et, dans chaque village, des amas de paniers, de caisses, de harasses vides ; cette vannerie qui atteint la hauteur d'un premier étage se remplit journellement, emportée par les chemins de fer dans toutes les directions.

Au temps où les fruits ne voyageaient pas, les prix variaient suivant la récolte dans des proportions inouïes; mais, personne n'ayant intérêt à entretenir des vergers un peu vastes dont les produits n'eussent pas trouvé de débouchés, les fruits d'été étaient en moyenne moins abondans et les fruits d'hiver étaient plus chers qu'en notre siècle. Dès le milieu de l'automne, la pyramide de pommes et de poires, que la mode dressa de plus en plus haute sous Louis XIV, devenait l'immuable ressource. Les « quatre mendians » l'encadraient; figues de Malte, raisins secs et dattes d'outre-mer, tous luxes interdits aux petites bourses du moyen âge, lorsqu'un kilo de figues se payait aussi cher que trois poulets et un kilo de dattes le même prix que dix kilos de viande.

Un prince seul pouvait s'offrir des grenades à 10 francs ou des oranges à 5 francs la pièce au XIV[e] siècle. Plus tard, les « bois d'orangers, » un peu mécaniques dans leurs grandes caisses, qui se succédaient en fleurs tous les quinze jours dans la galerie de Versailles, ne portaient bien entendu pas de fruits. Les oranges, de 40 centimes à 1 franc chacune, demeuraient un luxe; et lorsque les transports par terre se furent un peu développés vers la fin de l'ancien régime, le commerce des marchandes d'oranges ou de citrons sur le Pont-Neuf était encore fort peu de chose. Pour tous les fruits frais ou secs, nous constaterions un phénomène analogue à celui des oranges, dont la consommation en France a triplé depuis trente-cinq ans : le Paris de 1819 mangeait vingt fois moins de raisin que le Paris de 1909.

Si l'on en juge par leur valeur en douane, l'ensemble des fruits importés dont la quantité a sextuplé depuis 1870, — 216 millions de kilos au lieu de 35, — s'adressent à la consommation populaire : que le raisin d'avril, à 25 francs le kilo au temps du second Empire, ait baissé de prix, cela n'est pas de grande conséquence auprès des nouvelles cargaisons de bananes, offertes chaque année par centaines de millions aux tables les

plus modestes. Un hectare planté en bananier, donnant près de 100 000 kilogrammes de fruits, suffirait à nourrir 90 hommes par an, avec une ration de 3 kilogrammes par jour, coûtant sur place 7 à 8 centimes. Voilà qui, sans aller jusqu'à la pilule chimique prédite par Berthelot, ouvre de singulières perspectives sur la capacité de rendement de notre planète et sur l'alimentation possible d'une humanité centuplée.

VI

Les vins, pour le plus grand nombre des Français, ont changé de goût, de prix et de provenance, parce que la culture de la vigne se localise, que les crus renommés sont presque tous modernes, et que les bourgeois d'aujourd'hui conservent leur vin en bouteilles tandis que les seigneurs d'autrefois le buvaient à la pièce.

Le vignoble de Choisy, apprécié par Philippe-Auguste, celui de Coucy en Picardie réservé pour la bouche de François Ier, celui d'Argences aux environs de Caen, qui fournissait au XVIIe siècle tout le voisinage, ceux des environs de Paris, de Gonesse, de Montmorency, de Sèvres ou de Suresnes, chantés par les poètes du moyen âge et qui n'avaient point, disait un auteur sous Henri IV, « l'inconvénient d'occasionner des obstructions ou des humeurs comme ceux de Bordeaux, » tous ces crus ne sont plus qu'un souvenir. Le Prispartout, « gloire du Vendômois » au XVIe siècle, où l'Auvernat, « si noble qu'il ne peut souffrir l'eau, » étaient déjà fort dédaignés sous Louis XIV, si l'on en croit les vers où Boileau parle

D'un Auvernat fumeux qui, mêlé de Lignage,
Se vendait chez Crenet pour vin de l'Hermitage,
Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux.

L Hermitage, vendu 7 francs la bouteille sous Louis XV, est, avec le Beaune, la seule des illustrations viticoles respectées par le temps. Sans porter le nom d'un cru déterminé, certains « bourgognes » à 500 et 1 000 francs l'hectolitre aux XIIIe ou XVIe siècles, atteignirent des prix supérieurs à ceux du Chambertin, de la Romanée, du Montrachet au XVIIIe siècle ou de nos jours.

C'est dans les Flandres que nous trouvons au moyen âge ces types exceptionnels de la Côte-d'Or, et c'est encore en Belgique

qu'on les rencontre aujourd'hui. Ils n'ont jamais cessé de s'y rendre et sous Louis XVI, au dire de voyageurs étrangers, il était plus facile et moins cher de boire du « généreux bourgogne » à Bruxelles qu'à Dijon et dans la plupart des villes de France, où il ne s'en trouvait pas une goutte d'authentique.

Quant aux bordeaux, ils allaient depuis longtemps à Londres, qui ne les marchandait pas. Ils se payaient en Angleterre, sous les Stuarts, de 200 à 300 francs et jusqu'à 400 francs l'hectolitre. Montaigne parle avec honneur du vin de Graves : « Si vous fondez votre volupté à le boire friand, vous vous obligez à la douleur de le boire autre. » Le Graves pourtant, sauf une apparition sur la table de Louis XI, qui le paya 120 francs l'hectolitre, ne fut longtemps connu en France que sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Mais, à l'époque de la Révolution, le Château-Laffitte ou le Château-Latour se vendaient aussi cher que de nos jours : de 500 à 1000 francs la pièce suivant les années. A l'exception du champagne, coté, suivant son mérite, depuis 7 francs au détail jusqu'à 3 fr. 50 par « mannequin » de cent bouteilles, les vins fins ou « de cadeau, » français ou étrangers, Frontignan, Malvoisie, Alicante, Malaga, étaient par leur valeur un luxe tout autre qu'ils ne sont actuellement.

Le vin d'ordinaire aussi, chez les riches, était beaucoup plus onéreux : Richelieu ou Mazarin payaient leur vin de table 150 francs l'*hectolitre*, celui de leur suite 100 francs et celui de leurs valets 75 francs ; le vin de sa table coûtait à la Duchesse de Bourgogne (1697) 290 francs l'hectolitre et celui du « commun » 128 francs. A moitié prix, nos contemporains ont de meilleurs vins, parce qu'ils les laissent en bouteilles un certain temps développer leur bouquet avant de les boire. Cette simple pratique, qui devait transformer le goût des boissons, a mis des siècles à s'établir. Elle était inusitée même à Versailles, où l'on allait comme au moyen âge « traire au tonnel » pour remplir les aiguières. Si, dans ses maisons de campagne ou dans ses soupers particuliers, Louis XV avait des bouteilles de vin sur la table, à cause de la difficulté du service, c'est qu'on les avait remplies quelques heures avant le repas. Avec ce système, la futaille entamée perdait sa qualité très vite, et de là sans doute était venue cette coutume, chez les grands, de l'abandonner au maître d'hôtel lorsque le vin était « à la barre du tonneau, » c'est-à-dire à moitié vide.

Sur les millions de barriques de vin qui entrent aujourd'hui à Paris, 2 ou 3 pour 100 seulement coûtent plus de 100 francs l'hectolitre; la capitale pourtant reçoit, *proportionnellement* à toute autre ville, beaucoup plus de vins fins. Ceux-ci demeurent donc exceptionnels comme ils l'étaient naguère ; mais les autres, ceux que consomment les classes moyennes et populaires, se sont transformés par ce seul fait que la vigne a de plus en plus émigré vers le Midi, suivant la tendance de toutes les cultures à se concentrer dans les régions les plus favorables.

Les années que l'on regardait, en tel district de Provence ou de Languedoc, comme rares et même embarrassantes par leur rendement excessif au XVe ou au XVIIe siècle, sont inférieures de moitié ou des deux tiers aux années normales d'aujourd'hui *dans ces mêmes districts*. Le nombre actuel des hectares, couverts des cépages choisis parmi les plus productifs, explique cet accroissement, fructueux d'abord, puis si exagéré, que les Méridionaux, ruinés par l'abondance, ont fini par s'insurger contre leur propre surproduction. Cette inondation de vins eût-elle été causée par le sucrage des vendanges, que le législateur, *à vingt ans d'intervalle*, favorisait par des remises d'impôts au temps du phylloxera comme une « pratique recommandable, » (1884) et flétrissait ensuite du nom de « fraude délictueuse, » l'histoire, indulgente aux contradictions des hommes, ne saurait s'en émouvoir.

Des moûts ou des piquettes sucrés, miellés, aromatisés, soufrés si fortement que leur couleur s'en ressentait, c'est ce que l'immense majorité de nos aïeux a bu sous le nom de vin pendant six siècles, dans la plupart des départemens où le raisin mûrissait mal et où les vignes, regardées comme une richesse, ont subsisté, grâce au prix élevé de leurs produits, jusqu'à ce qu'elles aient passé au contraire pour une charge, concurrencées de nos jours par des jus plus alcooliques ou meilleur marché.

Car, si les grands vins n'ont guère enchéri, les vins communs ont beaucoup baissé de prix : c'est de 30 à 70 francs l'hectolitre que se paya durant cinq cents ans le vin des maçons ou des soldats, celui qui était aumôné aux pauvres par les hospices ou distribué gratis lors des fêtes publiques. Quelques boissons ont disparu : la « bouillie » par exemple, décoction d'eau et de son que les paysans du Nord faisaient fermenter avec du levain. Les autorités actuelles n'ont plus souci d'interdire le brassage de la bière en certaines années, à cause de la rareté des grains. Il n'est

pas jusqu'à l'eau qui n'ait changé dans les villes, presque toutes abreuvées aujourd'hui d'eau pure captée à la source; tandis que les Parisiens mêmes buvaient, il y a cent ans, l'eau de Seine, souvent trouble, que 2000 porteurs distribuaient à domicile.

Quelque peu potable que fût l'eau de Seine à 2 sous la voie, elle était moins dangereuse peut-être pour la santé que l'eau-de-vie à 0 fr. 10 le petit verre. Paris est loin pourtant de tenir le premier rang pour l'usage de l'alcool; la consommation par tête, dans la banlieue, dépasse des trois quarts celle de la métropole; celle d'une dizaine de départemens de l'Ouest est double, celle de la Seine-Inférieure est triple. Ici l'alcool est une passion morbide; partout il est le fléau populaire; les classes bourgeoises en sont chez nous à peu près indemnes. Et, puisqu'il sévit principalement sur les moins fortunés de la nation, il serait possible de l'enrayer, comme a fait l'Angleterre, en renchérissant encore l'eau-de-vie par l'impôt.

Le goût des spiritueux est moderne. Nos pères, qui n'avaient pas à craindre de voir frelater leur « esprit-de-vin, » puisqu'il n'en existait pas d'autre, ne le buvaient guère pur, mais seulement dosé dans des liqueurs assez douces. Lorsque l'antique hypocras, vin épicé, délices des richards au moyen âge où il coûtait 8 et 10 francs le litre, fut devenu moins élégant, — sans doute lorsqu'il se vendit meilleur marché, — la mode le remplaça par le *populo*, le *rossolis*, puis par le *Parfait amour* ou le *Ratafiat*, à 10 francs la bouteille. Les boissons du XVIIIe siècle, suaves comme leur nom, *Huile de Vénus* ou *Crème des Barbades*, ont été remplacées par les amers et par l'absinthe, ce dépotoir des « queues de distillation, » sursaturé d'essences, dont il se boit le double de toutes les liqueurs réunies.

Ce n'est pas la cherté de l'eau-de-vie, — 2 à 3 francs le litre de 1600 à 1790, — qui l'aurait empêchée de se répandre à cette époque parmi les riches; et ce n'est pas non plus le bas prix des alcools d'industrie qui sollicite maintenant le peuple à en boire, puisque les trois-six sont rehaussés déjà par l'impôt au prix des eaux-de-vie de vin du temps jadis. Le triplement de la consommation en soixante ans, — de 500 000 à 1 500 000 hectolitres, — vient de la hausse des salaires; l'absorption de l'alcool étant pour nombre de prolétaires le luxe le plus urgent.

Dans ce livre cité plus haut, — « l'An 2440, » — Mercier faisait dire par le citoyen du XXVe siècle à celui du XVIIIe :

« Nous avons sagement banni trois poisons dont vous faisiez un perpétuel usage : le tabac, le café et le thé. » Cette prédiction de 1775 semble se confirmer assez peu jusqu'ici.

Depuis que le thé, « impertinente nouveauté du siècle, » écrivait Gui Patin en 1648, avait été introduit en France sous les auspices du chancelier Séguier, il ne s'y était guère répandu. Son prix, quoique fort élevé, — de 20 à 40 francs le kilo, — était cependant plus bas qu'en Angleterre, et l'on trouvait à Boulogne-sur-Mer pour 36 francs, sous Louis XV, d'aussi bon thé qu'à Londres pour 70. Boulogne était en effet le siège d'une importation qui monta un instant jusqu'à 265 000 kilos par an.

Le thé servi l'après-midi dans quelques salons était alors bouilli plutôt qu'infusé et se prenait avec une égale quantité de lait. Cet usage disparut sans doute au temps de la Révolution et du premier Empire; en 1831, la consommation n'était en France que de 86 000 kilos, tandis qu'elle s'est élevée graduellement à 1 160 000 de nos jours.

Le cacao, que les Espagnols avaient tiré du Mexique en 1520, fut encore plus mal accueilli que le thé à son début. Le cardinal de Richelieu écrivait à son frère Alphonse, l'archevêque de Lyon, qui l'un des premiers en France avait eu l'audace d'en absorber : « Je ne saurais vous celer que la drogue qu'on appelle *scocolato*, dont on m'a dit que vous usez souvent, étant du tout préjudiciable à votre santé, j'estime qu'il serait à propos que vous eussiez recours aux remèdes ordinaires. » C'était pour « modérer les vapeurs de sa rate » que cet archevêque prenait du chocolat et les médecins affirmaient positivement que le chocolat donnait des vapeurs, des palpitations et même une fièvre continue et mortelle. Est-ce par la reine Marie-Thérèse qui en avait pris le goût en Espagne et s'en faisait faire à Versailles en cachette que le chocolat fut introduit dans le grand monde? Toujours est-il que Mme de Sévigné ose le recommander à sa fille : « Vous ne vous portez point bien; le chocolat vous remettrait, mais vous n'avez point de chocolatière; j'y ai pensé mille fois, comment ferez-vous? » Le « chocolate, » qui coûtait alors de 22 à 30 francs le kilo, descendit à la fin du XVIIIe siècle à 13 francs; cependant, au début du règne de Louis-Philippe, la France ne recevait que 674 000 kilos de cacao, et elle en reçoit maintenant 22 millions.

Tout autre fut la fortune du café : il ne rencontra pas d'en-

nemis, il ne coûta pas trop cher. Quelques années après que Soliman Aga, l'ambassadeur du Grand-Seigneur, l'eut mis à la mode (1669), des Levantins ambulans le vendaient dans les rues de Paris pour 0 fr. 35 centimes la tasse. Procope et les autres « cafés » popularisèrent la boisson parmi la bourgeoisie et, dans les dernières années de l'ancien régime, au coin des rues, à la lueur d'une pâle lanterne, des femmes portant sur leur dos des fontaines de fer-blanc en servaient dans des pots de terre pour 0 fr. 20 centimes. Le sucre n'y dominait pas et le café, à 6 fr. 50 le kilo, — prix moyen d'alors, — devait être faible, mais le peuple trouvait ce café au lait excellent.

C'était à cette époque le déjeuner de beaucoup d'ouvriers en chambre, à Paris du moins; car, malgré l'entrée en franchise du café colonial, la France de 1750 ne consommait que 1 275 000 kilos, tant Moka que Bourbon, au lieu qu'aujourd'hui elle en consomme *cent fois plus :* 120 millions de kilos, venus de tous les points de l'univers, sans parler des 20 millions de kilos de chicorée française qui s'y ajoutent. Encore les droits de douane augmentent-ils de 200 p. 100 le prix du café ordinaire; sinon, il coûterait cinq fois moins cher qu'au XVIIIe siècle.

Après avoir comparé les alimens du passé et du présent, il faudrait voir nos pères faire leur cuisine, les suivre à table et les regarder manger; c'est à quoi sera consacrée une prochaine étude. Dès à présent, nous constatons que si l'on pouvait rassembler en un tas unique les nourritures que le Français du XXe siècle ingurgite dans le cours d'une année par rapport à celles qu'il absorbait jadis, on serait stupéfait de l'énormité du bloc actuel et de la médiocrité du bloc ancien. On se demanderait comment la même créature a la capacité de consommer, suivant ses ressources, tant et si peu de chose.

Encore cela ne nous renseignerait-il que sur la *quantité* des alimens; or on a vu qu'ils sont meilleurs, plus variés et moins chers. Le caractère de ce bienfait nouveau est de s'adresser à l'universalité des citoyens; *la masse même de ces denrées le prouve :* elle est telle que, pour l'avaler, la collaboration de toutes les bouches est nécessaire.

Pour créer cette masse énorme il a fallu, depuis cent ans seulement, un prodigieux travail de pensée, une audace incroyable de spéculation, où les vainqueurs ont remporté quelques lots de gloire et d'argent, sans parler des milliers de tentatives obscures

et d'entreprises avortées des vaincus. Pour procurer à ce Français actuel ce qu'il mange et boit si béatement, il a fallu révolutionner l'agriculture et l'industrie, découvrir les engrais artificiels, acclimater et sélectionner des races, des plantes et des graines, inventer des faucheuses, des batteuses, des moulins, des pressoirs, des turbines, des écrémeuses, des alambics, des appareils et des instrumens innombrables; il a fallu inventer les transports à vapeur par terre et par mer, combattre et enrayer les maladies des bêtes ou des choses, imaginer des procédés scientifiques pour reproduire à volonté des phénomènes naturels; préparer, conserver ou transformer des substances multiples, en tirant d'une première création les élémens d'une création nouvelle, lorsqu'on a fait par exemple de la betterave avec des produits chimiques, du sucre avec de la betterave, de l'alcool avec du sucre et du vinaigre avec de l'alcool.

Allons-nous donc crier victoire? Entonnerons-nous un chant de triomphe? Hélas! nullement. Les générations précédentes n'étant jamais bien sûres d'avoir de quoi se sustenter l'année prochaine, la question des vivres était pour elles d'un intérêt constant; on en parlait sans cesse. Aujourd'hui, l'on n'en parle plus. Ce peuple que nous sommes ignore même si bien tout ce que ses devanciers immédiats ont fait pour susciter son bien-être que personne ne s'en aperçoit; personne donc n'en jouit, l'énorme effort est vain et, si les chiffres n'étaient pas là, on pourrait mettre en doute les résultats eux-mêmes et croire qu'il ne s'est rien passé, que le monde fut toujours pareil.

De ces chiffres pourtant, qui nous font saisir l'évolution accomplie, une conclusion philosophique se dégage : c'est que l'humanité est au fond indifférente au progrès matériel; elle ne se passionne que pour des idées. La masse électorale se complaît au rêve d'un remaniement social, pratiquement incapable d'augmenter son aisance d'une livre de pain ou d'une côtelette, plus qu'à tous les gains effectifs de la société présente. L'effort l'intéresse plus que les résultats, parce que l'effort est « idée » et que le résultat est « matière. » Peut-être ne faut-il pas s'en plaindre; s'il en était autrement, les hommes tomberaient dans une animalité supérieure.

G. D'AVENEL.

LES ERREURS SOCIOLOGIQUES ET MORALES DES DÉMOCRATIES

On sait qu'Auguste Comte, à l'exemple des anciens, regardait la politique comme une véritable science. Le gouvernement est une application des lois générales de la sociologie à telle nation donnée, dans telles circonstances historiques. Un des principaux hommes d'État de la troisième République, Gambetta, ne faisait que se souvenir des vues d'Auguste Comte lorsqu'il caractérisait ainsi la politique de l'avenir : « Il viendra un jour où, ramenée à son véritable rôle, ayant cessé d'être la ressource des habiles et des intrigans, renonçant aux manœuvres déloyales et perfides, à l'esprit de corruption, à toute cette stratégie de dissimulation et de subterfuges, la politique deviendra ce qu'elle doit être, une science morale, expression de tous les rapports des intérêts, des faits et des mœurs, où elle s'imposera aussi bien aux consciences qu'aux esprits et dictera les règles du droit aux sociétés humaines. » Certes, la science n'est pas tout dans la politique, puisque celle-ci implique l'art. Il n'en est pas moins vrai que l'art doit être soumis à des règles. La science morale doit déterminer le but à poursuivre, qui est la justice; la science sociale doit trouver les moyens et faire pour les peuples ce que l'astronomie et l'hydrographie font pour les navigateurs; ceux-ci, grâce aux astronomes, ne prévoient-ils pas souvent les tempêtes et n'évitent-ils pas parfois les naufrages?

Gouvernement de la nation par la nation, la démocratie

peut être entendue de diverses manières, selon l'idée même qu'on se fait d'une nation. Deux erreurs doivent être ici évitées : individualisme exclusif et socialisme exclusif. La première absorbe entièrement la nation dans les individus ; la seconde absorbe les individus dans la nation ou dans tout autre groupe qu'on prétend lui substituer. Nous verrons que les excès de la première erreur, par une réaction inévitable, entraînent les excès de la seconde.

Ce qui domine toute la science politique, c'est ce principe de sociologie que la nation ne représente ni un pur contrat entre volontés, ni un simple organisme vivant, mais la synthèse des deux. Que le contrat implicite ou explicite entre individus qui s'associent joue un rôle prépondérant dans les démocraties modernes, c'est ce qui est incontestable : mais elles ne doivent pas oublier pour cela, comme elles l'oublient trop souvent, les liens organiques qui font de chaque patrie un corps animé, ayant sa structure et ses fonctions. C'est la considération exclusive du premier point qui aboutit à l'individualisme ; la considération du second, si elle était seule, aboutirait à l'anéantissement de l'individu dans l'organisme collectif, par conséquent au collectivisme. Nous voudrions montrer que la vraie démocratie doit éviter ces deux écueils, d'abord dans le domaine de l'éducation, puis dans celui des institutions nationales.

I

Ce qu'il y a de vrai et de juste dans l'individualisme, c'est que la personne humaine, conçue comme douée de « raison » et de « liberté, » a une valeur morale sans commune mesure avec toutes les valeurs matérielles, une valeur qui lui confère un droit au respect et à l'amour. L'individu se rend sacré et inviolable par l'idée même qu'il a de sa dignité possible et par la force inhérente à cette idée. Or tous les individus humains, passés et à venir, ayant la même idée directrice, ont les mêmes droits et, à ce titre, forment une vraie société humaine, non plus animale.

Aussi le point de vue individuel, quand il s'agit d'êtres intelligens, doit-il être absolument inséparable du point de vue social. Tout système est faux qui considère les personnes humaines sans leurs rapports avec l'ensemble, ou l'ensemble sans ses rapports avec les personnes. L'individualisme exclusif tombe dans le premier excès, ou, s'il met l'individu en présence

des autres, il comprend mal leurs rapports, qu'il ramène à ceux d'une collection numérique.

Cette sorte d'atomisme moral et social s'était déjà montré à Athènes. Même dans le domaine de la pensée, la doctrine qui parut finalement la plus claire aux Grecs, ce fut l'atomisme. De petits morceaux insécables de matière, de petits individus s'agrégeant et s'associant dans le temps et dans l'espace, quoi de plus lucide pour l'imagination? La nature s'explique alors avec une facilité étonnante : c'est une question de « gauche, droite ! » Les atomes s'accrochent et le monde se fait. L'individualisme démocratique de notre époque transporte une conception non moins « claire » et non moins rudimentaire dans le monde moral et social : chaque individu devient un atome qui, selon son bon plaisir, s'accroche ou ne s'accroche pas à l'atome voisin. On additionne les atomes : c'est le suffrage purement numérique. Toute idée d'organisme stable est écartée comme attentatoire à l'autocratie de l'individu. Rendre tous les groupemens éphémères, comme des tourbillons de sable qui montent ou tombent selon le vent, voilà l'idéal. Chacun n'est plus tenu par rien et ne sera bientôt plus tenu à rien. Moi, dis-je, et c'est assez!

La liberté individuelle, premier terme de la devise républicaine, a pour inévitables conséquences des abus que son essence même l'empêche de prévenir; l'entière liberté de l'individu devrait donc avoir son contrepoids dans son entière responsabilité envers la nation dont il est solidaire. Exalter la liberté individuelle au sens purement négatif de Mill et de Spencer, c'est, selon le mot d'un Anglais, comme si on exaltait la force centrifuge du système solaire en écartant la force centripète. « Laisser faire » toutes les libertés, rien de plus facile; organiser toutes les responsabilités, rien de plus difficile.

Quant à l'*égalité*, second terme de la devise républicaine, les individualistes s'en font une idée non moins fausse que de la liberté. Qu'est-ce que la Révolution a voulu proclamer? L'égalité de tous les citoyens *devant la loi*, c'est-à-dire le droit de tous les individus à être traités *également* pour des actes *égaux*, *inégalement* pour des actes *inégaux*. Cette proportionnalité ne doit pas être confondue avec l'égalité brute, qui ne met en ligne de compte ni la différence des mérites, ni celle des intelligences ou des volontés. L'égalitarisme individualiste, aujourd'hui à la mode dans les démocraties, est, sous son faux nom, le triomphe

de l'inégalité même, puisqu'il traite également ce qui est inégal. De son côté, le collectivisme égalitaire voudrait payer les mêmes salaires au travailleur et au paresseux, à l'homme intelligent et à l'inintelligent, à l'ignorant et au savant, au citoyen dévoué ou à l'égoïste; et il appelle cela égalité! C'est l'inégalité même, puisque celui qui a fourni quatre fois plus d'effort ne recevra rien de plus que les autres: l'homme actif et capable sera donc moins bien traité que le paresseux ou l'incapable.

Si l'égalitarisme brut est contre la justice, il est aussi contre la nature, car il méconnaît le mode naturel du progrès. Dans les organismes, comment ont lieu les perfectionnemens? Par sélection. Or, la sélection suppose précisément une rupture d'égalité, une supériorité quelconque de force, soit physique, soit intellectuelle, soit morale. Si, à l'encontre de cette loi, l'individualisme égalitaire et le socialisme égalitaire s'accordent pour niveler tout, ils suppriment par cela même la possibilité de sélection et de progrès. En vertu d'une telle méthode, les vieux anthropoïdes auraient dû empêcher l'homme de faire souche à part, de s'élever peu à peu au-dessus de ses cousins les gorilles et orangs-outangs. C'est en cela qu'eût consisté leur égalitarisme. Si, dans l'avenir, une fausse démocratie arrivait à réaliser sur terre le nivellement artificiel des individus, elle ferait rétrograder l'humanité vers ses origines. La sélection des pires se substituant à la sélection des meilleurs, on verrait l'homme civilisé, après avoir redescendu tous les degrés de l'échelle, retomber dans les bras de son frère l'homme des bois et lui dire: — Enfin nous sommes égaux! Faisons-nous maintenant les égaux de nos inférieurs, jusqu'à ce que nous soyons abîmés dans le néant, seul domaine où règne l'absolue égalité. Exister, c'est déjà être l'inégal de zéro.

Le faux égalitarisme veut que nous soyons le plus possible *semblables* aux autres; mais la similitude n'est qu'une relation extérieure, qui ne détermine pas ce que nous devons être en nous-mêmes et par nous-mêmes. Avant de ressembler à autrui, il faut être soi. L'égalité vraie est précisément l'égal pouvoir pour chacun de n'être pas semblable aux autres sous tous les rapports ; c'est le droit égal aux inégalités de toutes sortes, en tant que compatible avec le même droit chez autrui. La vraie justice est donc la proportionnalité, qui enveloppe sans doute une égalité fondamentale de *droits*, mais qui implique aussi des rapports variables et des qualités inégales.

Le troisième principe proclamé par la Révolution, la « fraternité, » doit être entendu, selon nous, comme une forme de la justice sociale et socialement organisée. C'est l'obligation de rendre à chacun ce qui lui est dû en raison de sa fonction dans le tout vivant et de sa solidarité avec autrui, non plus seulement en raison de ses droits individuels. Une société dont tous les membres sont volontairement solidaires est une société fraternelle.

Outre le faux individualisme et le faux égalitarisme, dont nous venons de parler, les démocraties ont un autre péril à craindre: le matérialisme pratique, qui finit par envahir l'éducation comme la politique. Nous voyons aujourd'hui sur tous les points et chez tous les peuples, mais principalement dans les démocraties, se produire un mouvement général qu'on pourrait appeler, avec M. Simmel, l'*extériorisation* de la vie. Le marxisme en a été la formule. Au point de vue intellectuel, ce que la plupart des esprits considèrent de nos jours, ce n'est plus le ressort de toute science, je veux dire la *théorie*, œuvre de l'invention et de l'initiative, due aux grandes individualités; c'est la technique, dont parle Marx, œuvre de l'application et, trop souvent, de l'*imitation*, plus ou moins perfectionnée par les petits efforts successifs de petits individus. Le triomphe de ce nouvel esprit s'est exprimé dans la proposition de Karl Marx: la *technique* régit le mouvement de l'humanité. C'est le procédé pratique pour construire le moulin à bras ou le procédé pratique pour construire la machine à vapeur qui est érigé en principal moteur du genre humain. Ce n'est pas sans raison que Marx, pour désigner cette *extériorisation*, a employé les mots de *matérialisation* et de *matérialisme historique*.

Au point de vue esthétique, même évolution à la fin du XIXe siècle. Là encore, la technique est trop souvent passée au premier plan, le procédé a remplacé l'inspiration. Qui fut jamais plus habile que certains ouvriers en vers? Ils sont rompus aux tours de main qui constituent le métier; trop souvent les pensées et sentimens leur manquent. Pareillement, certains peintres sont des techniciens d'adresse consommée; certains compositeurs nous intéressent par les tours de passe-passe de la technique musicale: ils accomplissent les sauts de modulation les plus hardis et, d'une faute contre les règles, ils savent faire un raffi-

nement de quelque règle. Mais la science n'est pas le génie, pas plus que l'intelligence n'est le cœur.

Passez maintenant au point de vue moral et social : vous verrez, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, le même triomphe du dehors sur le dedans. Il ne s'agit plus pour une société, comme on osait le dire au bon vieux temps, d'être *juste ;* il s'agit, ici encore, de découvrir la meilleure technique pour assurer le *bien-être* du *plus grand nombre*, — chose que la morale même, d'ailleurs, ordonne de poursuivre, mais qui n'est pour le moraliste que le moyen d'une élévation finale de l'humanité entière.

Cette élévation, maints techniciens de la démocratie, individualiste ou socialiste, ne s'en préoccupent guère ; ils ont leurs regards tournés vers les procédés les plus propres à répartir les jouissances matérielles, à les faire circuler partout comme des canaux d'irrigation ingénieusement distribués. L'intensité de la vie intérieure n'est plus rien : il s'agit, pour l'individu, d'être une unité extérieurement utile dans le total social ; la technique marxiste, par des procédés matériels, assurera la conservation et la prospérité également matérielles de l'ensemble. A la morale se substitueront l'économique et la politique, qui sont, en somme, deux formes de technique sociale. Dans la pédagogie, nous voyons les mêmes tendances triompher. Sur la fin du dernier siècle, littérature et histoire ont fait place à la technique littéraire et historique, à la philologie, à la grammaire, à la métrique, à l'érudition, à la critique : que ne poursuit-on pas, sauf la vraie production intellectuelle et l'invention ? Aristote a eu beau dire que, « pour savoir, il faut faire, » savoir ce que les autres ont fait est tout pour maints pédagogues, faire n'est plus rien. Pouvez-vous scander un vers de Virgile ? Oui ? Cela suffit : peu importe que vous n'en sentiez pas la poésie ou que vous soyez vous-même incapable de faire un vers. Connaissez-vous la date et le plan des oraisons funèbres de Bossuet ? Oui ? C'est parfait. Peu importe que, personnellement, vous soyez incapable de bien écrire ou de bien parler. Même en philosophie, certains pédagogues vous demanderont maint détail de psycho-physiologie ou de logique ; sur les grandes questions, qui sont les questions vitales, ils feront silence. C'est là ce qu'on appelle *s'objectiver*, *s'extérioriser*, *se matérialiser*. La « vie moderne, » dont la fin du siècle nous a rebattu les oreilles, a pour synonymes : industrie, commerce, agriculture, colonisation. On

l'a décorée du nom de « vie active, » de « vie intense, » comme si le penseur, le chercheur, le grand savant, le grand théoricien, le spéculatif, l'artiste, le poète, le philosophe, le moraliste étaient des inactifs, des « oisifs » traînant une vie de faiblesse et de langueur. La formule du XIXe siècle qui résume tout, explique tout, justifie tout, c'est : *lutte pour la vie*, pour la vie matérielle bien entendu ; on ne parle pas, et pour cause, de lutte pour la vie intellectuelle ou morale, car il faudrait dire, au contraire : *accord* pour la vie. Mais on ne se soucie plus d'accord ni d'union entre tous, on ne se soucie que du succès pour chacun ou pour le groupe dont on fait partie.

C'est ainsi que, dans le dernier siècle, la valeur économique des choses matérielles a augmenté beaucoup plus rapidement que la valeur intérieure des hommes. Le progrès des sciences positives, en produisant le perfectionnement rapide de la technique, a provoqué un développement matériel tellement en avance sur le progrès moral, que la contradiction a fini par éclater entre les choses et les hommes, entre la civilisation du dehors et la barbarie du dedans. Pour parler comme Marx, l'infra-structure matérielle a tout conquis aux dépens des supra-structures *idéologiques* (car les marxistes parlent comme Bonaparte). La « technique, » simple *effet* de la découverte spéculative et simple *moyen* pour une fin supérieure, est donc bien devenue une « fin en soi. » Peu importe ce que moud le moulin à bras ou ce que moud le moulin à vapeur ; ce dernier a plus de rendement net : cela suffit. C'est toujours le même grain que la *terre* nous donne, heureusement, quel que soit le moulin ; mais est-ce le même grain que nos têtes produiront avec n'importe quel genre d'instruction ou de gouvernement ? C'est ce dont on n'a cure. Pourtant, il y a des choses, et les plus essentielles, qui ne peuvent être le résultat d'un procédé et qui sont l'œuvre des *personnes* : ce sont les choses intellectuelles et morales. Le matérialisme historique les ignore.

Pour résumer le tout en une formule germanique, le perfectionnement de l'*objet* n'a fait, au dernier siècle, que mettre en évidence l'imperfection du *sujet*. Le plus important de la tâche reste donc à faire pour la démocratie : appliquer aux *sujets* pensans eux-mêmes cette perfection de méthode, de science et de technique qui, jusqu'ici, a si bien réussi pour les objets. Après avoir construit de si parfaites machines, il s'agit d'assurer main-

tenant la force motrice centrale, qui est intellectuelle et morale. Si on continue d'oublier les personnes pour les choses, celles-ci finiront par nous échapper à leur tour, de même que, sans les progrès de la théorie, la fameuse technique dont parle Marx s'arrêterait net. Le moulin à bras, faute d'eau, le moulin à vapeur, faute de force motrice, finiraient par demeurer immobiles; pareillement le moulin de la civilisation industrielle, faute de pensée. On répète sans cesse : *Primum vivere, deinde philosophari;* mais, si une société démocratique ne philosophe pas, soit sous forme religieuse, soit sous forme métaphysique et morale, elle ne pourra pas vivre.

II

Dans l'éducation, le faux individualisme, le faux égalitarisme et le matérialisme économique inspirent la plupart des réformateurs qui prétendent parler et agir au nom des principes démocratiques. Le nivellement, l'« indifférenciation » et l'anonymat sont leur idéal. — « Enseignement primaire ! » Pourquoi primaire ? Ce nom a quelque chose d'odieux; il rappelle les classes, les castes, les inégalités ! Enseignement *intégral* sonne bien mieux. Et de même, au second degré de l'instruction, que parle-t-on d'études « libérales, » de professions « libérales ? » Avons-nous donc encore des esclaves ? Les études *classiques* manifestent une prétention nobiliaire; remplaçons-les par des études *modernes* ou, ce qui serait mieux encore, par des études *contemporaines*, au jour le jour. Égalité des sanctions pour tous les individus; examens spéciaux et purement professionnels à l'entrée des carrières, où l'on viendra se présenter des quatre coins de l'horizon et où les examinateurs ne s'inquiéteront de constater qu'une chose : avez-vous les connaissances techniques individuellement utiles au médecin, s'il s'agit de médecine, à l'ingénieur, s'il s'agit de ponts et chaussées ou de tabacs, à l'avocat, s'il s'agit du Barreau (vieille institution d'ailleurs, comme l'Armée, l'Université, l'École polytechnique, l'École normale, etc.) ? « Si un homme connaît bien son métier, que voulez-vous de plus ? » s'écriait à la Chambre un ancien ministre de l'Instruction publique.

Selon nous, cette conception individualiste de l'enseignement est fausse; le nivellement universel qu'elle poursuit est opposé

au véritable idéal de la démocratie. Ne contredit-elle pas la division du travail, grande loi de l'organisme contractuel comme des autres organismes? Ne contredit-elle pas la loi non moins importante de solidarité sociale, sans laquelle encore il n'y a point de vraie démocratie? A tout vouloir égaliser, à admettre tous à tous les emplois sans demander, pour les emplois supérieurs, des conditions supérieures de culture générale, on aboutit à tout rabaisser, à compromettre à la fois toutes les fonctions de la vie collective. Il doit y avoir dans la démocratie des organes et milieux différens, selon la différence même des travaux et des liens de solidarité. C'est une injustice que de vouloir flétrir ces différences de milieux en les traitant de « castes » ou de « classes. » La vérité est qu'il faut des « élites, » fondées non sur des privilèges, mais sur des supériorités naturelles ou acquises. Ce qui légitime les divers degrés d'enseignement et les divers types d'un même degré, ce sont ces milieux divers à entretenir, non à confondre. Le milieu primaire n'est pas le milieu secondaire; le milieu classique n'est pas le milieu « spécial » ou « moderne. » Et il est nécessaire pour les démocraties que les atmosphères ne soient pas partout les mêmes : comme il y a des plantes qui ne poussent que dans la plaine, il y en a qui ne croissent que sur les sommets.

Il existe notamment, sous le régime démocratique comme sous les autres, des fonctions ou, pour mieux dire, des missions sociales qui, n'étant point des « métiers » à l'usage des individus, doivent se recruter dans l'élite intellectuelle, parce que, en dehors, elles ne sauraient vivre. Le jour, par exemple, où la magistrature ne sortira plus d'une élite, il n'y aura plus de magistrats; il ne restera que des manœuvres en droit, chargés d'apprendre les articles du Code et de les appliquer avec plus ou moins de servilité, pour gagner un certain salaire. Le jour où la médecine ne sortira plus d'une élite intellectuelle, vous n'aurez que des artisans en thérapeutique et en chirurgie. Le jour surtout où le professorat ne sera plus lui-même une élite, vous n'aurez que des manœuvres en préparation scientifique ou littéraire, analogues aux plus humbles préparateurs des cabinets de physique et de chimie; l'éducation aura vécu et l'instruction même sera bientôt morte, parce que, malgré les apparences contraires, une certaine hauteur d'éducation est la condition même d'une haute instruction.

Si donc la démocratie laisse envahir successivement toutes les professions libérales par les utilitaires, par les esprits de préparation hâtive qui se seront contentés d'ingurgiter individuellement les connaissances nécessaires à l'examen, qui n'auront pas respiré l'air des cimes, qui ne se seront pas vivifiés aux grands souffles littéraires, scientifiques, philosophiques, ce prétendu égalitarisme aura pour conséquence la supériorité de succès assurée aux moins dignes et aux moins scrupuleux, c'est-à-dire l'oppression des meilleurs par les pires. Vous verrez le barreau s'abaisser peu à peu (comme il le fait déjà) et ne plus trouver de résistance à l'invasion d'une foule sans valeur morale; la seule digue sera dans le « conseil de l'Ordre, » s'il subsiste encore, et dans une discipline chaque jour moins puissante. La médecine, qui, par malheur, n'a pas un conseil de l'Ordre et en aurait grand besoin, sera livrée sans défense aux charlatans; la pharmacie, aux vendeurs de spécialités lucratives et de médicamens falsifiés. Et comme le « peuple » ne peut pas être juge en toutes ces choses, faire les analyses chimiques, contrôler les ordonnances de ses médecins, comme il ne saurait être, partout et en tout, que la grande dupe, la profession médicale tombera de plus en plus dans la boue. « L'esprit de corps » des médecins, comme celui des avocats, — esprit jugé indigne d'une démocratie, parce qu'il entretient je ne sais quelles traditions « surannées » d'aristocratie, je ne sais quelles prétentions exorbitantes à former une élite, — s'évanouira au profit d'un autre genre d'esprit, qui sera tout simplement l'âme mercantile.

Outre les justes traditions de milieu, d'éducation et de profession, les traditions de famille doivent s'opposer aussi, pour leur part, à l'émiettement individualiste, comme au pêle-mêle socialiste. Mais, dans les démocraties actuelles, le vent souffle d'un autre côté et tend à disperser artificiellement le groupe même le plus naturel de tous, puisqu'il est établi par la nature. L'individualisme absolu, dont les socialistes adoptent souvent les principes, voudrait que les fils (qui assurément doivent avoir une valeur propre et indépendante) ne fussent en rien solidaires de leur famille, qu'ils fussent chacun comme un individu X..., tombé du ciel, bon à tout faire, n'ayant d'autres règles que les hasards de ses goûts. Tout ce qui peut rattacher les hommes entre eux semble une chaîne servile à la démocratie.

Elle commence à se révolter même contre la différence des

sexes et contre les obligations que cette différence entraîne : pourquoi élever les femmes autrement que les hommes, et à part, et pour des professions différentes? Mettons-les tous ensemble au même régime, au même brouet scientifique, historique et géographique, aux mêmes exercices gymnastiques; ouvrons à tous et à toutes également toutes les carrières, pourvu que chacun ou chacune puisse, à l'entrée, réciter son petit manuel, comme le soldat qui récite sa *théorie*. L'individu anonyme, insexuel, sans ancêtres, sans tradition, sans milieu, sans lien d'aucune sorte, voilà, — Taine l'avait prévu, — l'homme de la fausse démocratie, celui qui vote et dont la voix compte pour *un*, qu'il s'appelle Thiers, Gambetta. Taine, Pasteur, ou qu'il s'appelle Vacher. L'individu finira par rester seul avec son moi, à la place de tous les « esprits collectifs, » à la place de tous les « milieux professionnels » qui avaient, à travers le temps, créé des liens de solidarité et maintenu des traditions d'honneur commun. Ce sera le triomphe de l'individualisme atomiste, c'est-à-dire de la force, du nombre et de la ruse.

A l'encontre de cet individualisme outré, la science sociale soutient qu'un certain mode d'éducation hiérarchique, ayant pour but la sélection d'élites à divers degrés, peut seul entretenir les différens organes de la vie nationale, maintenir tous les groupemens et milieux nécessaires aux diverses fonctions de cette vie, à leur division et à leur solidarité, faire ainsi triompher la conception organique de la société sur la conception purement contractuelle et atomique, empêcher l'universelle pulvérisation de ce grand corps qui est la patrie.

III

Sur le domaine de l'éducation, la démocratie socialiste partage d'ordinaire les erreurs de la démocratie individualiste, mais les aggrave en voulant supprimer la liberté de l'enseignement. Le plus grand danger des démocraties populaires, c'est l'atteinte aux diverses libertés, notamment à celles de l'ordre intellectuel et moral. Ce danger vient de ce que le peuple ne peut pas sentir le prix de libertés qui lui sont à peu près inconnues et dont il n'a pas lui-même l'occasion de faire usage. Qu'est-ce que la « liberté de penser » pour celui qui n'a rien à penser, n'a jamais pensé et ne peut rien penser? Qu'est-ce que la liberté des opi-

nions philosophiques pour celui qui ne sait même pas ce qu'on entend par philosophie? Qu'est-ce que la liberté de l'art pour celui qui n'a rien qu'un sens grossier de l'agréable? Il comprendra la liberté des cafés-concerts et des danses lascives, mais comment s'intéresserait-il à la liberté des œuvres d'art sérieuses et savantes, qui le dépassent. Et la liberté de parler, pour celui qui est incapable de prendre la parole dans une réunion et qui, d'ailleurs, ne veut pas écouter ceux qui ne sont pas de son avis? On a toujours vu le peuple applaudir aux coups d'État supprimant la liberté des orateurs et des écrivains. Pourvu que le paysan ait son *Petit Journal* où se lisent des aventures de Rocambole, que lui importe, pour le reste, la liberté de la presse? On ne sent le prix que de ce qu'on possède réellement, non de ce que les autres possèdent sans que vous en puissiez user pour votre part.

Aussi M. Menger, socialiste lui-même, élève-t-il des doutes sur le souci que, dans une démocratie socialiste, les prolétaires auraient de l'indépendance et de la liberté des intellectuels. Ce qui ne l'empêche pas, dans son plan d'État socialiste, de supprimer une multitude de libertés, y compris celle d'enseigner la littérature antique, qu'il accuse de tous les méfaits antisocialistes. A ce sujet, on a rappelé que Bastiat, au contraire, accusait les lettres anciennes et le baccalauréat de tous les méfaits socialistes. Peut-être l'étude de l'antiquité fait-elle défaut à M. Menger comme à Bastiat.

Les libertés de la pensée, de la parole et de la publication, si essentielles sous la démocratie, ont pour complément indispensable la liberté de l'enseignement, sous les communes garanties de capacité et de moralité. Les partisans du monopole de l'État objectent : — L'enfant a droit à la vérité. — Mais qui donc a le droit de se dire *la vérité?* Il n'existe que des opinions humaines sur la vérité, et ces opinions doivent pouvoir être librement contestées.

Dans les questions d'enseignement, trois droits sont en présence : celui de l'enfant, celui de la famille, celui de l'État. L'enfant a droit à une certaine portion *minima* du capital intellectuel et moral de la nation. Ce minimum est celui qui lui est nécessaire pour être vraiment un homme civilisé parmi des hommes civilisés, un citoyen parmi des citoyens. L'État démocratique, d'autre part, a le droit et le devoir d'exiger de tous le minimum de connaissances scientifiques, morales et civiques, nécessaire pour exercer les droits de citoyen, y compris le droit

de vote, qui implique un certain pouvoir sur autrui en même temps que sur soi. Nos communes destinées sont liées à cette condition que le suffrage universel ne soit pas exercé par des ignorans, des incapables, des insociables et des immoraux, qui n'en feront pas moins la pluie ou le beau temps, la paix ou la guerre. Le père de famille, enfin, a le devoir et le droit d'élever et d'instruire ses enfans, soit personnellement, soit par délégation, conformément à sa conscience en même temps qu'aux garanties exigées par l'État. L'enfant mineur ne peut pas exercer lui-même ses droits; il est sous une double tutelle, la tutelle immédiate de ses parens et la tutelle plus lointaine du gouvernement. Il reste donc pratiquement deux termes en présence : la famille et l'État. Méconnaître les droits de l'un ou les droits de l'autre, égale erreur. Donner à l'un ou à l'autre un pouvoir absolu sur l'enfant, égale erreur. C'est, avant tout, au père qu'il appartient de faire ou d'assurer l'éducation de son enfant; l'État ne peut intervenir que pour obliger les parens, s'il est nécessaire, à remplir leur devoir civique en même temps que familial d'éducation et d'instruction. Les parens gardent le droit de choisir les maîtres qui ont leur confiance, pourvu que ces maîtres remplissent les conditions de capacité exigées par la loi. Le droit d'enseigner, en effet, a des limites plus étroites que le droit d'aller et de venir, de parler et d'écrire ; c'est qu'il s'exerce à l'égard de mineurs, qui sont encore incapables de faire le triage du vrai et du faux, du bon et du mauvais. Si je parle en public ou si j'écris un livre, je parle et écris pour des citoyens majeurs, qui peuvent m'écouter ou ne pas m'écouter, me lire ou ne pas me lire. Dans l'enseignement, au contraire, je parle à des enfans; ceux-ci sont obligés d'écouter ce que les parens et l'État demandent que je leur enseigne. De là des conditions de capacité, de moralité, d'indépendance, dont l'État est juge et garant. On comprend donc qu'il impose ces conditions, même rigoureuses; on comprend qu'il pratique au besoin des exclusions; en un mot, on comprend toutes les précautions possibles et toutes les garanties possibles; mais ce que l'on ne comprend pas, c'est la confiscation de l'enseignement au profit de la majorité actuelle, représentée par une minorité d'hommes qui, pas plus que les autres, ne doivent dire : La vérité, c'est moi. Une fois toutes les conditions de capacité remplies, au nom de quel droit me refuserait-on le pouvoir d'enseigner, si des parens veulent

me confier leurs enfans? L'intérêt bien entendu de l'État lui-même est de laisser toutes les opinions libres, toutes les portes ouvertes, tout l'air et toute la lumière circulant sans entraves.

En somme, le monopole de l'enseignement, que réclament les socialistes, serait une injustice à l'égard de ceux qui voudraient et pourraient enseigner sous les conditions reconnues nécessaires; il serait une injustice à l'égard des parens qui, ayant élevé leurs enfans jusqu'à un certain âge, se verraient tout d'un coup retirer le droit de les faire instruire conformément à leurs propres convictions; il serait une injustice à l'égard des enfans mêmes, que l'État obligerait à n'entendre que le son d'une seule cloche, celle qu'il ferait sonner. Il serait une injustice à l'égard de la nation entière, dont il compromettrait la liberté de conscience et le progrès intellectuel. Enfin il serait un mauvais service rendu à ceux mêmes qui espèrent profiter du privilège. Rien n'est pire que d'avoir seul le droit de parler et de prononcer : c'est l'origine de toutes les erreurs invétérées et de tous les aveuglemens. On devrait, au besoin, solliciter la contradiction; on devrait, au besoin, payer les gens pour vous contredire, pour chercher les points faibles de vos opinions. Les démocrates et socialistes qui veulent s'arroger, par politique, le monopole de l'enseignement, répètent tous les vieux sophismes des fanatiques qui se sont prétendus la voie et la vie. Ils ont beau dire qu'ils enseigneront au nom de la Science : là où il y a vraiment science il n'est pas nécessaire d'établir des monopoles. Croyez-vous que des professeurs libres, munis de diplômes d'État et soumis à l'inspection de l'État, enseigneront aux élèves que deux et deux font cinq, qu'un triangle a quatre angles ou que l'eau est un corps simple? Que craignez-vous? Si vous craignez quelque chose, c'est que vous savez qu'il s'agit de croyances et d'opinions, non de « science. » Par conséquent, vous voulez que votre opinion, à vous, soit tenue pour indiscutable. Vous voulez un monopole parce que vous savez que, si vous ne parliez pas seul, on trouverait cent raisons de vous contredire. Vous mettez en avant l'État, comme si vous étiez l'État; mais l'État est-il plus infaillible que les autres? l'État n'est-il pas, en fin de compte, le gouvernement, — le gouvernement de tels et tels hommes aujourd'hui au pouvoir, demain renversés et remplacés par d'autres non moins éphémères? Et c'est à ces hommes que vous voulez donner le droit d'exploiter exclusivement les

consciences de nos futurs citoyens! Non l'État n'a qu'un droit de surveillance, de protection et de concurrence en face des initiatives individuelles ou associées. L'État, dans le problème de l'éducation, n'est qu'un élément, il n'est pas le tout. Laissez-le s'ériger en tout, vous aurez un despotisme destructeur de la science et de la morale. Si absurde que soit une croyance, elle a ses élémens de vérité; elle est utile pour empêcher votre croyance, à vous, de se prétendre définitive et absolue, de se faire ainsi tyrannique. Pourvu que, dans mon enseignement, je ne renverse pas les bases contractuelles de l'ordre social, auxquelles chacun adhère par un consentement implicite, c'est-à-dire les lois de justice inscrites dans les codes, j'ai le droit d'enseigner ce que je crois, ce que croient avec moi les parens qui me confient leurs enfans, dont ils ont la garde et la responsabilité. De même que le droit de la famille a pour limite le contrôle de l'État, le droit de l'État a pour limite la mission éducatrice de la famille. Mon enfant est à moi avant d'être à vous et à tout le monde, et, si j'ai pris la peine de le soigner, de l'élever, de le moraliser, ce n'est pas pour le voir arraché de mes mains, traîné malgré moi sous le joug des politiciens de l'heure présente. On ne saurait trop répéter que toute puissance tend à abuser d'elle-même, que la « volonté de puissance » dont parle Nietzsche a toujours besoin d'être tenue en échec par d'autres volontés. Cette balance de tous les pouvoirs n'est-elle pas le but même de la politique ? C'est surtout dans le domaine de la pensée qu'il faut bannir les monopoleurs.

IV

Les erreurs des systèmes d'éducation que préconisent les démocraties individualistes et socialistes se retrouvent, agrandies, dans leurs systèmes politiques. Occupons-nous d'abord de l'individualisme, et montrons les antinomies auxquelles il aboutit.

Une nation, quoi qu'en puissent dire les sans-patrie, n'est pas une réunion accidentelle d'individus, une rencontre de passans au même carrefour ; c'est une personne vivante et perpétuelle, qui a un corps organisé à conserver et à développer, des traditions, des droits et devoirs séculaires, des richesses morales et matérielles à défendre contre la passion ou l'intérêt du moment, contre la volonté même de la majorité présente. Car l'intérêt

actuel peut, encore plus pour un peuple que pour un individu, se trouver en contradiction avec l'intérêt futur, surtout avec le devoir éternel. La vraie volonté nationale n'est pas seulement celle du plus grand nombre d'individus dans le moment qui passe; elle est composée, — pour imiter le mot célèbre d'Auguste Comte, — d'encore plus d'hommes à naître que d'hommes déjà nés. Aussi le devoir essentiel de la démocratie est-il de réserver partout l'avenir, de ne jamais le laisser à la disposition, non pas seulement d'un homme ou d'une dynastie, mais encore d'une caste ou d'une majorité. En un mot, le vrai gouvernement démocratique est celui qui, au lieu d'adopter le point de vue exclusif de l'individualisme, se propose d'assurer tout à la fois : 1° la liberté et l'égalité des droits individuels; 2° la solidarité organique et volontaire des individus dans l'ensemble.

En méconnaissant dans la pratique les principes que nous venons de mettre en lumière, la démocratie individualiste tombe dans un amas de contradictions et d'antinomies.

La première, c'est celle qui éclate entre le droit de se gouverner et celui de gouverner autrui. Mon droit politique de *me* gouverner, à vrai dire, se trouve être indivisiblement le droit de *vous* gouverner : comment donc le confondre, comme on le fait aujourd'hui, avec des droits purement civils et tout individuels? Si j'use personnellement de mon droit civil « d'aller et de venir » pour me rendre de Marseille à Paris, je ne vous empêche pas, vous, d'aller de Paris à Marseille; l'exercice de ma liberté civile ne vous enlève rien de la vôtre. Mais, quand j'envoie à la Chambre un député qui appliquera à vos dépens des mesures contre lesquelles vous avez toujours protesté, cette façon de *me* gouverner implique une façon de *vous* gouverner qui vous est pénible et qui peut être injuste. Le droit *civil* est *une liberté pour soi et sur soi;* le droit *politique* est *un pouvoir sur autrui et sur le tout en même temps que sur soi-même;* le droit civil est d'essence individualiste, le droit politique est social par essence et relatif à tout l'ensemble de l'organisme contractuel. C'est ce qu'ont oublié les théoriciens de la démocratie, et encore plus les praticiens.

La seconde antinomie, inséparable de la première, est celle du droit et de la capacité. Pour l'exercice des droits civils, le législateur a bien été obligé de reconnaître qu'une certaine capacité est nécessaire; et pourtant, comme ce sont surtout des

droits individuels, l'incapacité civile ne retombe guère que sur l'individu même, ou sur ses proches, ou sur quelques autres individus en relation avec lui. En politique, au contraire, l'incapacité de l'un retombe sur tous les autres, sur l'ensemble du corps social, de ses organes et de ses fonctions. Aussi le droit de gouverner devrait-il avoir pour condition une certaine aptitude à gouverner, tout au moins à choisir les gouvernans. On l'a dit cent fois : l'élection, étant une désignation de capacités, suppose elle-même la capacité de les désigner. C'est cette capacité intellectuelle et morale qui fait le plus souvent défaut dans les démocraties individualistes, et qui ne serait pas moins absente des démocraties socialistes. C'est aussi la volonté même de désigner les meilleurs; le votant cherche, pour le représenter, non les hommes les plus utiles à la société entière, mais les plus complaisans pour lui-même, les plus décidés à servir ses droits individuels ou ses intérêts individuels. « On ne peut pas avoir une démocratie habile, disait Stuart Mill, si la démocratie ne consent pas à ce que la besogne qui demande de l'habileté soit faite par ceux qui en ont. » Dans son ignorance actuelle, le peuple viole ce grand principe : il gouverne contre lui-même, je veux dire contre ses besoins vrais et durables. La démocratie encore en enfance est, sur plus d'un point, l'équivalent d'un gouvernement des enfans par les enfans et pour les enfans.

La puissance politique du « peuple souverain » et sa sujétion économique nous présentent une troisième antinomie. Le peuple-roi est, économiquement, le peuple serf; intellectuellement, il est serf aussi par l'ignorance; il n'est roi que par le pouvoir. Or, ce roi a toujours des conseillers et des ministres, et il est loin de les chercher dans l'élite intellectuelle, qui ne serait pas d'humeur à le flatter. Il les cherche donc surtout parmi ceux qui servent ses intérêts matériels du moment présent. Peut-on demander les longs desseins politiques et les vastes pensées à des individus que presse la nécessité de vivre? A Berlin, en 1808, après des désastres analogues aux nôtres, le philosophe Fichte disait à ses compatriotes abattus : « Les causes de nos malheurs actuels sont complexes et difficiles à démêler; mais, si on voulait analyser la part qui revient aux gouvernemens, leur tort spécial, on trouverait que les maîtres de l'État, tenus plus que les autres à prévoir l'avenir pour le

dominer, n'ont songé, devant les événemens de ce siècle, qu'à une seule chose : se tirer le mieux possible de leurs embarras immédiats. Ils ont écarté la pensée de l'avenir ; ils ont vaguement espéré que quelque coup de fortune trancherait le long enchaînement des effets et des causes. De telles espérances sont trompeuses. Toute force, tout principe d'action qu'on a laissé s'introduire dans la trame des événemens, continue à cheminer, produit son œuvre; la première négligence commise, une réflexion trop tardive ne peut en conjurer les effets. » — Ce que Fichte disait aux Allemands s'applique aussi bien aux Français d'aujourd'hui. Le principal péril des gouvernemens populaires, c'est précisément de ne pas songer à l'avenir; c'est, pourrait-on dire, d'être injustes pour l'avenir. Les démocraties ne se composent-elles pas d'une majorité d'hommes obligés de vivre dans le présent, soit par l'insuffisance de leurs ressources matérielles, soit par l'insuffisance de leurs ressources intellectuelles?

L'oubli de l'avenir et l'absence de visées lointaines entraîne un autre vice, que tous les sociologues anciens et modernes ont relevé dans les gouvernemens populaires : *l'instabilité*. C'est une des plus frappantes manifestations de l'invidualisme démocratique. « Quel bonheur pour l'Angleterre, s'écriait autrefois lord Brougham, que la France fasse une révolution tous les quinze ans! Sans cela, elle serait la première nation du monde. » Aujourd'hui, nous ne faisons plus de révolutions tous les quinze ans, mais, au dernier siècle, notre république a changé de ministère tous les huit mois, cinq fois plus souvent que le pays parlementaire par excellence, la Grande-Bretagne. Nous ne faisons que commencer à nous assagir.

Un philosophe a dit : « Le progrès, c'est la permanence et quelque chose de plus. » Ce qui manque à la politique individualiste, c'est la permanence; le « quelque chose de plus, » ne trouvant pas à quoi s'attacher, ne peut même pas se produire. Au lieu d'un changement progressif, on n'a donc que des vicissitudes sans résultat durable. Notre démocratie purement individualiste semble rouler sur ces postulats philosophiques sous-entendus, dont chacun est gros d'injustices, parce qu'il est gros d'erreurs : 1° Le moment présent seul existe, le passé est mort à jamais; quant à l'avenir, il sera ce qu'il pourra; après nous, le déluge; 2° les individus présens ont seuls des droits, et c'est leur volonté *du jour* qui fait le droit; le mieux serait un gouvernement

élu tous les matins ; et encore, en un jour, la volonté du peuple pourrait changer; 3° parmi les individus présens, qui tiennent pour rien les hommes à venir, il en est qui eux-mêmes doivent être tenus pour rien dans le présent : ce sont les moins nombreux. Ceux-ci n'existent pas; les plus nombreux seuls, c'est-à-dire les plus forts, imposent leur volonté, qu'ils sacrent volonté *nationale*. La nation, c'est eux et eux seuls. Ils sont nos modernes Louis XIV. Mais Louis XIV restait au pouvoir ; les démocraties individualistes, elles, ont un gouvernement de voyageurs. Au lieu de volontés, elles ont trop souvent des velléités; aujourd'hui l'une, demain l'autre, selon le hasard des aspirations individuelles. Dans la politique au jour le jour, les hommes légers réussissent le mieux parce qu'ils sont portés par tous les vents ; mais ils sont emportés de même. De cette universelle instabilité résulte la *discontinuité* dans les idées et dans les desseins. C'est le règne de l'imprévu et de l'imprévisible, du *clinamen* épicurien.

Une dernière conséquence, plus regrettable encore au point de vue philosophique et moral, c'est l'universelle *irresponsabilité*. Chacun des gouvernans ou co-gouvernans se décharge sur tous les autres. Qu'une mésaventure arrive, ce n'est jamais la faute de personne. Survient-il un danger, sauve qui peut ! C'est l'équivalent d'une foule amassée sur une grande place et qui, devant un péril, se disperse de tous côtés, avec une poussée sauvage où il est impossible de faire à chacun sa part. Tant pis pour ceux qui tombent et se font écraser : nul n'est responsable. Que la guerre éclate, à qui s'en prendra-t-on? Que cette guerre soit désastreuse, à qui s'en prendra-t-on? Qu'il n'y ait rien de prêt, pas de munitions dans les forts ou dans les ports, à qui s'en prendra-t-on? Chaque ministre dira, comme l'enfant pris en faute dans une école indisciplinée : « Ce n'est pas moi ! » Le grand mal des démocraties individualistes, c'est cette absence de responsabilité : le gouvernement y reste anonyme.

Si l'on poussait à l'extrême les vices d'un tel régime, on aboutirait à la conséquence finale : émiettement de la nation au profit des individus, des groupes et des syndicats; dissolution de la patrie par les égoïsmes de toutes sortes ; règne de la passion, éclipse de la raison et, par cela même, de la vraie liberté. Cet état d'injustice chronique, où l'individualisme n'aurait plus aucun contrepoids, est celui qu'on désigne d'un seul mot : *anarchie*.

V

Quels sont les principaux moyens d'éviter, dans l'ordre pratique, les écueils dont les démocraties sont menacées? Sans empiéter sur le domaine des hommes d'État, le philosophe a le devoir de poser les règles les plus générales.

Nous avons vu que le fondement de la science politique devrait être ce principe, également opposé au despotisme et à l'anarchie, que la nation est tout à la fois un *contrat social* et un *organisme social*. Pour que le Parlement « représente » la nation, il faut donc qu'il en exprime les deux aspects essentiels. Selon nous, c'est l'objet des deux Chambres, considérées au point de vue sociologique et moral. La Chambre des députés répond au contrat social, c'est-à-dire au consentement des volontés libres et égales, qui s'entendent pour faire la loi et pour diriger la politique générale. Nous verrons tout à l'heure que le Sénat devrait exprimer l'organisme social et ses fonctions permanentes. De là dérivent la légitimité et la nécessité du suffrage universel, appliqué à l'élection des députés. L'organisation de ce suffrage est ce qu'il y a de plus essentiel dans une démocratie, puisque tout le reste en dépend. La première condition du progrès politique, en France, c'est de répandre dans la nation entière cette idée que notre façon actuelle d'élire nos députés, quoique reposant sur un fondement de justice, aboutit à violer la justice dans la pratique; que, par conséquent, au lieu de considérer notre mode de suffrage comme l'objet d'une adoration béate et d'un *noli tangere*, il en faut faire un objet constant d'étude et de réforme en vue d'assurer les droits de tous.

Notre démocratie est ici victime d'une erreur sociologique. Ou vous ne groupez pas les électeurs, et vous avez alors, pour tout un pays, l'unité de collège; ou vous les groupez par circonscriptions, et alors vous introduisez manifestement l'idée d'un certain ordre d'intérêts et de droits attachés à ces intérêts. Il s'agit donc, pour être logique, de savoir si les circonscriptions *territoriales* sont les plus justes groupemens d'intérêts et de droits. Or, les intérêts ainsi groupés ne sont que locaux ou régionaux. Si ce n'est pas le clocher même, c'en est chose bien voisine. Dans un même arrondissement, la majorité est ou agricole, et veut alors le protectionnisme, ou commerçante, et veut

alors le libre-échange, ou ouvrière, et veut alors le collectivisme, etc. Les intérêts de classe, de profession ou d'individus passent au premier rang, et ils y passent au hasard des circonstances locales, sans méthode, sans régularité, sans franchise.

Tandis que notre suffrage mêle ainsi, d'une manière désastreuse, les intérêts particuliers des votans au mode de consultation nationale, une démocratie mieux entendue devrait placer les électeurs dans des conditions où l'intérêt universel leur apparût comme prédominant. Ne faut-il pas, en effet, dans une Chambre de députés, que l'âme de la patrie puisse s'exprimer d'une manière collective, sans considération des différences entre régions, comme aussi entre professions ou entre conditions sociales, avec le seul souci de porter au pouvoir les hommes les plus capables et les plus désintéressés? Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a proposé des mesures correctives du suffrage actuel : élargir les circonscriptions de manière à leur faire embrasser de vastes portions de territoire; aux députés de ces grandes régions adjoindre, s'il est possible, des « députés nationaux » nommés par le pays et représentant le pays tout entier.

Outre cet élément de généralité et même d'universalité, qui seul peut refréner l'individualisme égoïste, la justice exige, en toute représentation vraiment démocratique, la *proportionnalité*. Émile de Girardin appelait notre mode de suffrage la barbarie organisée; d'autres l'ont appelé la barbarie mathématique. « En barbarie, qui doit commander? Les plus forts. Qui sont les plus forts? Les plus nombreux (1). » Cette satire méconnaît sans doute la base légitime du suffrage universel, qui est le *droit* pour chacun de contribuer à l'élection des pouvoirs représentatifs d'un peuple. Mais il est certain que, dans le système présent, le suffrage universel devient suffrage des majorités et que le droit risque d'être étouffé sous la force du nombre. S'il y a, aux yeux du philosophe, une iniquité fondamentale dans le gouvernement de tous par un seul ou par plusieurs, il y en a une semblable dans le gouvernement de tous par les plus nombreux *comme tels*, ou par ceux qui sont censés représenter les plus nombreux et qui eux-mêmes ne sont qu'un petit nombre. L'iniquité peut être moindre et moins durable, soit; vous avez l'espoir d'être demain à votre tour parmi les plus nombreux et

(1) M. Faguet.

les plus forts; mais comment se persuader que ce soit là le gouvernement selon la justice? Le droit exclusif des majorités n'est qu'un substitut plus ou moins fidèle du droit des unanimités. On convient unanimement, faute de mieux, de s'en rapporter à la majorité, mais c'est à la condition que cette majorité se considère comme représentant les droits et intérêts de la totalité, non pas seulement ceux des individus les plus nombreux. En pratique, il est difficile de compter sur une telle abnégation. La vraie justice veut donc que, par un mécanisme approprié, on réserve aux minorités leur part d'influence proportionnelle, pour sauvegarder ainsi les droits de tous.

En assurant, par la Chambre des députés, une représentation vraiment universelle et proportionnelle des volontés, la démocratie aura-t-elle, aux yeux du philosophe et du sociologue, achevé l'œuvre de justice? Pas encore. La représentation proportionnelle, en effet, n'est que numériquement proportionnelle; or, l'idée de *valeur* est plus haute que celle de quantité. La représentation proportionnelle ne traite encore les majorités que comme des nombres; elle compte sans peser. Elle compte tous les votes, et c'est un grand point, mais ce n'est pas le seul. Sa vraie supériorité théorique est que, en comptant tous les votes, elle a plus de chances de faire place, dans la représentation, à tous les droits individuels et à tous les grands intérêts nationaux. C'est en cela, au fond, que consiste sa signification la plus élevée. Mais il est naturel d'aller plus loin et de se demander si, dans la représentation nationale, le point de vue arithmétique ne doit pas être dépassé, s'il n'est pas juste d'introduire des considérations de valeur.

Pour aucun sociologue la réponse ne sera douteuse. Il s'agit seulement de savoir quelles valeurs doivent être représentées, et comment. Pour le déterminer, reportons-nous à l'idée de l'organisme contractuel. Nous avons vu que la Chambre des députés, fondée sur le vote de tous les individus égaux et libres, représente le contrat social, l'accord et le consentement des volontés individuelles sur les questions collectives. Mais, nous l'avons vu aussi, l'idée d'*organisme* n'est pas moins importante que celle de contrat. Sans vouloir assimiler entièrement la nation à un animal comme le font certains sociologues, encore est-il qu'elle contient tout ce que renferme un être vivant, avec quelque chose de plus et de plus important. Une nation peut-elle vivre sans des organes

d'éducation et d'enseignement, sans des organes de recherche scientifique, sans des organes de travail industriel, de travail agricole, etc.? Il faut que tous ces organes de la vie spirituelle ou matérielle aient, dans la direction finale de l'ensemble, une influence proportionnée à leur importance et à leur « subordination » naturelle. Supposons que, dans le corps humain, chaque cellule du tissu ou des os, chaque globule du sang ait sa représentation *individuelle* au cerveau, mais que les *organes* eux-mêmes, cœur, poumons, estomac, mains et pieds, ne l'aient pas, qu'il n'existe aucune région sensitive et motrice pour recevoir leurs impressions et leur communiquer des impulsions; pourra-t-on dire que l'organisme soit vraiment représenté et qu'il y ait dans le cerveau une vraie volonté collective? Non. Nous ne trouverons plus là qu'un total numérique d'individus cellulaires, sans que leurs associations et leurs groupemens essentiels soient reconnus. Tel est, dans nos démocraties, l'effet de la représentation purement numérique et non organique.

La suppression de tout mandat représentatif héréditaire est sans doute la condition primordiale et légitime de la démocratie, mais elle n'implique nullement la suppression de toute continuité, de toute constance, de toute représentation des grandes fonctions durables; elle n'implique pas la remise de toutes choses aux hasards des votes, aux caprices du nombre et à l'usurpation des plus nombreux; elle n'implique pas l'universelle désorganisation politique au sein d'une nation socialement organisée; elle n'implique pas la perpétuelle contradiction entre l'idée de justice sociale, sur laquelle la vraie démocratie repose, et le triomphe des intérêts d'individus, de localités, de partis ou de classes, exploités par les plus habiles. Cette erreur est au fond de tous les gouvernemens démocratiques actuels; elle en explique les aberrations et les iniquités. L'absorption de l'organique par l'inorganique, des fonctions sociales par la quantité brute ou par le nombre régit et fausse la politique contemporaine. En fait, la nation n'est pas représentée en ses organes essentiels par son gouvernement et, en conséquence, ne peut se gouverner elle-même. Nous ne sommes pas, comme nous le croyons, en vraie *république*. Nous nous dupons nous-mêmes en le proclamant, et nous dupons les autres. Nous vivons de sophismes et d'expédiens au jour le jour.

Il faut donc, outre la part des volontés individuelles, qui,

elles-mêmes ne devraient pas être entièrement sacrifiées aux plus nombreux et aux plus forts, faire la part de l'organisation sociale et des fonctions sociales, qui sont permanentes; il faut assurer la stabilité de la vie collective sous la mobilité des volontés individuelles.

C'est pour cette raison que, aux yeux du philosophe et du sociologue, une seconde Chambre, fondée sur l'idée de valeur organique, est absolument indispensable pour compléter la première, fondée sur l'idée de nombre. Une démocratie soucieuse non pas seulement du bien des individus, mais du bien de l'État, doit assurer aux droits universels de la nation, comme à ses intérêts universels, une constante prépondérance au moyen d'une constante représentation de tous par l'élite. A côté de la Chambre des députés, qui représente surtout les droits et intérêts légitimes des individus, dans leurs rapports mutuels et dans leurs rapports avec l'État, la Chambre haute doit représenter les intérêts des organes essentiels de l'État dans leurs rapports mutuels et dans leurs rapports avec les individus. Sans cette seconde Chambre, nous avons la tyrannie ou l'anarchie, ou les deux à la fois; nous n'avons pas la vraie liberté. L'existence d'un Sénat n'est donc pas seulement facultative; elle est de droit. Et ce Sénat doit être organisé de manière à ne pas être une simple doublure de la Chambre, mais son complément nécessaire, répondant aux grands organes sociaux.

Maintenant, quels sont ces organes? Le sociologue peut-il les reconnaître dans les conseils municipaux et dans les conseils généraux, c'est-à-dire dans des conseils purement locaux? Le territoire et ses divisions représentent-ils les appareils les plus essentiels de la vie nationale? Non. L'Université, l'armée, la marine, les associations savantes, les associations ouvrières, industrielles, agricoles, sont des organes autrement importans que le Conseil municipal de Carpentras ou même celui de Toulouse, à qui les défunts sont chers. Dans nos sociétés de plus en plus complexes, les groupemens sociaux, intellectuels et économiques, l'emportent de plus en plus sur les groupemens géographiques. J'ai beau habiter Menton, je vis surtout avec ceux qui ont des préoccupations d'esprit semblables aux miennes. Si donc la Chambre des députés représente plus particulièrement les volontés de tous les individus actuellement vivans, le Sénat, lui, devrait représenter les intérêts perpétuels et collectifs de

la science, des arts, de la morale, de la justice, de la défense nationale, des finances, de l'agriculture, etc. Cette différence entre les deux Chambres est fondamentale; la méconnaître ou ne pas la consacrer dans les institutions, c'est s'abandonner au caprice des hommes et des choses. Tous les grands peuples ont plus ou moins vaguement compris ce rôle de la Chambre haute; tous sont arrivés, par des moyens plus ou moins empiriques et imparfaits, à représenter les intérêts universels. Au-dessus de l'empirisme politique, il serait temps d'élever des institutions vraiment raisonnées. N'est-ce pas, par exemple, un intérêt et même un droit absolument général, indépendant de toutes les professions et commun à toutes, que l'*instruction* soit bien organisée et qu'elle soit surveillée par l'État? Il faut donc, au Sénat, des représentans de l'enseignement, non en tant que profession, mais en tant que fonction et magistrature publique. N'est-ce pas encore un intérêt absolument général que la haute science progresse? Il faut donc au Sénat des représentans des corps savans, qui, à leur manière, exerceront encore une magistrature. C'est un intérêt et un droit absolument général que la défense militaire de la patrie soit forte et stable; il faut donc des représentans de l'armée et de la marine. C'est un intérêt absolument général que d'assurer l'essor de l'industrie, de l'agriculture, du commerce; il faut donc des représentans de l'industrie *en général*, du commerce *en général*, de l'agriculture *en général*, indépendamment de toute profession particulière. Il faut, en d'autres termes, qu'une démocratie emprunte les membres de sa Chambre haute aux élites de l'enseignement, de la science, de la littérature, de l'armée, de la magistrature, de l'industrie, du travail ouvrier, du commerce, de l'agriculture, des finances, de la politique, de la diplomatie. Il faut que cette élite des élites, élue par les corps compétens avec ratification par le suffrage universel, continue et maintienne, au-dessus des volontés changeantes, la tradition ininterrompue de la vie nationale.

Le vrai problème démocratique, on le voit, n'est pas de représenter *tous les intérêts* particuliers des individus ou des groupes; il est de dégager l'intérêt général, qui n'est nullement le simple total des intérêts d'individus ou de groupes, qui souvent même leur est opposé, qui, en tout cas, a son existence et sa valeur propre, durable, lointaine et universelle. Aussi un philosophe se gardera-t-il d'employer ici le

terme à la mode de « représentation des intérêts, » ou celui de « représentation professionnelle, » qui semblerait encore une forme de l'individualisme démocratique. C'est, nous ne saurions trop le redire, au maintien des grandes *fonctions sociales* et des grands *organes sociaux* qu'il faut songer.

Ajoutons que le Sénat est institué pour résister à un mouvement irréfléchi des volontés présentes; raison de plus pour que le collège électoral qui nomme cette assemblée soit un collège différent de tout autre. C'est une idée philosophiquement et sociologiquement inexacte que celle de l'uniformité absolue. Par malheur, le faux égalitarisme entraîne cet amour de l'uniformité trop fréquent dans un pays comme le nôtre, qui est ami des symétries logiques et confond volontiers l'identité abstraite avec l'identité réelle. Notre esprit simpliste n'admet, en politique, aucune complication; il semble que toute assemblée doive être composée d'une manière absolument uniforme. C'est méconnaître les variétés réelles et, sous une trompeuse apparence d'égalité, inégaliser la représentation nationale en sacrifiant les uns aux autres. Moins grossière sera la méthode des démocraties futures; elles sauront distinguer ce qui est distinct, réunir ce qui est vraiment semblable. Rien de simple dans les choses humaines. Tout progrès est une complication : le char traîné par des bœufs était moins compliqué que nos locomotives. Notre politique en est encore, ou à peu près, au char des rois fainéans.

VI

La démocratie politique a une naturelle tendance à devenir peu à peu démocratie sociale. Comment le peuple, sachant qu'il a le pouvoir d'élire, ne choisirait-il pas de préférence ceux qui lui promettent des changemens à son profit et même une transformation radicale de la société? L'esprit absolu du peuple, surtout en France, se porte immédiatement aux doctrines extrêmes. Le labarum socialiste devient obligatoire comme symbole de soumission à la classe des travailleurs manuels : *in hoc signo vinces.*

Est-il donc vrai que la démocratie aboutisse fatalement au socialisme? Les partisans de cette thèse disent : — Le collectivisme existe déjà pour les droits et intérêts absolument généraux, puisque l'État démocratique et républicain est la défense collec-

tive de ces droits, l'organisation collective de ces intérêts; pourquoi ne réaliserait-on pas aussi le collectivisme dans l'ordre économique, à commencer par le régime de la propriété? — Mais l'ordre économique n'est nullement l'ordre juridique et politique. Il n'y a d'absolument général, dans l'ordre économique, que certains grands intérêts qui enveloppent aussi des droits et qui, en effet, deviennent ou peuvent devenir de plus en plus œuvre collective. Mais l'ordre économique, au-dessous des droits universels et intérêts universels, est le champ des intérêts individuels ou associés; c'est aussi la sphère du travail individuel ou volontairement associé, qui varie selon les personnes, selon leur intelligence, leur force corporelle, leur valeur morale, etc. C'est, par cela même, la sphère des libertés. On ne peut donc, de ce que l'autorité juridique et politique est devenue collective dans les démocraties, conclure que le progrès économique doive aussi être l'œuvre d'une autorité collective. Ce progrès est essentiellement œuvre de liberté; l'autorité n'y intervient que pour assurer la liberté même avec le respect de tous les droits. Que la part de l'intervention collective dans l'organisation économique aille croissant, cela est possible, probable et même certain; mais il n'en résulte pas que tout doive devenir collectif. Un régime de liberté économique pour les individus et pour les associations, sous des règles de justice absolument communes à tous et égales pour tous, constitue une démocratie économique et n'est nullement le collectivisme, De même, la diffusion progressive des capitaux aux mains des travailleurs, avec l'égalisation progressive des conditions et la disparition progressive des « classes, » voilà de la démocratie sociale, et ce n'est pas du collectivisme.

Le régime de justice civile, politique et sociale, fondé sur l'idée du droit, s'oppose au régime distributif des richesses et du bien-être, fondé sur l'idée d'intérêt. Il a cet immense avantage que les droits qu'il protège, qu'il consacre ou rétablit, sont les droits de tous, égaux pour tous, assurant la liberté réelle de tous. Nous trouvons là un exemple de ces biens dont parle Platon, qui peuvent être possédés par les uns sans que les autres en soient dépossédés. Pour vous rendre justice, je n'ai pas d'injustice à faire aux autres; pour maintenir votre liberté, je n'ai pas à confisquer la liberté des autres; pour reconnaître vos droits, je n'ai pas à méconnaitre les droits des autres. Les connaissances que j'acquiers vous privent-elles des vôtres? La lumière qui

s'allume dans mon esprit éteint-elle celle qui brille au fond de votre pensée? Tout au contraire; plus il y a de foyers lumineux, plus la lumière est éclatante pour tous. De même, ma moralité vous prive-t-elle de la vôtre? N'en est-elle pas, au contraire, le complément et, en partie, le soutien? Tant que nous sommes dans la région des biens intellectuels ou moraux, nous sommes dans la paix et dans l'union. Là est la vraie démocratie, c'est-à-dire l'égalité réelle des libertés pour tous et la solidarité des biens moraux entre tous : démocratie civile, démocratie politique, démocratie sociale, mais non pas démocratie socialiste. Il y a entre les deux conceptions une barrière, celle qui sépare le droit de l'intérêt, la justice de la richesse.

Est-ce à dire que les inégalités excessives des biens matériels doivent subsister? Pas le moins du monde. Mais il faut qu'elles disparaissent spontanément par le progrès du vrai régime démocratique. Il n'y a pas besoin pour cela de supprimer la propriété individuelle; il faut, au contraire, la consacrer dans ce qu'elle a de vraiment légitime et de vraiment personnel. Il n'y a pas de confiscations ni d'expropriations à opérer; il n'y a que des droits à défendre ou des dénis de droit à réparer. La tâche est déjà énorme; du moins est-elle nécessaire et normale pour la société humaine; mais la tâche de la distribution matérielle par la collectivité est surhumaine. La démocratie n'est qu'une organisation de libertés égales pour tous; elle ne s'occupe pas du fond des choses, du contenu; elle n'a pour but que de donner à tous les citoyens voix au chapitre, droit de voter, d'être représentés, droit de participer au gouvernement par ses mandataires. Malgré la simplicité relative de ce problème, que de difficultés et de complications qui, nous l'avons vu, aboutissent à fausser la démocratie, à la changer tantôt en oligarchie, tantôt en démagogie! Que serait-ce s'il s'agissait de demander et de rendre à chacun selon ses capacités et selon ses mérites?

On ne peut concevoir que deux modes d'administrer : l'un, par des corporations et syndicats comprenant les ouvriers qui travaillaient auparavant dans les usines : l'autre, par des fonctionnaires publics que le Corps législatif déléguerait pour diriger les industries devenues nationales. Mais, en ce qui concerne la première hypothèse, les ouvriers sont encore d'une incapacité notoire quand il s'agit d'administrer. Ce n'est pas tout d'un coup, par une action révolutionnaire ou par une décision législative,

qu'ils peuvent acquérir la capacité nécessaire. La difficulté que l'ouvrier éprouve de nos jours à faire marcher une coopérative de production en est la preuve. Imprévoyant, insoucieux du lendemain, trop peu instruit, l'ouvrier est obligé de faire appel le plus souvent à des « bourgeois » pour gérer la production et l'échange. Sans qu'il y ait de sa faute, son incapacité politique n'est pas moindre à notre époque que son incapacité administrative. Toute la politique, pour la plupart des ouvriers, se réduit à voter en faveur des candidats les plus révolutionnaires (que leurs théories soient absurdes ou non), à faire des émeutes, à tenter des révolutions, à saboter et boycotter, enfin à changer presque toutes les grèves en scènes de violence et de pillage. Écraser quiconque n'est pas de son avis, voilà le plus souvent la politique de l'homme du peuple ; elle se montre à nu dans les réunions publiques (« *Enlevez-le!* »), surtout dans les coalitions et grèves. Les socialistes sincères le reconnaissent eux-mêmes, mais ils espèrent que, dans l'avenir, tout changera par le seul fait qu'on aura proclamé la collectivité des biens. On pourrait leur demander s'ils croient vraiment que, dans cent ans, dans cinq cents ans, dans mille ans, la foule ne sera pas toujours la foule, ayant devant l'élite la même infériorité relative, la même incapacité foncière de s'élever en masse à des vues désintéressées et de longue portée, qui embrassent l'avenir lointain. Quand donc la démocratie collectiviste sera-t-elle possible, étant donné la nature humaine en général et celle des foules en particulier? Une masse de bourgeois n'est pas plus sage qu'une masse de prolétaires et, si vous mettez seulement cinq cents bourgeois dans un palais législatif, ce palais retentira des clameurs d'une cohue mal disciplinée.

Quant aux fonctionnaires de la démocratie, sur lesquels compte le collectivisme, nous savons la peine qu'ils ont déjà, de nos jours, à bien accomplir une besogne souvent toute machinale : nous savons aussi l'indiscipline dont ils sont capables envers leurs chefs et les coalitions qu'ils peuvent former pour imposer leurs volontés au gouvernement et au public. Il est donc imprudent de compter sur le fonctionnarisme pour réaliser la justice distributive. Nous ne saurions croire que le seul remède à nos maux soit de tout décharger sur les épaules de l'administration, qu'il s'agisse de l'État, de la commune ou de la fédération des syndicats. Les mérites de nos gouvernemens

actuels, même démocratiques, n'autorisent guère les rêves paradisiaques sur l'infaillibilité des gouvernemens à venir. Compter toujours sur l'État ou sur la société, c'est reporter la difficulté plus loin et plus haut, non la résoudre. Les statisticiens ont vingt fois démontré, chiffres en main, que les ressources actuelles de la bienfaisance suffiraient déjà à empêcher les grandes misères, si celles-ci n'étaient décuplées par l'alcoolisme; vingt fois, ils ont montré que, si l'homme du peuple employait pour son bien et celui de sa famille ce qu'il dépense en alcool et en tabac, il n'y aurait plus de prolétaires et les usines rachetées passeraient aux mains des travailleurs. Que fait cependant l'État démocratique, que font les communes, avec leur armée de fonctionnaires, que font les syndicats devant l'alcoolisme, devant le tabac, le jeu, la prostitution, la pornographie, l'excitation à la débauche? Rien. Toucher aux vices, ce serait toucher à l'Arche Sainte. Prendre des mesures contre les cabarets, ce serait cent fois plus grave que de fermer des temples : les prêtres sacrés de l'ochlocratie ne sont-ils pas les marchands de vin? Lutter contre le tabac, ce serait renoncer au plus lucratif des monopoles. N'a-t-on pas proposé aussi le monopole des maisons de débauche? Si l'État y ajoutait celui des publications licencieuses, il ferait fortune. Que la foule dirige de plus en plus toutes choses par l'intermédiaire de ses serviteurs, et vous verrez s'abaisser de jour en jour le niveau des gouvernans ou chefs d'administration, tout tremblans devant leurs maîtres d'en bas.

Le collectivisme se flatte, en socialisant tous les biens, de supprimer les *intermédiaires*, qui perdent la force vive et finissent par être des parasites; il condamne le commerce en général, les marchands en gros et surtout en détail, tout ce qui s'interpose entre le producteur et le consommateur. Et sans doute l'idéal serait que le producteur et le consommateur fussent en face l'un de l'autre, que le producteur de café, par exemple, livrât une tasse de café à celui qui doit la boire. Mais qui ne voit l'impossibilité de cette présence immédiate et eucharistique? L'espace et le temps sont deux premiers obstacles : le café consommé en Europe est produit en Amérique : vous ne supprimerez pas l'Océan ; il y aura toujours l'intermédiaire des transports. Ce n'est pas tout. Une fois le temps et l'espace surmontés dans la mesure du possible, la démocratie socialiste aura toujours à *distribuer* les produits pour les besoins des consommateurs.

Cette distribution ne pourra jamais se faire d'un seul coup et sans intermédiaires, de quelque nature qu'ils soient. Les producteurs, eux aussi, sont des intermédiaires. « Le boulanger m'a dit en rêve : Fais ton pain. » Mais, quand même je ferais mon pain, j'aurais encore besoin des intermédiaires qui ont fait mon pétrin, ma huche, qui ont fait ma farine, semé et récolté mon blé, etc. Robinson seul n'avait pas d'intermédiaires. Au sein de la société, tous les hommes qui se rendent des services sont des moyens et des intermédiaires les uns par rapport aux autres. Si le marchand prétendu improductif m'épargne, à moi producteur, une certaine portion de temps et d'espace que j'aurais à parcourir pour me procurer tel objet, il aura augmenté la production possible ; il aura coopéré à la production réelle. Produire, ce n'est pas nécessairement frapper une enclume avec un marteau. Puisque j'habite Menton, quand j'aurai besoin de quinine pour couper ma fièvre, il faudra toujours que je m'adresse à quelqu'un qui en aura le dépôt à Menton : pharmacien fonctionnaire de la collectivité, ou pharmacien établi à son compte, ce sera toujours un pharmacien. Les démocrates collectivistes ne voient pas qu'ils ne suppriment point les intermédiaires, mais les remplacent par d'autres ; aux commerçans ils substituent des fonctionnaires, mais qu'importe le nom ? Si les commerçans sont aujourd'hui trop nombreux, qui me dit que les fonctionnaires de la démocratie collectiviste ne seront pas trop nombreux ? D'autant plus que chaque citoyen demandera une place, un emploi, une occupation quelconque dans les bureaux et dans les magasins collectifs. Voit-on aujourd'hui que les administrations et les bureaucraties, avec leurs écritures, leurs paperasses, leur hiérarchie d'employés de toute sorte, simplifient tellement les besognes et suppriment les intermédiaires ? Allez au ministère des Finances pour quelque somme à toucher, au ministère de la Justice pour quelque pièce à vous procurer, vous verrez si les intermédiaires ne foisonneront pas, depuis le portier ou l'huissier jusqu'au premier commis qui vous renvoie au second, le second au troisième, de guichet en guichet, pendant des heures. La suppression totale des intermédiaires est une utopie. Ce qui est vrai, c'est que la démocratie doit en diminuer le nombre et surtout remplacer les intermédiaires inutiles par des intermédiaires utiles ; mais il y aura toujours une distance entre la coupe et les lèvres, entre le besoin et la satisfaction. Ce qui supprime le mieux les interm-

diaires, ou plutôt, ce qui les organise de la façon la plus économique et la plus profitable à l'ensemble, ce sont les associations coopératives, surtout quand il y a association des sociétés de production et des sociétés de consommation. La suppression des intermédiaires ne peut être que progressive et ne peut résulter que d'une organisation de plus en plus avancée et savante des associations de toutes sortes, non d'une mesure générale prise par l'État démocratique, qui, pour assurer la dite mesure, aurait précisément besoin d'innombrables intermédiaires.

Nous devons conclure que la démocratie à venir ne sera ni le salariat actuel, ni le fonctionnarisme d'État, ni le collectivisme. L'initiative individuelle, les coopératives et les syndicats, les diverses espèces de contrôle municipal ou de contrôle d'État, resteront également nécessaires pour l'organisation industrielle et sociale des démocraties. Sous leurs apparentes oppositions, ces diverses formes d'organisation ont un même objectif: trouver des conditions qui assurent, dans tout produit et dans toute valeur, la légitime part de la société et la légitime part de l'initiative individuelle. La justice protectrice, préventive et réparative, voilà le but auquel il faut toujours revenir; la justive distributive ne doit être que la conséquence spontanée du progrès de toutes les autres justices.

Ceux qui ont la conscience des droits universels en ont aussi, par cela même, la garde : ils doivent s'unir pour la défense de ces droits et s'opposer à ceux qui les compromettent. Loin de se décourager, ils doivent considérer l'espérance comme un devoir. Ce n'est point d'en bas, c'est d'en haut que peut venir le mouvement de régénération, l'effort premier contre les maux dont souffrent les démocraties. La tâche la plus importante incombe aux minorités les plus éclairées. Qu'elles se persuadent bien que leurs devoirs augmentent sans cesse, augmenteront toujours à mesure qu'elles les accompliront mieux. Et peut-être la masse leur sera-t-elle de moins en moins reconnaissante du devoir accompli. Est-ce une raison pour s'y soustraire? Ce n'est pas par intérêt pour nous que nous devons faire le bien de tous. Le progrès même de la justice nous oblige à plus de justice encore.

ALFRED FOUILLÉE.

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE ET SOCIALE

D'ISRAËL ZANGWILL

J'ose toucher à la question juive, à cette question qui nous a tant divisés, tant aigris, tant agités depuis quelques années. Je l'aborde sans trouble parce que je ne sens en moi aucune de ces passions qui font trembler ou dévier la plume : rien que la sympathie curieuse pour tout effort honnête et généreux de l'intelligence, pour le labeur artistique et social qui tend vers un état meilleur de l'humanité. Une chose, d'ailleurs, me rassurerait pleinement, si j'étais inquiet : c'est qu'aucun des irritans sujets de discussion qui ont empoisonné notre vie publique et privée ne se rencontrera sur mon chemin. Avec l'homme dont je vais parler, le problème juif se pose sous un jour nouveau, ou, plutôt, c'est un nouveau problème. Ni les amis, ni les ennemis du judaïsme n'y reconnaîtront ce qu'ils ont obstinément défendu ou ardemment attaqué.

I

Le 14 février 1864 naissait à Londres un enfant appelé Israël Zangwill. Le prénom semblait déjà le prédestiner à devenir un symbole vivant, une incarnation de sa race. Le nom indique une origine lointaine, polonaise ou galicienne. J'ignore pourquoi la famille Zangwill était venue s'établir en Angleterre et depuis combien de temps elle y résidait. Par conséquent, je ne puis dire jusqu'à quel point elle avait subi la transformation désignée par le mot d'*anglicisation*. Ce mot, que je demande au lecteur la

permission de faire passer dans notre langue, ne désigne pas cette lente évolution des caractères et des tempéramens qui, sous l'action de causes profondes, substitue des traits nouveaux aux traits héréditaires de la race, évolution à laquelle, — personne ne l'ignore, — le Juif est plus réfractaire qu'aucun autre peuple. L'anglicisation n'est pas un phénomène naturel, mais un acte volontaire et réfléchi, une adaptation, plus apparente que réelle, de l'individu à un nouveau milieu social dont il sent qu'il ne peut s'assimiler les avantages que s'il en accepte aussi les obligations, les préjugés et les contraintes. Au surplus, c'est M. Zangwill lui-même qui nous initiera à tous les détails de ce curieux procédé par lequel un juif devient un Anglais sans cesser d'être un juif et, par analogie, nous en tirerons, peut-être, quelques lumières sur l'état véritable des relations qu'entretient, avec le sémitisme, notre société française.

Ce qui est certain, c'est qu'Israël dut au fait d'être né sur les bords de la Tamise le privilège d'échapper aux épreuves les plus pénibles de l'anglicisation.

On ne peut avoir qu'une âme, et celle d'Israël Zangwill devait être, et tous les jours davantage, une âme juive, mais on peut loger, dans des compartimens étanches du cerveau, deux intelligences de nationalité différente. A Bristol, dans l'école de Redcross Street, et à Londres, dans la Jews' Free School, l'enfant reçut une double éducation, anglaise et juive. Grâce à des facultés prodigieuses, — le mot n'est pas trop fort! — qui éveillèrent l'attention de protecteurs influens, il avait, de bonne heure, poussé aussi loin que possible cette double éducation et, à ses momens perdus, emmagasiné dans son cerveau toute la littérature romanesque de son pays d'adoption. Il n'avait que dix ans lorsqu'il composait, sur ses cahiers d'écolier, un roman en deux volumes où il mettait en scène les incidens et les aventures de la vie scolaire. Un de ses anciens camarades croit même se rappeler une œuvre encore plus ancienne, mais le précoce écrivain n'en a aucun souvenir. A seize ans, nous le voyons errer dans les sables de Ramsgate, avec une comédie dans sa poche. Les protecteurs dont j'ai parlé l'ont envoyé là pour respirer la brise de mer et reprendre des forces après un travail excessif. Il espère rencontrer sur la plage le célèbre acteur Toole auquel il veut offrir son manuscrit. Mais Toole ne se montre pas et, à sa place, Israël Zangwill trouve et ramasse une feuille détachée d'un

magazine qui ouvre un concours de romans. Là-dessus, sans désemparer, il bâcle une nouvelle, l'envoie et obtient le prix.

A dix-huit ans, lorsqu'il était élève-maître dans la grande institution où il avait terminé ses études, un de ses camarades, un peu plus riche que lui, fit imprimer une œuvre composée en commun. C'étaient des scènes de la vie juive dans l'East End. Sous la forme d'une livraison populaire à un penny, elles eurent grand succès dans le quartier dont elles dépeignaient les mœurs. On cite une petite librairie borgne dans une rue détournée qui en débita quatre cents exemplaires en quelques jours. Cette œuvre juvénile est, probablement, introuvable à cette heure, mais ceux qui voudraient s'en faire une idée n'ont qu'à lire dans *The Children of the Ghetto* la description du marché juif, — cette description étourdissante de mouvement, de couleur et de bruit! Elle a été transportée littéralement par l'auteur de l'ébauche enfantine dans les pages du chef-d'œuvre de sa jeunesse.

Quoique Israël Zangwill se fût gardé de mettre son nom sur la couverture, le directeur de l'école eut vent de l'escapade, et le haut comité de patronage s'émut d'un succès qui était un scandale. Les deux complices méditaient une nouvelle publication. Pour économiser les frais d'affichage, le collaborateur du jeune Zangwill allait, collant lui-même des annonces dans les rues habitées par les Israélites. On l'arrêta, le pot de colle à la main, très étonné d'apprendre qu'à Londres (comme à Paris, du reste) nul n'a le droit de poser des affiches sans y être autorisé. Le lendemain, l'orage éclatait sur la tête de l'élève, coupable d'avoir du talent trop tôt. Il s'engagea à n'en plus avoir ou, du moins, à n'en plus montrer sans la permission de ses chefs. Pendant les trois années qui suivirent, il s'absorba dans des études qui le conduisirent à l'obtention de son diplôme de bachelier ès arts devant l'Université de Londres, avec les « honneurs » dans trois branches d'étude (1).

C'est à ce moment que l'ambition littéraire revint le tenter. Un écrivain, plus âgé de quelques années, et qui avait déjà débuté dans le journalisme, M. Lewis Cohen, lui proposa d'écrire ensemble un roman à tendances politiques et sociales, dont il fournit la donnée. La proposition fut acceptée, et les deux jeunes gens se mirent à l'œuvre. De cette collaboration sortit un gros

(1) Les honneurs constituent un degré supérieur et spécial, qui est à peu près équivalent à nos licences.

volume, *The Premier and the Painter*. On y voit un vieil homme d'État réactionnaire et un peintre en bâtimens qui changent de rôle et de fonctions l'un avec l'autre. Les impressions du ministre en présence et au contact des prolétaires, celles de l'ouvrier transporté au centre de la sphère aristocratique et officielle, les modifications profondes que subissent leurs opinions lorsqu'ils voient de près les hommes et les choses dont ils ont tant parlé sans les connaître, telle est la matière première du livre, et elle donne lieu à une foule de traits ingénieux et piquans. Mais les auteurs visaient plus haut, trop haut peut-être. La fantaisie spirituelle sur laquelle leur livre est bâti est trop légère pour supporter le poids de toute cette sociologie, — d'ailleurs un peu confuse et contradictoire, — dont il est chargé. La critique qui aime ces sortes d'ouvrages, fit assez bon accueil à celui-là, mais le public fit la sourde oreille. Il est revenu de ce dédain, et plusieurs éditions successives ont replacé au niveau des autres volumes de M. Zangwill l'œuvre anonyme de sa première jeunesse.

M. Zangwill avait brûlé ses vaisseaux, rompu avec ses premiers protecteurs, dont la protection, cela va sans dire, n'était pas tout à fait désintéressée, et qui entendaient récolter des services là où ils avaient semé des bienfaits. « Je suis le seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte... » M. Zangwill préférait retourner avec les Égyptiens, plutôt que de s'entendre rappeler trop souvent sa délivrance.

Les années qui suivirent furent des années d'épreuve et, — pourquoi ne pas le dire ? — des années de découragement et de tristesse, durant lesquelles le jeune auteur éditait et rédigeait un petit journal comique intitulé *Ariel*. Quand j'ai eu le plaisir de causer avec M. Zangwill, il m'a semblé qu'il ne gardait pas un souvenir agréable de son passage à travers le journalisme. Ne serait-ce point parce que les soucis de l'éditeur troublaient l'inspiration de l'écrivain ? Pourtant M. Zangwill possédait quelques-uns des dons les plus brillans du chroniqueur. Un de mes compatriotes qui, depuis, est devenu célèbre pour avoir écrit des sottises, mais qui, avant d'être célèbre, avait donné quelques jolies chroniques, me disait un jour : « Je n'ai jamais tant de talent que quand je ne sais pas un mot de ce que je vais dire. » C'est dans cette disposition que l'éditeur d'*Ariel* dut s'asseoir à sa table certain matin, — ou certain soir, — où la fantaisie lui prit de

dresser le catalogue des énigmes qui défiaient la curiosité des hommes il y a vingt-cinq ans. C'est une cohue, une bousculade de problèmes qui roulent, pêle-mêle, les uns sur les autres, dans un désordre voulu et ironique, énormes ou minuscules, poignans ou grotesques, ceux qui s'évaporent eu un éclat de rire et ceux que les siècles ne résoudront pas. Mais tous les articles recueillis dans le volume intitulé *Without Prejudice* (un grand nombre ont vu, d'abord, le jour dans la *Pall Mall Gazette*) sont loin d'être aussi heureux. Écrire sur des riens, fournir, à jours fixes, de la fantaisie, de la gaîté et du paradoxe, ce sont là des tâches qui ne sauraient convenir longtemps à un esprit avide de véritable action intellectuelle et on sent qu'il y avait des jours, — ces jours-là devenaient plus nombreux à mesure que le temps s'écoulait, — où le jeune écrivain était las de son métier. Et pourtant, M. Zangwill n'en avait pas fini avec les années de servitude. Ne fallait-il pas, pour devenir le maître du public, devenir d'abord son favori en lui offrant les produits littéraires dont il est friand? Or, que demande le public anglais? De l'humour à la Pickwick. Mysticisme, réalisme, esthétisme, toutes les autres marchandises de notre boutique répondent à des goûts artificiels et adventices qu'on lui impose et qu'il subit par genre, par décence, par mode.

En six ans, M. Zangwill n'était pas certain d'avoir avancé d'un pas dans la faveur de ses contemporains lorsqu'un libraire, dans la boutique duquel il était entré pour je ne sais quelle affaire insignifiante, lui offrit de collaborer à une série de romans humoristiques en préparation. M. Zangwill accepta cette proposition et apporta au libraire, quelques semaines plus tard, le manuscrit du *Bachelors' Club*.

Voici, en substance, la donnée de ce livre que l'auteur a fait le plus extravagant qu'il a pu. Douze célibataires ont fondé une association en s'engageant, par serment, à ne jamais prendre femme. Or, nous les voyons succomber les uns après les autres et se marier en dépit de leur serment. Chaque chapitre forme une petite nouvelle qui nous raconte la chute d'un des douze apôtres du célibat. Vous devinez, peut-être, que chacune de ces histoires est une histoire d'amour, mais vous devinez mal, car ce serait trop simple et rien ne doit être simple dans ce livre. L'humour n'est-il pas un perpétuel défi au sens commun? M. Chesterton, qui s'y connaît, l'a défini à sa manière dans un

livre qui a eu trop de succès, *The Napoleon of Notting Hill*, lorsqu'il nous a montré un roi humouriste, qui est en même temps le roi des humouristes, marchant sur la tête dans Hyde Park. M. Zangwill a prouvé qu'il pouvait marcher sur la tête tout comme un autre et mieux qu'un autre, mais je suis convaincu qu'il préfère l'attitude ordinaire.

Je prends une phrase au hasard dans un des plus ingénieusement absurde de ces récits : « Nous lui demandâmes la permission de rester. — Impossible ! répondit-elle. — *Donc*, nous restâmes. » Tout l'esprit du *Bachelors' Club* est dans ce *donc* étourdissant.

Pas un seul des vieux garçons du Club ne cédera à l'Amour; mais tous seront poussés, contraints au mariage par quelque raison baroque et saugrenue. L'un, qui est critique dramatique, reçoit deux fauteuils pour les premières et se marie afin d'éviter la fatigue cérébrale que lui donne l'effort de trouver un titulaire au second fauteuil; un autre, pour échapper au ridicule d'avoir pour oncle un baby âgé de trois ans, épouse la tante de ce baby; il devient ainsi l'oncle de son oncle et son propre grand-oncle. Un autre épouse sa cuisinière qui lui fait une cuisine exécrable, mais qu'il ne veut ou ne peut renvoyer. Une fois maîtresse de la maison, elle sera obligée de prendre, à son tour, une cuisinière et n'approchera plus de ses fourneaux. Le trésorier du club, qui est un économiste, entêté de statistique et de chiffres, se marie pour démontrer, pratiquement, que le budget d'un homme marié est toujours plus lourd que celui d'un garçon : à quoi il ne réussit point, parce qu'il a, sans le savoir ou en feignant de n'en rien savoir, pris pour femme une riche héritière qui acquitte en secret les notes de la communauté avec ses revenus personnels. Le secrétaire est un poète qui prétend faire ce que personne n'a jamais fait avant lui. Pour réaliser ce beau rêve, il n'imagine rien de mieux que de se marier sans aucun motif. Ainsi va se dissolvant le club des célibataires. Le président resté seul sur la brèche est convaincu de bigamie, ou à peu près; il n'a fondé le club que pour dérouter les soupçons et s'abriter dans cette forteresse contre les poursuites de ses deux femmes.

Au milieu de ces folies sont jetées des pages, éblouissantes de style et d'ironie, qui cachent beaucoup de bon sens et d'observation vraie sous leur exagération satirique et qui éclairent certains aspects de la vie sociale ou des mœurs littéraires. Ce sont des documens sous une forme caricaturale.

Le succès fut si rapide que l'auteur a peine à se l'expliquer à lui-même. Deux éditions furent enlevées en un jour, et Londres apprit en vingt-quatre heures le nom d'Israël Zangwill qui, depuis six ans, s'épuisait en efforts inutiles et sollicitait son attention sans l'obtenir. L'éditeur eut une de ces idées qui viennent toujours en pareil cas : donner un pendant à ce premier succès. Après le club des vieux garçons, le club des vieilles filles. Généralement, la spéculation ne réussit pas. Cette fois elle fut assez heureuse. Le jeune écrivain se retourna prestement et déploya, dans l'œuvre parallèle, des qualités différentes.

Le premier volume, — en vertu de sa conception première, — excluait la femme. Dans le second elle triomphait ; elle s'étalait avec une irrésistible séduction et une adorable impertinence. Il en est des romanciers comme des peintres : quelques-uns, seulement, par un don de nature, font sentir à l'esprit ou aux yeux la présence d'une jolie femme, le charme, le contact, *l'odore di femmina*. M. Zangwill avait ce don-là et son *Club* des vieilles filles est, peut-être, avec les *Dolly's Dialogues*, le livre qui donnera le mieux la note à ceux qui chercheront un jour ce qu'a été la femme anglaise vers 1890. En effet, toutes ces prétendues « vieilles filles » sont jeunes et jolies. Elles ont renoncé au mariage pour des raisons aussi peu sérieuses que les célibataires du *Bachelors' Club*. L'une veut s'épargner le souci de gouverner une maison parce qu'elle a vu sa mère mourir à la peine ; l'autre est aimée d'un homme de génie, mais, comme elle a du génie elle-même, elle n'entend pas être éclipsée par son mari ; une troisième a deux amoureux entre lesquels elle ne peut se décider, car toutes les épreuves auxquelles elle les soumet aboutissent à un *dead heat;* une quatrième ne prendra pour époux qu'un homme absolument affranchi de toutes les routines, de tous les préjugés sociaux, et cet homme-là, est-il besoin de le dire ? ne se marie pas. Ainsi de suite. On devine que toutes ces résolutions fantaisistes finissent par s'évanouir. Le club n'a été qu'un projet et ne se condense jamais en une réalité. La soirée d'ouverture est remplacée par un bal de noces où toutes les héroïnes figurent au bras d'un époux. Si un roman qui s'achève par un mariage a de grandes chances de plaire aux lectrices anglaises, combien ces chances n'étaient-elles pas multipliées en faveur d'un volume qui, à la dernière page, mariait tout le monde ?

II

Il est probable que la réputation de M. Zangwill n'aurait jamais passé le détroit, et je n'aurais jamais songé à l'étudier ici s'il s'en était tenu là. Mais, dès qu'il eut un nom et un public, il jeta aux orties sa défroque de clown et apparut tel qu'il était. C'est alors qu'on connut l'âme juive, le vrai Zangwill. Ce Zangwill-là gardait son merveilleux instrument, cette langue souple, riche, mordante, dont il s'était si bien approprié toutes les ressources, cet humour anglais dont il avait surpris le secret. Mais les facultés nouvelles qu'il allait montrer venaient d'ailleurs. Cette imagination d'une magnificence orientale, unie à une vision du réalisme le plus intense, l'émotion sous la satire, une mélancolie pénétrante qui se faisait jour à travers l'optimisme de la jeunesse et du talent, rien de tout cela n'était le fruit d'une éducation anglaise.

C'était l'âme même de ces humbles inconnus qui, après avoir longtemps vécu, travaillé et souffert, là-bas, à l'autre bout de l'Europe, étaient venus enfin chercher la paix et la liberté, sinon la fortune, sur les bords de la Tamise. Ils avaient été, toute leur vie, des muets, — *inarticulate*, comme dit Carlyle, — et, tout à coup ces sensations, ces rêves, ces pitiés, ces colères, ces gaîtés qui étaient en eux, mais dont ils avaient à peine conscience, trouvaient la parole dans leur petit-fils. Ils « reviennent » dans les *Children of the Ghetto*.

La première impression peut se traduire par ces mots : curiosité, surprise, amusement. On a devant soi une foule qui occupe le premier plan, une infinité de petites figures distinctes, comme dans les tableaux de Memlinck. Ces figures se meuvent, parlent, agissent, ensemble ou successivement. Elles nous donnent, à toutes les heures, sous tous ses aspects, joyeux ou navrans, intimes ou publics, diurnes ou nocturnes, l'impression exacte, continue, vivante, du Ghetto londonien.

Le mot de Ghetto est-il justifié? Au sens littéral, Londres n'a jamais eu de Ghetto, si l'on entend par là un lazaret, une ville-prison où la race juive était détenue, soit pour la protéger contre les attaques du fanatisme, soit, au contraire, pour la mieux désigner à ses persécuteurs. Mais le Ghetto est une enceinte morale, et aucun rempart de terre ou de pierre ne peut s'élever

aussi haut que cette muraille imaginaire qui sépare le monde juif du monde chrétien. Partout où il y a un Juif, n'occupât-il qu'un galetas de quelques pieds carrés dans une maison pleine de chrétiens, ce galetas est un ghetto. C'est surtout en Angleterre que cette ligne de démarcation idéale s'accuse et fait sentir ses effets. Londres n'a jamais eu de Ghetto proprement dit au moyen âge et, au seuil de notre xxe siècle, le ghetto londonien est le seul véritable ghetto qui subsiste en pays civilisé, à l'exception des pays slaves. Les Juifs des États-Unis et de l'Argentine tendent, dit-on, à s'absorber rapidement parmi la population qui les entoure, à abandonner leurs mœurs et leur langue pour s'assimiler les mœurs ambiantes. Au contraire, la vie juive tend à se concentrer, de plus en plus, dans l'East End de Londres. Elle résiste non seulement aux maladroites tentatives de conversion dont on la sollicite, mais à toutes ces infiltrations lentes, à ces contacts de tous les jours qui triomphent, en quelques années, ou, tout au moins, en deux générations, de la nationalité la plus tenace. D'où vient cette persistance? La réponse ou, plutôt, les diverses réponses qu'on peut faire à cette question se trouvent dans les *Children of the Ghetto* et dans ses appendices, je veux dire dans les autres livres par lesquels M. Zangwill a complété sa peinture de la vie juive en Angleterre. Ce phénomène s'explique partie par des raisons exotériques et partie par des raisons ésotériques. Une atmosphère de malveillance, sinon d'hostilité, entoure et isole le Juif. L'Anglais des hautes classes voile ce sentiment sous l'hypocrisie du savoir-vivre. Il éclate, dans le monde d'en bas, en récriminations violentes contre la concurrence déloyale que fait le nouveau venu au travail indigène. Mais le Juif s'isole volontairement encore plus qu'il n'est tenu à l'écart par une dédaigneuse et méfiante hospitalité. Bien que des lois toutes récentes aient apporté des restrictions à l'immigration des Juifs nécessiteux, venus de l'Europe orientale, cette immigration, conséquence naturelle des persécutions dont ils sont l'objet dans le pays que je n'ose appeler leur patrie, continue et va s'accusant de jour en jour. C'est par elle que le Ghetto s'alimente et se perpétue. Dans l'un des récits des *Ghetto comedies* (le dernier né de ses livres), M. Zangwill a fait raconter au Juif son odyssée depuis la lointaine frontière russe, qu'il a eu tant de peine à franchir, jusqu'à ce grenier de Spitalfieds ou de Highway Ratcliffe où il vient s'échouer, sans ressources, avec sa femme

et ses enfans. En route, que de dangers, que de fatigues, que d'épreuves! Chose triste à dire, c'est par ses coreligionnaires, surtout, qu'il a été exploité et, — chose plus triste encore! — l'écrivain nous jette un doute dans l'esprit au moment où nous sommes le plus émus : « Peut-être que cet homme ment? » Tel est le résultat d'une oppression séculaire, elle engendre chez l'opprimé l'esprit de ruse et de tromperie; elle lui dégrade l'âme encore plus que le corps, si bien qu'il lui faudra un long apprentissage pour se rendre digne de la liberté reconquise.

Donc, les voilà dans ces mansardes nues et démeublées, qui réalisent l'impossible problème d'être sans air et d'être, en même temps, ouvertes à tous les vents. La charité juive vient à leur secours. Cette charité est très réelle, mais, par l'esprit, le ton, la méthode, elle diffère complètement de la charité anglaise. On cherche du travail à ces malheureux, mais la chose n'est pas aisée, car, d'ordinaire, ils n'ont point de métier. Dans leur pays primitif, peut-être tenaient-ils une boutique ou une auberge. Pour exercer une profession semblable en Angleterre, il faut un capital, or leur dernier kopek a disparu avant qu'ils aient mis le pied sur le sol anglais. Que faire? Mendier? Le Ghetto a ses *schnorrers*, et M. Zangwill leur a consacré un volume spécial. Mais beaucoup aimeraient mieux mourir que de tendre la main. Ils sont réduits à vivre de *jobs*, c'est-à-dire de besognes temporaires et accidentelles qui n'assurent jamais le pain du lendemain. L'homme essaiera de vendre des oranges ou des allumettes, la femme et les filles laveront du linge chez des Juifs aisés ou coudront des boutonnières dans l'atelier d'un *sweater* qui se posera en philanthrope en leur donnant, pour un travail utile, un salaire dérisoire. Pendant des semaines, des mois, souvent pendant des années, l'existence de la famille est un problème quotidien qui se pose chaque matin et que chaque soir résout tant bien que mal.

Peu à peu une sélection s'opère. Le Juif actif et intelligent se débrouille; la jolie fille trouve des amis, des protecteurs. Heureuse si elle rencontre sur son chemin un brave garçon qui l'épouse! Sa beauté peut lui valoir d'autres succès qui la feront sortir du ghetto par une mauvaise porte. Cet aspect de la vie juive, qui aurait fourni bien des pages à l'auteur de *la Comédie humaine* ou à l'auteur des *Rougon-Macquart*, est absent, et pour cause, des *Children of the Ghetto*. M. Zangwill y a touché dans

The convert, l'un des récits qui composent *The Ghetto comedies;* il y a touché avec une vigueur de pinceau que nos maîtres réalistes n'auraient pas désavoué, mais avec cette délicatesse et cette grâce qui ne l'abandonne jamais lorsqu'il met une femme en scène.

Dans *The Children of tho Ghetto*, nous assistons à l'acclimatation des pauvres émigrans. Les enfans vont à l'école où ils apprennent à parler l'anglais, mais les adultes restent fidèles, au moins lorsqu'ils causent entre eux, à cette langue qui leur est propre et qui est un lien de plus pour tous les membres de cette race dispersée, ce Yédisch qui est une sorte de patois mélangé de mauvais allemand et d'hébreu corrompu. Ils y ajoutent quelques lambeaux d'anglais incorrect, dont ils ont besoin pour leurs relations d'affaires avec les Gentils. Une phrase qu'on entend souvent dans le ghetto de M. Zangwill est celle-ci : « Nous ne sommes pas en Pologne ! » Mais reviendrait-elle aussi souvent si la vieille patrie n'était pas encore présente à l'esprit de beaucoup d'entre eux, si les idées et les mœurs de là-bas n'adhéraient pas à leur être moral en vertu d'une habitude que le sentiment religieux consacre et fortifie? En apparence, ils conforment leur existence à cette loi anglaise sous la protection do laquelle ils sont venus vivre, mais, en réalité, c'est la loi mosaïque qui gouverne tous leurs actes et, — pourrait-on dire, — tous leurs gestes. A les entendre, vous croiriez qu'ils viennent de s'échapper non de l'Empire des tsars, mais du royaume des Pharaons ou que ces trois mille ans ont passé sur l'âme juive sans l'entamer, sans l'effleurer. Nous voyons les habitans du ghetto naître, grandir, se marier, se démarier, mourir, sous la tutelle, à la fois paternelle et oppressive, de cette loi religieuse qui, pour eux, est aussi une loi civile, au milieu des observances minutieuses et innombrables qui font un péché de prier avec la tête découverte ou de manger le poisson frit avant qu'il soit refroidi ou, encore, qui identifient l'orthodoxie avec certaine boucle de cheveux pendant sur l'oreille et avec la perruque noire des vieilles femmes.

Le Ghetto a son aristocratie, des classes qui se superposent les unes aux autres, se jalousent et se déprécient, et ne se réunissent que contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre l'infidèle, contre le gentil. Souvent une même maison contiendra toute cette hiérarchie juive. Au rez-de-chaussée, le marchand

de poisson, le boucher qui vend de la viande orthodoxe (kacher), le brocanteur ou le prêteur sur gages qui commence, dans son humble boutique, une fortune destinée, peut-être, à régner sur les grands marchés d'Europe et d'Amérique avant la fin du xxe siècle; au premier, le maître tailleur chez qui vingt métiers ronronnent à la fois et font trembler les vieilles poutres du plancher. Montez l'escalier obscur et mal odorant, et vous verrez la misère grandir d'étage en étage jusqu'à la mansarde où les infirmités clouent sur son grabat quelque vieille paralytique qui achève de vivre, dénuée de tout, évoquant, dans ses vagues geigneries, le pays d'origine et maudissant ce grand Londres dont elle ne connaît rien, dont elle ne voit rien qu'un carré de ciel couleur de poix, entrevu par une lucarne!

Si l'argent crée des inégalités sociales dans le ghetto, il en est d'autres où il n'a point de part. Le Juif fixé depuis quinze, vingt ou vingt-cinq ans en Angleterre, se prend pour un parfait Saxon, sans cesser de se croire un israélite modèle. Et, bien que son nom trahisse souvent la même origine, il écrase, de son John Bullisme fastueux et protecteur, l'humble Polonais débarqué de la veille. Le Juif espagnol et portugais, dont le type physique a toujours de la finesse et de la distinction, est presque introuvable dans le ghetto. Lorsqu'il y paraît, ses façons d'hidalgo contrastent avec la vulgarité ambiante. Le Juif hollandais a peu de considération pour le Polonais et le Russe qui, à leur tour, se moquent de lui. La prononciation de l'hébreu varie tellement entre ces races que, très souvent, ils ne s'entendent pas. Or, ne pas se comprendre, c'est se mépriser, sinon se haïr.

Ces figures qui se pressent devant nous, que nous voyons dans toutes les attitudes, à toutes les phases de la vie religieuse et sociale, à table, derrière un comptoir, tirant l'aiguille, marchandant du poisson, que nous retrouvons à l'école ou à la synagogue, sont infiniment variées et originales; elles ont toutes le trait caractéristique qui vaut vingt pages de psychologie. Il n'en est pas une auprès de laquelle on n'aimerait à s'arrêter pour l'étudier à loisir. Mais il faut choisir. Je choisirai donc deux caractères, l'un à cause de sa haute valeur artistique, l'autre à cause des réflexions fécondes qu'il suggère, Melchissédech Pinchas, le poète et Schemuel, le rabbin.

Pinchas est-il un homme de génie ou un grotesque? Nous arrivons à la fin du volume sans être éclaircis sur ce point. Pour-

quoi ne serait-il pas, à la fois, un homme de génie et un grotesque? C'est là, je crois, la conclusion que M. Zangwill a voulu suggérer à ses lecteurs et, pour ma part, je l'accepte. Pinchas me représente un des aspects du sémitisme moderne : la vanité intraitable et colossale de l'homme de lettres greffée sur l'obséquiosité, la servilité juive, Olympio, Giboyer et Trissotin fondus ensemble ou émergeant l'un après l'autre d'un flot de rhétorique biblique, additionnée de marxisme. Naïf comme un enfant et, au fond, bon camarade, il parle de tuer les gens avec un acrostiche et, avec cette âpreté que sa race met à poursuivre les petits gains, dispute à un coreligionnaire une infime besogne de presse, comme un chien, dans une basse-cour, dispute un os à un autre chien, tout en se croyant l'égal, sinon le supérieur des premiers écrivains de son temps. Il n'est jamais plus humain, ni plus vrai, ni, — ajouterai-je, — plus tristement comique que dans ces heures de crise où il semble douter de lui-même et qui ne sont pas moins inattendues que ses accès de lyrique optimisme et ses rengorgemens orgueilleux. « Il est las de tout, il ne fera plus rien. A quoi bon vivre? A quoi bon écrire des chefs-d'œuvre? » On cherche à le consoler, à lui montrer son avenir sous des couleurs moins sombres. « Oui, dit-il comme un homme qui fait une concession et cède à la force de la vérité, oui, c'est vrai, toute l'Europe sait mon nom... » Plus tard dans les *Ghetto comedies*, l'auteur reprendra ce type qui est, évidemment et avec raison, un de ses favoris; il y ajoutera une ou deux dernières retouches, lorsqu'il le montrera pérorant au milieu des socialistes ou se vantant de refaire Shakspeare, mais je le tiens pour complet dans les *Children of the Ghetto*. Il s'incruste dans ma mémoire, tel que je l'ai trouvé là, dans son impudence à demi sympathique, des manuscrits débordant de toutes ses poches, appuyant l'index à son nez caractéristique, et mâchonnant un éternel bout de cigare, toujours éteint et toujours rallumé. Je ne pourrais plus l'oublier, même si je cherchais à l'évincer de mon souvenir. Que je le veuille ou non, il a pris sa place parmi les grands hâbleurs, les immortels loqueteux, mémorable compagnie de fantômes littéraires plus réels que des vivans.

Quant au rabbin Schemuel, je le ferai comprendre d'un mot : il incarne la religion des formules, la lettre qui tue. M. Zangwill s'est bien gardé de lui donner les traits d'un fanatique hargneux et intolérant. Loin de là. C'est le plus doux des hommes,

le plus dévoué des maris, le plus tendre des pères. Lorsque nous le voyons, à la veille de la Pâque, faire la chasse, à travers la maison, à la moindre croûte, à la plus imperceptible miette de pain qui pourrait y demeurer, nous sourions de son pieux zèle; mais il se mêle une sorte d'attendrissement à notre amusement, car, dans toutes les religions, le respect des anciens rites a sa beauté et sa vertu morale à laquelle sont sensibles ceux-là mêmes qui appartiennent à un autre culte ou qui n'appartiennent à aucun. Lorsque nous voyons de quel amour délicat et profond il aime sa fille Hannah, nous le soupçonnerions d'incliner à la faiblesse, et nous serions loin d'imaginer que sa foi étroite et inflexible brisera le cœur et empoisonnera la vie de l'enfant. C'est cependant là ce qui arrive sous nos yeux. Le père et la fille assistent ensemble à un dîner de fiançailles dans une famille amie, et voici que le fiancé, au dessert, pour faire une farce, passe au doigt d'Hannah l'anneau destiné à sa future. « Ma fille est mariée, prononce le rabbin, la *Thora* est formelle. » On se récrie, on rit, on se fâche, rien n'y fait : « Ma fille est mariée! » Après de longues discussions, on décide d'avoir recours à une procédure en divorce qui rend à Hannah sa liberté. Elle est aimée d'un jeune homme qu'elle a rencontré dans un bal et tous deux se sont engagés l'un à l'autre. Le rabbin accueille avec bonté ce brave garçon et le questionne sur ses convictions religieuses. Le jeune homme répond franchement. Il avoue être un peu hétérodoxe. Mais il ajoute, en riant, pour atténuer l'effet de cette confession : « Et pourtant, je suis *cohen*. Au Transvaal, en l'absence d'un rabbin, j'ai rempli les fonctions sacerdotales. » « — Vous êtes cohen! Un cohen ne peut épouser une femme divorcée! » Suit une belle scène où l'amour et le bon sens unissent leurs forces contre l'invincible et douloureux entêtement du pauvre rabbin : « La *Thora* est formelle! » Les deux jeunes gens projettent de fuir en Amérique. Mais, à la dernière minute, le courage manque à la jeune fille. Elle restera là et verra sa jeunesse se flétrir, à jamais séparée de l'homme qu'elle aime, et ce tendre père, bourreau de son enfant, continuera à se complaire dans son aveugle ritualisme, sans rien savoir de cette lente et silencieuse tragédie dont sa maison est le théâtre. Un jour sa fille lui jettera à la face la vérité et il sera écrasé sous la révélation du mal qu'il a fait, lui qui a toujours voulu le bien, à l'être qu'il aime le mieux au monde.

III

Le décor change; cette foule de miséreux qui remplissait le devant de la scène a disparu. Nous sommes en plein luxe. Des lumières, des cristaux, des fleurs, tout l'appareil de la vie riche qu'on appelle complaisamment la haute vie. Des valets poudrés, en bas de soie et en livrée, tournent discrètement autour de la table où sont assis des hommes en habit noir et des femmes décolletées. Regardez-les bien et, sous leur déguisement fashionable, vous reconnaîtrez les traits distinctifs du Ghetto : traits du visage et traits du caractère. Cependant, il y a de grandes différences entre ces Juifs du West End et ceux que nous venons de quitter. Il est à peine nécessaire de dire qu'ils parlent l'anglais très couramment. C'est à peine si, de loin en loin, une locution inattendue trahit l'origine exotique, ou si un accent un peu lourd, dont il serait malaisé de préciser le lieu d'origine, vient, périodiquement, épaissir certaines syllabes. Leur intérêt, d'accord avec leur vanité, est de se faire prendre pour des Anglais authentiques et de faire oublier qu'ils sont Juifs. L'oublient-ils eux-mêmes?

L'artiste cosmopolite qui s'est fait applaudir dans toutes les capitales et que les belles chrétiennes, — ou soi-disant telles, — d'Europe et d'Amérique ont enivré de leurs flatteries, s'inquiète peu de la *Thora* et est parfaitement capable de manger du pain ordinaire le jour de la Pâque, ou du jambon le jour du grand jeûne annuel. Mais le banquier juif réprouve tacitement cet état d'indifférentisme. Il attend encore beaucoup d'avantages de sa solidarité avec ses coreligionnaires et des forces latentes que le Ghetto tient pour lui en réserve. Sur la table des Goldsmith, — c'est ainsi que l'auteur nomme les maîtres de la maison où il nous introduit, — on ne sert que des viandes kacher, c'est-à-dire des viandes orthodoxes, provenant d'animaux tués suivant les prescriptions de la loi et débitées par des boucheries spéciales. Les Goldsmith font ainsi leur salut sans avoir à s'en occuper : l'ironique Zangwill veut qu'une femme de charge, très bonne catholique elle-même, veille pour eux à tous ces détails. Les Goldsmith et leurs amis subventionnent les écoles juives et administrent la synagogue. C'est par là que le financier de second ou de troisième ordre se glisse dans l'intimité des grands Juifs

qui mènent le marché universel. C'est par là aussi qu'ils tiennent dans leur dépendance les rabbins qui, dans le Ghetto, formaient une sorte de patriciat et ne sont plus ici que des gagistes. Que pensent-ils de la question juive? Tout simplement qu'il n'y a pas de question juive. Dans les *Ghetto comedies*, on voit sir Assher Abrahams, qui a occupé un siège au parlement et qui a été fait chevalier par la Reine, prononcer, à table, devant ses hôtes chrétiens, qui en sont profondément édifiés, une longue prière où il demande à Dieu de repeupler Jérusalem et de rebâtir son temple. Pour écouter ces pieuses paroles, il oblige ses enfans à se couvrir la tête avec une serviette, à défaut des *Phylacteries* sacramentels. Mais il refuse carrément la main de sa fille à un jeune homme qui a voué sa vie au sionisme, c'est-à-dire à la rapatriation des Israélites en Palestine.

Les Goldsmith sont encore plus accommodans avec le christianisme ambiant et il leur échappera de vous souhaiter une *Merry Christmas* sans y entendre malice ou y attacher d'importance. Ils entretiennent, par décence, des journaux scrupuleusement orthodoxes, mais ils attendent le Messie avec une patience qui est loin d'être épuisée. En somme, il leur paraît que les choses ne vont pas trop mal dans cette société de l'Occident chrétien où, jadis, placés au dernier rang, ils supportaient tout le poids écrasant de la structure sociale et au sommet de laquelle ils sont aujourd'hui confortablement installés.

Pourtant, au milieu de cette prospérité où ils s'épanouissent, il est des âmes inquiètes et délicates que tourmente le génie de la race. Raphaël est une de ces âmes-là. Il croit fermement à un idéal juif et à un avenir glorieux pour sa nation. C'est la religion qui a préservé l'unité du peuple hébreu dans sa dispersion à travers le monde. Il faut donc, pour continuer l'œuvre des siècles et pour la servir, demeurer invinciblement fidèle à cette religion et à ses pratiques. Cet ancien étudiant d'Oxford, nourri de toutes les idées modernes, refuse à sa raison le droit de discuter des rites dont le sens, parfois, lui échappe. Il fonde un journal qui servira de signe de ralliement à tous les orthodoxes, tout en élevant, de plus en plus haut, l'idéalisme religieux qui est, suivant lui, la raison d'être, le sceau de la prédestination juive, et il invite à y collaborer une jeune fille, assise près de lui à la table des Goldsmith, une enfant du Ghetto que nous aurions pu remarquer au cours des premiers chapitres du

livre si notre attention n'avait été attirée ailleurs et si elle ne s'était perdue, en quelque sorte, dans la foule. Fille d'un pauvre juif polonais, honnête et pieux, mais contemplatif et fataliste, médiocrement expert à gagner sa vie et celle de sa famille, elle a suivi les cours de l'école et s'y est distinguée ; si bien qu'on lui a confié, dans cette même école, des fonctions enseignantes. Les Goldsmith l'ont adoptée et se parens des talens extraordinaires qu'elle annonce, qu'elle montre déjà. Elle en a donné une preuve encore ignorée de tous, en écrivant un livre anonyme qui est un tableau et une satire de la vie juive, un livre qui doit ressembler quelque peu à celui de M. Zangwill. Elle a trop souffert de la contrainte morale, de l'oppression du Ghetto pour ne pas aller, d'un bond, jusqu'à l'autre extrême. Le ritualisme juif, la religion littérale a fait d'Esther Ansell une révoltée, presque une nihiliste. Elle a rejeté les rites et les dogmes et elle tend à une rupture suprême avec la race elle-même. Elle est, — M. Zangwill nous l'avouera plus tard, — le symbole du judaïsme qui traverse une crise douloureuse où il est prêt à se renoncer lui-même. De même que les Goldsmith s'absorbent tout doucement dans la société moderne, Esther et ses pareils iront grossir les rangs de ce groupe, toujours plus nombreux, où l'on ne reconnaît plus ni race, ni secte, et il n'y aura plus de Juifs sur la terre, si ce n'est quelques obstinés marmotteurs de formules dans un coin oublié du Ghetto.

Entre Raphaël et Esther s'engage une lutte étrange : deux âmes qui s'attirent, deux principes qui se repoussent et se combattent. Quelle est l'issue de ce duel émouvant, où l'un avance, quand l'autre recule et où chacun, tour à tour, croit avoir tout gagné ou tout perdu ? Esther renaît à l'enthousiasme héréditaire ; Raphaël, dégoûté des mesquines intrigues qu'il a trouvées à l'ombre et sous l'abri du ritualisme, sépare définitivement les pratiques du haut idéal religieux dont sa race a reçu le dépôt dès les premiers temps du monde et qu'elle est destinée, finalement, à faire prévaloir. Quel est cet idéal ? Raphaël nous l'explique dans une conversation avec un jeune rabbin qui, lui aussi, s'échappe de la prison des dogmes et qui se prépare à aller chercher dans la patrie d'Emerson des auditeurs sans préjugés. Ce chapitre est un des plus remarquables de l'ouvrage et nous livre la pensée intime de M. Zangwill, mais sous une forme si ample et si riche que je ne puis lui donner place dans

un article. La meilleure manière de le résumer sera, peut-être, de citer deux noms pour lesquels M. Zangwill professe une révérence particulière et qu'il réconcilie dans une large synthèse, Moïse et Spinoza, l'organisateur et le penseur : l'un qui fait reposer les bases indestructibles de la morale sociale et privée sur la notion d'un Dieu unique et personnel; l'autre qui enferme l'humain dans le divin et dont l'analyse, bien qu'impitoyable, laisse à l'homme assez d'intelligence pour connaître son devoir et assez de volonté pour l'accomplir. Comme la race juive a donné au monde antique l'exemple du monothéisme, elle apportera au monde moderne l'idéalisme supérieur qui est l'essence de la religion d'Israël, et qui peut seul conduire l'humanité vers ses véritables destinées. Le triomphe du christianisme n'a été que le prélude et l'annonce de la conquête du monde par l'idée juive. Le Messie ne sera pas un homme, mais le peuple juif tout entier. Comme l'a dit Henri Heine, « le peuple du Christ est le Christ des peuples. »

M. Zangwill compléta sa pensée en écrivant trois volumes sur la couverture desquels se lit encore ce nom magique du Ghetto, dont son premier succès avait fait une si puissante attraction : *The Ghetto tragedies* (1893), *The Dreamers of the Ghetto* (1898), *The Ghetto comedies* (1907). J'ai déjà fait de nombreux emprunts à ce dernier livre parce qu'il est le plus récent ouvrage publié par M. Zangwill et que, par conséquent, j'y crois trouver l'expression des idées auxquelles il s'est arrêté. *The Dreamers of the Ghetto* met en scène, sous des formes très variées de ton et de couleur, des épisodes de l'existence du judaïsme à différentes époques des temps modernes. C'est de l'histoire mise en roman, de l'histoire qui serait neuve, probablement, pour beaucoup de lecteurs français comme elle l'a été pour moi. Quant aux tragédies du Ghetto, elles contiennent un ou deux récits qui placent M. Zangwill au premier rang des conteurs. Lorsque j'essayais, tout à l'heure, d'esquisser devant le lecteur les *Children of the Ghetto*, le penseur m'a trop fait oublier l'artiste; j'ai négligé l'émotion dramatique pour m'attacher à la peinture des caractères ou à l'exposition d'une thèse intéressante. Dans l'*Incurable*, il n'y a plus rien que le drame humain.

Nous sommes dans une salle d'hôpital, à l'heure où les malades reçoivent leur famille et leurs amis. On va, on vient, on

cause; il y a comme une gaîté passagère qui traverse ce lieu de souffrance. Il est, cependant, un lit dont nul ne s'approche, une malade que personne ne vient voir. Quel âge a-t-elle? Je ne sais, nul ne le sait. Elle doit être jeune encore, bien qu'il n'y ait plus de jeunesse sur ses traits. Elle est condamnée, elle ne peut guérir. Elle a laissé derrière elle, au quartier juif, un mari qui est venu d'abord la voir fréquemment. Peu à peu ses visites se sont espacées, ses manières sont devenues plus froides, plus gênées. Elle devine. Il a fait la connaissance d'une autre femme. Ce cœur, le seul bien qu'elle possédât au monde, n'est plus à elle. Lorsqu'elle est certaine du fait, lorsqu'elle lui a fait avouer la vérité, elle songe à ce qui va se passer, au double péché qui sera infailliblement commis. Un divorce peut empêcher cela, régulariser la situation de son mari et de cette fille. La loi juive lui permet de signer un acte de renonciation qui délie son mari de tout devoir envers elle. Elle signera cet acte. La joie de l'homme, mal dissimulée, le vague remerciement qu'il balbutie, l'air moutonnier de cette belle fille qu'il amène près de la malade, insolente de santé, mais un peu honteuse et pressée de s'enfuir, sont autant de déchiremens. Mais ce n'est rien à côté du néant où elle va tomber vivante, isolée du genre humain, dans ce lit d'où elle ne sortira plus que pour passer dans un cercueil, sans autre diversion à la torture morale que la torture physique. Combien de temps durera son agonie?... Des semaines? Des mois? Des années? Dieu clément, est-on tenté de s'écrier, accordez-lui la mort en récompense de son sacrifice! Le jour où j'ai lu l'*Incurable*, j'ai cru toucher le dernier fond de la douleur humaine.

M. Zangwill était à l'apogée du succès lorsqu'il épousa miss Ayrton, fille d'un professeur bien connu et d'une femme distinguée qui a donné au public plusieurs livres notables. Ce mariage lui ouvrait une sphère nouvelle de la société anglaise et, par conséquent, un nouveau champ d'observations. Pourquoi ne ferait-il pas pour cette société ce qu'il avait fait pour le Ghetto? L'idée dut se présenter à lui, si elle ne lui fut pas suggérée par ses nouveaux amis. Dans *the Mantle of Elijah*, où le titre seul est biblique, il traça un tableau satirique du haut monde politique en mêlant les parvenus de la littérature et de l'art aux privilégiés de la naissance. Deux hommes y personnifiaient les deux âges de la démocratie qui a été un rêve généreux

avant d'être un métier plus que rémunérateur. M. Zangwill a eu soin de rejeter les événemens assez loin en arrière dans le XIX[e] siècle pour éviter la malveillante curiosité qui veut toujours voir un roman à clef dans une satire sociale. Le livre a été écrit avec soin et porte, en toutes ses parties, des marques de talent. C'est la vie anglaise, vue, peinte, jugée à distance par un étranger bien informé et pénétrant, qui a lu et relu, de préférence, Thackeray et Disraeli. Mais il n'y faut pas chercher cette intimité étroite avec le sujet, cette émotion profonde qui semblait sourdre, si je puis dire, des pages les plus ironiques des *Children of the Ghetto.*

M. Zangwill n'avait pas encore quarante ans. Vers quel objet, dans quelle carrière allait, maintenant, évoluer son activité? Allait-il persister dans la voie nouvelle où il n'avait rencontré qu'un demi-succès? Allait-il retourner au Ghetto qui lui avait déjà donné, au point de vue littéraire, presque tout ce qu'il pouvait donner?

IV

« Un matin, me dit M. Zangwill (1), je vis entrer dans mon cabinet un gentleman qui m'était inconnu. C'était le docteur Hertzl. Il me dit *ex abrupto :*

« — Je m'occupe de constituer une patrie pour les Juifs. Voulez-vous m'aider?

« J'étais très surpris, continua M. Zangwill. J'avais un autre idéal et je l'avouai au docteur Hertzl. »

On a vu tout à l'heure quel était cet idéal poursuivi ou, du moins, caressé par M. Zangwill : la conquête du monde par l'idée juive, c'est-à-dire par la religion mosaïque, débarrassée des formules étroites aussi bien que des pratiques puériles, et condensée, concentrée dans ces grands principes qui en sont l'essence.

Le docteur écouta M. Zangwill avec un sourire amical.

— Très bien, mais votre idéal est un idéal lointain. Peut être faudra-t-il des siècles pour s'en approcher. Pendant que vous vous complaisez dans un noble rêve, à l'abri de libres institutions, nos frères, là-bas, souffrent la persécution pour leur foi.

(1) Cette conversation avait lieu le 18 juin 1909, au quartier général de l'Ito (King's Chambers, Portugal Street).

C'est là qu'il faut courir. Il faut marcher au cri de ceux qu'on égorge comme le soldat marche au canon... J'ai besoin de vous, venez avec moi.

M. Zangwill se leva et le suivit. Depuis ce moment, il s'est voué sans réserve à l'œuvre du patriote juif. Il a trouvé en lui, pour la continuer et l'élargir, lorsque, à la mort du docteur Hertzl, il est devenu le chef, universellement reconnu, de ce mouvement, il a, dis-je, trouvé en lui des facultés que nous ne soupçonnions pas et que, peut-être, il ne se connaissait pas à lui-même. N'y a-t-il pas, dans notre être intellectuel et moral, des régions inexplorées, des virtualités qui sommeillent et qui, parfois, ne s'éveillent jamais? Peut-être existe-t-il, dans le monde, un Beethoven expéditionnaire ou un Chopin maçon qui n'approchera jamais d'un piano, un Napoléon qui s'use à écrire des romans-feuilletons. Aussi bien l'évolution de M. Zangwill n'a rien qui me surprenne. C'est un signe des temps où nous vivons que le romancier, après avoir étudié et décrit la société présente, ses infirmités et ses plaies, soit tenté, lorsqu'il voit cette société attaquée de toutes parts au dehors et menacée de ruine au dedans, de la réformer ou de la défendre. Pareille chose est arrivée à Tolstoï; pareille chose arrive à un contemporain et à un confrère de M. Zangwill, à H. G. Wells dont j'ai raconté ici les débuts et les progrès, et lorsqu'on lit les œuvres de nos propres écrivains, on sent que l'ambition d'agir sur le mouvement social n'est jamais loin de leur pensée.

Lorsque M. Zangwill commença à jouer, dans le monde israélite, ce rôle nouveau et difficile d'homme d'État *in partibus*, les espérances des Juifs qui souhaitaient la réunion des tribus dispersées, se concentraient sur Jérusalem et sur la Palestine. C'est là ce qu'on appelait le Sionisme, et diverses associations avaient été fondées, avec l'appui, plus platonique que réel, des sommités de la société israélite, en vue d'organiser un courant d'émigration ou, plutôt, de retour vers la Terre-Sainte, parmi les Juifs persécutés de la Russie et de la Pologne. M. Zangwill, qui a visité Jérusalem et qui y a parlé en public, ne semble pas avoir éprouvé, en présence des souvenirs qu'un tel lieu évoque, ce tressaillement intime que beaucoup de touristes y trouvent, probablement parce qu'ils l'y vont chercher. Mais il constata par lui-même toutes les difficultés qui s'opposaient au retour et à la concentration des Juifs en Palestine. La population juive

actuelle forme à peine le dixième de la population totale, et les moyens manqueraient pour assurer la subsistance d'un contingent nombreux de Juifs indigens, s'ils étaient brusquement amenés dans un pays qui ne possède ni épargne, ni outillage et qui est presque dénué de ressources naturelles. Il était clair, d'ailleurs, pour M. Zangwill, que le gouvernement turc prendrait ombrage d'une immigration en masse et ne tolérerait qu'une « infiltration. » Or, dès qu'il s'adonna au problème et l'envisagea d'une manière pratique, il jugea que l'immigration en masse avec une certaine dose d'autonomie, — d'autonomie municipale, sinon politique, — était la solution vraie, la seule définitive.

La nouvelle Terre promise ne pouvait donc se rencontrer sur le site de l'ancienne. Un grand nombre de Sionistes, pour qui la tradition religieuse primait l'idée nationale, refusaient de se rendre à ces raisonnemens. De là une scission dans le mouvement et un nouveau groupement des forces. Les Sionistes dissidens fondèrent la *Jewish Territorial Organization*, qui se déclarait prête à accepter, comme lieu de refuge et comme patrie, telle contrée qui leur promettrait une existence assurée et indépendante. Avec les trois initiales I. T. O., un mot fut fabriqué, Ito, qui servit de racine à plusieurs dérivés, Itoism, Itoist. On désigna du nom d'Itoland cette contrée anonyme où la patrie juive devait se reconstituer. Ici va paraître un moment sur la scène M. Chamberlain. Il s'était intéressé au projet du docteur Hertzl. Il ne lui eût pas déplu d'abriter un État juif à l'ombre de ce drapeau anglais qui protège déjà de vastes communautés françaises ou hollandaises et 300 millions d'Indiens. A son retour du Transvaal, il crut avoir découvert, du pont de son navire, le lieu prédestiné, sur la côte de l'Afrique Orientale. C'est à ce moment, je crois, que la divergence du Sionisme et de l'Itoïsme fut le plus accusée et déchaîna les plus aigres polémiques. L'idée de M. Chamberlain, d'abord accueillie avec enthousiasme, ne résista pas à un examen attentif. Le paradis qu'il désignait aux Juifs était trop loin, et il était évident qu'une race européenne ne pourrait s'y implanter qu'après avoir payé un tribut meurtrier au climat de la zone équatoriale. On renonça donc à l'Afrique orientale et on étudia un plan de colonisation dans la Cyrénaïque. Ce projet amena des conversions dans les rangs des Sionistes. La Cyrénaïque offrait de grands avantages. Elle

était séparée seulement de la Russie méridionale par la Méditerranée et de la Palestine par l'Égypte. C'était comme une étape vers Jérusalem. Avec son sol fertile et sa belle étendue côtière, la Cyrénaïque ferait des Juifs, peuple de marchands, un peuple de marins et d'agriculteurs. La vie active, la vie en plein air, au sortir des noires boutiques d'Odessa, relèverait et fortifierait la race. Toutes les pensées des patriotes juifs se tournèrent vers cette classique Pentapole qui a été autrefois l'un des foyers de la civilisation hellénique et qui a donné le jour à une philosophie. L'intelligence sémite allait la réveiller d'un sommeil de plus de vingt siècles. Une commission fut chargée d'aller explorer la contrée, d'en contrôler les ressources à tous les points de vue, et le résultat de cet enquête est consigné dans une sorte de *Blue book* illustré qui est ouvert, en ce moment, sur ma table. Les conclusions sont favorables, sauf sur un point, qui est de première importance : pas d'eau potable en suffisance pour de grandes agglomérations humaines.

Alors, sans condamner définitivement la Cyrénaïque, on se prit à chercher un autre lieu de refuge. Un nom fut mis en avant : la Mésopotamie. Si la Cyrénaïque avait des traditions grecques, la Mésopotamie pouvait offrir mieux encore : des souvenirs qui se rattachaient à l'ancienne histoire des Juifs. La Mésopotamie est un désert. Soit : on n'en sera que plus à l'aise pour s'y installer. Mais le pays est malsain, sans ponts ni routes ; il faudrait vingt-cinq ou trente millions de livres sterling pour le drainer, pour y assurer les communications et les transports. Qui fournira ce capital ? Et M. Zangwill de répondre : « La haute finance juive les donnera, lorsqu'on l'aura convaincue que c'est un placement à 10 ou 12 pour 100. Refuserait-elle de gagner de l'argent, simplement parce qu'en faisant un gros bénéfice, elle risque de faire un peu de bien à ses humbles coreligionnaires ? » Cette saillie humoristique qui rappelle l'auteur du *Bachelors' Club*, ne me convainc pas tout à fait. Les financiers israélites pourraient bien demeurer indifférens à l'affaire proposée autant qu'à l'épigramme. Puis il faut obtenir l'adhésion et le concours du gouvernement turc. En dépit des illusions auxquelles a donné lieu la récente révolution de Constantinople, les Jeunes-Turcs ne se montrent pas plus favorables qu'Abdul Hamid à la colonisation juive sur une grande échelle, comme la comprend M. Zangwill. Au mois de juillet dernier, comme le Congrès

Itoïste tenait ses séances à Londres, on y a vu arriver un certain nombre de membres du nouveau parlement Turc qui venaient, avec un caractère semi-officiel, sonder l'opinion anglaise sur différens points de politique internationale. Dans le nombre, il y avait deux Juifs, qui ne représentent pas la Palestine, — le député de Jérusalem est un Turc orthodoxe, — mais qui sont, évidemment, au courant des tendances, des besoins et de l'influence politique dont peuvent disposer leurs coreligionnaires établis dans l'Empire ottoman : on les a interviewés et ils se sont empressés de décourager à la fois les Sionistes et les Itoïstes. Le gouvernement turc verra avec satisfaction des Israélites s'établir sur divers points du territoire, mais ne permettra pas qu'ils s'agglomèrent sur aucun, de façon à former une majorité et à prendre en main l'administration. Loin de s'isoler et de former une race à part, ces nouveaux venus devront s'assimiler la langue, les intérêts, les aspirations de leurs nouveaux compatriotes. En une ou deux générations, ils seront absorbés dans la nationalité turque.

Si ces vues, comme il est probable, sont partagées par la grande majorité des députés ottomans, le Sionisme n'a plus de raison d'être, mais l'Itoïsme demeure. Il ne peut plus être question de la Cyrénaïque, ni de la Mésopotamie, mais le cas était prévu et sur les nombreux plans que le Conseil de l'Ito avait à considérer, il en reste encore beaucoup à étudier et à approfondir. Puis, il y a les deux Amériques vers lesquelles s'est dirigé depuis quelques années le courant de l'émigration juive. New-York est aujourd'hui une ville à moitié juive; la population israélite s'est aussi concentrée dans l'Ouest autour de Galveston. Elle est plus nombreuse encore dans l'Argentine, où elle se fond dans la population ambiante plus rapidement que partout ailleurs. Tout en aidant leurs compatriotes persécutés à trouver un asile sur le sol du Nouveau-Monde, les Itoïstes ne cessent pas de chercher une contrée qui leur offre non un abri provisoire, mais un refuge définitif et une véritable patrie.

J'ai dû résumer les principales phases du mouvement sans avoir la prétention d'en écrire l'histoire. C'est la personnalité de M. Zangwill qui fait l'objet de mon étude. Cette personnalité a subi un changement si considérable qu'elle déroute, au premier abord, un observateur désireux de reconnaître, à travers les vicissitudes d'une existence humaine, la continuité de la vie mo-

rale et l'identité du sujet. Mais la croyance à cette continuité et à cette identité est trop enracinée chez moi pour céder devant de simples apparences. M. Zangwill a substitué à son vague et lointain idéal un but prochain. Il prononce des discours au lieu d'écrire des récits romanesques. Il a changé de métier : il ne saurait avoir changé de nature et d'âme. A sa peur d'être éloquent, au soin avec lequel il refuse l'essor à sa puissante imagination pour s'attacher aux faits et aux chiffres, je devine que les dons de sa jeunesse sont toujours en lui, mais qu'il n'en veut pas user. Quelquefois, mais rarement, il donne carrière à son ironie. Mais sa prétention justifiée, sa coquetterie, c'est d'être un orateur d'affaires, un pur *debater*, et d'éviter cette rhétorique, ces gros et grands mots qui fournissent des péroraisons émouvantes à un manufacturier enrichi, lorsqu'il veut entrer au parlement, ou à un jeune scholar d'Oxford nourri dans les débats des parlotes universitaires. Cependant lorsque je lis l'une après l'autre les trois harangues qu'il a prononcées cette année, à Londres et à Leeds (10 mai, 16 juin, juillet 1909), je remarque une progression dans l'ampleur oratoire, comme si la fièvre de ces vastes auditoires en qui frémissent les émotions les plus profondes de l'âme humaine remontait vers l'orateur et enflammait, malgré lui, sa parole.

M. Zangwill a cherché encore le succès sous une autre forme; j'entends le succès pour sa cause et pour ses idées. Il a abordé le théâtre, poussé d'abord par le désir qui vient si souvent aux conteurs contemporains de transformer leurs romans en pièces de théâtre. Plus récemment il a considéré la scène comme un moyen de propagande et de discussion plus prompt et plus actif que le volume. Il a donc traité la question juive dans des drames ou des comédies : je ne saurais dire lequel, car ces pièces n'ont pas été encore imprimées et n'ont été jouées qu'en Amérique. Chicago et New-York les ont écoutées avec beaucoup d'intérêt et même de faveur. Quand les verrons-nous à Londres? On ne croit pas le public londonien assez affranchi de préjugés pour entendre ces choses dans la disposition d'esprit nécessaire.

Lorsque s'est tenu à Londres, au mois de juillet, le congrès international de l'Ito, M. Zangwill a déposé les pouvoirs présidentiels qui lui avaient été conférés à la mort du docteur Hertzl. Il ne voulait pas, disait-il, que ses ennemis devinssent les adversaires de l'institution, ni que sa personne fût un obstacle à la

réconciliation des partis. Le congrès a répondu en le réélisant par un vote unanime à la présidence, sans aucune limitation de temps ou de pouvoirs. On voit que la Constitution de l'Ito, ainsi qu'on l'a remarqué à cette occasion, est « toute monarchique. » On peut donc dire de M. Zangwill ce que nous disions de Parnell il y a vingt ans : c'est un roi sans couronne, le roi sans couronne d'un peuple sans terre. Mais cette comparaison est décevante comme toutes les comparaisons. En réalité, M. Zangwill est le premier leader démocratique qu'ait eu la race juive dans les temps modernes. Il est le chef d'un parti inorganique, d'une foule dont je ne puis apprécier ni les forces, ni l'étendue, ni le courage; pas plus qu'il ne m'est possible de prévoir où aboutira cette nouvelle marche dans le désert. M. Zangwill est-il destiné à mettre fin à la période du parasitisme qui a succédé à celle de la persécution? Ou n'est-il qu'un précurseur?

Je lui parlais du beau livre de M. Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, et je lui demandais s'il n'y avait pas là beaucoup de choses justes et vraies. Il me répondit : « Oui, mais pourquoi dit-il que les Juifs n'ont pas le sentiment de l'honneur? » Or, M. Zangwill nous a fait voir et toucher, dans plus d'un de ses récits, la douloureuse dégradation morale qui résulte de la servitude et qui a condamné toute une race humaine, merveilleusement douée, au mensonge, à la bassesse et à la peur. La révolte de la fierté raciale chez M. Zangwill contre une accusation... je me trompe, contre une constatation qu'il a faite lui-même, n'est pas seulement la révélation d'un caractère : elle est tout un programme. Relever le moral des Juifs, leur rendre la conscience d'eux-mêmes, la soif de la vie indépendante, le courage et les mâles vertus des races qui puisent leurs forces dans cette terre d'où est sortie toute énergie, telle est la mission qu'il semble s'être donnée et que lui confirme, on vient de le voir, le libre suffrage d'un grand nombre de ses coreligionnaires. Quelqu'un devait remplir cette mission : elle est, si je puis dire, à l'ordre du jour du XXe siècle. En la prenant, — ou en l'acceptant, — a-t-il trop présumé de ses forces? On verra. S'il réussit à l'accomplir, le monde chrétien lui en devra autant de reconnaissance que la nation juive.

AUGUSTIN FILON.

GOTHARD ET SIMPLON

A PROPOS DES DEUX CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE 1909

C'est à qui s'ingénie et s'acharne à transpercer les Alpes. Un tunnel est à peine achevé qu'un autre est entrepris. Depuis plus de cinquante ans, des multitudes disciplinées d'ouvriers sont, en un point ou en un autre de la puissante chaîne alpine, occupés à forer d'étroits et réguliers couloirs souterrains pour procurer accès et passage aux lourdes théories noires que mènent les locomotives.

Marchands, soldats ou pèlerins ont de tout temps traversé l'énorme et complexe bastion de l'Europe centrale, et les deux cols célèbres, le Grand et le Petit, mis sous le vocable de Saint-Bernard, — Saint-Bernard de Menthon, le zélé patron hospitalier des voyageurs — ont compté jadis parmi les chemins les plus fréquentés de tout le monde occidental. Le Septimer était alors le col principal de la Rhétie. Mais nos masses croissantes de marchandises et nos foules humaines de plus en plus pressées et haletantes, ne peuvent ni ne veulent plus monter jusqu'à de pareilles altitudes : il faut que la voie ferrée s'enfonce en plein cœur dans la montagne pour économiser ces deux richesses souveraines, l'énergie et le temps, dont le relief des hautes Alpes exige la trop coûteuse dépense. C'est donc par un souci d'économie bien comprise que tant de millions ont été consacrés à faire des trous.

Cinq grandes lignes ferrées traversent les Alpes : les deux premières ont été celles du Semmering (de Vienne à Venise), terminée en 1854, et celle du Brenner (d'Innsbruck à Vérone),

terminée en 1867; elles ont été construites par l'Autriche, à l'époque où cette puissance prétendait garder sous sa domination le Milanais et la Vénétie. La troisième est la ligne du Mont-Cenis (de Chambéry à Turin), avec son tunnel de 13 kilomètres, ouverte en 1871, et qui correspond dans l'histoire aux alliances entre la France et l'Italie nouvelle. Les deux dernières en date, sinon certes en importance, sont les lignes transalpines suisses; elles ont été achevées, l'une, la ligne du Gothard, depuis plus de vingt-cinq ans, tandis que l'autre, la ligne du Simplon, date d'hier : les trains réguliers franchissent le nouveau souterrain depuis le 1er juin 1906.

Combien d'autres voies ont été créées et combien de tunnels percés en d'autres sens et selon d'autres directions pour rattacher ces cinq lignes essentielles les unes aux autres ou pour les atteindre plus directement! Rappelons seulement la plus grandiose de ces lignes alpines secondaires, celle de l'Arlberg, de Bregenz à Innsbruck, de la vallée du Rhin à la vallée de l'Inn, avec son grand tunnel de 10 240 mètres, ligne déjà vieille de vingt-cinq ans. Et si l'on en vient aux faits les plus récens, le Simplon est à peine terminé que, pour franchir les masses montagneuses de l'Oberland bernois et pour se relier à lui, on construit la ligne du Lötschberg, on creuse un nouveau grand tunnel de plus de 13 kilomètres et demi.

Ne faudrait-il pas songer un peu davantage aux efforts trop souvent homicides et aux dépenses prodigieuses qu'exigent de pareilles entreprises? Ne faudrait-il pas se rappeler que les États-Unis, ces créateurs acharnés de voies ferrées, possesseurs d'un réseau de 400 000 kilomètres construits, c'est-à-dire exactement centuple du réseau ferré de la Suisse, considèrent comme plus avantageux de faire l'ascension des montagnes que de les creuser à leur base et ne possèdent comme plus long tunnel qu'un souterrain de 7 300 mètres? Ne faudrait-il pas enfin considérer que l'énergie électrique est en train de transformer les conditions de la traction par rapport aux fortes pentes? On se demande, en vérité, si ce n'est pas le fait d'une sorte de folie collective que de multiplier outre mesure des œuvres semblables. En tout état de cause, les travaux réalisés correspondent à une période déjà finissante de l'histoire et de la géographie de la circulation, la période de l'exclusive traction à vapeur et le règne industriel de la houille.

Pour les pays de haute montagne dont l'essor économique a dû se produire ou se poursuivre en cette période, passagère si l'on veut, mais longue et décisive, force a bien été de niveler les montagnes en les creusant. La Suisse, « plaque tournante de l'Europe, » avait un besoin impérieux que voyageurs et marchandises vinssent « tourner sur la plaque. » Elle a dû, pour sauvegarder sa situation économique et politique internationale, demeurer une grande voie de passage du Nord au Sud. Le Gothard et le Simplon sont la double expression de cette nécessité vitale. Or, les destinées de ces deux routes ferrées dépendent des États voisins tout autant, sinon plus que de la Suisse elle-même; et le caractère ainsi que les modalités de ces relations obligées viennent d'être précisément revisés ou fixés au cours de deux conférences internationales qui se sont succédé à Berne, à peu de semaines d'intervalle, en cette même année 1909.

I. — LE GOTHARD ET LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU GOTHARD (MARS-AVRIL 1909)

18 juillet 1870, à Berne, au Conseil national (Chambre des députés), séance agitée et âpre qui a marqué dans l'histoire du tunnel du Saint-Gothard une journée décisive.

La mi-juillet 1870 a été, non seulement pour la France et pour la Prusse, mais pour toute l'Europe, une période telle qu'il est permis d'avoir oublié le débat parlementaire helvétique de ce lundi matin, première journée d'une semaine qui devait être celle de la déclaration de guerre franco-allemande.

Les Chambres fédérales avaient été appelées à ratifier le traité conclu à Berne le 15 octobre de l'année précédente entre la Confédération suisse et le Gouvernement royal d'Italie pour la construction d'un chemin de fer par le Saint-Gothard, ainsi que la Convention signée à Berlin le 20 juin 1870 et par laquelle la Confédération de l'Allemagne du Nord y adhérait. Le Conseil fédéral, ou gouvernement de la Suisse, qui avait été le négociateur, était tout acquis au projet; déjà, devant la Chambre haute ou Conseil des États, le Gothard avait été discuté dans les séances des 13 et 14 juillet, et il avait triomphé à une très grande majorité. Lorsque les arrêtés du Conseil fédéral furent transmis au Conseil national qui devait en délibérer, aucun des membres de l'Assemblée, ni parmi les amis zélés du Gothard, ni même parmi

ses adversaires, ne mettait en doute l'issue du débat : la majorité « gothardiste » était forte et compacte; les argumens des cantons orientaux, partisans du Lukmanier ou du Splügen, ou des cantons occidentaux partisans du Simplon, tout comme la pétition de 58 000 protestataires, étaient voués par avance à un échec indiscuté.

Mais voilà que la rupture entre la France et la Prusse est imminente; on connaît à Berne les paroles prononcées par le duc de Gramont et par Émile Ollivier; la guerre n'est pas déclarée, mais elle est certaine. Pour sauvegarder la neutralité de la Suisse, le Conseil fédéral vient de décréter la levée des troupes, la levée de 40 000 hommes. L'émotion est poignante. La pensée et les préoccupations sont ailleurs qu'au Gothard. A quoi bon signer un pareil traité, alors que personne ne sait quelle sera demain la carte de l'Europe? A quoi bon presser le débat et les décisions parlementaires, alors que les détenteurs des capitaux attendront à coup sûr la fin de la crise pour donner suite à leurs engagemens?... Ces réflexions sont celles d'un grand nombre de députés de tous cantons et de tous partis; elles rendent quelque espoir aux ennemis du Gothard : les délibérations sur le traité avec l'Italie remises *sine die*, n'est-ce pas la seule chance qu'ils puissent avoir d'une moindre défaite?... Mais les Gothardistes se reprennent; ils pressentent et interprètent les événemens comme leurs adversaires : ils redoutent ce lendemain si trouble et qui sera certainement si troublé; tout est prêt pour leur projet; coûte que coûte, et quels que soient les événemens, il faut profiter des circonstances favorables et des avantages si patiemment conquis; il faut s'opposer à tout ajournement.

Tel est l'état d'esprit surexcité qui règne au Conseil national en ce matin du 18 juillet 1870, lorsque le président ouvre la séance. Il arrive souvent dans l'histoire parlementaire que la vraie bataille, — celle qui est décisive, — se livre à propos d'une question accessoire, question de règlement ou question d'ordre du jour. Il s'agit ici de décider si les députés renverront oui ou non à une session prochaine cet important débat.

Au sein de la Commission, l'ajournement n'est rejeté qu'à une voix de majorité, — par quatre voix contre trois. Dans la séance même du Conseil national, les Gothardistes sentent qu'ils jouent leur va-tout; ils trouvent en face d'eux, alliés à leurs adversaires déclarés, des amis d'hier qui seront encore des amis de

demain, mais des prudens et des sages chez qui les inquiétudes de l'heure présente se tournent en hésitations ; et ils retrouvent, plus éloquens que jamais, tous les défenseurs des tunnels rivaux ; ils entendent, unis au service de la même cause, Ruchonnet et Carteret, deux hommes de premier rang qui seront durant de longues années les chefs politiques de leurs cantons respectifs (Vaud et Genève). Après cinq heures de discussion, la proposition d'ajournement est repoussée par 65 voix contre 42. Le sort en est jeté. Dans les séances qui suivent, et où l'on aborde le fond du débat, les députés Saint-Gallois, Grisons ou Vaudois se battent pour l'honneur; mais tous comprennent et savent que le Gothard est chose résolue, que le Gothard se fera.

Il s'est fait. On connaît l'histoire de la construction, et les déboires de l'entreprise. Les 85 millions fournis par les subventions des États contractans (Suisse, 20 millions représentant la part contributive des cantons et compagnies de l'Union du Gothard; Italie, 45 millions; Confédération de l'Allemagne du Nord, 20 millions), ainsi que les 102 millions de la Compagnie concessionnaire, en tout 187 millions ne devaient pas suffire.

« M. de Bismarck avait fait sien le projet du Gothard. On fit faire, par les ingénieurs Beckh et Gerwig, à une échelle manifestement insuffisante, 1 : 10000, un levé préliminaire, qui dissimulait les difficultés, surtout dans les rampes d'accès, et qui permit d'abaisser la dépense prévue à 187 millions, sur lesquels les États allemands s'engagèrent pour une part. Quelques années plus tard, quand les études définitives, avec levé à 1 : 1 000, furent achevées, on se trouva en présence d'une dépense totale de 290 millions, 103 millions de plus que les chiffres prévus, soit 100 pour 100 pour les lignes d'accès, 40 pour 100 pour le coût total.

« Mais ce qu'avait prévu M. de Bismarck arriva ; les dépenses étaient engagées, on ne pouvait reculer, on creusa quand même. C'est ainsi que le Gothard se fit, de par la volonté et à la gloire du Chancelier, qui, par ce coup de surprise, avait eu son tunnel, comme par la dépêche d'Ems il avait eu sa guerre (1). »

Il convenait avant tout de rappeler ce caractère internatio-

(1) Paul Girardin, *l'Ouverture du Simplon et les intérêts français* dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, VIII, 1er déc. 1904, p. 707. En fin de compte, les subventions globales de l'Italie et de l'Allemagne furent respectivement de 8 millions et de 30 millions.

nal originel de la création et du développement du Gothard. Lorsqu'en mars et avril de cette année même 1909, les plénipotentiaires de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse se sont réunis à Berne pour fixer les clauses du rachat de cette ligne ferrée, toute l'histoire des vicissitudes diplomatiques de ce grand tunnel est remontée, pour ainsi dire, du passé jusqu'à nous : l'image de Bismarck semblait encore planer au-dessus de ces délibérations techniques et financières. Après cette conférence si laborieuse et pénible, on peut se demander : L'ombre de cette image ne s'étend-elle pas encore sur le texte de la nouvelle convention libératrice ? Quelles sont les empreintes de la puissante pensée de l'heure première ?

On ne saurait comprendre le sens de ce nouveau traité qu'en résumant ici très brièvement l'origine des discussions et divisions entre cantons suisses au sujet des voies ferrées transalpines; l'histoire qui précéda et prépara les délibérations devant les Chambres fédérales, l'histoire qui s'est un jour comme cristallisée en cette séance critique de juillet 1870 que nous avons à dessein replacée au premier plan, explique seule la suite historique dont la convention de 1909 est le plus récent retentissement.

La voie ferrée du Brenner, ouverte à la circulation en 1867, bordait et contournait la Suisse vers l'Est; celle du Mont-Cenis, terminée en 1871, la bordait et la contournait vers l'Ouest. Les grandes Alpes suisses ne constituent pas une chaîne centrale unique, mais, en général, elles se décomposent en deux grandes masses montagneuses parallèles entre lesquelles s'étend un sillon profond qui est lui-même parallèle aux plis alpins. Dans ce sillon se rassemblent les eaux supérieures du Rhône et du Rhin, formant deux vallées dites longitudinales, dont les têtes sont toutes voisines du massif du Gothard et qui s'éloignent de plus en plus l'une de l'autre, l'une vers l'Ouest, et l'autre vers l'Est. Elles restent fidèles au grand sillon interne jusqu'à ce qu'elles se coudent brusquement pour franchir la chaîne extérieure du versant Nord des Alpes suisses et rejoindre, par un angle droit, le lac de Constance et le lac de Genève.

C'est seulement au massif du Gothard que le système des Alpes suisses est en apparence plus simple : là, grâce à deux vallées transversales dont la direction est exactement perpendiculaire à celle des hautes vallées du Rhin et du Rhône, grâce à la Reuss et au Tessin, le versant Nord des Alpes et le versant Sud ne sont

séparés que par une même masse montagneuse qui a mérité à ce titre le nom « de Château d'eau » de l'Europe. Au massif du Gothard on peut parvenir directement du Nord par la vallée de la Reuss et directement du Sud par la vallée du Tessin, position unique qui est inscrite dans la géographie physique, et qui s'est tout naturellement révélée dans la géographie humaine.

Pour passer du versant Nord des Alpes suisses jusqu'au versant méditerranéen, il y a et il n'y aura jamais que trois ordres de solutions : ou bien franchir le Gothard, ou bien profiter de l'un ou de l'autre des admirables sillons de pénétration qui sont la haute vallée du Rhône et la haute vallée du Rhin; ces deux derniers chemins, jalonnés des centres historiques de vieille installation humaine du canton du Valais (Rhône supérieur) et du canton des Grisons (Rhin supérieur), se trouvent allongés par l'angle droit que font les cours d'eau et que les routes doivent suivre ; l'angle de Martigny est presque limitrophe de la France ; celui de Coire l'est de l'Autriche. Aussi les préférences de toute la Suisse centrale sont-elles allées à la voie de la Reuss et du Gothard, à la voie centrale, à celle qui traverse les cantons primitifs de la Confédération elle-même. Au point de vue du rayonnement de la Suisse et de ses relations avec les États voisins, on devine au contraire l'importance des passages alpins valaisans ou grisons.

Les trois vieilles Ligues du Rhin ont dû leur rôle historique à ces cols transalpins qui sont le Septimer, le Splügen, le Saint-Bernardin et le Lukmanier. Au milieu du siècle dernier, les Grisons ont consacré 10 millions, — somme énorme pour ce petit peuple actif, mais pauvre, — à refaire ou à construire un magnifique réseau de routes. Le pays des Grisons, historiquement et géographiquement, ce sont des routes. Aussi bien, ce sont les Grisons qui ont les premiers mené des négociations pour établir un chemin de fer à travers les Alpes, du lac Majeur au lac de Constance. C'était en 1845 que les trois cantons de Saint-Gall, des Grisons et du Tessin conclurent un premier traité auquel ils donnèrent comme suite une convention avec le royaume de Sardaigne : il s'agissait alors d'un projet de voie ferrée et de tunnel par le col du Lukmanier. En 1852, les Chambres fédérales votent la loi sur les chemins de fer qui laisse à l'industrie privée la construction des voies nouvelles et qui établit sous la forme de compromis assez vagues les principes des négociations des can-

tons et de la Confédération avec l'étranger. Le Lukmanier gardait toujours l'avance. La Sardaigne confirma ses intentions de n'accorder son concours qu'à une ligne du Lukmanier à l'exclusion de toute autre. Cependant, l'argent fit défaut et la concession accordée par le Conseil fédéral dut être plusieurs fois prolongée, mais en vain. On peut à juste titre appeler cette première période, de 1845 à 1857, la période du Lukmanier.

En l'année 1857 fut créée la première Union du Saint-Gothard qui groupait, avec les cantons primitifs, Uri, Schwyz, Unterwald et Lucerne, les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. L'Italie entre alors en scène, et, par une première note diplomatique, elle demande que la Suisse ne prenne pas d'engagemens en faveur d'une ligne transalpine sans avoir étudié tout l'ensemble des solutions possibles. L'Italie, très habilement, affaiblit le projet du Lukmanier en faisant naître un projet voisin et concurrent, celui du Splügen. De plus, le Tessin était amené, — sous l'influence de l'Italie, sans aucun doute, — non seulement à refuser mais à retirer son adhésion signée au Lukmanier; d'autre part, les Tessinois créaient dans les Chambres fédérales et dans toute la Suisse un état d'esprit fondé sur ce postulat que toute ligne transalpine devait passer par le seul canton italien et méridional de la Suisse: le canton du Tessin se trouvait ainsi le maître de la situation, et l'on peut dire que c'est lui qui a ruiné les espérances des Grisons. Sur ces entrefaites se constitue la seconde Union du Saint-Gothard (1863), qui donne résolument à son projet le caractère d'une ligne d'intérêt international, et qui détermine le Conseil fédéral à entrer en négociations avec l'Italie et avec les États de l'Allemagne.

Le Simplon était également au bénéfice d'une concession; il avait suscité une grande activité dans toute la Suisse occidentale. Des travaux étaient poursuivis, des projets étudiés et des subventions promises.

1857-1869, période de lutte; lutte très acharnée, autour du Conseil fédéral et dans les pays voisins, entre les partisans des trois types de chemins de fer transalpins: ou le passage par le massif du Saint-Gothard, ou le passage dont la ligne d'accès devait remonter la vallée du Rhône, ou l'un des tunnels correspondant à la vallée du Rhin.

Or la Suisse ne pouvait songer à exécuter toute seule un travail aussi gigantesque; les fonds lui manquaient. En fin de

compte, les États qui fournissent les subventions finissent par dicter leurs volontés. Parmi les États de l'Allemagne, le grand-duché de Bade s'était vivement intéressé, dès l'origine, au projet de traversée des Alpes; mais ce fut la Confédération de l'Allemagne du Nord, guidée par le cerveau pratique et perspicace de Bismarck, qui, en apportant sa subvention de 20 millions et en se liant avec l'Italie qui en fournissait 45, fit pencher définitivement la balance, — sous le poids de l'or, — en faveur du Gothard.

Le grand tunnel transalpin n'était plus un projet suisse, ni intercantonal, ni même fédéral; il devenait à la lettre, comme l'avaient voulu ses promoteurs, un projet international, répondant aux visées politiques grandissantes des jeunes nationalités en voie d'élaboration et de conquête.

La question étant ainsi posée, les projets grisons étaient voués à un échec certain ; car les routes transalpines des Grisons n'ouvraient pas de communications directes entre l'Italie et les contrées de l'Allemagne septentrionale; elles reliaient plutôt l'Autriche à ses anciens domaines politiques, la Lombardie et la Vénétie. L'Italie naissante et l'Allemagne naissante ne pouvaient songer à s'unir qu'en dehors de l'Autriche, et nous dirions presque contre l'Autriche ; il fallait donc fuir les parages du lac de Constance et de la haute vallée du Rhin. La faveur que suscitaient les ardentes ambitions nationales du Nord et du Sud devait fatalement faire du Gothard la ligne d'élection. Elle fut, et resta la grande voie germano-italo-suisse.

Des contrées si disparates, mises en relation par une route courte et facile, multiplièrent entre elles les échanges pour le plus grand profit de la Compagnie concessionnaire du nouveau chemin de fer. Dès l'exercice de 1883, le nombre des kilomètres parcourus par les voyageurs s'était élevé à plus de 55 millions, et, vingt-cinq ans après, il avait triplé ; le nombre des marchandises-kilomètres avait atteint, dès 1883, 75 millions et vingt-cinq ans après il s'était encore accru de 100 millions. Ce sont là les expressions numériques d'une prospérité qui avait outrepassé les espérances les plus optimistes. De leur côté, tous les cantons suisses, dits « gothardistes, » avaient bénéficié du Gothard, et Zurich était devenu une grande place commerciale, de par l'immédiate influence du très puissant mouvement d'affaires entre l'Allemagne et l'Italie.

En 1908 et 1909, la Confédération suisse qui avait, de 1900 à 1903, négocié et opéré le rachat des cinq grandes compagnies (1), dut aborder le problème pratique du rachat du Saint-Gothard. Faut-il être surpris que les gouvernemens d'Allemagne et d'Italie lui aient fait alors savoir que la Suisse n'avait pas, à leur avis, le droit de racheter ce réseau sans leur assentiment?

Le Conseil fédéral leur répondit que les traités internationaux du Saint-Gothard ne s'opposaient nullement au rachat, et que l'opération s'effectuerait le 1er mai 1909. « Chaque partie maintenant son point de vue, » on convint de réunir une Conférence à Berne « pour chercher un terrain d'entente. » Les délégués des trois pays se rencontrèrent à Berne le 24 mars 1909, et il ne fallut pas moins d'un mois de négociations très pénibles et de 17 séances plénières pour aboutir, le 20 avril, au texte des nouvelles conventions.

Dans le texte de cet arrangement amiable international, deux séries de résolutions méritent une spéciale attention.

Afin d'obtenir un rendement kilométrique plus considérable des lignes ferrées de haute montagne dans lesquelles tant de millions ont été engloutis, on majore les taxes de transit en majorant conventionnellement la distance réellement parcourue; on ajoute donc au nombre exact de kilomètres un certain nombre de kilomètres supplémentaires, et la surtaxe résulte de ce que voyageurs et marchandises paient comme s'ils parcouraient en réalité ce supplément hypothétique. D'Erstfeld, sur le versant Nord du Gothard, jusqu'à Chiasso, sur le versant Sud, la voie a exactement 164 kilomètres 500 mètres : la surtaxe actuellement en vigueur est de 64 kilomètres. D'Erstfeld à Pino, la surtaxe est de 50 kilomètres.

Grâce à ces majorations fictives des distances, la Compagnie concessionnaire du Gothard est parvenue à réaliser les bénéfices inespérés qui sont un fait bien connu. D'une recette kilométrique de 39600 francs en 1885, elle est passée à 61 700 francs en 1895, et à 92 500 francs en 1905, ce qui, déduction faite des dépenses, laissait, pour cette année 1905, un excédent de recettes de 39 641 francs par kilomètre.

Les chemins de fer fédéraux, dont le budget ne s'équilibre

(1) On trouvera un remarquable résumé de l'histoire des chemins de fer suisses dans un livre récent et bien informé : Pierre Clerget, *la Suisse au XXe siècle, Étude économique et sociale*, Paris, Armand Colin, 1908.

pas très aisément, se proposaient, en rachetant le réseau du Gothard le 1er mai 1909, de maintenir bien entendu les mêmes taxes et surtaxes; et cette mesure s'imposait d'autant mieux que les affaires et les recettes du Gothard, loin de progresser, avaient subi en 1908 un sensible fléchissement par rapport à 1907 :

	Nombre de personnes transportées.	Tonnes de marchandises transportées.	Recettes totales de l'exploitation du Gothard en francs.
1907	3 705 829	1 737 214	30 200000
1908	3 860 203	1 586 452	29 100 000

Mais la Suisse avait compté sans les États subventionnans, et, disons-le nettement, sans l'Allemagne. C'est sur la réduction de ces surtaxes que l'Allemagne a fait porter ses prétentions et dirigé son effort diplomatique. Unie à l'Italie, elle a obtenu pour le trafic-marchandises les avantages suivans :

Les surtaxes de 64 kilomètres pour Erstfeld-Chiasso et de 50 kilomètres pour Erstfeld-Pino sont réduites :

De 35 pour 100 dès le 1er mai 1910 (c'est-à-dire ramenées à 42 kilomètres pour le premier de ces parcours et à 33 pour le second);

Et de 50 pour 100 à partir du 1er mai 1920 (c'est-à-dire ramenées à 32 kilomètres pour le parcours Erstfeld-Chiasso et à 25 kilomètres pour le parcours Erstfeld-Pino).

Les articles 7 et 8 de la convention constituent, en matière de réglementation internationale des chemins de fer, une nouveauté plus originale. Voici le texte exact de ces deux articles :

Art. 7. — Le trafic sur le chemin de fer du Saint-Gothard jouira toujours des mêmes bases de taxes et des mêmes avantages qui sont ou seront accordés par les chemins de fer fédéraux à tout chemin de fer qui existe déjà ou qui sera construit à travers les Alpes.

Art. 8. — Pour ce qui concerne le transport des voyageurs et des marchandises d'Allemagne et d'Italie, pour et à travers ces deux pays, la Suisse s'engage à ce que les chemins de fer fédéraux fassent bénéficier les chemins de fer de l'Allemagne et de l'Italie au moins des mêmes avantages et des mêmes facilités qu'elle aura accordés soit à d'autres chemins de fer en dehors de la Suisse, soit à des parties et à des stations quelconques de ces chemins de fer, soit enfin aux stations frontières suisses. Les chemins de fer fédéraux ne peuvent entrer dans aucune combinaison avec d'autres chemins de fer suisses, par laquelle ce principe se trouverait violé.

On remarquera la rigueur de ces dernières lignes, si elles étaient prises à la lettre. En réalité, elles sont expliquées, — et

atténuées, — par un procès-verbal qui est joint à la Convention et qui fournit un commentaire à cet article 8 :

La deuxième phrase de l'art. 8, « Les C. F. F., etc., » veut seulement dire que les C. F. F. ne peuvent entrer dans aucune combinaison avec d'autres chemins de fer suisses par laquelle ils accorderaient sur leurs lignes des bases de taxes plus réduites que celles qui sont appliquées au trafic et transit par le Gothard.

Ainsi se trouve établie en faveur du Gothard une clause que nous pourrions appeler « la clause de la ligne la plus favorisée. » L'article 12, en prévoyant le cas d'un renchérissement du prix de la houille qui ne permettrait plus au Gothard de faire face à ses affaires et en autorisant, dans ce cas extrême, le rétablissement des anciennes surtaxes de montagne, a bien soin d'ajouter : « La Suisse aura égard, en relevant les surtaxes, à la clause du traitement le plus favorable dont bénéficie la ligne du Saint-Gothard vis-à-vis des autres chemins de fer par les Alpes. »

L'Allemagne et l'Italie ont, en somme, obtenu, comme rançon de leur ancienne et décisive coopération en faveur de la ligne transalpine, un privilège réel et indiscutable, non pas en faveur de cette ligne, — au contraire, — à son détriment, mais en faveur des marchandises qui seront transportées par le Gothard. Ces marchandises, de quelque provenance qu'elles soient, bénéficieront des taxes plus faibles accordées par la Suisse; mais comme le Gothard est par-dessus tout la grande voie germano-italienne, ce sont les produits industriels de l'Allemagne et les produits agricoles de l'Italie qui seront les principaux bénéficiaires des avantages consentis.

Des termes heureux dupent parfois les meilleurs esprits. Le Gothard une fois racheté, le « nouveau confédéré » une fois rentré au bercail des C. F. F., le voilà assimilé « à la nation la plus favorisée. » Quelle originale trouvaille ! Lorsqu'il s'agit d'un traité de commerce, le service des douanes de « la nation la plus favorisée » peut y perdre, mais la nation y gagne ; ici, c'est le Gothard qui perd, ce sont les chemins de fer fédéraux qui perdent, c'est la Suisse qui perdra toujours. Et c'est ailleurs qu'on gagnera. La politique de l'Allemagne vis-à-vis de la Suisse est une grande politique. On dit que l'Italie s'était proposé d'introduire à la Conférence la question du Splügen : si elle avait obtenu qu'une partie des millions de son ancienne subvention fût versée au bénéfice d'un nouveau tunnel transalpin oriental,

elle aurait travaillé en même temps pour ses propres intérêts et pour ceux de la Suisse, mais non pas pour ceux de l'Allemagne : l'Allemagne a réussi à faire écarter des discussions ce problème dangereux. Comment les cantons gothardistes abandonnent-ils la cause de « leur » Gothard, en acceptant pour autrui des concessions telles que le gouvernement suisse est obligé de s'en excuser? Le communiqué officiel, distribué par la chancellerie fédérale, — et donc rédigé par le gouvernement lui-même, — au lendemain de la Conférence du Gothard, plaide ainsi les circonstances atténuantes ; nous nous ferions, en vérité, scrupule de ne pas en donner un extrait textuel :

Il y a lieu de remarquer qu'il s'agit toujours du transit par le chemin de fer du Saint-Gothard, soit des tarifs pour les voyageurs et marchandises qui entrent par Chiasso et Pino d'une part et sortent par Lucerne, Zoug et Immensee d'autre part ou *vice versa*. La Suisse garde son entière liberté en ce qui concerne les tarifs pour les voyageurs et marchandises au service intérieur du Gothard; de même pour les voyageurs et marchandises d'Allemagne et d'Italie à destination de stations du Gothard ou inversement.

Lisez et comprenez: il est bien entendu que tout ce qui est suisse est exclu du privilège.

Au lendemain de la « guerre des farines » qui avait révélé à bon nombre de Suisses les répercussions lointaines des méthodiques négociations commerciales de l'Allemagne, l'habile ministre de ce pays à Berne, M. de Bülow, le propre frère de l'ex-chancelier, pouvait-il escompter une aussi enviable faveur? Les puissantes locomotives du Gothard travailleront désormais, — à partir du 1er mai 1910, — et les puissantes rotatives souffleront les neiges pour déblayer la voie durant d'interminables hivers, — non pas à perte, nous l'espérons bien, nous en sommes même assurés, — mais au rabais... pour le roi de Prusse!

II. — LE SIMPLON ET LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VOIES D'ACCÈS AU SIMPLON (JUIN 1909)

Lors de cette discussion de la convention du Gothard devant les Chambres fédérales dont nous rappelions tout à l'heure quelques-uns des épisodes, — à la dernière heure de la dernière séance, le 22 juillet 1870, — un des vaincus, un député du canton des Grisons, nommé Caflisch, disait, sinon avec une très délicate élégance, du moins avec une grande vérité :

M. le Président de la Confédération Dübs pense nous consoler lorsqu'il nous dit que notre mère l'Helvétie ne pouvait pas donner le jour à deux jumeaux, que pour le moment elle a assez de peine à mettre au monde le Saint-Gothard, mais que plus tard il y aurait des chances pour les jumeaux, le Lukmanier et le Simplon. Je ne puis pas, quant à moi, me satisfaire de cette perspective; je crois, au contraire, que si l'Helvétie peut enfanter le Saint-Gothard, ses couches seront très laborieuses et qu'elle n'aura guère la force de donner le jour à un nouvel enfant, et moins encore à deux jumeaux.

Caflisch, prophète de malheur, était bon prophète. Le Simplon n'a pu être achevé que trente-six ans plus tard, en 1906, et s'il était permis, à propos de ces tunnels, de continuer la comparaison du député des Grisons, nous dirions que le Lukmanier ou le Splügen ne sont pas encore tout près de voir le jour! Nous craignons même que, si les Grisons ne sortent pas de leur isolement politique et ne se résolvent pas à lier solidement partie avec d'autres puissans amis dans la Confédération, on ne les mène de nouveau et ils ne se laissent mener du Splügen au Lukmanier ou à sa variante nouvelle, la Greina. Ballottés entre les projets de tunnels directement italo-suisses et les projets de tunnels aboutissant au Tessin, c'est-à-dire au Gothard, ils risquent d'être encore à la merci de l'intelligente diplomatie des Tessinois...

Les cantons rhénans n'ont d'ailleurs qu'à suivre l'exemple d'énergie méthodique et acharnée que leur ont donné les cantons rhodaniens, conduits à la conquête du Simplon sous la direction tenace et heureuse du canton de Vaud.

Le Gothard l'avait emporté grâce aux appuis financiers et politiques de l'extérieur. Après de très longues et inefficaces négociations avec la France, le Simplon a été exécuté par la Suisse elle-même. C'est à peine si l'Italie y a contribué par une subvention de quelque quatre millions. La force des cantons simplonistes et surtout des hommes d'État vaudois, à l'esprit loyal et pratique, a été de s'appuyer sur les Conseils de la Confédération, de lier à leur cause le Conseil fédéral et de déterminer en leur faveur, — par le rachat et depuis le rachat, — la bonne volonté sympathique de l'administration supérieure des chemins de fer fédéraux.

La construction du tunnel du Simplon, entreprise à forfait par la Société Brandt, Brandau et Cie, a été fertile en surprises et en déceptions. La complication des couches géologiques ren-

contrées, l'abondance des sources et surtout des sources d'eau chaude, la température qui est montée au front des chantiers jusqu'à 54°, ont causé de grandes et coûteuses difficultés ; le premier forfait a dû être augmenté d'une dizaine de millions. Aujourd'hui, l'œuvre est achevée, les trains circulent de Paris à Milan, remontant la vallée du Rhône et franchissant ce souterrain qui, avec ses 20 kilomètres de longueur (exactement 19 730 mètres) et sa faible altitude maximum (705 mètres au-dessus du niveau de la mer), constitue le plus long et le plus bas des grands tunnels des Alpes, de l'Europe et du Monde.

Le tunnel du Simplon a l'une de ses entrées sur territoire suisse et l'autre sur territoire italien ; il est bien certain que la Suisse a dû régler avec l'Italie diverses questions techniques et administratives ; cette réserve faite, on peut dire que le Simplon ne pose pas de gros problème international ; il est, de par ses origines politiques et financières, beaucoup moins international que le tunnel du Gothard dont les deux ouvertures sont pourtant en Suisse.

Par ses voies d'accès, au contraire, le Simplon est une grave affaire internationale. En avant des Alpes se dressent les plis et les plateaux du Jura : le Jura, malgré ses altitudes beaucoup moindres, est presque plus rebelle à qui le veut traverser que le système alpin. Comme la loi d'acheminement des marchandises est entre les divers pays la loi brutale de la plus courte distance, et que c'est par là surtout que toutes les grandes lignes internationales doivent entrer en concurrence et en lutte, tous les initiateurs et protecteurs de la ligne du Simplon devaient pousser leurs ambitions à faire améliorer et abréger les voies transjurassiennes, c'est-à-dire les avenues françaises du Simplon. Il y eut de longs débats, d'interminables querelles, des séries de négociations entamées et rompues : nous n'en parlerons pas, de peur de ranimer, sans le vouloir, des disputes qui doivent aujourd'hui s'évanouir, puisque le traité de paix est signé, — la paix du Simplon.

L'ambassadeur de la République française à Berne, le comte d'Aunay, par son esprit conciliant, et grâce à son désir de donner quelque satisfaction à tous les groupes opposés d'intérêts, est d'abord parvenu à faire adopter par les deux gouvernemens français et suisse, un protocole préliminaire en vue d'une conférence internationale. Une plume avisée avait inscrit au pro-

gramme le terme vague de « toutes autres questions connexes, » qui devait assurer à la conversation internationale toute l'ampleur souhaitable. Le ministère français eut raison de placer à la tête de sa délégation celui-là même qui avait présidé au ministère des Travaux publics, à Paris, les très nombreuses séances de la Commission française interministérielle des voies d'accès au Simplon, M. Charles Laurent. Les choses en sont devenues plus faciles.

Une première fois, la Conférence s'est réunie à Berne du 16 au 23 mars 1909. Elle a dû se séparer parce que la délégation française avait reçu le mandat et avait plaidé le droit de joindre aux problèmes débattus la question du Moutier-Granges, et que la délégation suisse et le Conseil fédéral ne se considéraient pas comme pouvant admettre cette adjonction. Mais les délégués ne se sont pas quittés sans être tombés d'accord sur de nombreux points discutés et sans avoir même noté les solutions possibles sous la forme de résolutions entièrement rédigées. Ceux qui ont lu les procès-verbaux inédits des séances de la première conférence, étaient convaincus que, de part et d'autre, les bonnes volontés étaient trop grandes pour qu'on ne finît pas par tomber d'accord. Après bien des retards dus à des causes très diverses, la seconde conférence que tant de Cassandres intéressées avaient vouée d'avance à l'insuccès s'est réunie du 1er au 10 juin 1909, et elle est parvenue, plus tôt même qu'on ne le supposait, à une parfaite entente (1).

Une convention avait été signée en 1902 entre la Compagnie P.-L.-M. et le Jura-Simplon pour fixer les conditions de la construction du Frasne-Vallorbe; mais cette convention, soumise aux Chambres fédérales et approuvée par elles, n'avait jamais été ratifiée par le gouvernement français. De longs pourparlers, parfois assez aigres, rendaient la situation plus épineuse que si on s'était trouvé en face d'une question neuve. Rapiécer et raccommoder demande plus d'art, plus de souplesse et plus de science que tailler et coudre!

L'opinion publique et le gouvernement sentaient en France que, pour s'acheminer vers le tunnel romand, le Frasne-Vallorbe, — c'est-à-dire l'amélioration de la ligne actuelle Paris-Dijon-

(1) Délégués de la France : MM. Charles Laurent, Sergent, Mocquery, Fontaneilles, de Billy et R. Cosson. — Délégués de la Suisse : MM. von Arx, Weissenbach, Colomb, Winckler, Stockmar et Pestalozzi.

Vallorbe-Lausanne et la vallée du Rhône supérieur, — était chose indispensable et obligatoire; c'était la carte forcée, la logique même. Pourtant, la logique s'impose-t-elle toujours? et s'impose-t-elle sans débat?

La Conférence des voies d'accès au Simplon, qui s'est close le 10 juin, consacre d'abord comme évidemment urgente la construction du Frasne-Vallorbe, et les chemins de fer d'État suisses consentent aux majorations sur les devis primitifs qui résultent du retard même de l'exécution et de toutes petites modifications du tracé. Mais, après avoir, pour ainsi dire, déblayé le terrain de cette première solution admise par tous, il a fallu aborder les questions complémentaires et connexes qui, en raison même des difficultés qu'elles soulevaient, se trouvaient constituer les problèmes essentiels et comme le nœud vital de la Conférence.

A droite et à gauche, au Sud et au Nord de la voie d'accès la plus courte, — la voie Dijon-Vallorbe-Lausanne, — d'audacieux et de clairvoyans défenseurs des intérêts franco-suisses avaient cherché des solutions qui, quoique kilométriquement plus longues, pouvaient avoir une grande portée: elles élargissaient de beaucoup la zone de retentissement économique et par suite la signification politique du Simplon.

Vers le Sud, un projet très ingénieux, très élégant, mais assez coûteux (115 à 140 millions), consistait à joindre Lons-le-Saunier à Genève par une ligne nouvelle dite de la Faucille. Outre les particularités techniques de cette ligne dont presque la moitié devait être en tunnels (39 kilomètres de tunnels), un obstacle se présentait au point terminus à Genève: la traversée du Rhône. Il fallait obtenir de la Suisse la promesse éventuelle de la construction d'un pont sur le Rhône et le raccordement des deux gares genevoises de Cornavin et des Eaux-Vives.

La Conférence des voies d'accès a obtenu ces promesses. Le jour où le gouvernement français se décidera à faire la Faucille, il ne trouvera plus d'objections du côté de la Suisse. Bien mieux, tous les points qui auraient pu être des écueils sont d'avance explorés et élucidés.

Rachat par la Suisse de la gare de Cornavin, raccordement de la gare de Cornavin à la gare des Eaux-Vives, passage des trains internationaux avec personnel du P.-L.-M., simplification des formalités douanières, etc., tout cela a été examiné. On

s'est comme placé en face de la Faucille construite et on a tout décidé comme si le rêve ardent du Jura, de la Savoie et de Genève avait été subitement réalisé par une fée bienfaisante.

Ceux qui ont assez de foi pour croire à la vertu pratique des « distances virtuelles » peuvent dès aujourd'hui laisser leurs esprits optimistes courir sur les voies doublées de Saint-Gingolph-Bouveret, et choisir à leur gré la rive septentrionale ou la rive méridionale du lac Léman, la ligne suisse ou la ligne savoisienne, entre lesquelles par avance la sagesse des nouveaux Salomons a coupé et tranché trafic et recettes, pour la plus grande satisfaction des parties adverses!

Le gouvernement de Genève, partagé entre les exigences de son énergique loyalisme suisse et les aspirations de ses très nobles ambitions genevoises, s'était trouvé pris entre la France et la Confédération, entre la Savoie et le canton de Vaud, et avait fait preuve dans ces dernières années de lutte d'une réelle habileté. Tant que la question d'un nouveau tunnel transalpin n'était pas mûre, et que Genève était médiocrement assurée de la sympathie des C. F. F., le Conseil d'État genevois ne pouvait guère accepter que l'on discutât le raccordement des deux gares. Dans la séance du 8 février 1906, le conseiller Vincent représentant le gouvernement déclarait en plein Grand Conseil : « La question du raccordement n'est pas posée, et on ne songe pas à la poser. » Il fallait à tout prix maintenir au projet de la Faucille sa signification primitive de voie d'accès au Simplon. Tactique fructueuse : c'est à ce titre, en effet, que la Faucille a pu être discutée par la Conférence, et que la Conférence des voies d'accès au Simplon a fini par libérer la Faucille de cet enchaînement limitatif et fatal au tunnel du Simplon, en lui accordant, en lui promettant son pont sur le Rhône. La Faucille n'est plus dès lors la voie coudée, tordue, presque illégitime, une sorte de rejeton mal venu du Simplon; elle recouvre toute sa stature rectiligne, elle devient la grande voie droite, voie d'accès vers Genève, voie d'accès vers la Savoie, peut-être même un jour voie d'accès vers un nouveau tunnel franco-italien (1). C'est là un avantage appréciable au

(1) Ce dernier projet est d'ailleurs bien délicat et complexe, même aux yeux de ceux qui en sont les partisans; il offre des difficultés de divers ordres, sur lesquelles nous ne voulons pas insister ici. Ajoutons enfin que pour certains la

point de vue des intérêts français, et un profit plus grand encore au point de vue des intérêts genevois. Les Genevois paraissent l'avoir compris. Le premier moment qui a suivi la Conférence a été une heure de déception : des amis trop zélés leur avaient donné trop d'espoir ! Lorsqu'ils ont vu que la Convention consacrait plus de la moitié de son texte à fixer les conditions lointaines d'un projet qui n'était pas concédé, ils se sont demandé s'ils n'avaient pas été joués par les plénipotentiaires; mais ils se sont ravisés. Que la France ait pu exécuter la Faucille sans s'être assurée que la Confédération helvétique jetterait à Genève le pont sur le Rhône, était une telle absurdité qu'on serait mal venu à laisser supposer à ses meilleurs amis qu'on les en aurait crus capables; les clauses de la Convention constituent donc l'acte de naissance qui marque l'avènement de la Faucille comme projet sérieux et raisonnable. Sur les conseils éclairés d'hommes tels que le Consul général de France à Genève, M. Jullemier, ou de M. Léon Janet, le président récemment décédé de la Commission des travaux publics, les membres si actifs de la Chambre française de commerce, unis aux promoteurs genevois de la Faucille, ont recommencé leur brillante campagne. Ils sentent qu'ils peuvent travailler en pleine lumière : en s'appuyant sur un acte international, ils peuvent maintenant donner à la Faucille sa vraie portée ; ils n'ont plus à redouter qu'en France on ne la considère comme trop exclusivement « simploniste, » ni que les autorités supérieures de la Suisse ne la rejettent comme trop « hétérodoxe. » C'est de toute évidence une ligne franco-genevoise; pourquoi ne pas le déclarer très haut maintenant?

L'histoire humaine se recommence. Que les Genevois se remémorent les vicissitudes du Gothard : nous l'avons dit, le jour où l'Italie et la Confédération de l'Allemagne du Nord ont promis leurs subventions à fonds perdus, la cause « gothardiste » a été gagnée. De même, le jour où l'Association pour le percement de la Faucille ou le Syndicat franco-suisse qui en est naguère issu apportera à la nouvelle voie projetée quarante ou cinquante millions à fonds perdus, il ne se trouvera que bien peu de récalcitrans pour discuter si la Faucille doit oui ou non aboutir à Genève et traverser son territoire. Que nos amis de Genève laissent crier ceux qui ne savent que parler; qu'ils agissent,

Faucille reste avant tout un projet de voie d'accès au Simplon, et nous devons à la vérité de dire que l'ambassadeur de France à Berne est de ceux-là.

comme ils savent le faire, en gens avisés et pratiques, et leur cause sera bien près d'être entendue.

Au Nord de la ligne centrale Paris-Vallorbe-Simplon, des rêves hardis ont également voulu tirer parti du tunnel du Simplon. Mais là, les énergies combinées du canton-État de Berne et de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises ainsi que les ressources financières des banques françaises et de la Compagnie de l'Est ont déjà partiellement résolu le problème posé; il ne s'agissait plus que de parfaire l'œuvre commencée.

Pour atteindre le Simplon à travers la partie montagneuse du canton de Berne, — l'Oberland bernois, si connu et admiré des touristes, — il fallait un second grand tunnel : ce sera celui du Lötschberg. Il est déjà en construction, et c'est un ingénieur français de grand talent, M. Zürcher, qui en dirige l'exécution.

Ligne qui est, en réalité, berno-française et doit avoir une très féconde signification, si on sait l'interpréter et la compléter. En quoi consiste ce que nous appelons ici son « interprétation ? »

C'est par le réseau de la Compagnie de l'Est qu'on doit s'acheminer vers la ligne Lötschberg-Simplon : c'est par la gare frontière de Delle que voyageurs et marchandises de France devront entrer en Suisse. Mais on est là en plein Jura, et pour traverser cette zone montagneuse à plis parallèles, les lignes ferrées suivent les vallées et font des zigzags qui allongent indéfiniment les distances. Il importe de couper ces angles. Pour gagner une abréviation sensible de cette ligne, un tunnel et un raccourci s'imposaient, le Moutier-Granges.

Raccourci et tunnel sur territoire suisse qui coûteront plus de 20 millions, mais qui ont pour la France cet incomparable avantage de faire de la ligne nouvelle la plus courte voie vers Milan, non seulement pour la France de l'Est et du Nord, mais encore pour la Belgique et pour une partie de l'Angleterre et de la Hollande. Le transit si puissant d'Anvers et de Rotterdam vers l'Italie du Nord rentre ainsi dans la sphère économique française, et les marchandises de cette origine et de cette destination devront passer sur les rails français au lieu de s'acheminer par les rails allemands comme ils le font depuis l'ouverture du Gothard.

Le grand projet aimé, soutenu, voulu par Bismarck a été réalisé au détriment des intérêts économiques français. Or, le

Simplon, aidé du Lötschberg et complété par le Moutier-Granges, peut devenir comme une revanche compensatrice.

On comprend maintenant pourquoi l'ambassadeur de France à Berne, M. le comte d'Aunay et la délégation francaise avaient fait un cas de rupture des négociations du refus de la prise en considération du Moutier-Granges lors de la première Conférence des voies d'accès en 1908. Les Français ne peuvent être qu'unanimes sur cette question, et les délégués le furent. Leur point de vue fut présenté avec tout le tact admirablement énergique et de bonne humeur conquérante de celui qui était leur chef, M. Charles Laurent.

Peu à peu, la Suisse reconnut la légitimité du point de vue français : il fallait bien se rendre à l'évidence, et, avant même la réunion de la seconde Conférence, le Moutier-Granges, qui avait déterminé l'interruption de la première, était regardé comme devant être consenti.

Est-ce à dire que les complications n'ont pas été nombreuses? Certes, il a fallu de longues et de pénibles négociations pour coordonner et concilier les intérêts suisses contradictoires qui étaient en jeu dans l'affaire; et toute la ténacité intelligente et prépotente des Bernois a été nécessaire pour établir le tracé définitif du Moutier-Granges, devenu le Moutier-Longeau, et pour faire charger tout à la fois la Compagnie du Lötschberg de la construction et les chemins de fer fédéraux de la future exploitation. Ces conventions extérieures, et pour la plus grande partie antérieures à la seconde Conférence, étaient le prologue indispensable de la Conférence internationale.

La part de celle-ci n'était pas moindre. Il ne s'agissait pas simplement de faire naître une ligne, il fallait la faire vivre, c'est-à-dire lui assurer un trafic suffisant. Nourrir est une œuvre plus longue et plus patiente que créer. Pour que la ligne Moutiers-Berne-Lötschberg vécût, il fallait obtenir un partage du trafic arrivant en Suisse par Delle. Les délégués français ont obtenu en faveur de Moutier-Longeau le 70 pour 100, et d'autres avantages pour l'exploitation : c'est un très beau résultat.

Ils ont dû consentir de leur côté à ne faire inscrire qu'au protocole de la Conférence leurs desiderata concernant un raccourci complémentaire du Moutier-Longeau, c'est-à-dire le Longeau-Dotzingen; et pareillement, on a remis à des négociations ultérieures entre les Compagnies intéressées la question du rac-

courci complémentaire du Frasne-Vallorbe, c'est-à-dire le Vallorbe-Bussigny. Mais consentir des concessions qui ne sont pas des renoncemens, et laisser des satisfactions à ses partenaires, est le seul moyen d'aboutir dans le présent et d'empêcher les regrets de naître dans l'avenir. M. Charles Laurent et les plénipotentiaires français, qui avaient en face d'eux des hommes de valeur et de très habiles ingénieurs, ont compris que les ententes durables sont celles qui tiennent compte des intérêts essentiels, voire des susceptibilités légitimes des deux parties.

Somme toute, la Conférence aboutit à l'exécution immédiate du Frasne-Vallorbe, projet longtemps et bien des fois réclamé par la Suisse et qui rentre en même temps, depuis plusieurs années, dans les plans clairvoyans de la Compagnie française P.-L.-M. En second lieu, elle assure des avantages précieux et un statut diplomatique décisif à toute future Faucille. Enfin, elle donne à l'effort bernois du Lötschberg, qui parachève l'œuvre du Simplon, la satisfaction, dont les Français ne peuvent que se réjouir, d'étendre la zone d'attraction franco-suisse du Simplon jusqu'aux grands ports maritimes de l'Escaut et du Rhin.

La Convention du Simplon a été signée à Berne le 18 juin 1909, par les plénipotentiaires des deux pays, M. le comte d'Aunay pour la France, MM. Deucher, Comtesse et Forrer pour la Suisse.

La Convention du Gothard, définitivement rédigée le 20 avril 1909, n'a été signée par les plénipotentiaires des trois États, Allemagne, Italie et Suisse, que le mercredi 13 octobre 1909. Il reste à soumettre l'une et l'autre à l'approbation des pouvoirs compétens, parlemens et gouvernemens, des pays étrangers qui y sont parties intéressées; elles doivent être également discutées et approuvées par les Chambres fédérales suisses, lors de la session prochaine, au mois de décembre 1909.

Il ne nous appartient pas de discuter si, au point de vue suisse, ou au point de vue allemand, il est ou il n'est pas opportun de consacrer une telle « servitude » internationale à l'endroit de la ligne du Gothard; — le mot de « servitude » est pris ici, bien entendu, dans le sens juridique; — mais il nous est permis de dire au nom des intérêts franco-suisses qu'en ce qui concerne les voies d'accès au Simplon, la convention, dans son ensemble, est conforme aux intérêts engagés de part et d'autre. Nous souhaitons que le texte global en soit tel quel admis et approuvé. C'est là comme une

fondation solide sur laquelle les esprits positifs et réalistes pourront édifier à leur gré tous les projets capables d'affermir les relations économiques entre la France, la Suisse et l'Italie.

Les routes, les voies ferrées, les rails posés sur le sol, les trous forés dans les montagnes n'ont pas simplement un sens et une valeur techniques ou économiques; ils ont encore ce que j'appellerai une valeur d'expression; ils sont les empreintes matérielles et géographiques des grands faits historiques et politiques qui séparent ou rapprochent les sociétés humaines; ils les expriment et, tout à la fois, ils les confirment; ils en procèdent et ils les renforcent. Par delà les longues réflexions et les longs rapports, d'ailleurs féconds et indispensables, sur les distances kilométriques, sur les pentes, sur le coût des projets opposés; par delà ces mille petits faits et ces multiples et contradictoires tâtonnemens qui risquent de nous faire exagérer notre pouvoir de libre choix en face des conditions durables de la nature et vis-à-vis des solutions éphémères des financiers ou des ingénieurs; par delà toutes les conversations, discussions et délibérations, la grande histoire humaine dicte et inscrit sur le sol les phrases décisives. Ce sont, répétons-le encore, les visées politiques de l'Autriche sur les rivages de l'Adriatique et sur la Haute-Italie qui ont fait le Semmering et le Brenner; c'est la politique du second Empire vis-à-vis de l'Italie nouvelle qui s'est traduite par le Cenis; et la Confédération de l'Allemagne du Nord, à laquelle devait si promptement succéder l'Empire d'Allemagne, a choisi pour la voie de type moderne appelée à relier les plaines prussiennes et les houillères du Nord aux pays toujours captivans de la Méditerranée, ce même Gothard, dont la route attirait déjà au XIII[e] siècle les préférences des souverains germaniques et notamment des Hohenstaufen, et qui valut aux pieux et vertueux gardiens de cette porte et de cette avenue, aux gens d'Uri et de Schwyz, les faveurs de Frédéric II, l'empereur excommunié.

Ce ne sont pas simplement des tonnes de marchandises et des recettes kilométriques, des tunnels ou des raccourcis, qui sont ici en cause: nous avons affaire à un épisode important de la politique contemporaine internationale, et ce ne sera pas le dernier de la série. Conférence du Gothard, fin d'une vieille histoire; Conférence du Simplon, début d'une histoire nouvelle.

JEAN BRUNHES.

EUGÉNIE DE GUÉRIN

ET

JULES BARBEY D'AUREVILLY

A PROPOS D'UNE SOLENNITÉ LITTÉRAIRE

Jules Barbey d'Aurevilly est né le 2 novembre 1808, mais les fêtes de son centenaire ont été quelque peu retardées par diverses circonstances : en revanche, elles auront plus d'importance qu'on ne l'avait prévu d'abord, puisqu'on lui prépare aujourd'hui deux monumens, l'un à Valognes dans sa province natale et l'autre à Paris sur son tombeau. Cependant des mains pieuses ont, sans plus de retard, honoré dignement sa mémoire par un autre monument, le plus durable de tous, *ære perennius :* on a publié sa correspondance avec son ami Trébutien, le bibliothécaire de Caen. Cette correspondance dont on connaissait mainte page, et qui fut célèbre longtemps avant d'être imprimée, nous est désormais accessible dans son ensemble, — ou a peu près (1). — Or les familiers de Barbey n'ignorent pas qu'en feuilletant jadis le volumineux recueil de ces lettres intimes, il écrivit dans son *Memorandum* de 1856 :

(1) Paris. A. Blaizot, 1908. — Les lettres qui furent écrites pendant les dix-huit derniers mois de cette étroite intimité font défaut cependant, sans qu'il nous soit expliqué pour quelle raison.

« Collection qui sera la plus belle plume de mon aile si je dois devenir un oiseau glorieux. Le meilleur de moi est dans ces lettres où je parle ma vraie langue. » Bien plus, il nota dès lors sur le recueil même : « Je puis attendre la gloire appuyé là-dessus ! » Orgueilleuse épigraphe que les années n'ont point fait mentir toutefois, puisque nous la lisons sans sourire après un demi-siècle écoulé; et c'est là une justice qu'il convient de rendre avant tout à l'original écrivain trop longtemps méconnu.

Il y a beaucoup à goûter dans ces pages étincelantes, beaucoup à apprendre aussi, et l'on y rencontre en particulier certains aperçus qui jettent une lumière nouvelle autant que singulière sur le caractère et sur l'existence d'Eugénie de Guérin. Le nom de cette femme d'élite revient fréquemment sous la plume de Barbey d'Aurevilly. Il avait été en effet le condisciple de Maurice de Guérin. Après la mort de cet écrivain de si grande espérance, il était devenu, pour quelques mois, le confident de sa sœur : et, d'autre part, Trébutien préparait alors, avec l'assistance de son correspondant parisien, l'édition des « reliques » échappées au naufrage de ces grands artistes prématurément disparus. C'est même la publication des œuvres de Maurice qui devait diviser pour jamais Trébutien et Barbey en 1858, sans que les causes de cette rupture soient jusqu'ici parfaitement expliquées. Au contraire, les *Reliquiæ* d'Eugénie, imprimées par leurs soins dès 1856, ne troublèrent nullement leur cordiale entente. D'un commun accord, ils laissèrent dans l'ombre certains incidens qui avaient agité la courte vie de leur héroïne; mais, sur ces incidens significatifs, les lettres de d'Aurevilly se montrent plus explicites, et ses confidences, aujourd'hui placées sous nos yeux, nous conduisent à intercaler dans la biographie d'Eugénie un chapitre sentimental qui échappait hier encore aux historiens de cette âme d'élite. Tel sera le sujet de cette étude.

Ajoutons dès à présent que Barbey qui pensait très haut de ses lettres à Trébutien en général, avait en particulier la plus complaisante opinion de celles où il évoque le souvenir des Guérin. Il engagea même son ami de Caen à recopier ces passages à part, de sa magnifique écriture, pour en former un recueil de *Guériniana,* dont lui-même écrivit quand il l'eut sous les yeux : « Rien de ce que je pourrai faire logiquement et d'esprit rassis ne vaudra ces rayons solaires intersectés, éparpil-

lés... Nos fragmens de lettres sur les Guérin sont indubitablement ce qu'il y aura jamais de mieux. Je les ai lus ou plutôt relus cette semaine et j'en ai été enchanté comme s'ils étaient écrits par un autre que par moi. Cela m'a frappé : c'est vivant, intensément vivant : la grande qualité de tout, la vie ! Ah ! que toutes les toilettes que nous ferons à cela pour le public ne vaudront rien ! Nous gâterons ces choses vraies, intimes, profondes, perçantes jusqu'à l'axe, d'un tour unique de prime-saut, et tout cela parce que nous n'avons pas l'autorité qui permet de dire : prends cela, public, dans sa familiarité sublime ! — Mais figurez-vous, mon ami, que nous fussions Gœthe, Scott ou Chateaubriand ou tout autre grand *accepté* de l'opinion et dites-moi si les fragmens du *Guériniana* dans tout ce qu'ils ont de brut, d'abrupt et de lâché ne seraient pas la meilleure pierre de la gloire des Guérin et une composition à ravir les connaisseurs ! » C'est peut-être beaucoup dire, comme on va le voir, — puisque nous allons réaliser le vœu exprimé dans ces lignes, en étudiant de près les *Guériniana*, — mais on ne saurait certes refuser à ces fragmens, pas plus qu'à l'œuvre de Barbey en général, l'éclat de la forme, l'originalité de l'image et même une certaine perspicacité dans l'interprétation psychologique, bien que l'image du réel se déforme trop souvent dans le cerveau tumultueux de cet artiste visionnaire.

Cette psychologie est la bienvenue, car les *Memoranda* de Barbey, révélés à notre curiosité depuis quelque temps déjà, tracent d'Eugénie un portrait assez sommaire, ce portrait ayant été ébauché avant l'heure de leurs relations plus intimes : d'autre part, celui qui figure dans la préface des *Reliquiæ* fut peint de couleurs volontairement atténuées. Tel n'est pas le défaut de cette Eugénie qui se profile en silhouette hardie dans la correspondance avec Trébutien; celle-là se dessine animée d'une vie intense au contraire et nous rappelle, par son geste excessif, les héroïnes des plus fougueux romans de son évocateur. Nous dirons qu'il a esquissé quelque chose comme un roman à propos de M[lle] de Guérin sous les yeux de son ami normand et nous dégagerons, s'il est possible, la réalité de la fiction inconsciente dans le récit décousu de ses lettres. Ce récit on pourrait l'intituler à la mode de nos pères : *l'Épreuve d'une sainte dans le monde, ou Eugénie de Guérin à Paris.*

I

Les *Lettres à Trébutien* nous renseignent en effet sur le seul épisode qui ait interrompu dans son cours uniforme l'existence austère d'Eugénie de Guérin : sur son amitié avec Mme de Maistre et les deux séjours à Paris qui furent la conséquence de cette relation imprévue. On sait que Maurice de Guérin, s'étant particulièrement lié avec un camarade d'études, Adrien de Sainte-Marie, entra bientôt en relations avec la sœur de ce jeune homme, la baronne Marie de Maistre. D'Aurevilly assure même qu'après avoir soupiré pour Mlle Louise de Bayne, la confidente intime d'Eugénie, Maurice voua plus tard un amour respectueux et distant à Mme de Maistre, qui, dans les affections de sa sœur, allait devenir également rivale de la gracieuse Louise : « Il n'y a, écrit Barbey à propos de la baronne, qu'une manière de louer ces yeux-là, c'est de vous dire qu'ils ont, pendant quelque temps, fait rêver un homme qui ne voyait guère que l'œil du monde, Maurice de Guérin : il a cru les aimer. » Il ajoute ailleurs que le poète du *Centaure* définissait la dame de ses pensées : « une herbe haute tremblant dans la lumière, » allusion peut-être à la frêle santé de la baronne.

Maurice avait sans doute lu à Mme de Maistre, comme à la plupart de ses amis intimes, quelques pages du Journal de sa sœur : or cette lecture exerçait une irrésistible séduction sur les connaisseurs, puisque Barbey, initié de la sorte, écrivit aussitôt dans son *Memorandum* de 1838 (1) : « Quelle distinction d'esprit, quelle noble fille!... talent qui ne se doute pas de lui-même naturel, chef-d'œuvre de perfection ! » La brillante Parisienne entra peu après en relations directes avec la solitaire du Cayla pour lui demander des nouvelles de son frère, revenu quelques semaines au pays natal, afin d'y guérir une première atteinte de son mal implacable. Presque aussitôt l'amitié se noue entre les deux femmes, car la seconde lettre d'Eugénie renferme déjà cette phrase significative : « Je vous écrirai tous les jours puisque mes paroles vous font du bien, ma chère Marie ! »

Arrêtons-nous donc un instant, afin de présenter au lecteur

(1) Premier *Memorandum*, p. 280.

l'amie lointaine dont l'influence sur la destinée d'Eugénie est mise en pleine lumière par les lettres de Barbey. Nous emprunterons à ce dernier une page éclatante qui, avec cet emportement de verve propre à son pinceau hardi, évoque à la fois les attraits de Mme de Maistre et sa déplorable santé : « Jeune encore, écrit d'Aurevilly, avec une beauté faite pour durer les trois quarts d'un siècle, elle n'est plus belle. Elle a été empoisonnée par un médecin qui lui a campé (1)... un emplâtre d'émétique qu'elle a gardé trois heures avec le courage et la stupidité d'un sauvage : c'était pour je ne sais quelle maladie de l'estomac. Ce remède assassin l'a tuée sans la faire mourir... Dans sa rage d'avoir perdu sa taille..., elle invente des robes de chambre et des peignoirs qui flottent et font nuage autour d'elle, mais de la nuée de soie ou de mousseline des Indes, il sort des bras qui n'ont rien de nuageux, des bras dignes du torse perdu, façonnés à la Michel-Ange, plus grandioses que fins, des mains comme celles de Monna Lisa, des épaules à porter les enfans de la Niobé, surmontées d'un cou où les signes physiologiques de la maternité sont empreints avec une rare énergie. Voilà ce que la souffrance, le poison, les médecins, la vie clouée sur un canapé, — le roc de soie de cette Prométhée-femme, — ont épargné; mais le reste est détruit ou va l'être. Le visage s'enflamme d'un sang qui roule des aiguillons de feu, la bouche est défaite, le menton lourd à force d'être gras ; les cheveux noirs et épais plaqués en bandeaux aux tempes perdent de leur épaisseur et de leur ténébreuse noirceur. Ils rougissent faiblement, déjà, signe de la vie qui s'en retire. Seuls les yeux et l'arc des sourcils ont gardé la beauté la plus fièrement immortelle. Pour ma fantaisie, ils sont trop noirs, et, pour être si noirs, pas assez méchans! » Puis il définit en ces termes l'amitié qui l'attache à la baronne : « entré dans la vie de cette femme par Guérin, je suis scellé et soudé à cette âme-là comme l'épée rompue dans la blessure : ma volonté seule m'en arracherait, mais la sienne tout irritée, toute violente et

(1) Nous avons cru devoir écarter de ce portrait quelques traits un peu crus. On y voit qu'en 1844, date de ces lignes, Mme de Maistre attribuait volontiers à un accident, à l'erreur d'un médecin la plupart de ses misères et l'on trouve en effet la trace de cet accident dans la Correspondance d'Eugénie en 1840; mais leurs premières relations ne montrent guère la baronne moins éprouvée par la maladie qu'elle ne devait l'êt e par la suite.

frémissante qu'elle fût, non!... Comme toujours, ajoute-t-il, nos relations ne sont pas ce que le monde dit! »

Eugénie reste muette sur les attraits physiques de son amie, mais nous renseigne en revanche sur les dispositions morales de cette « enfant au cœur de feu, » qui sent s'agiter dans son sein deux âmes antagonistes : l'une convaincue de l'inanité des plaisirs mondains, les méprisant, soupirant après un bien inconnu ici-bas ; l'autre, esclave du monde, pleine de vanité, fière de ses succès, recherchant toutes les jouissances et préférant enfin le plaisir à l'ennui. A cette imagination ardente, à ce cœur fiévreux qui a « tant d'orages et tant de battemens de trop, » Mlle de Guérin offre pour remède le dictame de son maître François de Sales, l'*Introduction à la vie dévote :* c'est le premier livre qu'elle place entre les mains de Marie. Mais celle-ci est l'admiratrice du mystique, du préromantique Pascal et cherche à lui gagner son amie : il n'est pas d'opposition plus instructive et qui révèle mieux le contraste de leur caractère. Ajoutons qu'Eugénie, directrice parfois sévère, a souvent des paroles émues pour dire combien la baronne est aimable, bonne, attachante, et d'esprit distingué.

Barbey de son côté tracera douze ans plus tard ce portrait intellectuel de Mme de Maistre : « Grand cœur, grand esprit, défauts aimables, *naturel* inouï qui lui donne la réputation d'une teinte d'excentricité parmi les *affectés* du faubourg Saint-Germain, qui ne se doutent pas de la nature du *naturel :* vanité plus grande que l'esprit qui est fort grand, mais vanité ronde et bien tournée dans laquelle il n'y a pas d'angles aigus ; bonté sans fond comme le ciel, compatissance toujours prête ; plus infatigable faculté de pleurer avec des yeux de feu qui seraient la gloire d'une infante, et belle gaîté pourtant à rires fous : une vraie femme, voilà la baronne ! » On sait ce que les moralistes romantiques à la façon de Barbey appellent le naturel en matière de conduite : c'est la fantaisie librement obéie ; c'est précisément ce qu'Eugénie instruite à l'école du renoncement combattait, — et goûtait aussi peut-être par effet de contraste, — dans l'âme sans discipline, mais non pas sans séduction, qui vint se jeter inopinément au travers de sa vie, enfin ordonnée après vingt années d'effort. L'eau et le feu, pour employer une métaphore populaire, tels sont les deux élémens que vont rapprocher les relations de Maurice avec le monde parisien.

II

Nous l'avons dit, dès le 12 mars 1838, Eugénie entame avec Mme de Maistre une véritable correspondance de direction. Dans la pensée de la solitaire, son rôle sera de prémunir durablement contre les tentations mondaines cette exquise femme du monde dont la santé fatiguée entrave seule, et provisoirement, l'essor vers les plaisirs dangereux. En revanche, les bruits du dehors parviennent désormais jusqu'au Cayla et y sont commentés avec une sévérité attentive qui est déjà de l'intérêt peut-être : « Savez-vous, ma chère Marie, que vous me faites du bien par vos réflexions, que vous me faites voir le monde, que vos lettres sont des tableaux qui me détachent fort de toutes nos illusions, de tout ce qui ne vous rend pas heureuse. Votre expérience m'instruit et je bénis cent fois Dieu de ma vie retirée et tranquille. Quel danger autrement! Je me sens dans le cœur tout ce que je vois dans les autres : le même levain est dans tous : mais il fermente ou ne fermente pas, suivant les circonstances et la volonté. »

Tentatrice inconsciente et sincèrement bienveillante, Mme de Maistre témoigne bientôt le désir d'attirer auprès d'elle la correspondante si originale et si attrayante dont elle a conquis l'affection à distance. Cette Parisienne qui, par l'imagination, s'en va chercher près d'Eugénie, dans sa solitude ensoleillée du Languedoc, au milieu de ses poules et de ses bergers patoisans, une distraction analogue à celle que Marie-Antoinette goûtait à Trianon, cette enfant gâtée dont les caprices sont des lois pour son entourage, voudrait bien pouvoir respirer de près le parfum de la fleur sauvage dont elle goûte de loin l'arome subtil et fort. Le projet d'une entrevue se précise donc bientôt dans son esprit et reçoit au Cayla un favorable accueil. Déjà les deux amies se préoccupent de cette rencontre avec de bien féminins scrupules : la baronne feint de redouter les regards de sa visiteuse, défaite comme elle l'est à cette heure par les assauts répétés de la maladie; Eugénie, de son côté, prépare Marie à son aspect provincial et austère. Mais elle sera, lui écrit-on, accueillie à bras ouverts quand elle devrait apparaître sous les traits de la fée Carabosse, et elle riposte avec bonne humeur : « Vous m'amusez fort avec

votre fée Carabosse et rassurez l'amour-propre de ma figure qui vous plaira donc comment qu'elle soit. Charmante assurance pour ma pâleur, qui du reste ne m'a jamais tourmentée. Quelle que soit la forme, l'image de Dieu est là-dessous ! » Il est enfin convenu qu'Eugénie, se rendant à Paris pour le mariage de Maurice à l'automne de 1838, gagnera de là le château des Coques en Nivernais où se trouve à ce moment la baronne. « La translation de l'ermite est décidée ! Il n'y a plus qu'à laisser faire la Providence ! »

Ce premier séjour à Paris de Mlle de Guérin débute pourtant de façon assez austère, en dépit des modestes fêtes du mariage de son frère : elle habite à ce moment chez sa future belle-sœur, rue du Cherche-Midi : elle se couche à dix heures comme au Cayla et « se sent à Paris comme n'y étant pas. » Elle visite quelques monumens, quelques musées, surtout nombre d'églises, entend beaucoup d'offices et beaucoup de sermons. Le bal de noces, le premier bal de sa vie, lui semble « un joli enfantillage. » Au total, cet assaut préliminaire des séductions mondaines n'est pas des plus dangereux : l'enchanteresse n'est pas encore là qui va lui ouvrir toutes grandes les portes d'une société raffinée dont rien ne la rapproche à ce moment.

Barbey d'Aurevilly, l'ami intime de Maurice de Guérin, s'était montré fort impatient de connaître cette sœur lointaine dont il admirait, lui aussi, le talent. Voici sa première impression après qu'on l'eut présenté à la voyageuse, le 8 octobre 1838 : « Vu Mlle Eugénie de G... N'est pas jolie de traits et même pourrait passer pour laide si on peut l'être avec une physionomie comme la sienne. Figure tuée par l'âme, yeux tirés par les combats intérieurs, un coup d'œil jeté de temps en temps au ciel avec une aspiration infinie : air et maigreur de martyre ; lueur purifiée, mais ardente encore d'un brasier de passions éteintes seulement parce qu'elles ne flambent plus... Mais tout, tout n'est pas consommé, et le *démon*, comme parle cette pieuse et noble fille, pourrait être encore le plus fort dans cette âme, si le démon se donnait la peine d'être beau, fier, éloquent, passionné, car le *Diable de diable* trouverait là à qui parler ! »

Il insiste ensuite longuement sur tout ce que la sœur de Maurice lui semble posséder de distinction naturelle et de politesse non apprise : « Que Mlle de G... fasse faire une robe chez Palmyre, et l'on jurera qu'elle n'a jamais quitté le faubourg

Saint-Germain. » Exagération déjà que ce jugement, comme nous le verrons, car le don naturel ne remplace jamais les lentes adaptations sociales ; Eugénie nous le dira elle-même, lorsqu'une amitié imprudente aura fait tailler pour elle ces robes de Palmyre qui finiront par peser lourdement sur ces épaules « maigres et ascètes comme l'imagination en prête à Marie d'Égypte et aux saintes femmes du désert ! » Remarquons aussi que dès ce moment et au premier coup d'œil, Barbey arrête, dans son portrait moral d'Eugénie, les deux traits dont il ne voudra plus démordre par la suite : passion possible, probable même pour un galant cavalier tel que lui-même ; aptitude aux succès mondains qui va créer le désir de ces succès. Est-ce là chez lui perspicacité divinatrice ou plutôt illusion d'imaginatif qui, dorénavant, s'efforcera sans cesse à modeler la réalité sur son rêve ? Nous penchons pour la seconde hypothèse, et nous essaierons plus loin d'appuyer notre opinion sur des preuves.

Les derniers jours de l'année 1838 conduisent cependant Eugénie au château des Coques près de son amie. Intimidée au premier abord, « plus dégoûtée du monde que jamais, visitée par les affres de l'ennui, » elle s'apprivoise néanmoins sans délai : elle s'avoue bientôt sous le charme de ses hôtes intelligens et bons. Les parens de Mme de Maistre, M. et Mme de Sainte-Marie, se montrent fort reconnaissans à la visiteuse des soins qu'elle prodigue à une fille tendrement chérie et se prennent à la traiter elle-même en fille adoptive. A cette heure d'accord sans nuage, Eugénie ne se lasse pas de célébrer son aimable amie : « Elle a l'instinct pour deviner tout ce qui peut faire plaisir : j'ai presque trop de bonheur... Il y a quelque chose de providentiel dans notre rencontre, dans le bien que je fais à cette chère malade. C'est une chose que je ne comprends pas, mais qui se voit : ce que je lui dis, ce que je lui lis, ce je ne sais quoi que je lui fais quand nous sommes ensemble la rend contente, gaie, moins souffrante... Son père prend soin de moi jusqu'à venir voir dans ma chambre si j'ai bon feu quand je fais mes prières. Il craint que l'air du Nord ne me fasse mal et disait en riant par un beau froid : « La fleur du Midi se gèlera ! » Eugénie gagne tous les cœurs : elle chante, en dansant, des complaintes patoises pour les deux petites filles jumelles de son amie, et, comme elle l'écrit joliment, elle « conquête » vieux et vieilles, grands et petits, ce qui lui paraît très facile.

En elle, la transformation physique suit l'épanouissement moral. Mme de Maistre s'est chargée de moderniser la toilette de son amie comme Barbey, le dandy, avait jadis habillé Maurice, arrivant du Cayla en redingote informe, avec « la tournure d'un couvreur en ardoises » et gâtant par une mise antédiluvienne sa beauté mauresque d'Abencerrage. Eugénie va-t-elle visiter à Nevers une religieuse de son pays, celle-ci n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la capote à fleurs et la toilette toute fraîche de la visiteuse, pour juger que cette compatriote n'entre pas dans le couvent afin d'y prononcer ses vœux. N'a-t-elle pas désormais de belles robes, des cols magnifiques, des cheveux bouclés? La baronne veut faire connaître ses amies à son amie, qui ne dit pas non. « Nous retournons à Paris dans les premiers jours de janvier. C'est alors que je verrai les grandeurs du monde : je n'en connais que l'aimable, le joli, le simple. » Ce sera donc désormais, écrit Eugénie à Mlle de Bayne, « baronnes, duchesses, princesses et tant d'esprit que vous voudrez. Cela m'amuse à voir comme une galerie, car, mon amie, ne plaçons pas le cœur là dedans, l'âme encore moins. Dieu et le monde ne sont pas d'accord. Hélas ! qu'on pense peu au ciel dans cet éclat et ce tourbillon! C'est ce que me dit mon amie, qui le connaît et qui s'en détache ! » Curiosité et défiance, tel est donc l'état d'esprit de Mlle de Guérin au seuil de la société parisienne.

Toutefois, ce nouveau séjour à Paris garde encore un caractère relatif de gravité et de retraite. Eugénie n'a pas cessé de loger chez sa belle-sœur et ne donne à son amie que le jeudi de chaque semaine. Quelques présentations seulement se font dès cette époque : elle visite la baronne de Vaux, une héroïne légitimiste qui, en 1830, ne demandait que cinquante hommes résolus derrière elle pour renverser l'usurpateur : puis encore la duchesse de Damas, Hyde de Neuville, l'ancien ministre de Charles X, enfin Xavier de Maistre, qui n'est pas sans décevoir quelque peu sa visiteuse, « étonnée de ne rien voir d'étonnant » et d'apprendre qu'un grand homme ressemble tant aux autres hommes. — Puis, après un second séjour de printemps aux Coques, l'ermite reprend le chemin de son ermitage, saluant d'un tendre « au revoir « la plus aimable amie, celle « à qui elle doit tout après Dieu ! » — On lui a fait promettre expressément de revenir l'année suivante.

III

A ce moment, se prépare et se consomme la grande douleur de la vie d'Eugénie : son bien-aimé frère, ramené mourant au Cayla, y expire le 29 juillet 1839, après huit mois de mariage, et cette circonstance tragique va grandement transformer les relations de Mlle de Guérin avec l'ami de Maurice, Jules Barbey d'Aurevilly. Ce dernier avait tenu, en apparence, fort peu de place dans la pensée d'Eugénie, alors qu'ils se rencontraient rue du Cherche-Midi ou chez Mme de Maistre. A deux reprises, elle fait mention de lui fort brièvement dans ses lettres, la seconde fois, en le donnant pour un voisin « de choix » au dîner de noces de son frère. Mais peut-être sa réserve sur ce sujet est-elle la simple mise en pratique du précepte sévère et sage qu'elle formule un jour en ces termes : « Je n'aime pas que les hommes sachent l'opinion que j'ai sur leur compte, parce que cela donne un air d'observation. » Nous apprenons, en effet, par les *Memoranda* de Barbey qu'elle avait trouvé, dès ce temps pour le définir, une métaphore brillante qui était allée au cœur du dandy : un beau palais, dans lequel il y a un labyrinthe (1). En outre, elle l'accusait de coquetterie, « ce mot que je répète tant, » dit Mlle de Guérin, « probablement parce que j'ai la chose, » écrit d'Aurevilly avec une fatuité satisfaite.

Rentrée au Cayla, elle avouera bientôt une prédilection pour les lettres que lui adresse dès lors d'Aurevilly, afin de la renseigner sur la santé de Maurice, si précaire durant l'hiver et le printemps de 1839. Toutefois, — et il y a là comme un présage du sombre avenir qui attend leurs relations amicales, — la première de ces lettres inflige à la sœur inquiète une pénible émotion. Elle est, en effet, cachetée de noir, bien qu'apportant des nouvelles plutôt favorables et un frisson involontaire a secoué celle qui la reçut : « L'effet n'en a été que triste, en dépit des beaux remerciemens et hommages ; je ne sais quoi de lugubre m'est resté dans l'âme, comme une teinte noire sur laquelle nulle autre couleur ne peut prendre. »

(1) Non seulement il a cité cette métaphore avec satisfaction dans ses *Memoranda,* mais encore il l'a commentée dans son *Brummell* comme un principe excellent de Dandysme.

Après la mort de Maurice, Barbey, entraîné par un bel élan de compassion, se prend à correspondre plus fréquemment avec le Cayla : « Il m'écrit, dit Eugénie : il m'appelle sa sœur et Érembert (1) son frère. Ses lettres, à format de cœur, bien grandes, sont remarquablement belles d'expression et de sentiment. Mon père en est charmé ! » Ces mots sont du 9 septembre 1839, et c'est précisément vers cette date que la sympathie éloquente de Barbey ayant réveillé dans le cœur de la solitaire le souvenir ému de leurs relations parisiennes, elle se décide à continuer pour lui, sur sa demande, le journal intime, le « tous les jours » du Cayla qu'elle rédigeait depuis longtemps pour Maurice. Une pareille décision surprend chez cette fille prudente, et elle l'annonce en ces termes, dont on remarque l'effusion contenue : « Vous êtes là, frère vivant,... j'écrirai pour vous comme j'écrivais pour lui... Je marque ce jour comme une époque de ma vie, ma vie d'isolement qui s'en va vers vous à Paris comme à peu près, je vous l'ai dit, je crois, si Eustochie, de son désert de Bethléem, eût écrit à quelque élégant chevalier romain. Le contraste est piquant, mais je ne m'en étonne pas. Quelqu'un, une femme, me disait qu'à ma place elle serait bien embarrassée de vous écrire. Moi, je ne comprends pas pourquoi je le serais. Rien ne me gêne avec vous : en vérité, pas plus qu'avec Maurice... Vous m'êtes lui au cœur et à l'intelligence ! » Et Barbey riposte sur le même ton : « Je veux que vous ayez le fil de mon âme : je veux que vous puissiez vous dire ma sœur de prédilection autant que d'adoption volontaire et réfléchie ! »

Au surplus, Eugénie s'étonne parfois elle-même à se trouver soudain si confiante. Lorsque Maurice et Jules étaient ensemble au collège, quelques années auparavant, qui lui eût dit, songe-t-elle un jour, que cet *enfant* saurait ses douleurs, qu'elle les lui confierait, qu'il les apaiserait par des paroles comme elle n'en a pas entendues, paroles *divines*, écrit-elle en formulant le projet d'aller les écouter souvent : « Quand je souffrirai trop, je ferai ce pèlerinage, frère de cœur : vous me voyez toute ici jusqu'à l'intime, jusqu'au fond de l'être, comme me voyait Maurice ! » — On sait que Maurice, plus jeune que sa sœur de près de cinq années et orphelin de mère à huit ans, avait été élevé par Eugénie : ainsi qu'il arrive en pareil cas, il resta jus-

(1) Fils aîné de M. de Guérin.

qu'à la fin un enfant pour elle, et son camarade d'école participa d'abord de ce privilège d'innocence aux yeux de la solitaire. Mais ces affections quasi maternelles peuvent être subtilement trompeuses au cœur de la femme, et l'on dirait parfois qu'Eugénie cherche à se rassurer lorsqu'elle interpose sans cesse une tombe, le mausolée de son frère, entre elle et son correspondant de Paris. Que n'accorde-t-elle pas cependant aux souhaits de Jules? Elle va jusqu'à prier pour une « amie » qu'il a perdue, pour Paula, sans doute la Pauline des *Memoranda* de Barbey, la femme blonde qu'il a si passionnément aimée, et qui semble bien avoir été une demi-mondaine: « Qui sait comment elle vous était liée, cette enfant qui vous était attachée plus qu'une âme vivante? Mais laissons-la : aussi bien est-il de ne penser à mal sur personne. »

Après quelques mois pourtant, Barbey semble se fatiguer déjà d'une assiduité épistolaire qui lui fut dictée au début par un élan du cœur: il se tait longuement, et, sous l'influence de ce premier déboire, peut-être aussi devant les commentaires de Mme de Maistre, parfois sévère à d'Aurevilly, un scrupule se précise vers cette époque, dans la pensée d'Eugénie. On reconnaîtrait sans peine en effet le journal rédigé pour Jules dans ces « écrits » qu'elle dépose entre les mains d'un saint prêtre, en décembre 1840, afin d'écarter de son esprit un doute angoissant : « Oh ! mes pauvres pensées que je n'ose plus juger ! Que Dieu les juge ! » Mais la consultation a une issue favorable : « Je suis tranquille : le prêtre à qui j'avais donné certains écrits à juger, ou plutôt mon cœur et mes pensées, me les a rendus non pas jugés, mais approuvés, mais goûtés, mais compris mieux que je ne les avais compris moi-même. » — Sentence généreuse et digne sur cette première impulsion d'un noble cœur.

Tandis que les rapports de Mlle de Guérin avec Barbey d'Aurevilly prenaient cette nuance d'intimité confiante, quel était, au cours des dix-huit mois de retraite au Cayla qui suivirent pour elle la mort de son frère, le caractère de ses relations avec Mme de Maistre? Il semble que, sous l'empire de son chagrin, Eugénie ait accentué parfois ses sévérités de « directrice; » mais elle a bientôt des excuses touchantes et des retours de câlinerie maternelle : « Ma pauvre amie, je vous renverse, toujours contraire à vos idées, vos sensations, presque à vos larmes. La méchante amie que je dois être ! Pouvez-vous

m'aimer! Non, je ne comprends pas ce que vous trouvez en moi : ma raison s'y perd. » Et, s'étant laissée aller certain jour à prononcer quelques paroles amères sur la foi que ne soutient pas la pratique, elle ajoute : « Passez, mon amie, cette singulière page à une peine que j'ai dans l'âme ; comme je vous passe vos idées, vos rêveries, vos douleurs, passez-moi aussi les miennes et le naturel de mes expressions quand je vous parle. » Nuages alors très fugitifs à coup sûr, mais qui nous aideront à mieux comprendre les événemens dont il nous reste à retracer le cours.

Eugénie redoute à ce moment de délaisser son père et voudrait que Mme de Maistre pût lui rendre au Cayla sa visite. Mais ce projet, un instant caressé de part et d'autre, est bientôt traversé par une crise plus grave encore que les précédentes dans la santé de la baronne. Tout d'abord, elle est éprouvée par une fausse couche qui, dans ce tempérament maladif et nerveux, produit de cruels ravages. Peu après, vers le mois d'août 1840, se produit sans doute l'accident de l'émétique dont Barbey nous a donné une si romantique description. Eugénie écrit, en effet, vers cette date au mari de son amie : « Dans quel état l'ont plongée tant de docteurs, et, dernièrement, ce fatal X!... Je dis fatal et doublement fatal, car il semble avoir été imposé par le malheur à notre chère malade. Tous, vous vous êtes entendus contre elle à ce sujet, comme je l'eusse fait, si je m'étais trouvée parmi vous! » — Et, parlant à Mme de Maistre, elle ajoute : « On vous a tuée ! »

Dans ces conditions, il n'est plus d'autre moyen de se revoir qu'un nouveau voyage d'Eugénie en Nivernais et à Paris, car son influence bienfaisante est plus que jamais nécessaire à son amie, et les parens de la malade la pressent de venir. M. de Guérin ayant accordé volontiers son autorisation paternelle, l'ermite reprend son bâton de voyage. Elle est d'ailleurs attendue comme un Messie et elle se hâte. « Je sens trop, écrit-elle, vos palpitations à chaque porte qui s'ouvre. Je sais tout, je sais à quel point incroyable vous m'aimez. Que je serais heureuse si vous n'en souffriez pas tant, pauvre amie, chez qui tout se tourne en douleurs! » Il y a certes quelque excès dans les sentimens ici marqués par la malade, car de pareilles effusions ont trop souvent de brusques retours.

Eugénie revient donc à son métier de garde-malade et s'y confine tout d'abord, même plus sévèrement que jamais, car elle

trouve son amie presque anéantie par la souffrance. Mais, lorsque toutes deux ont regagné la capitale avec l'hiver de 1841, lorsque Eugénie commence son second séjour parisien, — non pas cette fois dans le provincial quartier du Cherche-Midi, mais dans une belle demeure dont les fenêtres donnent sur le Jardin des Tuileries, centre du Paris élégant de Louis-Philippe, — la baronne reprend assez de forces pour chercher des distractions dans la vie mondaine et pour y mêler sa commensale. L'absente avait d'abord écrit en Languedoc qu'on ne la croirait pas à Paris, qu'il s'en faut de bien peu qu'elle n'y soit point en effet, puisqu'elle se voit confinée au chevet d'une infirme et que « tous les murs se ressemblent. » Elle les franchit à l'occasion pourtant, ces murs tendus de satin, puisqu'elle reprend dans la même lettre à Louise de Bayne : « Que Paris vous plairait ! Ce bruit, cet éclat, ce monde, cet esprit, ces choses qu'on ne voit pas ailleurs, ces hommes distingués, ces femmes élégantes ! Paris, en un mot, vous charmerait et il me prend de vous souhaiter à ma place, moi, indigne du lieu où je suis, moi qui suis plus touchée d'un chant de grive sur les genévriers du Cayla que des concerts de Valentino. Jugez si c'est étrange et si cela fait rire ! Et néanmoins, on m'aime beaucoup, enfant gâtée de cœur que je suis. »

IV

Ainsi Mlle de Guérin se commente elle-même; mais tel ne fut pas, sur ses dispositions morales à cette époque, l'avis de Barbey d'Aurevilly, spectateur privilégié de son existence parisienne, et c'est ici qu'il va nous étonner par ses interprétations excessives. Le 1er octobre 1851, il écrit à Trébutien : « Eugénie de Guérin était venue à Paris pour le mariage de son frère. Très liée avec la baronne de Maistre, on lui mit des robes faites par Palmyre sur ses épaules ascètes de Marie l'Égyptienne et on la conduisit partout au faubourg Saint-Germain. Elle y fut ce qu'est une fille de race que rien n'étonne et qui devine tout : une fille des Guarini d'Italie, une arrière-nièce de grands maîtres de Malte et de cardinaux de la Sainte Église romaine (1). Elle

(1) Ces assertions sont empruntées par Barbey à une notice généalogique que lui fournit Eugénie elle-même et qui fut publiée plus tard par Trébutien à la fin des *Œuvres* de Maurice. Quelque grand-père à l'imagination complaisante avait

n'avait, comme l'agneau de La Fontaine, bu que dans le courant du petit ruisseau du Cayla ; mais cette lèvre pure trouva bon cet immense verre de champagne couvert de mousse qu'on appelle Paris et que les dévotes de province nomment la coupe de Babylone. Elle y grisa cette tête ardente masquée d'un visage qui ressemblait à la tête de mort d'une caverne d'anachorète. Elle souhaita désespérément ce qu'elle n'avait jamais pensé à désirer : elle souhaita la beauté avec la flamme de désir de Mme de Staël, et, bien entendu, elle resta laide, avec des salières à la poitrine, des bras plats, une taille plate (1) : mais avec une âme ronde comme la Vénus de Médicis et aussi voluptueuse dans ses contours *psychiques* pour les idéalistes et les cœurs qui voient les âmes comme on voit les corps... Elle se fit parisienne avec une rapidité d'Alcibiade devenant tout à coup le plus persan des satrapes. »

Il ne faut jamais demander à d'Aurevilly la mesure ou le goût que lui-même se refuse à plusieurs reprises dans ses lettres, et l'on jugera sans doute singulièrement choisies les images dont il use en cet endroit pour évoquer une mémoire qui lui est pourtant chère et vénérable. Mais devant les yeux étonnés de son ami, Barbey n'hésite pas à dérouler d'autres perspectives encore. A ces séductions mondaines, après tout fort innocentes, qui, pour un instant peut-être, purent troubler de sensations nouvelles une âme d'artiste et de poète comme celle d'Eugénie, convient-il de joindre une séduction plus subtile et plus dominatrice? L'hiver parisien remit en présence Eugénie et Jules, resserrant entre eux une intimité déjà si étroite : on assure même que le monde annonçait à ce moment leur prochain mariage (2). En effet, Barbey donne à entendre à Trébutien qu'il fut aimé : il exprime

sans doute préparé la rédaction de ce document en s'annexant la gloire de tous les Guérin rencontrés par lui dans les chroniqueurs, — celle par exemple de ce Guérin, évêque de Senlis, qui régla l'ordre de bataille de l'armée française à Bouvines. — Mais Guérin, ce nom de baptême germanique, fort répandu au moyen âge, n'était probablement pas le privilège d'une seule famille. Ainsi nous avons montré ailleurs Gobineau se faisant honneur de tous les Gauvain qui figurèrent jadis dans la chevalerie européenne. — « Vous connaissez ma naissance : elle est honorable et voilà tout, » écrit quelque part Maurice de Guérin, sur ce point moins romantique que sa sœur. Il est certain seulement que leur noblesse était authentique et de bon aloi.

(1) Il la montre ailleurs avec « sa coiffure de vendangeuse et ses mains hâlées, » portant néanmoins sans embarras « sa robe rose sur ses grêles membres de sauterelle. »

(2) Voyez l'opuscule de Firmin Boisson, *Barbey d'Aurevilly*. Besançon, 1901.

même cette conviction en termes si hardis que nous préférons ne pas les reproduire par respect pour la noble mémoire qu'il met en cause (1). Mais nous ajouterons aussitôt à sa décharge qu'il entendit cacher au public sa pensée à cet égard. On ne le verra pas, dit-il, se vanter dans une notice faite pour le lecteur d'avoir inspiré une passion à la pauvre fille. Car il y a, poursuit-il avec sa fatuité coutumière, trois choses dont les gentilshommes et les gens de goût (ces gentilshommes de la Nature) ne parlent jamais aux indifférens : leur naissance, leur bravoure et leurs conquêtes. « Faire une confidence à un ami comme vous, soit ; le mettre au courant des choses de sa vie n'est pas une révélation à la Rousseau dans un livre destiné à tout le monde. Je méprise Rousseau et ses façons de dire et de faire : que serais-je donc si j'allais l'imiter. »

Barbey apprend encore à son correspondant que, chez Eugénie, la séduction mondaine comme la séduction sentimentale (si tant est que cette dernière ait jamais effleuré son cœur) furent en même temps et brusquement tranchées dans leur racine par un accident dont rien n'a transpiré dans les publications de Trébutien. L'amitié de Mlle de Guérin et de la baronne de Maistre, depuis quelques années si tendre de part et d'autre et même si passionnée d'une part, aurait fini soudain par une brusque rupture et par une brouille que nulle réconciliation ne devait suivre. Voici sur ce dernier point les incomplètes et pourtant décisives confidences des *Lettres à Trébutien :* « Le milieu de femmes dans lequel Eugénie vécut lui fit plus de mal que de bien; il y eut une bataille à *trois* qui emporta trois amitiés à jamais dans un drame de jalousie et laissa des blessures qui saignent encore aujourd'hui : je vous conterai cela quelque jour. Cela me serait impossible aujourd'hui : les souvenirs aussi ont des nerfs ! »

Bataille à trois, dit Barbey. Serait-ce donc Eugénie, Jules et Marie heurtés dans quelque conflit de sentimens dont il ne serait

(1) Voyez *Lettres à Trébutien*, II, 69. — Nous n'insisterons pas non plus sur son appréciation des rapports qui unirent Eugénie à sa belle-sœur, Mme Maurice de Guérin : déjà dans ses *Memoranda* il les avait conçues comme rivales secrètes et montré la jeune Indienne aiguisant son œil de colombe en œil d'aigle pour épier l'effet produit sur lui par Mlle de Guérin. — A Trébutien il recommande de ne pas croire aux mansuétudes des lettres d'Eugénie : « Comme toutes les femmes, même les meilleures, elle s'entendait aux duels aux épingles et quand elle avait fait la piqûre, elle mettait dessus la goutte de citron de la fausse pitié avec des coquetteries de Samaritaine qui regarde si on la guette dans les chemins de Jéricho! »

pas très difficile, en ce cas, de soupçonner la nature? Telle est la première impression du lecteur de cette page. Mais non, car Barbey nous apprend un peu plus tard qu'il s'agit de trois *femmes*. En effet, ramené trois ans après au même sujet, il se dérobe d'abord une fois de plus : « Quant au drame dont vous me parlez, dit-il, je vous le raconterai plus tard. J'aimerais mieux le dire que l'écrire : les mots que j'écris, je les vois quand ils sont écrits et ils me fusillent. Du moins, la parole va plus vite; une fois dite, elle est évaporée et il n'en reste pas plus qu'il ne reste un peu de fumée dans les vents (1)! » Une dernière fois cependant, à propos du *Memorandum* d'Eugénie à Paris, dont nous allons parler, il revient sur ces événemens pénibles : « La belle Sirène de l'amitié entre femmes commence (dans ces pages d'Eugénie) à montrer sa queue bi furquée et écaillée d'acier. Cela reluit sinistrement déjà. Demain, il y a aura du sang sur les écailles. Ce memorandum est en effet la dernière chose écrite chez cette amie qui allait cesser de l'être. Deux jours après la dernière date de ce recueil, la palombe Eugénie avait quitté l'hôtel où se tassaient *trois cœurs de femme* dans la plus fervente amitié... et les couteaux étaient tirés. »

Avant d'interpréter de notre mieux ces incomplètes et comme furtives confidences, cherchons à déterminer quel fut le troisième acteur féminin du drame qui nous est révélé par les lettres de Barbey. Ce rôle ne peut guère avoir été tenu que par une certaine Mlle Sophie de R... (2), qui apparaît déjà dans la première lettre intime adressée par Eugénie à la baronne, le 12 mars 1838; qui, au lendemain de la mort de Maurice, écrit au Cayla la lettre « la plus touchante » et qui inspire un peu plus tard à Eugénie cette innocente épigramme : « Mon cœur est mort, mais, de votre côté, il y a des cordes vives, et je dirais *vibrantes*, si j'étais Sophie l'aimable, la trop bien disante. Que savez-vous de cette pauvre amie? Saint-Quentin la console-t-il de Vienne? » Enfin, dans une autre lettre d'Eugénie, qui est datée de Paris, au début de l'hiver 1841, on lit encore : « Si une *charmante* Sophie de R...

(1) Barbey acheva sans doute de vive voix ses confidences à son ami lors de son voyage à Caen en 1856. (*Memor*. de Caen, 28 sept.) « Dit les choses inexprimables par lettre, ce que j'appelle le quatrième dessous de tout! Jugement de Josaphat sur les choses, les autres et soi-même! »

(2) Ce nom est en toutes lettres dans la correspondance avec Trébutien. Mais les intempérances de langage que Barbey se permet à ce propos nous conseillent de lui laisser la responsabilité de son indiscrétion.

que nous attendons arrive, je sortirai un peu avec elle qui connaît Paris comme sa chambre et qui aime à courir comme une alouette. » — Sophie vint en effet, reçut vraisemblablement comme Eugénie l'hospitalité de l'hôtel de Maistre et il est fort probable que nous devons la reconnaître dans cette *charmante* amie dont le dernier *Memorandum* d'Eugénie vante, en ces termes, la séduction irrésistible : « La *Charmante* m'a dit : Nous causerons demain; ce qui promet d'intimes confidences. Quand les sources d'émotion ont coulé, quand le cœur est plein, c'est sa façon d'en annoncer l'ouverture. Nous causerons demain. Nous nous embrassons là-dessus : chacune va à son sommeil, et je ne sais si on attend le jour pour causer. Une tête agitée fait bien des révélations à son oreiller ! »

Barbey de son côté entretient Trébutien à plusieurs reprises de Mlle de R... et parfois en termes peu parlementaires, suivant sa coutume. Il la pose tout d'abord en 1845, — un peu plus de trois ans après la crise de 1841, — comme une personne qui le déteste, et qui « tombe asphyxiée dès qu'il met le pied dans un salon où elle est, et dit de lui des horreurs à rendre les ongles bleus en les écoutant. » Il ajoute que les causes de cette attitude sont *tout un roman qui n'est pas écrit*, et, très probablement, ce roman n'est autre que la crise dont il hésite à fournir à Trébutien le récit. Mais, cinq ans plus tard, le temps ayant fait son œuvre, il se montre beaucoup moins ironique à l'égard de l'ancienne amie d'Eugénie : « Nos seigneuries sont très bien ensemble après avoir été longtemps à faire ce qu'on appelle du commerce armé ! » Il indique encore à Trébutien que Mlle de R... est la Sophie de Révistal qui figure dans le *Dessous de cartes d'une partie de whist*, ce chapitre des *Diaboliques* publié dès cette époque. La baronne de Mascranny, qui apparaît dans le même récit « éternellement couchée comme Cléopâtre sur un lit de repos, » est évidemment la baronne de Maistre. Sophie de Révistal nous montre « un grand œil brun baigné de lumière qui est humide encore, quoiqu'il ait pourtant diablement brillé. » C'est elle qui prononce à la fin du conte cet aphorisme ingénieux : « Ah ! il en est également de la musique et de la vie : ce qui fait l'expression de l'une et de l'autre, ce sont les silences bien plus que les accords. »

Enfin, à la mort de Mlle de R..., survenue en 1854, Barbey l'appelle la *fameuse* Sophie de R... et écrit qu'elle a fermé des yeux

« qui, quoi qu'elle ne fût vieille que comme fille et non pas comme femme, avaient de liquides et frais éclairs encore, mais qui devaient être fatigués de leurs rotations enragées, car si j'ai jamais vu tourner, comme on dit, la prunelle, ç'a été à cette dévote-là! » Il la regrette cependant au moment de publier les *Reliquiæ* des deux Guérin, parce qu'elle aurait servi les éditeurs : « Elle aurait embouché une trompette haute comme elle, elle l'eût sonnée aux quatre coins des salons de Paris et comme l'archange du Jugement, elle eût réveillé les cadavres. C'est une renommée que nous perdons. *It is noxious!* »

Il nous reste à examiner quelle fut l'occasion de la discorde entre ces trois amies de cœur? Rien ne nous permet de le décider à coup sûr, de reconnaître si Barbey fut autre chose que spectateur et confident dans l'aventure. Notons pourtant que la situation d'Eugénie était délicate : elle avait beaucoup accepté de son amie plus riche et gardait la juste susceptibilité des obligés dont l'âme est sensible et fière. Pour notre part, nous inclinerions à supposer que Mme de Maistre, enfant gâtée, imagination capricieuse, malgré la bonté de son cœur, fort malade de nouveau en septembre 1841 et qui semble avoir été disposée à la jalousie, — car Eugénie dut la rassurer dès le début de leurs relations sur son amitié pour Mlle de Bayne, — que Mme de Maistre, disons-nous, jugea ses deux amies trop liées entre elles et les accusa peut-être de lui cacher leurs commentaires à son sujet. Ces commentaires, elle les supposait un peu sévères désormais de la part d'Eugénie et non sans raison comme nous allons le voir par les notes quotidiennes de cette dernière. Marie se serait sentie refroidie pour Eugénie à la suite de ces soupçons plus ou moins justifiés, et le contraste si marqué de leurs tempéramens aurait alors éclaté au grand jour dans une explication qui devint mortelle à leur amitié.

V

Pour discuter ces faits en connaissance de cause et pour réduire à leurs justes proportions les différentes assertions de Barbey, nous possédons heureusement, grâce à lui, un document de valeur inestimable, le dernier *Memorandum* d'Eugénie que Trébutien publia en appendice à ses cahiers du Cayla, et qui, bien

mieux que les autres, nous introduit pour un instant dans l'intimité de cette âme secrète. Ce *Memorandum* de 1841 tranche en effet sur tous les écrits de son auteur par l'émotion de l'accent et la sincérité du jugement : il est unique en son genre, et Barbey n'exagère nullement pour une fois, lorsqu'il annonce à son ami cette découverte presque miraculeuse en termes enthousiastes. « Pendant ma grippe, je me suis amusé, ne pouvant faire autre chose que baguenauder, à fouiller dans le fond d'une vieille malle, une vieille dormeuse que depuis longtemps je n'ouvrais plus. Les vieilles malles, c'est comme le fond de la vie : quand on s'avise de chercher là dedans, on en rapporte des choses étranges. » Il énumère alors ses trouvailles, et il ajoute : « Plus enfin, et ceci est le morceau exquis, un Memorandum d'Eugénie fait pour moi après la mort de son frère et à son second voyage à Paris. De tous les Memoranda qu'elle a pu écrire, c'est le plus curieux à coup sûr... Je vous jure que ce Memorandum vaut une bonne poignée d'or! » — Ce n'est pas trop dire en vérité, car ces quelques pages, complétées par les *Lettres à Trébutien*, jettent un rayon furtif, mais direct sur la crise morale de cette existence difficile, sur le choc qui, s'ajoutant à la mort de son frère, atteignit Mlle de Guérin en plein cœur et lui ôta ses dernières raisons de vivre.

Par malheur, ces pages précieuses ne nous sont parvenues que tronquées. Mme de Maistre, à qui on les soumit tout d'abord, les surchargea pour sa part de « grosses ratures, » que Barbey ne lui pardonna pas (1). Trébutien à son tour y pratiqua des coupures que son ami eût souhaitées moins scrupuleuses peut-être (2). Consultons-les toutefois sur les trois problèmes que soulèvent les confidences épistolaires de d'Aurevilly : entraînement d'Eugénie vers les plaisirs du monde, nature de son sentiment pour lui, préliminaires de sa rupture avec Mme de Maistre. — Sur le premier point, elle-même s'est chargée de répondre en toute sincérité, en toute dignité, à celui qui la représentera quelques années plus tard comme « grisée » par le capiteux parfum des distractions frivoles. Elle ne nie pas ses complaisances : « O ma traversée de six mois si étrange, si diverse, si belle et si triste, si dans l'inconnu qui m'a tant accrue d'idées, de vues, de choses nouvelles qui ont tant laissé à dire et à

(1) *Lettres*, II, 199.
(2) *Ibid.*, II, 183.

décrire! » Mais elle ne s'est jamais sentie pleinement confiante dans ce milieu factice et nous fait ici l'aveu de ses inadvertances mondaines que Barbey n'a pas voulu ou su constater, lorsqu'il nous présentait Eugénie comme entrée de plain-pied dans la société parisienne, sans hésitation ni apprentissage : « Bonne nuit, écrit-elle à son confident, je vais dormir ; je vais chercher mes songes *gris de perle!* Et, à propos, pourquoi a-t-on ri lorsque j'ai comparé les vôtres au son de la trompette? Il y a donc là-dessous quelque signification singulière, de ces sous-entendus de langage que je n'entends pas? Ce qui m'arrive souvent. On donne dans le monde de doubles sens aux choses les plus simples, et qui n'est pas averti s'y trompe. Quand je vois rire, allons, je suis prise au piège : cela me donne à penser, mais rien qu'un moment, par surprise. A quoi bon s'arrêter sur des complications? »

Un mois avant son retour définitif au Cayla, elle formule enfin cette décisive profession de foi : « Le monde n'a rien de ce que je voudrais. Je le quitte aussi sans en avoir reçu l'influence, *ne l'ayant pas aimé*, et je m'en glorifie. Je crois que j'y perdrais, que ma nature est de meilleur ordre, restant ce qu'elle est sans mélange. Seulement, j'acquerrais peut-être quelques agré mens qui ne viennent qu'aux dépens du fond. Tant d'habileté, de finesse, de chatterie, de souplesse ne s'obtiennent pas sans préjudice. Sans leur sacrifier, point de grâce. Et néanmoins, je les aime : j'aime tout ce qui est élégance, bon goût, belles et nobles manières. Je m'enchante aux conversations distinguées et sérieuses des hommes, comme aux causeries, perles fines des femmes, à ce jeu si joli, si délicat de leurs lèvres dont je n'avais pas idée. C'est charmant, *oui, c'est charmant en vérité* (chanson), pour qui se prend aux apparences, mais je ne m'en contente pas. Le moyen de s'en contenter, quand on tient à la valeur morale des choses? Ceci dit dans le sens de faire vie dans le monde, d'en tirer du bonheur, d'y fonder des espérances sérieuses, d'y croire à quelque chose. Mmes de X... sont venues : je les ai crues longtemps amies à entendre leurs paroles expansives, leur mutuel témoignage d'intérêt et ce délicieux : *Ma chère*, de Paris; oui, c'est à les croire amies, et c'est vrai tant qu'elles sont en présence. Mais, au départ, on dirait que chacune a laissé sa caricature à l'autre ! Plaisantes liaisons! Mais il en existe d'autres, heureusement pour moi! » Voilà la note vraie : voilà

l'âme d'Eugénie tout entière avec ses furtives complaisances d'artiste née et ses fermes résistances de chrétienne, disciple de François de Sales. Certes, le monde l'a attachée, captivée par tout ce qu'il offrait de nouveau aux méditations de son pénétrant esprit, mais il n'a nullement « grisé » ce cerveau robuste, qui ne cessa jamais d'abriter une volonté en possession de son sang-froid.

Que nous apprend d'autre part le dernier *Memorandum* d'Eugénie sur ses relations avec Barbey dAurevilly? La dédicace en est chaleureuse, à coup sûr, presque autant que celles dont le Journal du Cayla nous a donné précédemment la surprise : « Vous voulez que j'écrive mes impressions, que je revienne à l'habitude de retracer mes journées : pensée tardive, mon ami, et néanmoins écoutée. Le voilà, ce memorandum désiré, ce de moi à vous dans le monde comme vous l'avez eu au Cayla : charmante ligne d'intimité, sentier des bois mené jusqu'à Paris. Mais je n'irai pas loin dans le peu de jours qui me restent. » Nous rencontrons encore des témoignages d'admiration affectueuse, corrigés d'ailleurs par des réserves nécessaires : « Le grand X..., vis-à-vis de vous, vous a trouvé bien aimable : vous étiez en verve ce soir, mais plus ou moins votre conversation abonde d'esprit, d'éclat, de mouvement. Elle monte, s'étend se joue dans mille formes, magnifique feu d'artifices. — Le beau parleur, a dit ce grand monsieur, en saluant la baronne qui a confirmé d'un sourire, ajoutant : — Ne croyez pas qu'il pense tout ce qu'il dit. C'était sans doute au sujet de saint Paul et pour écarter le soupçon d'hérésie que vous avez encouru en discourant mondainement sur cet apôtre. Que je voudrais aussi ne pas vous croire ! »

C'est en effet, dans ces relations d'intimité confiante, la pierre d'achoppement que l'incrédulité de Jules, souci incessant de sa pieuse amie. Combien elle aimerait à se faire illusion sur ce point! « Qu'alliez-vous faire dimanche à Saint-Roch? Était-ce aussi pour vous y reposer? On a fait bien des investigations là-dessus: peine perdue! Que découvrir sur l'incompréhensible? Dieu seul vous connaît. Oui, vous êtes un *palais labyrinthe*, un dérouteur, et, sans ce côté qui vous liait à Maurice et où luit pour moi la lumière dans les ténèbres, je ne vous connaîtrais pas non plus: vous me feriez peur. Et cependant, vous avez l'âme belle et bonne, honnête, dévouée, fidèle jusqu'à la mort,

une vraie trempe de chevalier, et ce n'est pas seulement au dedans! » Enfin, à la veille même de leur séparation définitive, elle a cette originale image pour peindre leur amitié singulière : « Une femme a dit que l'amitié était pour elle un canapé de velours dans un boudoir. C'est bien cela, mais *hors du boudoir* pour moi, et haut placé sur un cap par-dessus le monde. Cette situation à part de tout me plaît! » Y a-t-il en tout cela rien qui dépasse la fraternité d'âmes, fraternité scellée sur un tombeau entre deux esprits de la plus ferme trempe intellectuelle?

Ce qui justifie au surplus les effusions que nous venons de rappeler, ce qui explique peut-être les illusions rétrospectives de Barbey quant aux sentimens d'Eugénie à son égard, c'est qu'elle dut s'appuyer sur lui avec plus d'abandon que jamais dans l'épreuve morale qu'elle traversa à la fin de l'été 1841. Sur ce point tout au moins, l'imagination de Barbey ne l'a point égaré et le dernier *Memorandum* semble confirmer son récit à Trébutien. En dépit des ratures que Mme de Maistre ne put se tenir d'y faire lorsqu'il lui fut soumis, on y voit se préparer la rupture cruelle que d'Aurevilly nous a révélée. On dirait au surplus qu'Eugénie l'avait dès longtemps pressentie, cette rupture, lorsqu'elle écrivait du Cayla à son amie : « S'il me fallait vous quitter! Il y a cent façons de se séparer sur terre : *Non que j'en aie aucune en vue*, mais tôt ou tard ne faut-il pas tout quitter?... Dieu me préserve de vos remords, de ceux que vous auriez si vous veniez à me nuire! Quel double malheur! »

Or voici qui semble présager ce malheur : « O fin de tout! écrit Eugénie le 17 septembre 1841, fin de toutes choses et toujours des plus chères, et sans causes connues souvent pour les sentimens du cœur, par je ne sais quel dissolvant qui s'y mêle. En s'unissant, il entre le grain de séparation. Cruelle déception pour qui croyait aux affections éternelles! Oh! que j'apprends! Mais que la science est amère! Qui me restera? Vous, ami de bronze. J'ai toujours cherché une amitié forte et telle que la mort seule la pût renverser : bonheur et malheur que j'ai eus, hélas! avec Maurice. Nulle *femme* n'a pu ni ne pourra le remplacer. Nulle, même la plus distinguée, n'a pu m'offrir cette liaison d'intelligence et de goûts, cette relation large, unie et de tenue. Rien de fixe, de durée, de vital dans les sentimens des femmes. Leurs attachemens entre elles ne sont que jolis nœuds de rubans. Je les remarque, ces légères tendresses dans toutes

les amies. Ne pouvons-nous donc nous aimer autrement?... Cela m'impatiente quand j'y pense et que vous ayez au cœur une chose qui nous manque. »

D'autres remarques trahissent d'ailleurs une harmonie rompue et un jugement quelque peu aigri, car Eugénie songe sans nul doute aux deux petites filles jumelles de Mme de Maistre, qui grandissent depuis quelques mois sous ses yeux, lorsqu'elle écrit : « Rien ne me choque plus rudement que l'injustice, que j'en sois ou non l'objet. Je souffre d'une manière incroyable rien qu'à voir donner raison à un enfant qui a tort et *vice versa*... En général, nous sommes bien mal élevées, ce me semble : on ne cultive que nos nerfs et notre sensibilité, et, en sus, la vanité... Cela fait mal à voir. Pauvres petites filles! » La directrice n'est donc plus écoutée et, dans la dernière phrase échappée de sa plume, gronde la menace du lendemain : « J'ai puisé du calme et de la force à l'église pour soutenir un assaut accablant! »

VI

Mlle de Guérin dit adieu à Paris dans les premiers jours d'octobre 1841. Le père de Mme de Maistre, l'excellent M. de Sainte-Marie, venait de mourir, et cette circonstance servit la fugitive pour couvrir sa retraite, pour ensevelir dans le silence de son propre cœur la blessure qui venait de lui être infligée : « J'ai laissé Mme de Maistre pleurant la mort de son père, » écrit-elle à Mlle de Boisset; et, à Mlle de Bayne : « Ma pauvre amie la baronne est à peu près aussi morte que son père. Elle n'écrit plus : je n'ai de nouvelles que par sa mère, autre agonisante. » Mais les siens l'accueillent comme l'Enfant prodigue : « Le grand bonheur, l'ineffable bonheur, c'est l'inexprimable affection de mon père, de Marie (1), d'Erembert! » Un instant, elle a douté d'elle-même, ayant senti sous les fleurs la persistante âpreté de la lutte vitale, dans cette vie d'artifices savans à laquelle rien ne l'avait préparée. Elle va se reconquérir en reprenant l'existence étroite qu'elle a pratiquée de longue date : « Il y en a qui pensent que le monde m'a beaucoup changée, dit une lettre à la fidèle Louise. Ceux-là ne me connaissent pas du tout... S'il me venait Paris

(1) Marie de Guérin, sa sœur.

d'un côté, vous de l'autre, c'est bien vous que j'embrasserais. Le monde n'est pas si enchanteur que votre cœur! »

Par malheur, ce monde, violemment arraché de son âme, a laissé dans la plaie des débris qui n'en sortiront que lentement, au prix de nouvelles souffrances. Jules, son frère d'adoption, l'ami de bronze, fidèle jusqu'à la mort, qu'elle a placé tout d'abord à côté, puis au-dessus de Marie de Maistre dans sa confiance, Jules la délaisse à son tour aussi brusquement et de façon moins explicable encore. Il y a là pour nous, en effet, une seconde énigme psychologique que Barbey, en la posant devant nous, n'a pas mieux éclairée que la première. Nous l'avons dit, rien ne prouve qu'il ait eu part directe au conflit des trois cœurs de femmes dont il nous a révélé la déplorable issue. Prit-il pourtant, dès le lendemain, le parti de la baronne? Il est certain qu'il ne donna plus jamais de ses nouvelles à celle qu'il appelait la veille sa sœur d'adoption et dans la vie morale de laquelle il avait tenu pour un moment tant de place. Cruelle conclusion d'une aventure si chevaleresque à son origine et conclusion mal aperçue jusqu'ici parce que d'Aurevilly, publiant avec Trébutien les *Reliquiæ* d'Eugénie, en a écarté d'abord avec soin tous les passages où transparaissait sa désertion. Plus tard Trébutien, brouillé avec Barbey, rétablit ces fragmens dans l'édition des *Lettres* donnée par lui seul en 1862, mais il laissa en blanc le nom du coupable. L'attitude de Jules resta donc ignorée de maint lecteur, puisque le dernier et fort délicat analyste de la pensée d'Eugénie a pu écrire que son confident parisien ne cessa pas un instant de rester en communication avec elle et que, pour la pieuse fille, ce fut une consolation de suivre pas à pas les progrès religieux de son ami (1).

La réalité est bien plus amère. « *Elle et vous*, dit une note parisienne d'Eugénie, le 19 juillet 1841, il n'y a que deux personnes d'un je ne sais quel charme pour moi, bien durable et bien profond. » Il s'agit de Mme de Maistre et de d'Aurevilly. Moins de trois mois après, *elle* avait fait défaut : trois mois encore, et l'abandon de *vous* sera une chose consommée. En janvier 1842, Eugénie envoie à Barbey une notice généalogique qui fut publiée

(1) Les dates mêmes s'opposent à cette dernière hypothèse, car Eugénie est morte en 1848, et si Barbey se pose en catholique vers 1847, c'est une conversion de tête et de politique dont il s'agit à ce moment. Il lui faudra près de dix ans pour arriver, sous d'autres influences, à la pratique religieuse.

vingt ans plus tard par Trébutien en appendice aux œuvres de son frère. Il persiste à se taire. « Rien ne peut expliquer ce silence, écrit en juillet M[lle] de Guérin à un autre ami de Maurice, demeuré plus fidèle au souvenir de l'écrivain disparu, sinon la mort de M. d'Aurevilly. » Mais voici qui est plus sévère et qui renie les complaisances passées : « Quoique *je n'aie pas plus goûté que M. Quemper certaines façons de penser de M. d'Aurevilly*, j'ai eu confiance en ses paroles. Je crois plutôt à sa mort. » Et cette incertitude montre à quel point toutes ses relations parisiennes sont désormais rompues!

Elle apprend qu'il vit cependant et elle soupire alors : « Incompréhensible conduite, je ne la juge pas, mais j'en souffre. J'avais compté sur les plus nobles promesses : je m'attendais à cette publication (des écrits de Maurice) comme au lever du soleil, et tout demeure sans effet sans que je sache pourquoi; ceci n'est plus supportable! » A ce Quemper qu'elle sait en relations directes avec d'Aurevilly, elle écrit en 1843 : « Il n'y songe plus sans doute. Je ne m'explique pas cette conduite, et je ne m'exprimerai pas non plus sur cet ami de mon frère. Tout ce que je dirai, c'est que je veux absolument reprendre ces chers manuscrits. » Et, en 1845, elle conclut : « Rien n'explique le silence de celui qui s'en était chargé si exclusivement. Oh! que le monde est plein d'inexplicables choses! » N'avait-elle pas, dès le 2 novembre 1842, fête des Morts et jour natal de l'ami infidèle, noté sur le *Memorandum* même qu'elle rédigeait pour lui, avec quel élan de cœur! « Hélas! tout meurt : où est celui pour qui j'écrivais les lignes précédentes la précédente année. Où est-il? »

De ce silence inqualifiable, de l'échec de ses espérances au sujet des œuvres de Maurice, Trébutien dira nettement qu'Eugénie est morte : « Lorsque cette dernière illusion lui échappa, elle sentit que ses forces l'abandonnaient aussi; elle cessa d'écrire : elle allait cesser de vivre! » Et Barbey lui-même, rédigeant la préface des *Reliquiæ*, enveloppe dans une image aux couleurs crues le demi-aveu de sa faute : « Des circonstances *inutiles à rappeler* suspendirent et semblèrent définitivement arrêter la publication. Dieu lui ôta donc sa suprême espérance, et ce fut, dans l'ordre des douleurs de cette âme, quelque chose de pareil à la séparation, avec le couteau, du fil de chair saignante qui relie au tronc la tête coupée par la hache. Le fruit

était mûr : il était cueilli : le doigt de Dieu, en s'y posant, le fit choir dans l'éternité. »

Comment expliquer l'inexplicable, répéterons-nous après Eugénie? Sans doute faut-il accuser avant tout cette vie de *ribaud*, dans laquelle d'Aurevilly se plongeait à cette heure même, pour quelques années, et dont il dira plus tard à Trébutien : « Au temps de mes *Memoranda* (1836-1838), je n'étais pas encore ce ribaud que l'on m'a vu depuis. C'est depuis que ma vie a traîné de ce côté indescriptible... qu'on m'a vu livré à toutes les horreurs d'une vie que j'ai tuée avant qu'elle ne me tuât... Le mondain, l'enragé, le *démoniaque* sont venus plus tard. » Quant à sa faute à l'égard d'Eugénie, il n'hésite pas à en faire pour son ami l'aveu sans détour : « Singulière fille, avec qui j'ai eu bien des torts! Des torts comme j'en avais avec bien des âmes à cette époque où j'étais comme un boulet de canon qui renversait tout ce qui était sur le chemin de la cible dans laquelle je tirais ou j'étais tiré par le diable. Quand je songe à tout ce dont j'ai abusé, j'en suis honteux, et cette honte est une furie ! »

Il faut s'empresser, en terminant, de reconnaître qu'il a fait beaucoup par la suite afin de réparer ses torts, puisque la réputation posthume d'Eugénie est en grande partie son œuvre. Son dernier mot sur Mlle de Guérin dans ces *Lettres à Trébutien*, — si souvent dépourvues de ménagemens pour elle en dépit des intentions apologétiques de l'auteur, — c'est que les écrits de cette « fille d'en haut » semblent « un flacon du sang d'une *sainte* coupé par des larmes de fée. » Cette fois, l'image est pleinement respectueuse et digne du modèle qui l'a inspirée. Nous fermerons donc sur cette impression d'apaisement le livre qui évoqua sous nos yeux tant d'orages et qui heurta des âmes généreuses, en de pénibles conflits.

ERNEST SEILLIÈRE.

LA
VIEILLE FRANCE MONASTIQUE
SES DERNIERS JOURS. SON ÉTAT D'AME
D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I

LES RELIGIEUX

I

L'ancien régime légua à la Révolution l'institut monastique debout avec ses différens ordres, ses cadres et ses richesses. Depuis des siècles, il s'était greffé sur l'arbre de l'Église en ramifications innombrables; et, comme en elle tout prend le caractère de la pérennité, la plupart des fondations, quels que fussent les ravages des temps, avaient encore, en 1789, des représentans et des continuateurs. Elles étaient sorties à travers les âges des besoins particuliers de chaque époque, de l'inspiration hardie de saints et tenaces novateurs. Ces corps de volontaires créés par les circonstances avaient apporté une ardeur extraordinaire à remplir la mission, à livrer les combats qui les avaient fait naître, jusqu'au jour où, les conditions étant changées avec l'évolution de l'histoire, où, atteints eux-mêmes de relâchement, ils étaient devenus par leur inutilité et une opulence que ne justifiaient plus leurs services, une faiblesse pour la cause religieuse, après avoir été une force.

Ils étaient là au moment de la Révolution, tous ces témoins d'un passé qui ne fut pas sans gloire, ces survivans des troupes auxiliaires que l'Église avait jetées sur son passage dans sa course à travers les siècles. Quelle multiplicité d'appellations et de créations : Bénédictins, Augustins, Génovéfains, Barnabites, Théatins, Carmes, Capucins, Cordeliers, Récollets, Feuillans, Dominicains, Minimes, Picpuciens, Prémontrés, Mathurins, Chartreux, etc. Tous ces noms, sans parler ici des communautés séculières qui surgirent au XVIe et au XVIIe siècle, nous rappellent des règles, des vœux, des efforts, des vertus, des services, en un mot, des instituts dont chacun eut son caractère propre et son histoire. Les monastères de femmes présentaient la même diversité. En 1789, dans leur seul costume, image de l'esprit de chaque ordre, quelle variété depuis la robe de bure de la Clarisse jusqu'au manteau virginal de l'Annonciade, jusqu'à l'hermine de la chanoinesse, jusqu'à l'habit quasi pontifical de l'abbesse!

Tous les ordres que les temps avaient vus naître comptaient donc, en 1789, des disciples, témoins de l'antique fécondité de l'Église et persistant à se ranger autour d'elle comme une parure. Ils n'avaient pas pressenti ou du moins pas assez remarqué, dans l'ancien régime, l'orage qui allait s'amoncelant sur leur tête. Dans le cours du XVIIIe siècle, on les avait vus rebâtir leurs demeures sur tout le sol de la France avec un entraînement tenant de la frénésie, avec un luxe extraordinaire, parfois avec une mondanité déplacée. Il y avait à peine quelques moines chaque jour plus rares pour habiter ces palais. Un quart de siècle ne s'était pas écoulé depuis la réunion de la commission des Réguliers jusqu'à la Révolution ; et durant ce temps, de 1766 à 1790, il s'était opéré une énorme diminution constatée par les chiffres officiels. On comptait 26 674 religieux en 1770 et seulement 16 235 en 1790, soit une perte de 10 439 en vingt ans (1).

On a donné plusieurs raisons de ce dépérissement : la commande, le rôle de la Commission des Réguliers, l'édit du

(1) De 1766-1770 à 1790, l'ordre de Cluny a passé de 671 religieux à 301 ; l'ordre de Cîteaux de 1 873 religieux à 1 624 ; la Congrégation de Saint-Maur de 1 917 à 1 652 ; les Cordeliers de 2 395 à 1 544 ; les Capucins de 4 397 à 2 674 ; les Récollets de 2 534 à 1 558 ; les Dominicains de 1 441 à 1 001 ; les Génovéfains de 662 à 567 ; les Chartreux de 1 004 à 821, etc. Arch. nat., DXIX, n° 10 à 12. — Biblioth. nat., man. français nos 13 857-13 858.

25 mars 1768 qui interdisait de recevoir des vœux avant vingt et un ans. Ces causes eurent incontestablement leur influence, mais n'expliquent pas à elles seules une pareille déchéance. La commande déjà ancienne n'avait pas empêché l'institut monastique de fleurir dans des temps antérieurs au XVIIIe siècle, et des ordres qui n'avaient jamais eu à en souffrir, tels que les Dominicains, étaient profondément atteints vers la fin de l'ancien régime. Le retard des vœux à l'âge de vingt et un ans n'aurait pas découragé une jeunesse à vocation sincère. Quant à la Commission des Réguliers, qui, établie en 1766, fonctionna plus ou moins jusqu'à la Révolution, son existence, son rôle furent possibles à cause de la décadence monastique bien plus qu'elle ne contribua à cette décadence elle-même. La vérité, c'est que les religieux étaient profondément atteints par l'esprit du siècle qui avait répandu la langueur, le découragement, parfois le dégoût et le doute dans les cloîtres, et, comme conséquence, la désaffection de la nation, la défiance du sentiment public à leur égard. Les couvens d'hommes tarissaient faute de recrutement. Leur tiédeur en écartait les âmes vaillantes, avides de sacrifice. Ils auraient eu besoin de réforme. Mais l'arbre monastique n'avait plus la vitalité qui avait permis à travers l'histoire de lui infuser par des greffes puissantes une nouvelle jeunesse. La sève semblait tarie. N'importe, le tronc avait poussé sur le sol de la France comme ailleurs des racines si profondes qu'il paraissait indestructible. Avec les fortes assises de leurs demeures, avec les titres de propriété enfermés dans leurs terriers, avec les bonnes lois défendues par des parlemens conservateurs, avec leur possession plusieurs fois séculaire, les moines paraissaient tranquilles, assurés du lendemain et tentés de s'abandonner, à leur manière, à cette joie de vivre dont parle Talleyrand. Rien ne paraît changé dans les traditions et le protocole. Mais ce qui est grave, c'est que l'opinion, elle, a changé à leur égard, l'opinion dont tout dépend à la longue, l'opinion qui les éleva jadis et qui va maintenant les détruire.

89 a sonné. La Révolution fera passer à toutes les institutions de France un examen redoutable. Ni dans les cahiers, ni dans les écrits de cette époque, nous ne trouvons contre les moines de véritables signes d'hostilité ni de haine. Ce qui est plus grave peut-être, c'est l'indifférence, et parfois le mépris, qui percent dans le sentiment public à leur égard. Ils étaient

dégénérés, et nul n'a dépeint cette déchéance avec plus de sincérité et d'éloquence que l'illustre auteur des *Moines d'Occident*. Ils étaient riches, et quelle tentation que leurs richesses pour une nation qui va se débattre dans des embarras financiers terribles! Riches, ils semblaient en outre inutiles. Quel danger lorsque l'opulence paraît se doubler de la fainéantise! En 1789, le reproche d'inutilité est dans toutes les bouches contre les moines. Fervens, ils auraient été peu appréciés d'une époque qui avait perdu la foi et la notion de l'ascétisme, à plus forte raison dégénérés. Décadence, richesses, inutilité, voilà les trois accusations lancées contre eux, les trois brèches par lesquelles vont passer leurs destructeurs. La philosophie avait apporté un quatrième grief. Protectrice et vengeresse de la nature, il s'agissait pour elle d'abolir les vœux qui étaient, à ses yeux, un outrage à la nature. Nous trouvons ces expressions dans la bouche de plusieurs constituans, tels que Garat et Barnave.

C'est dans ces conditions, dans cet état d'esprit, que l'Assemblée nationale aborda la discussion sur les ordres religieux. Notre intention n'est pas de rappeler longuement les débats parlementaires, ni les lois votées à leur sujet. Il s'agit ici d'une question moins connue et d'une étude plus intime. Nous voudrions, à l'aide de leurs propres écrits, de leurs lettres, de leurs paroles conservées pour la plupart aux Archives (1), pénétrer dans l'âme monastique et exposer la mentalité des couvens au moment où ils furent dispersés par la Révolution.

II

On peut dire en quelques lignes quelles mesures législatives furent prises par la Constituante à l'égard des corporations religieuses. Le 28 octobre 1789, ordre de suspendre « l'émission des vœux dans tous les monastères de l'un et de l'autre sexe. » Le 2 novembre, mainmise de la nation sur les biens ecclésiastiques, y compris ceux des communautés. Le 17 décembre, rapport de

(1) A peu près tous nos documens sont puisés aux Archives nationales, papiers du Comité ecclésiastique FXIX 596 à 612; DXIX 1 à 30. Nous avons eu également sous les yeux nombre de monographies et d'histoires des diocèses sous la Révolution, par MM. J. Sauzay, Deramecourt, A. Durengues, Jules Loth, abbé Le Sueur, Delarc, F. Saurel, abbé Blanchet, Torreilles, E. de Broglie pour Mabillon, Fleury, Gérin, P. Chapotin, Élie Rossignol, vicomte de Brimont, H. Duclos, abbés Dubois, Bauzon, L. Chaumont, Paul Muguet, etc.

Treilhard et, dans le cours des deux mois qui suivirent, discussion qui aboutit au décret du 13 février 1790 supprimant tous les instituts monastiques où s'émettaient les vœux solennels, permettant à tous les religieux et religieuses de quitter leur couvent, et ne conservant que quelques maisons pour ceux qui déclaraient vouloir persévérer dans la vie commune. Exception était faite pour les établissemens voués à l'éducation publique et à la charité qui étaient provisoirement maintenus. Enfin, les religieuses, bien que libres de quitter leur cloître, pouvaient continuer d'y vivre sans avoir à craindre, comme les religieux, d'être transplantées ailleurs. L'assemblée détermina, le 19 février 1790, le chiffre des pensions. Enfin, le 20 mars, fut voté un décret pour enjoindre aux officiers municipaux de se transporter dans toutes les maisons monastiques de leur circonscription. La facilité, la rapidité de ces destructions étonna les contemporains. « On souffle sur les corps réguliers, écrit alors un Dominicain, et ils vont disparaître comme la poussière. » « Il ne fallut qu'un jour, disait l'archevêque d'Aix, pour faire tomber ces grands établissemens qui, tels que leurs antiques édifices, semblaient avoir acquis par la succession des siècles une solidité que la main du temps ne pouvait plus détruire. »

Les débats de la Constituante, les lois votées contre les Congrégations avaient retenti dans tous les monastères du royaume. On s'y attendait à voir paraître à chaque instant les municipalités qui avaient reçu ordre de faire une enquête minutieuse dans les couvens, et d'ouvrir les portes à ceux qui voudraient en sortir. Le supérieur général des Cordeliers écrivait au comité ecclésiastique : « Les décrets déjà portés par l'auguste Assemblée nationale sur les ordres religieux ont jeté le découragement dans les cloîtres. Les individus sont inquiets; ils vivent dans la plus grande langueur, ne pouvant présumer ce qu'ils seront. »

A considérer la stabilité plusieurs fois séculaire et le silence de ces demeures, qui aurait pu prédire un tel événement? Ces abbayes que leur longue histoire, leur opulence, l'immensité de leurs bâtimens et de leurs domaines, leurs bienfaits, au besoin les menaces d'excommunication imposaient au respect de tous, les voilà menacées, envahies par des intrus. L'État, qui depuis le moyen âge consacrait de son autorité la législation canonique, et au besoin lançait sa maréchaussée aux trousses des rares déserteurs de la vie religieuse, l'État qui naguère retenait, rame-

nait les moines dans le cloître, maintenant les expulse. Les exécuteurs de ses volontés seront ces humbles officiers municipaux de village, hier encore serviteurs obscurs et tremblans du redoutable monastère, maintenant tout fiers, tout étonnés d'y entrer en maîtres et de parler haut. Disons-le cependant, le plus souvent ils remplirent leur mission avec une parfaite convenance. Ils n'étaient point hostiles à l'Église, ni à la religion. On en vit même se rendre tout d'abord à la chapelle du monastère avant toute opération, et commencer par une prière commune une mission qui était pourtant destructive.

Aucune municipalité, quelles que fussent les convictions de ses membres, ne songea à décliner les ordres de l'Assemblée nationale. Fait plus extraordinaire, presque aucun couvent d'hommes et de femmes, tant était intangible un ordre de la Constituante, ne pensa à fermer ses portes, ni à opposer une fin de non-recevoir à ses indiscrets visiteurs. L'attitude des Bénédictins des Blancs-Manteaux, à Paris, où dom Deforis, dom Brial protestent et font des réserves expresses, celle plus énergique encore des Carmes des Billettes, qui forcent les commissaires à enfoncer la sacristie, sont des exceptions extrêmement rares. Les enquêteurs demandent l'état des lieux, des biens, des revenus et charges de toute sorte. Les supérieurs apportent les livres, ouvrent leurs archives et produisent au grand jour une situation qu'ils avaient tenu de tout temps à envelopper de mystère. Il y a plus ; du temporel on passe au spirituel. Les interrogateurs, après avoir compté les rentes et mesuré les arpens de terre, veulent connaître l'état des âmes et dresser le bilan moral des monastères. On a forcé les barrières de la clôture ; on va franchir celle des consciences. Chaque religieux, chaque religieuse, sera interpellé sur ses sentimens les plus intimes, sur sa vocation, sur ses dispositions à y rester fidèle ou à l'abandonner. Les interrogés ne songent guère à qualifier cette intrusion d'insupportable. Presque aucun supérieur d'ordre n'intervient pour tracer une ligne de conduite, pour donner un mot d'ordre général de résistance ou de soumission. A peu près partout, c'est la soumission. Toutes les questions vont être posées et toutes obtiendront des réponses précises.

Suivons donc les municipalités dans leur enquête sur toutes les maisons religieuses des deux sexes. Aussi bien, les procès-verbaux de ces visites, conservés aux Archives nationales, consti-

tuent-ils un document unique et singulièrement révélateur de l'âme monastique à cette époque. Les officiers envoyés par la Constituante trouveront un grand contraste entre les couvens d'hommes et les couvens de femmes. Tandis que ces derniers sont très peuplés, les premiers d'ailleurs nombreux sont presque déserts, ce qui est un grand obstacle à la ferveur et à l'observance de la règle. Aussi, quelle différence dans le langage que les deux sexes vont tenir aux enquêteurs! Les religieuses, nous le verrons, furent admirables. Elles adressèrent aux inquisiteurs laïques des réponses vibrantes, des paroles sublimes qui nous remuent encore lorsque, en fouillant le passé, nous les entendons sortir tout à coup de la poussière où elles dorment depuis un siècle. Les religieux furent moins fermes, et ce n'est pas sans quelque déception qu'on les voit en majorité accueillir avec joie, parfois avec transport, les décrets qui leur ouvrent la porte du cloître.

Au demeurant, c'est toujours soumettre les hommes à une épreuve que de leur demander s'ils sont contens de leur situation, s'ils sont satisfaits de leur vie, que de les inviter à en changer, à la recommencer sous d'autres auspices, à l'engager dans d'autres voies. Il en est si peu qui puissent se vanter d'avoir rencontré le bonheur, ni même l'emploi de toutes leurs facultés! Et lorsque cet appel à la liberté, à la rupture de chaînes que l'expérience a peut-être trouvé lourdes, est une invite à participer au renouveau, à l'enivrement qui poussent toute une nation d'une impulsion irrésistible vers des rivages enchantés; quand on paraît appartenir à une institution vieillie, démodée, sur laquelle se déversent chaque jour le mépris et l'injure; quand on est à la fois condamné par l'opinion et par la loi, et qu'on n'a à opposer aux sollicitations et aux attaques qu'une âme alanguie, comment n'être pas tenté de s'affranchir, de se rajeunir, de prendre sa part de l'émancipation commune et des destinées nouvelles? Les moines ne cédèrent que trop à cette tentation.

III

A tout seigneur, tout honneur. Entrons tout d'abord, avec l'humble municipalité de Nuits, dans l'une des plus illustres maisons de la chrétienté, dans la fameuse abbaye de Cîteaux. Le premier mai 1790, à dix heures et demie du matin, les délé-

gués frappent à la grande porte, demandent l'abbé et, déjà commandant en maîtres, font sonner les cloches pour convoquer la Communauté, interroger les religieux et dresser l'inventaire. Extérieurement, rien ne paraît changé dans la situation et l'ordonnance du monastère. L'édifice impose par ses dimensions et sa majesté. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir partout les signes d'une vaste administration et d'une situation opulente. Dans le personnel, on distingue, en dehors du Révérendissime général abbé de Cîteaux, des dignitaires de marque, « le secrétaire pour les affaires étrangères, le secrétaire pour les affaires de France, un maître des hôtels, » les titulaires des offices claustraux et autres personnages dont la dénomination seule indique l'importance. Un religieux est « gouverneur du petit Cîteaux à Dijon, » un autre, « gouverneur du château de Gilly. » Au-dessous de l'état-major, un bataillon de frères convers, avec la charge et la qualité de menuisier, charpentier, charron, tailleur d'habits, apothicaire, forgeron, tapissier, jardinier, barbier, boulanger, serrurier, bourrelier, etc., pourvoient au fonctionnement temporel de l'abbaye. Chacun de ces ouvriers en chef commande à des subalternes. On nous dit, par exemple, le nombre d'enclumes qui retentissent sous le marteau du forgeron, le nombre de chariots, charrues, herses, civières, brouettes qui sont sortis des ateliers du charron. Ces grands établissemens sont restés depuis le Moyen Age de petites cités qui doivent se suffire à elles-mêmes, et confectionner dans leur enceinte tous les objets destinés soit à l'usage personnel des religieux, soit au fonctionnement d'une immense ferme. Au besoin, deux tuileries établies dans le voisinage fournissent les matériaux nécessaires pour réparer les brèches d'une maison qui devait être éternelle.

On ne paraît pas menacé d'y mourir de faim, ni de soif. Douze étangs nourrissent le poisson. Les quatre-vingt-quatre mères vaches qui paissent dans la prairie assurent une surabondante provision de lait. Le procès-verbal se complaît à énumérer les soixante-quatorze cochons et tous les animaux de la basse-cour. Les baux des fermes stipulent des envois réguliers en chapons, animaux gras, froment. On y constate « plusieurs milliers de mesures en blé, seigle, avoine. » Les crus les plus renommés de la Bourgogne, le clos Vougeot, le Chambolle, etc., fournissent au monastère un produit de choix. Nous doutons cependant que ce nectar eût l'efficacité du vin de Ranteil, au sujet duquel les

Cordeliers d'Albi avaient fait mettre sur leur cave cette inscription gasconne qu'on peut y lire encore :

Vinum rentale
Tollit peccatum mortale.

Bien que le clos Vougeot et le Chambolle, malgré leur réputation européenne, n'eussent pas une telle vertu, les moines de Cîteaux pouvaient s'en contenter. A côté de la cave était le bûcher entretenu par 6 000 arpens de bois pour affronter sans crainte les rigueurs de l'hiver. Disons enfin que les 122 000 livres de revenus de Cîteaux permettaient, bien que certains monastères du Nord de la France fussent encore plus riches, de soutenir un tel train.

Toutes ces propriétés étaient appuyées sur des pièces authentiques, conservées précieusement dans des archives rangées en onze armoires. Le procès-verbal fait observer qu'au moment de la visite, deux documens en avaient été soustraits pour soutenir un procès engagé par le cellérier avec l'assistance de deux avocats de Dijon, qui faisaient partie de son conseil. Ironie des événemens! On s'amuse à plaider à coups de parchemins et de textes de loi pour quelques arpens de terre au moment où le sol tremble, et va se dérober tout entier sous les pas de ses possesseurs.

Mais les ruines matérielles se réparent, les ruines morales sont plus lamentables. Dans les couvens, les âmes souffrent d'un mal plus grand que les atteintes à la propriété. Le procès-verbal de l'inventaire, fait à Cîteaux par la municipalité, relate avec une éloquence, une brutalité douloureuses, les déchéances, les dissensions qui minent l'ordre monastique. L'Abbé est en lutte ouverte avec ses subordonnés. L'un d'eux lui dit pendant l'enquête : « Sachez, monsieur, que nous ne vous reconnaissons plus pour supérieur. » Les religieux parlent « du régime intolérable sous lequel ils gémissaient, » au point que pour s'y soustraire, ils avaient appelé, un mois auparavant, le vicomte de Bourbon-Busset qui, non content de venir en personne, s'était fait accompagner d'un détachement. Le supérieur ainsi incriminé était le « Révérendissime » François Trouvé, âgé de soixante-dix-huit ans et Abbé général de Cîteaux depuis 1748. A son tour, il répond à ces accusations par des accusations.

Dans l'interrogatoire, l'Abbé avait déclaré vouloir rester au

monastère. Au contraire, sur quarante religieux, trente, c'est-à-dire les trois quarts, se disent déterminés à partir quand on leur aura assuré leur pension. Ce procès-verbal est très grave. Alors même qu'on ne le prendrait pas absolument à la lettre, en supposant dans la rédaction une certaine exagération et quelque malveillance, il est difficile de ne pas voir à Cîteaux les signes d'une décomposition monastique qui était malheureusement trop commune en France.

Si en quittant Cîteaux, nous entrons à Clairvaux, immortalisé par saint Bernard, nous n'y voyons rien qui puisse relever la gloire déchue de cet ordre. Là encore, comme à Cîteaux, nous trouvons intacte la situation matérielle la plus large, 133 826 livres 11 sols 6 deniers de revenus annuels, sans compter les redevances en nature. Une bibliothèque d'environ 19 000 volumes et 1 000 manuscrits y invitent toujours les moines à l'étude et à la science; mais leurs goûts sont ailleurs. Le luxe, l'amour du bien-être ont envahi cette maison. Beugnot nous décrit dans ses *Mémoires* la visite qu'il fit à l'abbaye à la veille de la Révolution. L'abbé était Dom Rocourt, homme de haute taille et de belle figure. Quand, après son élection, il fut présenté au roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette, frappée de son extérieur et de son aisance à porter le costume de son ordre, s'était écriée : « Ah ! le beau moine ! » Malheureusement, d'après Beugnot, l'intelligence n'égalait point chez lui la bonne mine. « Il menait grand train. Ses voitures étaient attelées de quatre chevaux avec piqueur en avant. Il se faisait donner du Monseigneur par ses moines et les gens de sa cour, et aussi par ceux en grand nombre qui avaient besoin de lui. Il gouvernait, despotiquement, je ne sais combien de couvens d'hommes et de femmes qui dépendaient de son abbaye. » Beugnot était tombé à Clairvaux le jour de la Saint-Bernard, grande solennité pour l'abbaye. L'abbé Maury devait prêcher le panégyrique.

Quelle eût été l'impression du fondateur si, secouant la pierre sépulcrale qui depuis six cents ans recouvrait sa tombe, il eût tout d'un coup fait apparition dans cette fête. De quel œil Bernard, qu'un historien de sa vie nous représente allant visiter les moissonneurs monté sur un âne, aurait-il vu son dernier successeur dans un char attelé de quatre chevaux? Lui, dont le corps fut exténué par tant de pénitences, aurait-il reconnu un moine de Clairvaux dans ce personnage au teint fleuri? Ce nom

même d'*Abbé*, si grand dans l'Évangile, *Abba pater*, et que la règle de saint Benoît avait élevé si haut, ne paraît plus suffire au supérieur du monastère qui se fait appeler *Monseigneur*.

Ce qui eût mis le comble à sa douleur, c'est que cette abbaye qu'il avait fondée et qui attirait de son vivant des légions de moines ne comptait plus que vingt-trois profès et dix frères. Qu'était devenue la vie religieuse dans cette maison qui avait étonné le monde par sa ferveur et les prodiges de ses pénitences? Il ne semble pas que les moines fussent très attachés à leur état, puisque, dans la visite faite par la municipalité en 1790, deux seulement, y compris l'abbé, déclarent vouloir rester. Tous les autres désirent profiter de la liberté donnée par l'Assemblée nationale. Deux, il est vrai, soumettent leur décision au jugement du Souverain Pontife.

En face de Cîteaux déchu nous aurions aimé à trouver dans l'ordre de Cluny, autrefois son rival en puissance et en vertus, la ferveur des anciens jours. Cluny était toujours debout, et il semble que cette maison célèbre fut protégée par son antique gloire. On se rappelait qu'au XIIIe siècle, il avait sous sa dépendance plus de 2 000 abbayes, prieurés, doyennés, paroisses, collèges ou monastères simplement associés. On savait par l'histoire que, sous saint Hugues et Pierre le Vénérable, l'abbaye ne comptait pas moins de quatre cents religieux, qu'elle était assez vaste pour loger à la fois le roi de France et le Souverain Pontife, qui s'y rencontrèrent plus d'une fois avec toute leur cour, sans que le recueillement de l'immense communauté et le silence du cloître eussent à souffrir d'un tel voisinage. On paraît y avoir gardé l'ancienne magnificence à défaut de l'ancienne austérité. A la veille de la Révolution, en 1788, le cardinal La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, nommé abbé commandataire de Cluny, s'y était rendu entouré de tous les chefs de l'ordre et d'un cortège triomphal. On lui avait apporté les clefs de la ville. Les plus hauts dignitaires du monastère avaient regardé comme un grand honneur d'assister le nouvel abbé cardinal avec les ornemens les plus magnifiques, avec les six jeunes nobles oblats qu'il était de règle d'y avoir toujours comme enfans de chœur et de maîtrise. Au sacré s'alliait le profane. Il y eut bals, spectacles, réjouissances de toutes sortes pour amuser la foule accourue de toutes parts. Le cardinal tint table ouverte

pendant quinze jours. Il le pouvait d'après le dicton qu'avaient répété les âges :

En tout pays où le vent vente
L'abbé de Cluny a rente.

On va vérifier la vérité de cet adage. Au moment de la Révolution, parmi les dignitaires, en dehors du prieur, du sous-prieur, du trésorier, du cellérier, nous trouvons le *censitaire*, chargé d'enregistrer les cens et les rentes. L'heure a sonné pour lui de rendre des comptes à d'autres qu'à ses supérieurs. Le 31 janvier 1791, la municipalité de Cluny se présente pour les demander au nom de la nation. Ils accusent, outre la dotation des religieux, pour la part de l'abbé, 200 000 livres de revenus. Cette somme ne prouve pas qu'il « eût rente en tout pays où le vent vente, » mais 200 000 livres de supplément étaient un chiffre, même pour un cardinal de La Rochefoucauld. S'il y avait quelque déchet sur les richesses d'antan, la perte était bien plus grave au spirituel qu'au temporel. Les quatre cents moines d'autrefois étaient à peine quarante dans l'immense édifice, et à la demande qui leur fut faite s'ils voulaient ou non persévérer dans leur état, deux seulement optèrent pour la vie commune.

VII

Cette attitude de grands monastères nous dit quel profond changement s'était opéré dans les dispositions de beaucoup de religieux. Sous l'ancien régime, la profession monastique était une renonciation complète à soi-même et à la société. Les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, atteignaient l'homme dans sa propriété, dans sa volonté, dans son corps, c'est-à-dire dans trois de ses libertés les plus chères. Lors de la discussion ouverte à ce sujet, on avait entendu à la Constituante des diatribes véhémentes contre ces engagemens qu'on qualifiait d'attentat aux Droits de l'homme.

Parmi ces droits, il y avait tout d'abord celui de posséder, auquel portait atteinte le vœu de pauvreté. A défaut de dotation territoriale, la Constituante assure une pension aux moines qui quittent le cloître. Ce mot de pension revient fréquemment dans leur correspondance, ou dans les réponses qu'ils font aux interrogatoires des enquêteurs. Jouir d'une pension, c'est avoir conquis

l'indépendance que donne l'argent, c'est prendre une assurance contre la pauvreté; c'est donc une dérogation, un manquement à ce vœu. On est un peu surpris d'entendre les Ordres mendians discuter dans cette circonstance solennelle non le principe, mais la quotité de la pension. La Constituante leur avait voté un chiffre moindre qu'aux religieux rentés. Ils s'en plaignent. Cordeliers, Minimes, Augustins, Dominicains, apportent un argument typique pour prouver qu'ils ne sont pas mendians, c'est le total très respectable des milliers de livres de revenu dont ils ont fait déclaration à l'enquête de 1790. L'instinct de la propriété est tel qu'à la longue il fait fléchir les inspirations primitives et les engagemens les plus solennels. Un léger changement à la règle et aux statuts met en paix les consciences et accommode les affaires humaines. Malheureusement, ces ordres religieux, en établissant par des chiffres qu'ils n'étaient pas mendians, qu'ils avaient de bonnes rentes, prouvaient d'autant mieux qu'ils n'étaient pas restés fidèles à l'esprit de leur institut, et indiquaient une des causes les plus graves de leur décadence. Dans la circonstance, il eût été plus fier, plus digne de leur glorieux passé, de maintenir le débat à la hauteur des principes et de parler plus de pauvreté que de bien-être.

On le voit, le vœu de pauvreté est en train de succomber. Le vœu d'obéissance va être atteint à son tour par la liberté reconquise. Liberté : ce mot magique ne retentit pas seulement dans les écrits publics et à la tribune de la Constituante; il est murmuré dans l'intérieur des cloîtres. Tout à l'heure, les religieux de Saint-Martin-des-Champs, en discutant le chiffre de la pension, parlaient aussi de la liberté dont l'indépendance financière est souvent une condition. Entendons encore le même cri : « Je soussigné, demande la liberté... Je soussigné, religieux minime, déclare vouloir profiter des avantages de la liberté... Nous soussignés, Carmes déchaussés de la ville d'Abbeville, déclarons vouloir quitter la vie commune et profiter de la liberté et du traitement ! » Ces formules reviennent assez fréquemment dans les déclarations des religieux. Elles sont parfois accompagnées de récriminations contre le passé. Un Cistercien remercie la Constituante d'avoir aboli « un régime féodal écrasant pour les subalternes. » Un ancien Bénédictin de Saint-Maur, à la fin de la Révolution, raconte sa vie. Il avoue qu'à l'user, il avait trouvé les engagemens contractés au-dessus de ses forces : *Tanto oneri*

ferendo impares. Il salue la liberté inespérée, tardive à son gré, qu'apporta la Constituante et qui vint le tirer de sa prostration : « *Venit tandem libertas, sed sera; respexit nos inertes; venienti occurrimus; suscepimus respicientem.* » Sa confession se déroule dans un latin cicéronien, virgilien, avouant les manquemens au vœu de chasteté comme aux autres, montrant du moins qu'à défaut d'un bon religieux, il avait été un bon professeur de rhétorique.

Par là, ces vaincus croient reprendre possession d'eux-mêmes. Ils rentrent aussi en possession de la société. On le sait, pour les moines dans l'ancien régime, la mort civile accompagnait la mort à eux-mêmes. Ils n'existaient plus comme citoyens. Ils n'existaient plus ni pour l'État, ni pour leur famille. Ils ne pouvaient ni tester, ni hériter. Or voilà que la Révolution vient tout d'un coup les tirer de ce tombeau légal. Chez un grand nombre, la surprise est celle de ressuscités. Le mot est dans la lettre de religieux qui remercient la Constituante de les avoir « ressuscités de mort à vie. » D'autres emploient un langage plus imprévu encore en exprimant leur joie « d'aller finir leurs jours *dans la patrie.* » Ils n'y étaient donc pas, dans la patrie? Cette expression ne se rencontrerait pas aujourd'hui sous la plume d'un moine. C'est qu'avant 1789 les vœux solennels, rompant de par la puissance publique tous les liens civils, le moine n'était en quelque sorte plus de ce monde. De là quand on discute à la Constituante la loi sur les ordres religieux, quand on plaide leur cause au nom des intérêts de l'instruction publique, les réserves formulées par Pétion, Barnave et Grégoire lui-même, qui demandent s'il convient, surtout avec la constitution nouvelle, de faire élever des citoyens par des éducateurs qui ne sont pas citoyens.

Mais l'objection d'ailleurs sans force, car la majorité des constituans avaient été élevés par des corporations, va tomber d'elle-même. Voilà que les moines morts au monde entendent déjà la voix du monde, qui, passant par-dessus les murailles du cloître, vient leur dire les prodigieux changemens accomplis par la Révolution et les faire tressaillir dans leur solitude. Beaucoup prêtent l'oreille et se laissent emporter dans l'enivrement universel. Ils sont vite montés au diapason de la nation. Ils parlent déjà en citoyens et en citoyens émancipés. Les religieux de l'abbaye de Fontenet écrivent à l'Assemblée nationale :

Nosseigneurs, des solitaires ignorés osent mêler une fleur à la couronne civique que la nation vous décerne. Nous partageons avec elle sa juste admiration et sa reconnaissance pour le zèle infatigable, le dévouement généreux avec lesquels vous continuez l'édifice de sa liberté et de son bonheur. Inspirés par l'amour de la patrie et la soif de la liberté, nous vous prions de recevoir nos propriétés, l'emploi jusqu'à présent inutile de nos facultés, de nos talens et de nos vies. Nous ne voulons plus vivre sous un régime absurde, inutile pour les autres, inutile et onéreux pour nous par l'oisiveté humiliante à laquelle il nous contraint sous un régime féodal écrasant pour les subalternes... Vous vous rappellerez, Nosseigneurs, que dans la société il n'y a de formes raisonnables que celles qui tendent à développer l'homme d'une manière utile pour ses semblables et pour lui-même, et vous nous accorderez la liberté de refluer dans la société, d'y porter le désir et peut-être le moyen de lui être utiles.

Nous venons d'entendre du fond des cloîtres un double appel : appel à la liberté de l'homme par l'abolition du triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, appel à la liberté du citoyen par la revendication de tous les droits du Français et du patriote. Ce langage, par le ton même et les expressions employées, indique que les sentimens monastiques étaient morts chez ceux qui le tiennent. Ces religieux qui trouvent leur genre de vie oiseuse, inutile aux autres et à eux-mêmes, ont perdu la mentalité qui les avait créés et fait vivre à travers les âges. Signe sensible du changement et du nouvel état des esprits, nous voyons dans quelques lettres envoyées par eux à la Constituante leur signature accompagnée de trois points dans un triangle, ce qui était l'indice de leur affiliation à la Franc-Maçonnerie.

Quand il en est ainsi, quand la foi, quand le cœur, quand la volonté ne ratifient plus les engagemens pris, les vœux prononcés devant Dieu et devant les hommes, le décret qui délie de toute obligation civile ne fait que ratifier officiellement et au for extérieur la sentence déjà portée au for intérieur. Pour les moines qui s'empressèrent de quitter le cloître, la Constituante ne faisait que libérer ceux qui s'étaient déjà libérés eux-mêmes. De nos jours, toutes les portes des cloîtres sont ouvertes, et personne, ou presque personne, ne veut les franchir. En dehors de la vocation et de la conscience, la volonté, satisfaite en quelque sorte de la liberté même qu'elle a de s'exercer, renouvelle au besoin, et très facilement, la profession de stabilité. Autrefois, la barrière légale élevée entre cette volonté et la liberté pouvait être pour elle une sorte de provocation à s'affirmer par le fait de l'obstacle

même opposé à ses mouvemens, et aussi une attraction de plus vers un monde qui, lui étant à jamais fermé, avait la double séduction du mystère et du fruit défendu.

VIII

Nous venons de parler des religieux que la Révolution trouva en trop grand nombre disposés à quitter le cloître; il ne faut cependant pas croire que la désertion ait été immédiate, ni même générale. Il ne suffisait pas d'ouvrir aux moines les portes des couvens pour les voir s'élancer en masse au dehors sur tous les chemins du siècle. Il semble même que, malgré une décadence trop réelle, la majorité pût être disputée en faveur de la fidélité au poste. On a beau être frappé de langueur et atteint par le souffle du dehors, on ne rompt pas du soir au matin des liens formés par la conscience, cimentés par l'habitude, consacrés par l'Église et par l'État. De fait, l'histoire doit enregistrer une époque de transition, et à côté des fuites et des adhésions précipitées que devait avoir préparées une longue attente, des hésitations, des surprises, des luttes, une certaine épouvante du changement de vie, des projets de réforme, des moyens-termes proposés pour ne pas mourir, et même, chez nombre de religieux dignes des temps héroïques, quelques accens sublimes.

On ne sera pas étonné de rencontrer un pareil ton chez les Chartreux, qui avaient gardé toute leur ferveur. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, on ne put les accuser d'avoir fait mentir cet adage : *Carthusia numquam reformata quia numquam deformata.* Les trente-huit religieux qui appartenaient ou s'étaient réfugiés à la Grande-Chartreuse demandèrent à persévérer dans leur vocation et à garder leur monastère. Ceux de Paris occupaient au nombre de vingt-trois, à l'extrémité des jardins du Luxembourg, l'emplacement même que leur avait fixé saint Louis, il y avait plus de cinq cents ans. C'est à ce couvent que le roi de France avait fait demander la célèbre collection de tableaux de Le Sueur sur la vie de saint Bruno. Ce fondateur n'eut pas à rougir de ses disciples. De quel ton ferme, austère et pénétré, ils parlent aux députés de la Constituante.

Le but salutaire des grands travaux que vous avez entrepris, et que vous poursuivez avec tant de zèle et de constance, disent-ils, est d'assurer pour jamais le bonheur des Français; le nôtre, le seul qui nous reste, est d'a-

chever de mourir dans notre monastère. Ceux qui ne connaissent pas les douceurs de notre état, cachées sous l'apparence d'une vie austère, pourraient vous persuader que nous gémissons sous le poids des chaînes qui nous attachent, malgré nous, au service de Dieu, et qu'enfin nous ne sommes pas libres. Mais ils vous tromperaient. En effet, c'est bien volontairement, et sous la protection des lois que nous avons fait le sacrifice d'une liberté que nous avons crue dangereuse pour notre salut. C'est au tourbillon du monde et à l'esclavage des passions que nous nous sommes dérobés, pour vivre dans le calme de la solitude et dans la pratique des vertus évangéliques. Laissez-nous jouir, le reste de nos jours, de ce calme que nous aimons, et de ce bonheur que nous goûtons... Nous nous glorifions d'avoir pour fondateur saint Louis... C'est de la bienfaisance de ce pieux monarque que nous tenons l'emplacement où notre maison est située. En établissant si près de Paris une chartreuse, l'intention de ce prince religieux avait été d'en faire un spectacle permanent d'édification publique. C'est dans ce lieu qu'une infinité de saints religieux ont passé leur vie à prier, à lever au ciel des mains pures, pour la conservation de l'État, et à pratiquer, dans leurs cellules, des vertus paisibles, inconnues au monde. C'est là qu'ils sont morts: c'est là que nous voulons mourir. Ce lieu est notre patrie; nous l'avons adoptée, sous la garantie de la loi. Nous vous conjurons, au nom de Dieu tout-puissant, qui éclaire vos actions, de nous épargner le trouble et les embarras d'une translation, qui serait pour nous un exil affreux; nous ne l'avons pas mérité. Ne nous forcez donc pas à un tel sacrifice, qui nous rendrait malheureux et qui nous conduirait bien vite au tombeau.

Une même ferveur rapproche les Trappistes des Chartreux. La maison qu'avait réformée et illustrée l'abbé de Rancé au XVIIe siècle, à quelques lieues de Mortagne, comptait 53 religieux en 1790. Interrogés, quarante-deux déclarèrent vouloir mourir dans leur monastère, sous l'étroite observance; les onze autres, sans renoncer au cloître, se réservèrent de faire connaître leurs intentions. Le procès-verbal leur rendit hommage en ces termes :

A l'exception de cinq ou six moines qui nous ont paru d'un sens très borné, les religieux de chœur ont en général un caractère énergique et prononcé, que les jeûnes et les austérités n'ont point affaibli. La religion remplit leur âme tout entière. Chez quelques-uns, et ils sont faciles à reconnaître par les expressions de leurs déclarations, la piété est portée au suprême degré de l'enthousiasme. Les autres, en très grand nombre, sont pénétrés d'un sentiment de piété plus calme et plus touchant. Ceux-là nous ont paru aimer leur état du fond du cœur et y trouver une tranquillité, une sorte de quiétude qui, en effet, doit avoir ses charmes.

Qui entendre après les Chartreux et les Trappistes? Ne soyons pas trop exigeans; saluons au passage les déclarations coura-

geuses. Elles sont assez nombreuses chez les Capucins. Fondés en 1529 pour raviver une ferveur qui était en décadence chez les Cordeliers, ils eurent vite conquis une situation considérable par l'activité de leur zèle et l'austérité de leur vie. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, ils furent de ceux qui avaient le mieux conservé les vertus monastiques, le mieux résisté au relâchement général. Très mêlés au peuple, ils avaient attiré l'attention des philosophes qui en firent le point de mire des attaques dirigées contre les religieux. Ce sont eux surtout qu'on mettait en scène dans les chansons égrillardes composées sous l'ancien régime et qu'on fredonnait encore au XIXe siècle. Ils payaient pour d'autres; et, sans prétendre que le scandale fût inconnu parmi eux, on peut dire qu'il y était rare. Brienne lui-même leur avait rendu témoignage dans la commission des réguliers.

Ils sont en général édifians. Seuls de tous les ordres, ils ont résisté à la tentation d'acquérir et de posséder. Ils sont pauvres, et ce qui n'est pas toujours la conséquence de la pauvreté, ils vivent pauvrement. Les enquêteurs envoyés par la Révolution dans leurs couvens y trouvèrent des bâtimens austères et un mobilier chétif. Les inventaires nous conduisent dans les différentes parties de la maison. La cuisine est peu garnie d'ustensiles. Dans les cellules, on signale « un lit de sapin, une table, trois chaises, quelques livres de dévotion, deux ou trois vases en terre, un crucifix, trois images... du papier. » A la cave, quelques petits tonneaux renfermant la quête de vendange et de vin faite dans le voisinage, mais rien qui ressemble au clos Vougeot, aux grands crus de Cîteaux. L'église est propre, mais modeste. Le jardin renferme le potager et quelques arbres fruitiers. Ils sont amis du peuple. Ils ont plus de souci des petits que des grands. Le ministère qu'ils exercent de préférence dans les campagnes, dans les paroisses de villes populeuses, pour aider, pour suppléer les curés, pour prêcher les missions, les carêmes, les mettent perpétuellement en contact avec la foule qui les aime.

Édifians, pauvres, amis du peuple, les Capucins remplissent, en outre, certaines fonctions qui demandent de la bonne humeur, qui frappent et leur concilient l'opinion. Ils sont aumôniers des hôpitaux, des prisons, des armées de terre et de mer, et aussi chargés d'éteindre les incendies. On cite leurs traits de courage, et probablement quelque chanson célébrant leurs actes d'héroïsme dut alors, comme aujourd'hui, rappeler aux

sympathies de la multitude ces pompiers en robe de bure.

Mais ces pompiers étaient de vrais moines qui, en grande majorité, voulaient rester moines. Les Capucins du couvent de Bazas écrivent, le 18 janvier 1790, pour dire « l'effroi et la consternation que leur inspirent les décrets de l'Assemblée. » Pourquoi vouloir les détruire? Le provincial des Capucins de la province de Champagne donne l'assurance que ce serait aller contre les vœux de son ordre. « La connaissance que j'ai, dit-il, de ses différens membres, au nombre de deux cents prêtres ou clercs profès et soixante-cinq frères lais en seize maisons, m'autorise à assurer que ce vœu (de rester dans leurs couvens) est celui de tous sans en excepter que dix ou douze au plus, lesquels ne donnant pas lieu d'être bien contens d'eux, peuvent peut-être désirer un autre état comme nous le désirerions à leur égard. » Le provincial parle avec sévérité de ces égoïstes, « aussi mécontens de leur état qu'on l'est de leur conduite et qui porteraient également partout dans la société civile comme dans le cloître l'inconstance et le mécontentement qui les ronge. » Il convient cependant que, si le costume est trop impopulaire, on pourrait le changer. Il en appelle du reproche d'inutilité au témoignage des évêques et des curés, qui peuvent attester les services rendus par les Capucins. Malheureusement, le supérieur qui plaide ainsi chaleureusement la cause de son ordre est obligé d'avouer qu'il est profondément atteint dans ses forces vives, qu'il ne se recrute plus, qu'il n'y a plus que des vieillards se traînant péniblement à l'office, et que, pour des causes diverses, dont la principale, dit-il, était l'édit de 1768, les cloîtres, ceux des Capucins comme les autres, marchent à la dépopulation.

La Révolution se chargea de précipiter leur mort. Elle avait contre eux un grief particulier, c'était leur mendicité. Situation singulière des moines à cette époque ! Les uns sont condamnés comme trop riches, les autres, comme trop pauvres. Il est vrai que cette pauvreté se manifestait, chez les Capucins, sous une forme de quête qui répugnait, non seulement aux goûts aristocratiques de Voltaire, mais encore aux progrès de la civilisation et aux théories économiques qui étaient en train de remplacer les anciens dogmes. L'aumône aux Capucins avait beau être entrée dans les habitudes des bourgeois et même des paysans, les réformistes ne pouvaient apercevoir leur besace sans se voiler la face. Le XVIII[e] siècle, qui faisait une guerre acharnée à la men-

dicité, pouvait-il la tolérer chez des prêtres et des moines? En 1789, les cahiers des trois ordres, ceux du clergé lui-même, se sont prononcés contre la quête des religieux mendians. Le tiers-état de Mantes a dicté d'avance par ces paroles la sentence de la Révolution : « Tout corps parasite doit être écarté d'une société bien réglée. » Les Capucins comprennent cet état de l'esprit public et la gravité de la situation. L'un d'eux, dans sa correspondance, avoue succomber sous les « traits du mépris, de l'insulte, des sarcasmes amers, des injures atroces auxquels l'expose son état de mendicité. » Un autre allant plus loin paraît avoir abandonné toute confiance dans l'avenir et la réviviscence de son ordre. Il laisse tomber de sa plume ces paroles qui sont comme un cri de désespoir et un glas funèbre : « Nous avons perdu l'espérance de nous régénérer, et un corps dans ce cas-là doit être anéanti. »

Anéantis, les Capucins vont l'être comme leurs confrères, et il semble qu'il soit plus facile d'abattre une institution qui paraît s'abandonner elle-même. Cependant, de tous les religieux, les Capucins furent peut-être les plus regrettés. Les pétitions, si rares pour les autres ordres, arrivent de bien des côtés à l'Assemblée nationale en faveur des disciples de saint François. Çà et là, on leur fait même l'honneur de craindre les incidens que peut susciter leur expulsion, et de redouter une émeute de la foule. Pour calmer cette opposition, on cherche à les discréditer; on lance contre eux des pamphlets où est persiflée « la divine besace. » Bien que plus populaires, ils seront condamnés à partir comme leurs confrères, sans que leur disparition ait soulevé de grands mouvemens. Une fois sortis de leurs couvens, les différens membres auront les destinées les plus diverses. Comme l'a observé l'historien de l'Église de Besançon sous la Révolution, il régnait chez les Capucins une assez grande liberté d'allure pour que se dessinassent parmi eux des physionomies très dissemblables. « Des âmes très pieuses s'y trouvaient mêlées, sans rien perdre de leur sérénité, à un certain nombre de natures bohémiennes que le côté plébéien, précaire et aventureux de la vie des Capucins avait souvent séduites, et qu'une Révolution pouvait transformer à peu de frais en tribuns débraillés ou en prêtres de la liberté. Aussi vit-on sortir à la fois de la plupart de leurs couvens, des saints et des cyniques, des martyrs et des gueux. »

La cause des Dominicains était plus difficile à défendre auprès de la Constituante que celle des Capucins amis du peuple. Leurs constitutions libérales n'avaient point fait oublier leur ancien rôle d'inquisiteurs, dont ils se faisaient encore attribuer par le Roi le titre purement nominal, mais appointé, pour les deux provinces de Toulouse et de Carcassonne. Créés pour la parole, les Frères prêcheurs n'avaient fourni depuis longtemps aucun orateur illustre à la chaire chrétienne. Le renom de leurs théologiens ne dépassait guère l'enceinte de l'école ; et de ce couvent de Saint-Jacques qui avait abrité dans ses murs Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, ne sortaient plus que des maîtres sans éclat, enfermés dans une tradition routinière et mal armés pour combattre les assaillans qui envahissaient l'Église. Constatation non moins grave, le relâchement, la mondanité avaient envahi les couvens de l'ordre. Des trois maisons qu'il avait à Paris, rue Saint-Jacques, rue Saint-Honoré et rue du Bac, cette dernière tenue en mains par le Père Général avait gardé une ferveur admirable ; mais les autres étaient très relâchées.

Un mémoire nous décrit les « cheveux longs et frisés, les culottes de maroquin, les souliers bronzés, les manchettes, aumusses, le mépris des observances régulières, » qui s'étaient introduits au couvent de Saint-Jacques, abus d'autant plus dangereux que dans cet établissement accourait pour se former la jeunesse fournie par la province. Cependant, quand sonna la Révolution, le Père Faitot venait d'exercer dans cette maison une influence heureuse. Le couvent de la rue Saint-Honoré, qui devait abriter le fameux club des Jacobins, était aussi en décadence, au point que l'archevêque de Paris, M. de Juigné, avait refusé, faute de confiance, dans une lettre sévère, de donner des pouvoirs au nouveau supérieur, le Père Grandjean. Des dissensions intestines aggravaient le mal qui était un peu partout. De 1770 à 1790, l'ordre avait perdu en France près du tiers de ses sujets. Il ne se recrutait plus.

A la Révolution, qui se lèvera pour le défendre? Tout n'est pas perdu. Les religieux du couvent de la rue du Bac viennent unanimement de déclarer aux enquêteurs leur volonté de continuer la vie commune. A Saint-Jacques, pendant que les Pères conventuels se taisent, la jeunesse, qui a comme un privilège d'âge de ne douter de rien, va parler à l'Assemblée nationale

dans une pétition dont les paroles enflammées contrastent avec l'obéissance passive, l'inertie de tant de moines. Tandis que les étudians Dominicains de Bordeaux soupirent après le retour dans le monde, et écrivent à la Constituante qu'ils attendent d'elle avec impatience « l'entrée la plus triomphante dans le temple de la félicité, où nous bénirons à jamais, disent-ils, les sauveurs de la patrie, » ceux de Saint-Jacques signent une adresse toute frémissante d'enthousiasme pour leur vocation et pour leur institut.

Il n'était pas possible que, dans cette vaste enquête où chaque Ordre venait dire son avis et plaider sa cause, les religieux les plus anciens, les plus illustres de France, les Bénédictins, gardassent le silence. Mais que pouvaient-ils dire? Raconter leur histoire, leurs services et la ferveur d'antan, n'était-ce point demander au passé un contraste avec le présent? Ils font cependant entendre çà et là un langage où l'on croit reconnaître la voix des ancêtres. Du fond de la Champagne, les Bénédictins de l'abbaye de Moutiers la Celle-les-Troyes expriment en ces termes leurs angoisses : « Déchirés d'inquiétude, incertains et consternés, nous avons de la peine à nous persuader que les personnes les plus éclairées de la nation, qui travaillent à rendre à la France sa splendeur, et à procurer à tous les citoyens la prospérité la plus grande, veuillent frapper d'anathème les sociétés religieuses, et lancer un édit de proscription contre des corps qui ont toujours été dévoués au bien général de l'État. Nous nous persuadons aisément que quelques jeunes religieux, dans le délire de l'âge, dans le feu des passions et par séduction, désirent la dissolution d'un état qu'ils ont embrassé. Mais les sollicitations du petit nombre doivent-elles l'emporter sur la réclamation du plus grand? » C'était bien parler. Mais un tel accent dépassait de beaucoup les sentimens de la masse des Bénédictins. Parmi eux, les Bernardins passaient pour les moines les plus dégénérés de France. La visite que nous avons faite à Cîteaux, à Clairvaux, ne nous a pas édifiés. Les Clunistes, à en juger par l'état d'esprit que nous avons rencontré à leur maison mère, l'illustre abbaye de Cluny, et aussi par le dépérissement de l'ordre qui en vingt ans venait de perdre plus de la moitié de ses membres, — il est vrai qu'on leur avait défendu de recevoir des novices, — n'étaient pas non plus qualifiés pour vanter leur ferveur, ni leur fidélité aux traditions de saint Hugues et de Pierre le Vénérable.

Contentons-nous d'interroger les Bénédictins de Saint-Maur.

Prononcer un tel nom, c'est rappeler une gloire acquise dans des travaux immenses en toutes les branches des connaissances humaines, travaux qui, en immortalisant leurs auteurs, ont augmenté singulièrement le patrimoine intellectuel de la France elle-même. On sait que Saint-Maur avait rangé sous sa règle les abbayes les plus illustres: Corbie dans le Nord, Jumièges, Fécamp, Saint-Wandrille, le Bec, le Mont Saint-Michel, Saint-Étienne de Caen, dans la province de Normandie; Marmoutiers. Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, dans la province de France, Aucune de ces maisons n'égala l'activité féconde de Saint-Germain-des-Prés. Aujourd'hui encore, — et en 1789 ces souvenirs semblaient d'hier, — nous aimons à nous reporter par la pensée dans cette abbaye célèbre où Mabillon recevait la visite des deux Bénédictins laïques du Cange, Baluze, et aussi de Bossuet, de Fleury, du bouillant archevêque de Reims, Le Tellier, interlocuteurs de marque avec lesquels nous aurions voulu lier conversation au risque de les trouver trop savans. Heureux temps que celui où les questions d'érudition passionnent tant d'esprits, où les auteurs se connaissent, se consultent, se répondent à travers l'Europe dans cette langue universelle qui était encore le latin, où, par exemple, l'apparition du *De re diplomatica* dédié à Colbert par Mabillon excite parmi eux un tressaillement, et retentit comme un triomphe de la France, presque comme une victoire de Turenne et de Condé! L'impulsion est donnée, la tradition commence et va durer plus de cent cinquante ans. A Saint-Germain-des-Prés, le doux Mabillon, qu'on avait présenté à Louis XIV comme « le plus savant homme de son royaume, » et on aurait pu dire le plus modeste, a trouvé pour le former l'auteur du *Spicilegium*, Luc d'Achery, moine à ascétisme mélancolique. A son tour, il initiera à la science le bouillant Montfaucon, dont la pétulance et les saillies gasconnes feront reconnaître sous l'habit monastique l'ancien soldat de Turenne.

La congrégation de Saint-Maur était admirablement organisée pour suffire aux grandes tâches et aux longs labeurs. Ces savans moines avaient dans l'esprit le calme que donnent les convictions religieuses, dans le cœur la sérénité qu'assure le détachement de toute ambition et de toute gloire humaine. Étrangers à tous les bruits du dehors, habitant ces sommets élevés où dominent les nobles pensées et les ardeurs généreuses, ils n'avaient qu'un

double amour: Dieu et la science. Par un heureux accord, leur goût se rencontrait ici avec leur devoir. De là les prodiges enfantés par cette passion d'amasser et de livrer des trésors. Voyez-les: cette belle ambition leur fait entreprendre ce qu'ils appellent des *voyages littéraires*. Un Mabillon, un Montfaucon, un Martene parcourent la France, l'Italie, l'Allemagne, frappant aux portes des monastères, et de tous les dépôts précieux, copiant des chartes, relevant des inscriptions et alors, chargés de ce précieux butin, rentrant dans leurs solitudes plus heureux que les conquérans qui rapportent les dépouilles des provinces. On comprend ce qu'un tel labeur, poursuivi pendant des générations, peut amasser de richesses. Ces moines n'obéissent à aucune préoccupation d'amour-propre. Quand l'un d'eux, succombant à la tâche, la laisse incomplète, un autre se présente pour en prendre la suite, sans enlever au premier l'honneur de l'avoir entreprise. Dom Toustain meurt alors que le *Nouveau traité de diplomatique* a vu à peine paraître un volume: Dom Tassin, son continuateur, maintient son nom en tête de l'ouvrage, et rend à son collaborateur défunt le plus touchant hommage. Cette permanence d'un ordre qui se survit assure le succès de collections qui manifestement dépassent les forces d'un homme.

Mabillon, le plus grand nom de Saint-Maur, pose les bases de la critique historique dans son *Traité de diplomatique*, repris plus tard par Dom Tassin. Avec lui Dom Luc d'Achery, Dom Martene, Dom Bouquet, ainsi que, en dehors de la congrégation, du Cange et Baluze, débrouillent le chaos des chartes primitives, de nos vieilles annales, et établissent dans leurs vastes collections de documens comme les fondemens de notre histoire nationale. En même temps, la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, les *Annales de l'ordre bénédictin*, par Mabillon, l'*Histoire littéraire de France*, par Dom Rivet, éclairent des chapitres particuliers de cette histoire, tandis que Dom Clément jette une vive lumière sur la chronologie par son *Art de vérifier les dates*. A côté de ces travaux d'ensemble, les diverses provinces du royaume, les grandes abbayes, trouvent leur historien: Dom Lobineau. Dom Morice, Dom Taillandier, ont attaché leur nom à la Bretagne, Dom Plancher à la Bourgogne, Dom Félibien à la ville de Paris et à l'abbaye de Saint-Denis, Dom Bouillard à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Dom Vaissète à ce chef-d'œuvre qu'est l'Histoire du Languedoc. Ce n'est pas seulement

notre antiquité nationale, mais l'antiquité en général qui devient un vaste champ d'étude pour les Bénédictins. Là Montfaucon multiplie des travaux qui valent presque à son nom la gloire de Mabillon. D'un autre côté, Dom Ruinart, par ses *Acta martyrum*, Dom Martene, par ses travaux sur la liturgie, portent leurs recherches vers l'antiquité chrétienne.

Les Bénédictins, dans les champs multiples de leur activité intellectuelle, ne poursuivaient qu'une chose, la vérité. Hommes d'église, prêtres, moines, ils surent conserver une parfaite indépendance de jugement, sachant bien que la vérité seule pouvait servir la cause à laquelle ils avaient voué leur vie. Et c'est parce qu'ils furent vrais, sincères, que notre siècle d'érudition a consacré leurs œuvres, soit en profitant des lumières et des recherches qu'ils y ont accumulées, soit en continuant certaines collections que la Révolution était venue interrompre. Malheureusement, cette Révolution les avait trouvés dégénérés. Saint-Maur n'est guère connu du public que par l'éclat de ses immenses publications. On oublie que cet ordre avait fait revivre et maintenu pendant un siècle la ferveur de la règle bénédictine. Ces religieux avaient alimenté à la flamme de leurs convictions et des pratiques monastiques l'ardeur de leurs travaux scientifiques.

Un Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, tronc dont s'était détaché Saint-Maur à l'aurore du XVIIe siècle, Dom Calmet, abbé et historien de Sénones, très connu par ses travaux d'Écriture sainte, avait composé pour lui cette épitaphe que les visiteurs de l'abbaye peuvent encore y lire : *Multum laboravi, multum scripsi, multum oravi. Utinam bene.* Qui pourrait désirer pour sa tombe une plus belle oraison funèbre? Étude, écrits, prière, et par surcroît la modestie qui s'ignore, quelle ambition digne d'un parfait Bénédictin ! Elle fut longtemps celle de Saint-Vanne et de Saint-Maur. Mais vers la fin de l'ancien régime, ces deux congrégations, cette dernière encore plus que l'autre, — la commission des réguliers le constate et tous les documens en font foi, — étaient en proie au relâchement, et à des dissensions intestines qui avaient miné sa vitalité. C'est de Saint-Germain-des-Prés qu'était sorti en 1765, au grand scandale du public, un manifeste des moines contre l'habit de leur ordre. La dynastie des grands savans semblait éteinte dans cette maison illustre. L'âge héroïque des vastes publications était passé. Cependant telle est la force de l'impulsion donnée et de la tradition sécu-

laire, que nous trouvons de divers côtés des Bénédictins occupés à de larges histoires provinciales dont plusieurs attendent encore leur publication. Dans Paris même, tandis que les grands noms font défaut à Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye des Blancs-Manteaux compte, au moment de la Révolution, des savans de marque, Dom Cognac, Dom Labat, Dom Malherbe, Dom Merle, Dom Deforis, connu par son édition des *Sermons* de Bossuet, Dom Clément, qui terminait l'*Art de vérifier les dates*, déjà très avancé par Dom Clémencet. Malheureusement, ce qui était plus atteint dans cet ordre que l'éclat des publications, c'était l'esprit monastique. Sur la fin de l'ancien régime, rien n'était plus facile que de trouver encore à Saint-Maur des archivistes et des bibliothécaires, on y trouvait moins de véritables moines.

Dans ces conditions, que va dire la Congrégation de Saint-Maur ? Si grand était encore son nom qu'elle avait le droit et le devoir de parler. Sa défense était tout indiquée. Elle tirait sa gloire de ses immortels travaux historiques. Il y avait trois grands intérêts que les ordres religieux pouvaient servir, et qui étaient encore appréciés par les membres incrédules de la Constituante : l'instruction publique, l'assistance et la science. C'est au nom de la science que Grégoire avait prononcé avec sympathie en pleine tribune le nom de Saint-Maur. C'est aussi au nom de la science que les Bénédictins de 1790 essaient de plaider leur cause. De la fameuse et opulente abbaye de Corbie, le prieur et les religieux, au nombre de vingt disposés à rester, envoient une requête dans laquelle ils ne vantent pas les devoirs de la vie monastique, à laquelle ils ne sont pas d'ailleurs tous fidèles, mais les services rendus par leur congrégation dans le passé et ceux qu'elle peut rendre encore dans le présent. Ils pensent qu'il faut plutôt prôner devant la Constituante leur vocation scientifique que leur vocation religieuse, et ils lui demandent de la maintenir et d'y encourager les talens qu'elle compte encore, et qui sont prêts à augmenter le trésor des connaissances humaines.

A Corbie, on défend la congrégation de Saint-Maur au nom de la science; à Sorèze, collège célèbre, on plaide sa cause au nom de l'enseignement. De cet établissement, où vingt-cinq religieux sur vingt-sept, le supérieur Dom Desplaux en tête, déclarent vouloir rester, Dom Ferlus, alors professeur de rhétorique et d'histoire naturelle, plus tard, après la Révolution, le

grand ouvrier qui tirera Sorèze de ses ruines et lui communiquera une nouvelle vie, envoie le 20 octobre 1789 un des mémoires les plus intéressans, les plus éloquens qu'ait reçus le comité ecclésiastique. Lui aussi peint l'émotion produite par les décrets de l'Assemblée nationale, émotion qui devait être universelle dans l'ordre monastique.

Au milieu des espérances que font naître, dit-il aux Constituans, vos sublimes efforts pour opérer la régénération de l'État, au milieu de la joie qu'éprouve tout bon Français à la vue des pas que vous avez déjà faits vers ce but, il est, messeigneurs, une classe de citoyens justement frappés de consternation et de terreur; et tandis que tout citoyen lève fièrement la tête et s'enorgueillit d'être Français, il en est un grand nombre qui sont forcés de baisser les yeux et de rougir d'exister en France : ce sont les citoyens qui, sous la garantie des lois, aux invitations de la religion, dans l'espérance de servir la patrie dans ce court passage et de s'assurer un sort heureux dans un meilleur monde, ont embrassé l'état religieux.

Ferlus n'a pas l'intention de défendre les institutions monastiques en général « longtemps sacrées, dit-il, aujourd'hui trop méprisées. » Mais il en est une qu'il connaît, et dont il peut parler avec fierté et compétence; c'est sa congrégation. « Sachant, écrit-il, tout ce que peut mon corps, présumant tout ce qu'il veut, j'ose croire, messeigneurs, que je puis profiter de l'invitation que vous avez faite à tout citoyen de contribuer autant qu'il est en lui à ajouter quelques points à la masse de lumières dont vous aimez à vous environner. Un Bénédictin de Saint-Maur, instituteur de la jeunesse, peut avec quelque confiance faire entendre sa voix au milieu des Pères de la patrie.

Il est surtout une accusation que Ferlus tient à repousser avec une énergie particulière. Dans le cas où le plan qu'il propose serait rejeté, il fait cette adjuration aux membres de l'Assemblée nationale, qui tiennent en leurs mains le sort des congrégations et aussi, dans une large mesure, l'estime publique :

J'ose vous demander, moins comme une grâce que comme une justice, de préserver de cette tache d'inutilité, de ne pas *traiter comme inutiles* des religieux qui ont consacré leur vie, leurs travaux et leurs talens à servir la patrie en élevant la jeunesse. Le chef de notre école sera-t-il regardé et traité comme inutile, lui qui depuis trente ans soutient et dirige un établissement qui a servi de modèle, où se forment plus de quatre cents élèves, l'élite de la noblesse, à qui toutes les nations voisines ont constamment

confié une partie distinguée de leur jeunesse ? Serons-nous traités comme inutiles, nous qui depuis vingt-cinq, vingt, dix-sept, quinze années, concourons de notre mieux aux succès de notre école, et nous livrons, sans autre émolument que la gloire d'être utiles, à des travaux plus longs, plus pénibles que les mercenaires les mieux salariés, puisque j'ai pour mon compte quinze heures d'occupations par jour.

Ce langage nous plaît par une certaine allure hautaine que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer dans les requêtes généralement trop humbles adressées par les religieux à la Constituante vers cette époque. On sent vraiment parler un Bénédictin de Saint-Maur.

IX

Nous venons d'entendre les Bénédictins de Saint-Maur. Arrêtons là notre enquête, et ne nous attardons pas à écouter de moindres personnages. Aussi bien est-elle suffisante pour nous édifier sur l'état d'esprit des Religieux à cette date historique. Nous avons trouvé de vastes abbayes en pleine décadence, grand nombre d'habitans n'attendant que l'ouverture des portes pour les franchir. Mais la désertion est loin d'être générale, et bien des volontés sont encore hésitantes. Dans les couvens plus modestes, la proportion des partans est moindre que dans ces grands monastères. D'ordinaire, à côté des moines qui se réjouissent, il y en a quelques-uns qui pleurent, et beaucoup qui ne peuvent contenir leur émotion à l'approche de la rupture qui se prépare. Certains ordres nous ont présenté des provinces presque entières restées fermes. Il n'est pas de corporation qui ne compte des maisons fidèles, pas de maisons dégénérées qui n'abritent quelque protestataire contre les mesures prises. Il se dégage sans doute des interrogatoires, par la mollesse et souvent par la lâcheté des réponses, une impression de dissolution de l'ordre monastique, mais aussi par le disparate, par l'imprécision de nombreuses déclarations, une constatation d'incohérence, d'incertitude en présence des événemens qui se précipitent et qui rencontrent des volontés mal affermies, inquiètes sur le parti à prendre, ballottées entre l'attrait de la liberté et le devoir de la vocation. A la Rochelle par exemple, nous trouvons cinq Dominicains qui optent tous pour leur maintien. Sur les sept Capucins, six persévèrent, un demande à ré-

fléchir. Sur huit Cordeliers, cinq se prononcent pour le *statu quo*, un sortira au moment du versement de la pension, un autre, vu l'incertitude de l'avenir, se retire; le dernier répond qu'il n'a pas de déclaration à faire. Sur les seize Récollets, huit s'en vont, trois restent, et cinq refusent de s'expliquer encore. Des six Augustins, un part, un demeure et les quatre autres sont trop indécis pour prendre un parti. Des cinq Carmes, trois passent la porte, un persévère, un ne sait encore ce qu'il fera. Comment se reconnaître dans ce gâchis, et comment tirer une conclusion? Dans ce département, il peut se dégager de ces chiffres une majorité pour la stabilité. Nous trouverions dans plusieurs diocèses des proportions encore plus grandes en faveur de la vie commune. A la date où nous sommes, au premier interrogatoire, notre impression est que, dans l'ensemble et pour la France en général, le nombre des restans balance celui des partans.

Ce qui, en dehors des chiffres à notre connaissance, nous confirme dans cette appréciation, c'est que la Constituante, ne jugeant pas sans doute suffisant le résultat de la première enquête, prescrivit six mois après un second interrogatoire, espérant bien que son insistance comminatoire vaincrait des volontés hésitantes et grossirait encore l'armée des déserteurs. Elle ordonnait que chaque religieux ou religieuse serait interpellé de nouveau sur son intention de rester ou de partir. Chaque maison devait contenir au moins vingt sujets et, pour atteindre ce chiffre, on réunirait au besoin des religieux de divers couvens, mais de préférence du même ordre. Ils se choisissaient un supérieur pour deux ans. Les religieuses qui avaient opté pour la vie commune élisaient de leur côté pour la même période, dans une assemblée présidée par un officier municipal, une supérieure et une économe. Il fallait que dans l'ordre ecclésiastique, comme dans l'ordre administratif et politique, l'élection fût désormais à la base de tous les pouvoirs. Il était dit que les pensions ne seraient payées qu'à partir du 1er janvier 1791. Les costumes particuliers de tous les Ordres étaient abolis. « Chaque religieux, disait le décret, sera libre de se vêtir comme bon lui semblera. »

Les calculs de la Constituante ne furent pas trompés. Six mois à peine s'étaient écoulés entre les deux enquêtes. Pendant ce temps, la pression, l'incertitude, les menaces, le spectacle des

destructions qui, en se multipliant dans l'Église et dans l'État, devaient à plus forte raison frapper l'ordre monastique, tout contribuait à décourager les âmes déjà moins résistantes. Le résultat fut une disproportion marquée entre les chiffres du premier et du second interrogatoire. Nombre de religieux et quelques religieuses, qui avaient tout d'abord dit vouloir rester, rétractent leur première déclaration et optent pour le départ.

L'article de la loi ordonnant l'entassement des religieux, même d'ordre différent, pour recueillir les débris des communautés et réunir au moins par chiffre de vingt ceux qui persévéraient dans leur état, était admirable pour décourager les meilleurs. Déraciner ainsi des moines, les enlever au milieu où s'est déjà écoulée une partie de leur vie et où ils comptaient mourir, les transplanter dans une autre maison qui leur était étrangère, les y empiler comme des invalides qu'on laisse s'éteindre avec d'autres internés qu'ils ne connaissent pas, qui servent le même Dieu sans doute, mais dont les goûts, les vœux, les règles, les costumes, les habitudes diffèrent des leurs; vouloir fondre ensemble des congrégations qui ne veulent pas se ressembler, qui n'ont les unes pour les autres ni inclination, ni tendresse, dont les statuts mêmes consistent à se diversifier, à se sanctifier, à servir l'Église à leur manière, qu'elles jugent meilleure ou plus à leur convenance, quelle ironie, quelle invention superbe pour les décourager tous, pour les annihiler, pour les ridiculiser! C'est bien l'impression que le décret de la Constituante fit à beaucoup de moines, qui, libres de persévérer dans leur couvent et dans leur règle, auraient renoncé à les quitter. Nombre d'entre eux nous disent leurs incertitudes, leurs angoisses, leurs luttes entre le désir de garder leur état et leur répugnance à le continuer dans une maison étrangère et sous une direction inconnue. Ne leur offrait-on pas moins un cloître qu'une prison?

Plusieurs déclarent nettement ne vouloir mener la vie religieuse que dans leur règle et avec leurs frères de vocation. « Je suis entré, écrit l'un d'eux, dans l'ordre de saint Dominique avec une sainte joie; j'y ai vécu avec la plus douce satisfaction, et, s'il ne reste pas tel qu'il est, je quitterai mon ordre, les larmes aux yeux, toujours dévoué à Dieu, à la nation et au Roi. » D'autres, qui ont affirmé persister dans leur état sans distinction ni réserve, y renoncent quand on leur indique la congrégation différente où il faudra se rendre. Il y a plus, on vit des monas-

tères désignés pour recevoir les débris d'autres couvens fermer leur porte en voyant apparaître les porteurs de costumes et de règles qui semblaient être une menace pour les leurs. A Paris, les Dominicains de la rue du Bac s'étaient même prononcés contre l'admission des membres de leur ordre appartenant à d'autres maisons : on ne tint pas compte de leur répugnance. Dans quelques diocèses, des religieux eurent le courage d'accepter la promiscuité, de se réunir et de nommer un supérieur pour continuer la vie commune. Mais ce fut la petite exception.

Nous voyons dès lors fondre et se dépeupler les congrégations monastiques. A ceux qui auraient gardé leur état, d'un côté, on a fait entrevoir, outre la défaveur des pouvoirs publics, le pêle-mêle d'un couvent nouveau genre, d'invention laïque, où tous les instituts, toutes les règles, tous les costumes formeront une bigarrure étrange. De l'autre, s'ils rentrent dans le siècle, ils retrouvent la liberté, une bonne pension qui assure leur vieillesse et qui est toujours bonne à prendre. Pour rassurer leur conscience, ne seront-ils point tentés de répéter le mot du Génovéfain Pingré : « Ce n'est pas nous qui quittons notre état, c'est notre état qui nous quitte? »

Plus résolus, plus fermement attachés à leur vocation, ils auraient déclaré hautement leur volonté d'y persévérer; ils auraient même subi pour un temps la fusion avec d'autres ordres, attendant les réparations de l'avenir. Ils n'eurent pas cet héroïsme. C'est que pour beaucoup la visite des enquêteurs, qui aurait dû avoir la signification douloureuse du *Frère, il faut mourir*, fut plutôt comprise dans le sens de *Frère, il faut vivre*. Ils veulent vivre, vivre dans le monde. Le mot de liberté est revenu fréquemment dans leurs déclarations. Les voilà qui franchissent le seuil, les voilà au grand air, les voilà libres et *dans la patrie*. Les cloîtres déjà si silencieux, si éprouvés par le manque de vocations dans l'ancien régime, se vident encore et, constatation triste, les rares religieux qui restent regardent parfois comme un soulagement, « cette évacuation salutaire, » ce départ de confrères dont la tenue et les impatiences séculières n'avaient déjà plus rien de monacal.

Il est à remarquer cependant que cet exode de religieux ne commença guère qu'à partir de 1791. Les couvens demeurèrent à peu près au complet jusqu'à la fin de 1790. Ceux qui avaient déclaré l'intention de rester ne pouvaient se hâter de sortir, ceux

qui avaient opté pour la rentrée dans le monde attendaient que la Constituante eût fixé leur situation matérielle. La loi portait que les pensions ne seraient payées qu'à la date du 1er janvier 1791. Cette époque une fois atteinte, les moyens d'existence une fois assurés et les mesures prises par la Constituante étant de plus en plus pressantes, les départs se précipitent. Il ne restera plus en France que les très rares couvens, comptant au moins vingt religieux soit anciens, soit nouvellement réunis pour obéir à la loi. Bientôt la Législative, par le décret du 4 août 1792, se chargera de disperser ces débris et de vider complètement les monastères.

Voilà les moines dehors. Où vont-ils? Parmi eux, ceux qui persévérèrent dans l'état ecclésiastique entrèrent en masse dans le clergé constitutionnel, qui eût été dans l'impossibilité de se recruter et de desservir les paroisses sans leur concours. On comptera beaucoup de religieux dans les sociétés départementales et communales, dans les clubs populaires qui pullulent sur toute la France.

Heureusement, une minorité fidèle offrait d'autres exemples. Plusieurs religieux, victimes expiatoires, moururent sur les échafauds pour leur foi. Beaucoup, après le départ forcé de leurs couvens, vécurent dignement dans le silence. Avant l'époque de la Terreur, on en vit même se grouper librement et, à défaut de monastère, se choisir une solitude pour y finir en paix, dans la prière, une douce intimité, des conversations saintes et le souvenir du passé. Quelques moines de la fameuse abbaye de Morimond essayèrent de garder la vie commune dans une campagne retirée. Quand la tourmente révolutionnaire fut calmée, on vit l'un d'eux, l'ancien prieur Dom Guérin, hanté par les vieux souvenirs et pris de la nostalgie de la vie religieuse, venir pleurer, nouveau Jérémie, sur les ruines de sa Jérusalem, élever une cabane sur l'emplacement même de l'ancien monastère, y réciter l'office cistercien, y dresser un autel rustique pour la célébration de la messe. On l'apercevait, le soir, errant comme une ombre mystérieuse à travers les décombres de l'abbaye, à genoux sur l'emplacement même de sa cellule et de sa stalle détruites, paraissant ainsi célébrer, en quelque sorte, les funérailles de Morimond et garder son tombeau.

Dans le diocèse de Laon, quand fut fermée l'abbaye de Cuissy, quelques Prémontrés fidèles se réunirent autour de leur

abbé vénéré, le Père Flamain, avec promesse de ne se séparer qu'à la mort. On chercha un endroit retiré, caché par le feuillage aux regards des humains. Cette petite thébaïde fut découverte à Trucy, village inconnu, abrité par une haute montagne, et dont le site rappelait Cuissy. Là ces moines, fermant l'oreille aux bruits du dehors, laissant à peine arriver jusqu'à eux l'écho lointain des tragédies sanglantes qui se jouaient dans leur patrie, assez heureux pour échapper dans leur retraite aux coups des envahisseurs qui les avaient chassés de leur première demeure, passèrent leurs dernières années à prier, à pleurer, à oublier, à espérer. Même aux yeux du monde, n'étaient-ils pas les vrais sages? La pensée de Dieu, la fidélité à leur vocation fit ainsi briller sur le couchant de leur vie un rayon de bonheur et de lumière qui ne manquait pas de poésie. Ils moururent l'un après l'autre dans leur sainte retraite, et, à chaque trépas, leur dépouille fut déposée auprès du corps de leur abbé qui semblait présider à leur sommeil éternel.

Que n'y eut-il plus de religieux capables de se montrer ainsi supérieurs à leur infortune, et de faire une belle fin à une institution qui fut si grande! Malheureusement, nous avons vu la majorité en proie à une langueur dissolvante, qui avait détendu les ressorts de la volonté et paralysé les fortes résolutions. Comme un trop grand nombre avaient perdu le secret de bien vivre, ils ne surent pas bien mourir. Une compensation se prépare. L'Église humiliée par les hommes prendra sa revanche avec les femmes. L'âme des religieuses va rendre un autre son que celle des moines.

Abbé A. Sicard

REVUES ÉTRANGÈRES

UN RECUEIL DE CONTES POPULAIRES IRLANDAIS

The Irish Fairy Book, par Alfred Perceval Graves, avec de nombreuses illustrations par Georges Denham, un vol. in-8, Londres, librairie Fisher Unwin, 1910.

Il y avait en Irlande un bel et admirable jeune homme appelé Donn-bo, qui était le plus parfait raconteur d'« histoires de rois » qui fût au monde. Il pouvait raconter un conte sur chaque roi qui avait régné en Erin, depuis la « destruction de Dind Righ » jusqu'aux rois qui régnaient dans son propre temps.

Une nuit, avant une bataille, les guerriers lui dirent : « Raconte-nous des histoires, Donn-bo ! » Mais Donn-bo répondit : « Pas un mot ne viendra sur mes lèvres cette nuit ; et, donc, il faudra que, pour cette nuit, le bouffon royal d'Irlande se charge de vous amuser ! Mais demain, à cette même heure, en quelque endroit que les combattans et moi nous trouvions, je leur raconterai des contes ! » Car les guerriers avaient dit que, si Donn-bo n'allait pas avec eux dans cette bataille, aucun d'eux n'y voudrait aller.

Et la bataille s'acheva ; et, le lendemain soir, à cette même heure, Donn-bo gisait mort, son beau jeune corps étendu en travers de celui du roi d'Irlande : car il avait péri en défendant son chef. Mais sa tête avait roulé au loin, parmi une touffe de roseaux qui croissaient sur le bord du fleuve.

Au festin de l'armée, cette nuit-là, un guerrier dit : « Où donc est Donn-bo, pour qu'il nous raconte les « histoires de rois d'Erin, » comme il nous l'a promis hier, à cette même heure ? »

Un vaillant champion des hommes de Munster répondit : « Je vais parcourir le champ de bataille, et le chercher ! » Et il s'enquit de Donn-bo parmi les vivans, mais ne le trouva point ; et puis il se mit à le chercher, çà et là, entre les morts.

Enfin il arriva à l'endroit où gisait le corps du roi d'Erin, et un autre

corps, jeune et beau, en travers de lui. Et tout l'air d'alentour retentissait d'un son bas et très doux, comme si des bardes et des poètes morts eussent murmuré de vieux contes à des héros morts. Et, par-dessus toutes ces voix, l'une d'elles s'élevait, faible et lente, qui était plus douce à entendre que toutes les autres musiques de la terre.

Cette voix était celle de la tête de Donn-bo. Le guerrier se baissa pour la ramasser.

— Ne me touche pas! dit la tête. Car nous sommes commandés par le roi des plaines du ciel pour divertir, cette nuit, notre seigneur, le roi d'Erin, qui repose là, à côté de nous; et bien que nous tous, pareillement, gisions ici sans vie, rien ne nous empêchera d'obéir à cet ordre. Ne me dérange pas!

— Mais c'est que les armées de Leinster te demandent, pour leur raconter des contes, comme tu l'as promis hier! dit le messager.

— Lorsque j'aurai fini ma tâche ici, j'irai avec toi! dit la tête. Mais ce sera seulement si le Christ fils de Dieu, en présence duquel je suis maintenant, daigne venir avec moi, et si, ensuite, tu me promets de me ramener à mon corps!

— Certes, cela sera fait! répondit le messager.

Et quand la tête eut cessé de divertir le roi d'Erin, il l'emporta vers les guerriers, qui, en le voyant, s'interrompirent de leur festin, et se groupèrent autour de lui.

— Nous as-tu rapporté quelque chose du champ de bataille? demandèrent-ils.

— J'ai rapporté la tête de Donn-bo! dit l'homme.

— Pose-la sur un pilier, afin que nous puissions la voir et l'entendre! s'écrièrent-ils tous.

Et puis ils dirent:

— Voilà qui n'est pas heureux pour toi, Donn-bo, d'être dans cet état, et toi le plus beau ménestrel et le meilleur en Erin! Mais à présent, pour l'amour du Christ, amuse les hommes de Leinster comme tu as amusé ton maître tout à l'heure!

Alors Donn-bo tourna son visage contre le mur, afin que les ténèbres fussent autour de lui, et il éleva sa voix dans la nuit tranquille; et le son de cette voix était si doux et si triste que les guerriers assis pleuraient à l'entendre. Et puis la tête fut ramenée auprès de son corps, et le col se rejoignit aux épaules, et Donn-bo fut enfin admis au repos suprême.

Telle est l'histoire de la *Tête parlante de Donn-Bo!*

Ce besoin de s'entendre raconter des « contes des rois d'Erin, » — ou bien encore d'ingénieuses histoires de *leprachauns*, qui sont des nains cordonniers, ou de *puckas*, gnomes à figures de bêtes dont Shakspeare s'est souvenu pour son personnage de Puck, — les compatriotes de Donn-bo ne l'éprouvent pas seulement lorsqu'il s'agit pour eux de combattre ou de mourir : en tout temps, le conte a été et demeure, chez eux, un élément indispensable de la vie quotidienne,

y tenant la même place qu'occupe la musique, par exemple, dans le travail comme dans les fêtes du peuple allemand. Disparu désormais de la plupart des régions de l'Europe, ce genre vénérable et charmant continue à vivre dans les villages catholiques de l'Irlande, après y avoir fleuri, au long des siècles, avec une richesse et une beauté poétique dont l'équivalent ne se rencontrerait, peut-être, que parmi les anciennes traditions de quelques races slaves. Mais il n'y a pas jusqu'aux paysans petits-russiens qui ne se soient, aujourd'hui, déshabitués d'un passe-temps que paraissent avoir définitivement remplacé, dans leur existence familière, les plaisirs plus actifs de la danse et du chant, pour ne rien dire de ceux du régime « constitutionnel : » tandis que le paysan irlandais, de nos jours comme au temps de Donn-bo, ne connaît pas de jouissance plus parfaite que la libre expansion du génie de conteur qui s'agite en lui. Récemment encore, dans la préface d'une très intéressante collection de *Contes Gallois* (1), M. Jenkyn Thomas nous apprenait que « la coutume de raconter des contes se trouvait maintenant à peu près éteinte au Pays de Galles : » en Irlande, cette coutume a conservé d'assez profondes racines pour que les deux tiers au moins des *Contes Irlandais* que vient de publier la même librairie nous soient présentés comme ayant été recueillis, à notre intention, de la bouche d'habitans de tel ou tel comté.

Aussi ne saurais-je trop louer l'intérêt et la portée instructive de ce volume nouveau, tout imprégné, en quelque sorte, d'une atmosphère vivante qui manquait malheureusement aux *Contes Gallois* exhumés naguère par M. Thomas, de même qu'elle fait toujours plus ou moins défaut à la précieuse série de contes de tous les temps et de tous les pays que découvre et « adapte » pour les enfans anglais, presque chaque hiver depuis bientôt vingt ans, l'inépuisable érudition « folkloriste » de M. Andrew Lang (2). Jaillissant tout droit des lèvres de paysans irlandais d'à présent, ces récits d'aventures héroïques ou burlesques nous parviennent avec une véritable fraîcheur d' « actualité, » comme si nous voyions devant nous, en les écoutant, le sourire, à la fois amical et plein de malice, qui les accompagne sur le bon visage épanoui du narrateur. Et s'il est toujours vrai, ainsi qu'on l'a dit, que

(1) *The Welsh Fairy Book*, par M. Jenkyn Thomas, avec des illustrations de Willy Pogany, 1 vol. in-8. Londres, librairie Fisher Unwin, 1908.

(2) *The Fairy Books Series, edited by* Andrew Lang. Londres, librairie Longmans and C°. — Cette nombreuse série, encore complétée par plusieurs volumes de *Books of Romance*, de *Books of Animal Stories*, etc., et délicieusement illustrée par M. H. J. Ford, constitue dès maintenant une véritable bibliothèque de contes et légendes populaires, ressemblant un peu à notre ancien *Cabinet des Fées*.

nul autre genre ne vaille le conte populaire pour nous permettre de saisir au vif l'âme et le cœur d'une race, combien cela est particulièrement vrai de contes populaires de l'espèce de ceux-ci, où le cœur et l'âme du paysan irlandais d'aujourd'hui se livrent à nous sans intermédiaire, — de contes où ce n'est pas seulement le sujet, mais en outre l'ordonnance, le langage, et l'accent de la voix, qui nous sont restitués dans leur réalité !

Ou plutôt, je serais tenté de dire qu'il n'y a précisément que cette « forme » des contes, cet appareil d'ornementation ajouté à leurs sujets par la fantaisie des conteurs, qui, dans un grand nombre des récits du recueil, ait de quoi nous renseigner sur les sentimens et le caractère de la race irlandaise. Car la lecture du volume de M. Alfred P. Graves m'a révélé, une fois de plus, un étrange phénomène dont je dois avouer que l'explication me paraît des plus difficiles, dans mon ignorance absolue de toutes les découvertes, anciennes ou récentes, de la science du « folklore. » Ayant pris l'habitude, depuis dix ans déjà, de lire à un enfant, année par année, les susdits recueils de contes publiés par M. Andrew Lang, j'avais été frappé de constater la ressemblance extraordinaire, — ou, plus justement, la complète identité, — de sujets qui se trouvaient provenir des races les plus diverses et les plus éloignées. Sans cesse, le *Livre Olive*, ou le *Livre Orange*, — car les volumes successifs de la série sont intitulés d'après la nuance de leur couverture, — ramenaient sous mes yeux les mêmes histoires que m'avaient contées, l'hiver précédent, le *Livre Violet* ou le *Livre Vert*, encore que les sources où avait puisé M. Lang fussent, tantôt, des mémoires d'explorateurs de la région du Zambèse, ou tantôt des recueils de contes espagnols ou bulgares. Et c'est une déception analogue que m'ont apportée maintenant, à leur tour, les *Contes Irlandais* de M. Graves. Au moment où j'espérais qu'un paysan de Ballinphuil ou de Connemara allait enfin m'offrir des histoires nouvelles, profondément différentes des sujets que m'avait ressassés la tradition des autres pays, force m'a été de reconnaître que ses *leprachauns* et ses *puckas* se conduisaient tout à fait de la même manière que les nains ou follets des contes allemands, russes, ou italiens !

Il y a surtout, ainsi, deux ou trois « schemas » d'aventures fabuleuses qui, reparaissant dans ce recueil, après m'être apparus dans une foule d'autres, me font désormais l'effet de constituer un mystérieux héritage poétique commun à toutes les races de notre humanité. Et plus constante encore, plus invariable et universelle que ces types de

contes, me semble être, d'une extrémité à l'autre du monde, ce que l'on pourrait appeler la consécration populaire du nombre « trois. » Que le narrateur dont on nous reproduit les paroles soit Allemand ou Patagon, Brésilien ou Serbe, Polonais, Sicilien, Bassouto, Japonais,— et combien d'autres races nous parlent, à côté de celles-là, dans les recueils de M. Lang ! — ou bien que nous entendions tel érudit gallois ou tel fermier irlandais, toujours le roi et la reine, le pêcheur et sa femme, auront trois fils, à moins qu'ils aient trois filles; et toujours le troisième enfant réussira où auront échoué les deux autres, et toujours ses épreuves, ses exploits guerriers, ses transformations, auront à se répéter trois fois avant que nous puissions passer à la suite de l'histoire. Coïncidence singulière, en vérité, si nous voulons admettre qu'elle dérive simplement d'un hasard; et que si, au contraire, nous préférons y voir le résultat d'une imitation, ne semble-t-il pas que le mystère s'épaississe encore, autour de cette hypothèse bizarre d'un conte primitif s'imposant, d'emblée et pour toujours, à toutes les races qui habitent la terre ?

Après quoi il convient de déclarer que le recueil nouveau des *Contes Irlandais* ne se compose pas uniquement de ces histoires « internationales, » et que parfois les sujets eux-mêmes y présentent une part très notable d'originalité, — par exemple dans un petit nombre de récits du genre « héroïque, » évoquant les combats ou la glorieuse mort de tels jeunes chefs qui équivalent, là-bas, à ce que représentent pour nous les chevaliers de la cour d'Arthur ou de Charlemagne. Déjà l'on a pu voir que l'histoire de la *Tête parlante de Donn-bo* n'avait que d'assez vagues rapports avec l'ordinaire des légendes « héroïques » des autres nations; et non moins foncièrement « irlandais » apparaîtraient à coup sûr, s'il m'était permis d'insister sur l'innombrable détail de leurs péripéties, d'autres contes ou poèmes guerriers tels que l'*Arrivée de Finn*, la *Naissance de Cuchulain*, ou la *Poursuite du Gilla Dacker*. Aussi bien tout cela, soit que nous le lisions en prose ou en vers, est-il beaucoup plutôt des « poèmes » que des « contes, » avec une hauteur et une pureté d'inspiration lyrique, une beauté de langue, et souvent une certaine monotonie dans l'allure, qui diffèrent infiniment des qualités que nous montrent les récits voisins. Mais, sous cette diversité extérieure, je ne puis assez dire à quel point le recueil entier est animé d'un même esprit populaire, ni combien la plus parfaite fleur de l'âme irlandaise s'y laisse vraiment sentir et cueillir à chacune des pages, depuis les grands poèmes tragiques consacrés aux exploits de Finn ou de Cuchulain jusqu'aux

épisodes bouffons de la lutte séculaire des paysans de Kildare et des méchans *Puckas*.

Malheureusement, l'âme d'un peuple est chose trop complexe pour qu'on puisse tâcher à en saisir l'ensemble : sans compter que l'âme du peuple irlandais, en particulier, telle que nous la trouvons exprimée dans ses contes, me paraît bien dépasser encore celle des autres races par l'extrême diversité de ses vertus comme de ses défauts. C'est une âme à la fois simple et raffinée, volontiers excessive dans ses manifestations, et certainement la plus riche qui soit en contrastes moraux. Mais, entre tous les aspects qu'elle nous présente, il y en a deux, surtout, qui ressortent avec un relief singulier de la lecture du recueil de M. Alfred P. Graves : deux aspects que je vais essayer de définir brièvement, au moyen d'un petit nombre d'exemples tirés du volume un peu au hasard.

Le premier de ces traits caractéristiques de l'âme irlandaise est la prodigieuse fécondité de l'invention romanesque. On sait que le reproche le plus courant des Anglais à l'endroit de leurs voisins et éternels ennemis de « l'autre île » est d'avoir un profond besoin naturel de mensonge; mais je crois bien que l'Irlandais le plus véridique, avec le tour d'esprit que nous révèlent ces contes de sa race, doit encore inévitablement sembler un menteur aux yeux de tout Anglais, tant est grande la différence de l'imagination, — ou plutôt du mécanisme intellectuel tout entier, — chez l'un et l'autre peuple. C'est de quoi l'on pourra se convaincre aussitôt en comparant, simplement, les contes irlandais du recueil de M. Graves avec les plus beaux contes de cette nation galloise qui passe cependant, elle-même, pour avoir gardé sans mélange l'ancien et vénérable trésor du génie celtique.

Impossible de concevoir une opposition plus marquée dans la manière de se représenter, de répartir, d'orner et d'exprimer les mêmes sujets. D'une part, chez le Gallois, une trame suivie et serrée, la précision narrative poussée jusqu'à la sécheresse, le souci scrupuleux de conserver à la fable une certaine apparence de réalité positive; chez l'Irlandais, d'autre part, une fantaisie créatrice constamment en travail, un désir inconscient de varier et d'embellir les moindres épisodes, un merveilleux dédain de tout ordre logique qui, vingt fois, amène le conteur à changer tout à coup la direction que suivait l'histoire, mais toujours afin de revêtir celle-ci d'un surcroît d'émotion vivante et d'agrément poétique. Évidemment, nous avons là devant nous deux natures à jamais inconciliables, hors d'état de se comprendre

ou de s'apprécier l'une l'autre. Car tandis que l'une semble s'efforcer de réduire ses rêves aux proportions de la vie réelle, c'est comme si l'autre s'ingéniait à transformer sa vie en un long rêve léger et charmant, où toutes choses lui apparaîtraient baignées d'une même lumière d'irréalité.

Veut-on toucher du doigt cette différence foncière des deux états d'esprit ? Il y a, dans le recueil gallois de M. Jenkyn Thomas, un conte intitulé *Lowri Dafydd gagne une bourse d'or*. Cette Lowri Dafydd est une garde-malade galloise : elle vient d'arriver dans la maison d'une cliente, lorsqu'un beau cavalier s'approche d'elle, et lui ordonne de l'accompagner. « Elle monta derrière lui, et les voici allant, comme le vol d'une hirondelle, à travers Cwmllan, descendant par Nant yr Aran, et franchissant le Gader jusqu'à Cwm Hafod Ruffydd, avant que la pauvre femme eût même le temps de dire : Oh ! » Enfin le cavalier amène Lowri dans une magnifique maison, « éclairée de lampes comme elle n'en avait jamais vu. » La garde-malade est introduite dans une chambre à coucher, « qui surpassait en luxe et splendeur tout ce qu'elle avait jamais rêvé. » Elle y trouve une dame, la maîtresse de la maison, qui est malade, et attend des soins. Lowri demeure auprès d'elle jusqu'à sa complète guérison; après quoi, le beau jeune homme lui donne une grande et pesante bourse, « avec ordre de ne point l'ouvrir avant son retour chez elle. » Et puis il commande à un serviteur de la reconduire par le même chemin. « En rentrant chez elle, la garde-malade ouvrit la bourse, et, à sa joie infinie, la trouva pleine d'or. Aussi vécut-elle heureusement de ce gain jusqu'à son dernier jour. » Voilà tout; et le lecteur, effaré, se demande ce que peut avoir de mémorable une telle aventure, encore que l'illustrateur du conte ait essayé de prêter à celle-ci une couleur moins prosaïque en figurant Lowri et le jeune cavalier emportés dans les airs. Sans doute, l'intention du narrateur ancien était de faire entendre que cette maison où l'on avait conduit la garde-malade était une demeure mystérieuse, peut-être souterraine, ou du moins impossible à retrouver ensuite : mais son récit n'a pas un seul mot qui permette d'attribuer aux événemens l'ombre d'un caractère surnaturel; et nombreux sont les autres contes du volume qui, de la même façon, ressembleraient plutôt à des faits-divers d'un petit journal. Or, voici maintenant un conte irlandais, le premier qui me tombe sous la main en ouvrant le recueil :

C'est d'abord l'aventure d'un roi qui, étant à la chasse, « rencontre un homme dont la tête passe à travers son bonnet, dont les coudes et les genoux passent à travers ses vêtemens, et dont les doigts

de pieds passent à travers ses bottes. » Cet homme se jette sur le roi, et lui arrache trois dents. Revenu chez lui, le roi appelle ses trois fils, Ur, Arthur, et Lawn Dyarrig, « qui tous trois étaient à l'école, ce jour-là, mais en sont revenus à la tombée du soir. » Après leur avoir raconté son aventure, il demande successivement à chacun d'eux : « Que ferais-tu à mon agresseur, si tu le retrouvais? » A quoi le fils aîné répond qu'il le ferait écarteler; et son père lui dit : « Tu es bien mon fils ! » Le second déclare qu'il le brûlerait vif, ce qui lui vaut le même compliment. Enfin Lawn Dyarrig, le troisième fils, se souvenant peut-être de la Cordelia du poète, se borne à répondre : « Si je retrouvais cet homme, je ferais de mon mieux contre lui, et je suis sûr qu'il ne tiendrait pas longtemps contre moi! » Mais le Lear irlandais, plus exigeant, — et plus stupide, — encore que son glorieux modèle, s'écrie que Lawn Dyarrig n'est pas son fils, et lui signifie d'avoir à disparaître aussitôt.

Le lendemain, les deux frères aînés se mettent en route pour aller voir le monde, sous prétexte de vouloir rapporter les trois dents de leur père. Lawn Dyarrig leur offre de les accompagner, en qualité de domestique; et ses frères y consentent, le jeune homme les ayant persuadés de l'avantage que la possession d'un valet ne manquerait pas de valoir à leur dignité. Ils arrivent, pour la nuit, chez une vieille femme qui leur apprend que l'homme qu'ils cherchent est le Chevalier Vert de la Vallée Terrible, et leur indique le moyen de l'atteindre. Sur quoi les voyageurs « divisent la nuit en trois parties, dont ils emploient la première à causer, *la seconde à se raconter des contes*, la troisième à manger, boire, et dormir avec de doux rêves. »

Le Chevalier Vert habite une vallée souterraine; et les trois frères parviennent enfin à l'entrée du puits qui leur permettra d'y descendre. Le conteur nous les montre alors, avec maints détails d'un naturel exquis, s'occupant à tresser la corde du puits, ainsi qu'un panier où ils s'assoiront. Puis le frère aîné se fait descendre dans la Vallée Terrible : mais à peine y a-t-il jeté un coup d'œil qu'il demande à remonter; et pareillement fait le second frère, non moins effrayé. C'est donc Lawn Dyarrig qui, seul, ose aborder le domaine du Chevalier Vert, emportant de ses frères la promesse qu'ils attendront à l'orifice du puits, pour le remonter sur un signal donné. Et combien je regrette de ne pouvoir le suivre alors, dans l'étonnante série de ses aventures, depuis l'instant où le voici frappant et assommant, tour à tour, trois cents guerriers avec le cadavre du plus fort d'entre eux, jusqu'à sa tragique rencontre avec le Chevalier Vert, qu'il réussit enfin à tuer après

trois jours de combat, et à qui il reprend les trois dents de son père! Mais l'épisode le plus gracieux de toute cette partie de l'histoire est la découverte que fait Lawn Dyarrig d'une belle jeune fille, longtemps gardée captive par le Chevalier, et qui, tendrement, remet à son sauveur une bague qu'elle portait au doigt, avant de se faire remonter dans le panier du puits. Sage précaution, assurément : car dès que les deux frères ont aperçu la jeune fille, ils se hâtent de retourner avec elle au château de leur père, laissant Lawn Dyarrig au fond de son trou.

Et le pauvre jeune homme erre tristement parmi les forêts de la Vallée Terrible, lorsqu'il rencontre un certain personnage que le conteur appelle : « le garçon Court-Habit. » Un dialogue s'engage, suivi d'une bataille, au sortir de laquelle Court-Habit, en échange de sa grâce, indique à son vainqueur un moyen de remonter à la surface de la terre. Et bientôt nous trouvons notre héros engagé au service d'un tisserand, qui l'emmène avec lui à la cour du roi, pour assister au mariage du fils aîné, Ur, avec la jeune fille jadis tirée du puits. Car le fils aîné, avant de rentrer au château, a arraché trois dents à un vieux cheval, et les a ensuite montrées à son père comme étant celles que le Chevalier Vert avait prises au vieillard. Cependant, il suffit à Lawn Dyarrig de montrer sa bague pour être reconnu de la jeune fille; après quoi il montre également, à son père, ses véritables dents. On pourrait supposer l'histoire finie: elle ne l'est point, au gré du paysan qui nous la raconte, avant que Lawn Dyarrig ait encore plus pleinement établi sa supériorité sur ses frères aînés. Si bien que nous voyons le jeune homme, à la dernière page, s'avisant d'éprouver sur la reine, sa mère, le pouvoir d'un certain talisman qu'on lui a donné; et force est enfin à la pauvre femme d'avouer que son troisième fils est le seul enfant qui soit né du roi son mari.

Mais comme ce résumé est peu fait pour donner une idée de l'allure du conte! Une fièvre d'invention toujours renouvelée; un mélange incessant d'aventures, extraites de vingt sources différentes, avec des allusions à l'entourage réel du narrateur, ou bien parfois avec des images qui jaillissent librement de sa fantaisie; une préoccupation manifeste d'animer de vie familière les personnages évoqués devant nous : tout cela s'unit pour changer ce conte banal en un long récit plein de couleur et de mouvement, un authentique morceau de « littérature » populaire. Et encore ce conte de *Lawn Dyarrig* est-il bien loin de tenir le premier rang, parmi les copieuses et folles histoires que nous racontent, à tour de rôle, des paysans irlandais de divers comtés. Quelques-unes d'entre elles, le *Cheval Rouge*, les *Animaux Reconnais-*

sans, la *Truite Blanche*, sont proprement des chefs-d'œuvre d'imagination poétique. Nous sentons qu'un peuple met ici tout son cœur, attaché depuis de longs siècles à ce genre du conte, comme d'autres le sont à la danse, au théâtre, ou aux *sports*.

Telle est donc l'une des qualités principales de l'âme irlandaise que nous révèle clairement la lecture de ces contes : une richesse infinie d'imagination qui s'étend à la réalité aussi bien qu'au rêve, et sans cesse aboutit à les confondre l'un et l'autre, prêtant aux caprices les plus singuliers la même importance et le même attrait qu'aux faits les plus sérieux de la vie personnelle. Mais, plus manifestement encore peut-être, et certes avec une originalité plus frappante pour nous, apparaît dans ces contes une autre qualité, d'ordre tout moral : la profonde et merveilleuse bonté du cœur irlandais. Non pas que, à ce point de vue comme à celui de l'intelligence, les aventures extravagantes qui se déroulent devant nous aient de quoi démentir la mauvaise opinion conçue, de tout temps, par le public anglais au sujet du caractère des habitans de « l'autre île : » car la bonté dont il s'agit ici n'est, en aucune façon, synonyme d'honnêteté, et souvent même s'accompagne, suivant l'habitude des contes populaires, d'une forte part de dédain à l'endroit des prescriptions de la loi morale. Trop souvent le héros dont on nous raconte les exploits a recours au mensonge pour assurer le succès de ses entreprises, sans compter que parfois celles-ci, guerrières ou civiles, attestent une ignorance fâcheuse du respect qu'il convient d'avoir pour le bien d'autrui. Aussi ne serais-je pas étonné que les jeunes lecteurs anglais du volume, après s'être cordialement amusés tout au long des pages, n'emportassent qu'une estime assez médiocre pour les princes ou paysans qu'ils y auront rencontrés; mais il n'en reste pas moins vrai que les moins scrupuleux de ces personnages se distinguent des types analogues dans les autres « folk-lores » par un charme tout exceptionnel de naïve, généreuse, et touchante bonté.

« Cette princesse avait le cœur tendre, tout comme le reste de nous ! » dit quelque part l'un des paysans dont on nous transmet les récits. Oui, il y a chez ces pauvres gens une « tendresse de cœur » dont on chercherait vainement un exemple dans toute l'œuvre des frères Grimm, ou dans d'autres recueils de contes de la plus « sentimentale » des races. Non seulement les héros des histoires familières ou comiques, tels que le Lawn Dyarrig de tout à l'heure, ne se fatiguent point de pardonner les injures qu'ils reçoivent : nous retrou-

vons la même indulgence et la même douceur jusque chez ces héros des légendes « épiques » qui, partout ailleurs, mesurent volontiers leur grandeur d'âme au nombre d'ennemis qu'ils ont tués de leur main. Voici, par exemple, qu'un jeune homme inconnu se présente devant le roi Conn, et lui offre de protéger son royaume contre l'assaut implacable d'un magicien qui, tous les ans, anéantit villes et villages par un enchantement mystérieux ! Et lorsque le royaume est enfin délivré, l'héroïque jeune homme se fait connaître : il est Finn, le fils du prince qu'a traîtreusement assassiné, naguère, Gaul Mac Morna, le ministre du roi. Et le roi partage son trône avec son sauveur, et Gaul Mac Morna s'incline devant celui-ci et lui rend hommage, et devient désormais son plus fidèle ami, sans que le poète ait songé un moment à tout ce qu'un tel pardon avait de pathétique et d'inaccoutumé. Ou bien, lorsque le même Finn a enfin retrouvé ce Gilla Dacker qui lui a ravi ses meilleurs guerriers, il suffit au ravisseur de lui proposer la paix pour qu'aussitôt le cœur de Finn s'émeuve de joie ; et toute la dernière partie du conte n'est employée qu'à célébrer les fêtes organisées en l'honneur de cette réconciliation qui, dans les autres « folk_lores, » aurait été tout au moins précédée d'une longue série de combats meurtriers (1).

Mais une des manifestations les plus touchantes de l'adorable « tendresse de cœur » du peuple irlandais se reconnaît dans le caractère et le rôle prêtés par lui à des esprits élémentaires, les *leprachauns* et les *puckas*, que ses contes nous font voir participant sans cesse à sa vie populaire. Ici encore, le contraste est complet entre les deux génies de l'Irlande et du Pays de Galles. Car ce dernier, lui aussi, comme toutes les races du Nord, réserve une part considérable, dans ses légendes, à toute sorte de nains habitant la terre ou les eaux ; et plus de la moitié des contes recueillis par M. Thomas sont consacrés à des exemples de la rancune implacable, ou parfois des lugubres et cruelles facéties de ces petits êtres. En Irlande, toute la malice des *puckas* se résume en quelques taquineries aussi inoffensives que plaisantes, soit qu'ils viennent manger le poisson de la femme d'un pêcheur, ou bien qu'ils obligent les invités d'une noce à poursuivre longtemps un *pudding* qui s'enfuit par les champs. Et encore le *pucka*

(1) Il serait bien curieux, par exemple, de comparer ces récits héroïques du recueil de M. Graves avec le très remarquable volume de *Contes épiques* (librairie Fischbacher) où M. Henri de Curzon nous raconte, en une belle langue toute parfumée de fraiche poésie, les sujets de quelques-unes des plus fameuses épopées nationales de l'Inde et des races du Nord.

est-il, visiblement, l'incarnation du diable, toujours contrainte à disparaître devant un peu d'eau bénite ou un signe de croix : tandis que les véritables esprits souterrains sont les *leprachauns*, dont le naturel se traduit assez clairement par le nom de « bonnes gens, » que leur donnent souvent aussi les conteurs irlandais. Ceux-là n'interviennent jamais qu'en bienfaiteurs et amis, pour dispenser le paresseux d'un travail fatigant, pour indiquer au pauvre l'emplacement d'un trésor caché. Tout au plus exigent-ils que l'on n'abuse pas de leur complaisance, ainsi que l'a constaté certaine fermière. Cette dame, sollicitée par des « bonnes gens » de leur prêter une casserole, en avait choisi une qui avait besoin d'être rétamée, en déclarant à sa servante qu'elle espérait, par là, s'épargner une dépense de six *pence*, car les petits gnomes ne manqueraient point de lui rétamer sa casserole avant d'en faire usage. Mais voilà que, à trois reprises successives, la casserole restituée par les nains s'est obstinée à gâter les deux *pence* de lait que la dame y avait versés; et, à trois reprises, un éclat de rire, sortant du fond de la cheminée, est venu prouver que les *leprachauns* n'entendaient pas être mystifiés! Ils ont fait en sorte que la fermière perdît les douze sous qu'elle avait cru gagner; après quoi, la casserole est devenue excellente, rétamée par les « bonnes gens » pour durer désormais jusqu'à la fin des temps. N'est-ce point là vraiment une intervention délicieuse, dans sa simplicité? Et tout le livre est rempli de menus traits semblables; et personne, à coup sûr, ne saurait le lire sans y puiser une sympathie mêlée d'admiration pour un peuple de grands enfans qui, de page en page, nous y révèle à la fois l'étonnante liberté de sa fantaisie et toute l'innocence, la douceur, la bonté ingénue de son « tendre cœur. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre des députés s'est débarrassée du cauchemar que faisait peser sur elle le scrutin de liste avec représentation proportionnelle ; mais l'opération a été aussi mal faite que possible. En toutes choses « il y a la manière, » dit un personnage de comédie dont le mot a fait fortune : la manière de la Chambre n'est pas de nature à augmenter sa considération. Pour se sauver de la représentation proportionnelle sans la désavouer trop formellement, car elle est populaire ; pour se tirer d'un danger immédiat tout en se prémunissant contre une menace à venir ; pour aller aux élections avec le scrutin d'arrondissement actuel, sans fermer la porte à la représentation proportionnelle qui paraît être la solution de demain, la Chambre s'est livrée à une série de désarticulations qui feraient honneur à nos clowns les plus réputés, et le gouvernement l'a aidée de tout son pouvoir dans ces exercices de haute ou de basse école, comme on voudra.

L'anarchie est d'ailleurs dans le gouvernement comme partout, au point qu'on a vu un ministre, M. Millerand, s'abstenir dans un vote où M. le président du Conseil avait posé la question de confiance. La fidélité gardée par M. Millerand à une opinion qu'il avait exprimée en dehors de la Chambre l'honore sans doute : il n'en est pas moins vrai que son abstention à un moment où l'existence du cabinet était en jeu est un spectacle rare et troublant. M. Briand, dans un de ses discours, a dit que la majorité radicale était « effilochée ; » le ministère ne l'est pas moins. Dans le même discours, M. Briand s'est demandé s'il ne serait pas prudent, de la part des ministres, de ne parler désormais que devant la Chambre. C'était se raviser un peu tard. La vérité est qu'il n'y a aucun inconvénient et qu'il peut même y avoir des avantages à ce que les ministres parlent au Palais-Bourbon et ailleurs, à la condition de tenir partout le même langage ; mais s'ils en tiennent, ici et là, de différens et

même contraires, cette cacophonie est incontestablement du plus mauvais effet. Où M. Briand a-t-il dit sa pensée véritable, à Périgueux ou au Palais-Bourbon ? Tout porte à croire que c'est à Périgueux, et la Chambre ne s'y est pas trompée, car elle continue de garder rancune à l'orateur, malgré toutes les concessions qu'il a multipliées depuis. M. Briand fait tout ce qu'il peut pour effacer la première impression qu'il a produite; mais elle persiste, et de là vient la mauvaise humeur générale. Chacun est mécontent de soi et des autres, à l'exception pourtant des proportionnalistes déclarés, qui ont le droit de l'être seulement des autres, car, pour leur compte, ils n'ont pas varié un seul instant dans l'expression de leur pensée, et s'ils ont perdu la partie devant la Chambre, ils sont en passe de la gagner devant le pays. C'est pourquoi la majorité a pris la précaution de se réfugier dans un scrutin équivoque, afin de pouvoir dire sur le terrain électoral qu'elle a voté la réforme et qu'elle en a seulement ajourné l'exécution. La faire échouer tout en la votant, tel était le problème : la Chambre l'a résolu sans élégance.

Les défenseurs du scrutin de liste avec la représentation proportionnelle ont eu incontestablement tous les honneurs de la discussion. Rien n'égale l'indigence d'argumentation de leurs adversaires. Nous ne faisons pas d'exception pour M. Camille Pelletan, qui a paru mal à l'aise dans la thèse qu'il avait adoptée. Sans doute il n'a pas été au-dessous des autres, mais il a été au-dessous de lui-même, et il en a si bien eu le sentiment qu'il est allé demander du renfort à M. Combes. Celui-ci, du fond de sa retraite, lui a envoyé un télégramme dans lequel il conseillait à la Chambre de voter le scrutin d'arrondissement pur et simple. M. Pelletan en a lu le texte à la tribune avec la solennité que méritait un document venu de si haut. La majorité a couvert l'orateur d'applaudissemens. Il s'en est même peu fallu qu'elle n'ordonnât l'affichage de son discours; elle s'en est cependant abstenue au dernier moment. Peut-être a-t-elle pensé qu'elle avait eu tort, quelques jours auparavant, de faire afficher un autre discours, celui de M. Briand. Elle n'y avait vu d'abord qu'une chose, à savoir que M. le président du Conseil ajournait la réforme; elle s'était aperçue depuis qu'il y en avait quelques autres dont elle n'avait nullement lieu d'être flattée. On ne saurait trop se défier des discours des gens d'esprit : ils paraissent quelquefois excellens à première audition, et on y trouve ensuite, y regardant mieux, toutes sortes de pointes que le débit de l'orateur avait habilement dissimulées. Tel avait été le cas de M. Briand. Il y avait dans son discours,

par momens, des réminiscences de Périgueux; cela était peu marqué, mais pourtant sensible; M. le président du Conseil manifestait en somme peu d'estime pour la majorité sur laquelle il s'appuyait. En la qualifiant d'« effilochée, » il entendait dire qu'elle manquait de cohésion et n'était pas capable de se tenir convenablement sur le terrain électoral, si elle n'était pas soutenue par la charpente plus solide de l'administration préfectorale et sous-préfectorale dont les arrondissemens sont les cadres d'action naturels.

C'est d'ailleurs un singulier tableau de la France politique qu'a décrit M. Briand ! Est-il vrai, comme il l'a dit, que les partis d'opposition soient aujourd'hui puissamment organisés, qu'ils obéissent à une discipline très forte et qu'ils ont admirablement préparé leur mobilisation électorale? Nous n'en croyons rien. En revanche, M. Briand a eu tout à fait raison dans ce qu'il a dit de la majorité; elle ne se suffit pas à elle-même; elle tombera en déliquescence, si le gouvernement ne met pas toutes ses ressources à sa disposition. Voilà pourquoi il faut conserver le scrutin d'arrondissement. Si M. Briand ne l'a pas expliqué aussi nettement que nous le faisons nous-même, il s'en est fallu de peu. Il a assuré que la réforme n'était pas mûre, que le pays n'y avait pas été préparé, qu'elle se produirait comme une surprise, qu'il fallait donner aux esprits le temps de s'y habituer, et aux partis « effilochés, » celui de resserrer les fils de leur trame. Les partisans de la représentation proportionnelle reconnaissent que tous les partis, — non seulement les partis gouvernementaux, mais les partis d'opposition eux-mêmes, — sont tombés dans un état de confusion et de désordre qui rend difficile le jeu normal de nos institutions; mais le remède, à leurs yeux, est précisément dans la représentation proportionnelle, de sorte qu'ajourner la réforme est aggraver le mal. C'est à cette conclusion qu'aurait dû, lui aussi, aboutir M. Briand s'il avait été logique. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? C'est parce qu'il a craint d'être renversé. Nous n'entendons pas dire par là que M. Briand ait obéi à un égoïste calcul d'intérêt personnel; mais il a cru qu'après avoir accepté la responsabilité du gouvernement, après avoir tenu un langage qui a été applaudi par beaucoup de bons citoyens, après avoir suscité d'assez hautes espérances, il ne devait pas s'exposer à butter contre la première pierre du chemin et à tomber. Serait-il tombé s'il avait défendu la représentation proportionnelle? Le fait est douteux. En tout cas, s'il était tombé aujourd'hui, il se serait relevé demain, c'est-à-dire après les élections, avec une force nouvelle. Il a préféré vivre au jour le jour, et il vit; mais

la base de son gouvernement reste chancelante. Avec des formes beaucoup plus douces et plus courtoises que celles de M. Clemenceau, il a donné à sa majorité la même impression que son prédécesseur, à savoir qu'il l'estimait peu. Médiocrité, indignité, impuissance de la majorité radicale, et néanmoins nécessité de situation pour le ministère de la faire vivre, de la faire sortir de nouveau du scrutin d'arrondissement avec les mêmes tares congénitales qu'autrefois, il y a tout cela dans le discours de M. Briand. Et la majorité en a sottement ordonné l'affichage ! Inadvertance un peu forte, car ce discours la déconsidère en même temps qu'il lui donne un certificat de vie.

La séance finale dans laquelle la représentation proportionnelle a été votée, puis rejetée, au milieu de manœuvres parlementaires où le pays aura de la peine à se retrouver, a eu lieu le 8 novembre et s'est prolongée jusqu'à 10 heures et demie du soir. La discussion étant enfin épuisée, quatre ou cinq députés radicaux-socialistes, braves gens sans malice, ont déposé des motions dont l'objet commun était de renvoyer le projet à la Commission. Il aurait été plus franc, plus loyal de le mettre aux voix et de le repousser puisqu'on n'en voulait pas. Mais qu'aurait dit le pays? Il ne fallait pas s'exposer à son mécontentement. Le procédé du renvoi, quoique détourné, était encore trop simple. En conséquence, les motions d'ajournement ont succombé sous le poids de très fortes majorités. Alors, le président a mis aux voix le passage à la discussion des articles, qui a été voté par 383 voix contre 143. La Chambre semblait donc accepter le principe de la loi, sauf à en discuter les détails d'application. Cependant on aurait eu tort de le croire, et on n'a pas tardé à s'en apercevoir. Non pas tout de suite : il y a eu encore deux votes : l'un, en faveur du scrutin de liste, a réuni 379 voix contre 142; l'autre, en faveur de la représentation proportionnelle, 281 voix contre 235. Encore une fois, la réforme l'emportait. Un grand trouble, ou du moins un grand bruit a suivi la proclamation du scrutin. Était-ce vrai? Était-ce possible? Il serait plus juste de demander : Était-ce sincère? Non, ce n'était pas sincère. La majorité, qui avait successivement voté les deux parties essentielles de la réforme, était décidée à voter contre l'ensemble. Elle voulait pouvoir dire aux électeurs qu'elle avait voté la réforme, mais que le gouvernement s'y était opposé pour de sérieuses raisons d'opportunité et qu'elle avait dû reculer. Aussi se tournait-elle, éperdue et confiante, du côté de M. Briand. Celui-ci a compris qu'il y avait là pour lui un moyen de rentrer en grâce : il s'est opposé au vote

de l'article premier dans son ensemble, et a posé la question de Cabinet, M. Charles Benoist et M. Sembat ont protesté avec force; ils ont brûlé, en faveur de la représenlation proportionnelle, les dernières cartouches. Le second a reproché à M. le président du Conseil, puisqu'il devait poser la question de Cabinet, de ne l'avoir pas fait plus tôt. Évidemment, cela aurait été plus digne, mais il s'agissait bien de dignité! La Chambre voulait voter la proportionnelle, et elle voulait en même temps que son vote restât platonique. C'est le fin du fin du gouvernement parlementaire, tel qu'on le pratique aujourd'hui : il y en avait ainsi pour tous les goûts. Résultat : l'ensemble de l'article premier, qui avait été voté en détail, a été repoussé par 291 voix contre 225. Quelle comédie! Nous doutons qu'elle augmente la considération de la Chambre. Le pays lui reprochera également son premier acte et son dernier. Le premier est le vote des quinze mille et la manière subreptice dont il a été escamoté. Le second est le vote contre la représentation proportionnelle et la manière oblique, détournée, louche, sournoise, mensongère, dont il a été émis. Dieu nous garde de rendre le gouvernement parlementaire responsable des dégradations qu'on lui inflige! C'est un noble gouvernement, et celui de tous qui offre le plus de garanties à un pays, mais à la condition qu'il y ait des partis constitués, organisés, disciplinés, et que chacun d'eux prenne loyalement la responsabilité de son opinion. De ce gouvernement nous n'avons que la caricature, des partis « effilochés » qui ne tentent rien pour se reformer, une majorité qui se cache pour faire ce qu'elle fait, un gouvernement désireux de bien faire, mais faible, qui s'arrête aux intentions et qui, après les avoir énoncées, s'applique à se les faire pardonner. Ce n'est pas ainsi qu'on marche vers la régénération et le progrès.

Un seul grand exemple a été donné dans cette législature : l'honneur en revient à M. Charles Benoist. Sans lui, il n'aurait pas été sérieusement question de la représentation proportionnelle : lui seul l'a mise en mouvement, en action, a fait campagne pour elle, a organisé à son profit une propagande dont les sceptiques souriaient au début, mais dont on voit aujourd'hui l'effet : l'opinion entraînée; la Chambre troublée, inquiète, incertaine; le gouvernement moralement conquis, divisé, hésitant; l'avenir assuré, autant du moins qu'il peut l'être chez nous. Comment M. Charles Benoist a-t-il fait ces demi-miracles? En s'adressant à l'opinion, où sont toutes les forces, et non pas à la Chambre, où sont toutes les faiblesses, et en mettant enfin la Chambre craintive et désorientée en face de l'opinion qui, ayant pris conscience d'elle-même, devient de jour en jour plus exigeante.

C'est un bon exemple, et c'est aussi la vraie méthode. D'autres ont parlé de réalisations; M. Charles Benoist a pris la grande route qui y conduit.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, fait allusion à une lettre que les cardinaux, évêques et archevêques de France ont adressée aux pères de famille au moment de la rentrée des classes, pour leur indiquer leurs droits et leurs devoirs au sujet de l'école où ils envoient leurs enfans. Il était facile de prévoir que la manifestation de l'épiscopat produirait une grande effervescence dans les milieux non catholiques, et qu'elle serait exploitée à la veille des élections prochaines dans un intérêt tout politique, ou plutôt tout électoral. Sans même attendre la lettre épiscopale, nous avions annoncé comme un fait à peu près certain que les radicaux chercheraient à masquer l'inanité et le vide de leurs programmes en cherchant à réveiller les passions antireligieuses et les luttes anticléricales. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Si les évêques s'étaient seulement inspirés des motifs d'opportunité, ils auraient ajourné leur avertissement aux pères de famille : ils ont cru préférable de le faire entendre au début de l'année scolaire, et peut-être ont-ils eu raison. A quelque moment qu'ils eussent parlé, ils auraient soulevé des tempêtes.

Les outres de l'Éole radical sont, en effet, tellement gonflées qu'il suffit d'une piqûre d'épingle pour en faire sortir la rafale. Elle fait rage en ce moment. On croirait, à lire les journaux radicaux et socialistes, et même à entendre M. le président du Conseil, que les évêques ont attaqué la République elle-même, et cela étonne toujours un peu, quelque vieille habitude qu'on ait de voir confondre la République avec toutes sortes de choses qui n'ont rien à faire avec elle. La nécessité de l'école laïque et neutre ne provient nullement de la République ; elle serait tout aussi grande sous une autre forme de gouvernement; elle est la même dans les pays monarchiques que chez nous, et elle y trouve la même satisfaction. Les évêques, s'ils ont attaqué l'école laïque, n'ont donc pas attaqué en elle la République. Mais ont-ils même attaqué l'école laïque? Lisons leur lettre. « Pères et mères, disent-ils, vous avez d'abord le droit et le devoir de choisir pour vos enfans une école où ils puissent être élevés comme vos croyances le réclament. » Les évêques ont raison de parler ainsi; mais la liberté qu'ils réclament pour les pères de famille catholiques, d'après le même principe, appartient aussi aux autres : ceux-ci ont un droit égal à pouvoir élever, ou faire élever leurs enfans conformément à leurs propres

croyances. La solution, si elle était possible, — malheureusement elle ne l'est pas, — serait d'avoir dans toutes les communes, ou dans tous les groupes de population importans, une école laïque et une école libre : alors, chacun serait libre d'envoyer ses enfans où il voudrait.

Les évêques, au cours de la partie doctrinale de leur Lettre, ont dit que l'Église condamnait l'école laïque et neutre dans son principe. C'est le droit de l'Église de penser ainsi, et c'est celui des évêques de le dire. M. Briand, dans un discours récent qu'il a prononcé à l'inauguration d'un nouvel hôtel de la Ligue de l'enseignement, s'est exprimé comme il suit : « L'école laïque est la pierre d'assise des institutions républicaines... C'est par l'école que se forme l'esprit républicain, que se forment les citoyens, les femmes de notre démocratie. C'est là l'espoir, la sécurité de l'avenir. Si nos adversaires arrivaient à affaiblir l'école, c'est la République elle-même qui serait affaiblie. » Après cela, comment pourrait-on reprocher aux évêques d'avoir dit de leur côté : « La construction d'une école catholique est aussi nécessaire que celle d'une église. Il importe peu d'avoir des églises quand elles restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider si les écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à se remplir? » En conséquence, les évêques affirment que les pères de famille catholiques ont le devoir d'envoyer leurs enfans à l'école libre. O intolérance! s'écrie-t-on aussitôt. Pourquoi intolérance? N'est-il pas naturel que les évêques, s'adressant aux catholiques, leur recommandent l'école chrétienne? Mais, dit-on, ils condamnent l'autre. S'il la condamnent en effet dans son principe, combien de ménagemens n'y apportent-ils pas dans la pratique? Ils exemptent les pères de famille de l'obligation générale qu'ils ont énoncée, s'il doit en résulter « un grave inconvénient » pour eux ou pour leurs enfans, et, un peu plus loin, ils ajoutent en termes encore plus formels : « L'Église tolère qu'on fréquente l'école neutre, quand il y a des motifs sérieux de le faire. » Si c'est là de l'intolérance, c'est de l'intolérance tempérée. En réalité, les évêques demandent que l'école neutre soit vraiment neutre, et que l'enseignement qui y est donné par les leçons du maître ou par les livres qu'il met entre les mains des enfans ne porte aucune atteinte aux croyances religieuses. Voilà ce que dit leur Lettre, rien de plus, rien de moins.

Nous ne saurions trouver que ce soit trop exiger, puisque c'est ce que nous ne cessons de demander nous-mêmes. Les évêques n'ont garde de généraliser; cependant, ils disent que, dans beaucoup d'écoles,

la neutralité n'est pas observée, et, ne pouvant pas le prouver en citant des leçons orales qu'on déclarerait tout de suite avoir été mal entendues ou mal comprises, ils énumèrent un certain nombre de livres scolaires contre lesquels ils jettent l'interdit. Leur Lettre, dont on a fait et dont on continue de faire tant de bruit, ne va pas plus loin. Ce n'est pas la République qui y est en cause, ce sont certains livres, et dès lors toute la question est de savoir si ces livres méritent ou non le jugement sévère dont ils ont été l'objet. S'ils le méritent, si de mauvais livres ont été effectivement introduits dans l'école publique, non pas par suite d'un dessein prémédité des autorités universitaires auquel il serait absurde de croire, mais par suite d'une coupable négligence de leur part, il faut le dire, les évêques ont rendu un service. A qui? A l'Université elle-même qui, on peut en être sûr, sera désormais plus attentive et plus prudente. On pousse en ce moment des cris aigus contre les évêques, on déclare qu'on ne supportera pas leur tutelle sur les instituteurs, on s'indigne de leur audace, on se prépare à des représailles, on les annonce. Soit; mais, au milieu de tout ce tapage, on sent bien qu'une faute a été commise, et on s'arrangera sans doute pour qu'elle ne le soit pas de nouveau. Au surplus, qu'on le veuille ou non, les deux enseignemens se surveilleront l'un l'autre, et se feront valoir l'un au détriment de l'autre; on aura beau faire, on n'empêchera pas qu'il en soit ainsi ; et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, si cette surveillance réciproque ne dépasse pas la mesure des convenances, c'est-à-dire si elle s'inspire de la tolérance, car alors, les deux enseignemens ne peuvent qu'y gagner. M. Briand, dans le discours dont nous venons de parler, a dit : « Certains hommes allèguent des devoirs de conscience pour justifier leur appel à la désertion de l'école laïque. Mais je suis bien obligé de faire remarquer que l'école laïque n'existe pas seulement depuis que ce pays vit sous le régime de la Séparation; elle existait aussi sous le Concordat. Comment se fait-il que les adversaires de l'école laïque n'aient pas senti alors les suggestions de leur conscience? » M. Briand est-il sûr qu'ils ne les aient pas senties, ni suivies? Avant la Séparation, les évêques étaient gênés pour accomplir des actes collectifs, mais ils n'ont pas cessé de se préoccuper de l'école laïque; cela s'est vu sous la République, et aussi sous l'Empire, et si M. Briand veut bien remonter au règne de Louis-Philippe, qui s'est écoulé apparemment sous le Concordat, il y verra que les évêques d'alors ont mené contre l'école laïque un combat autrement vif, et nous ajouterons autrement injuste que celui de maintenant. Pourquoi? Parce qu'à cette époque existait

le monopole qu'on veut aujourd'hui rétablir comme une garantie de pacification. La pacification a été le résultat de la liberté de l'enseignement. Le jour où cette liberté a été limitée par la destruction des congrégations enseignantes et menacée dans son principe même, le combat a recommencé. Que M. Briand ne cherche pas ailleurs l'explication de ce qui se passe : elle est là.

Revenons à la vraie question : les livres dénoncés par l'épiscopat sont-ils répréhensibles? Nous avouons ne les avoir pas lus, mais un journal s'est chargé vaillamment de cette tâche, et ce journal n'est pas suspect, car c'est le *Temps*. Le *Temps* déplore, réprouve, condamne, foudroie la démarche des évêques; il y met par momens une rudesse qui doit réjouir la *Lanterne*. Il n'en a pas moins étudié avec impartialité les livres dénoncés, et voici le jugement qu'il en porte; nous nous ferions un reproche de ne pas citer textuellement : « Plusieurs nous ont paru faits de main d'ouvrier, exacts, mesurés, intéressans pour le jeune âge, éducatifs et respectueux à la fois de la tradition nationale comme de la conscience des enfans. Mais d'autres sont tendancieux jusqu'à l'intolérance... On connaît, en histoire, la manière. Elle consiste à faire dater la France de la Révolution et même de la Terreur, et même, en ces derniers temps, du bloc cher à M. Combes. Charlemagne et Louis XIV y sont traités de Turc à Maure; Napoléon y marche de pair avec Bazaine. C'est la plus partiale polémique mise à la portée des enfans de douze ans. Ici, l'on fait une large part aux luttes de classes pour aboutir à la question du patronat. Ailleurs, on prononce que la « France a perdu l'espoir et le désir même de la revanche, » ou, avec un rare esprit d'à-propos, que « les prêtres manifestaient leur intolérance en rendant obligatoire le repos du dimanche. » Quand le texte ne suffit pas à cette besogne, on utilise la gravure. Tels cours de morale et de lecture sont aussi, comme ceux des bons Pères, soigneusement expurgés. On les a débarbouillés des mots : Dieu, âme, croix. Et il n'est pas jusqu'à je ne sais quelle grammaire (ô ingénieuse intrépidité des philologues !) dont une nouvelle édition ne remplace *les croix des tombeaux* par un paradigme plus excellemment rationnel : *les feux des fourneaux*. Car ce savoir et cette morale primaires, du moins dans les livres dont il s'agit, sont tout relatifs et en un continuel devenir. Tel qui avait fait un récit de la mort de Bayard et l'avait illustré d'une image, la supprime dans la suite, et laisse en vente les deux éditions, l'une pour les patriotes et la seconde pour les hervéistes. Un autre qui, sous un ministère pacifiste, raye à la fin de son ouvrage les mots : « Vive la France ! » modifie

également sa conclusion de telle manière que, dans sa première édition, nous pourrons, devenant plus forts, « espérer fermement recouvrer les chères provinces que nous avons perdues, » au lieu qu'il nous suffira, dans la seconde, de contribuer, « comme l'ont fait nos pères, à la gloire et à la prospérité de notre pays, en même temps qu'au bonheur de l'humanité. » Et toutes ces variantes ou variations feraient sourire, si d'ailleurs les suites n'en étaient pas graves et si l'on n'y voyait à plein la passion ou l'inconsistance politique connivant aux habiletés commerciales. »

Nous n'avons pas l'habitude des longues citations, mais on nous pardonnera celle qui précède. Les premiers et les derniers traits relevés par le journal *le Temps* sont dirigés contre le sentiment patriotique; d'autres, entre les deux, contre l'idée religieuse. Eh bien! la cause est entendue. Les évêques ont raison, au moins contre quelques-uns des livres qu'ils ont dénoncés, et aucune diversion n'obscurcira cette vérité. On cherchera peut-être dans les livres scolaires catholiques, et on y trouvera des propositions qu'une saine critique ne saurait approuver; nous assisterons à un grand combat entre M. Homais et le Père Loriquet; mais, en somme, les instituteurs catholiques sont libres de choisir leurs livres comme ils veulent, et ils ne se vantent pas de faire œuvre de neutralité; l'Université a d'autres devoirs, et il semble bien qu'elle ne les a pas toujours remplis. Comment a-t-elle laissé se produire le désordre que les évêques ont dénoncé? Il y a, sur les livres employés dans nos écoles primaires, des organes de surveillance qui s'échelonnent depuis le canton et le département jusqu'à l'Académie. Les journaux ont énuméré soigneusement ces conseils, mais ils ont ajouté qu'aucun ne fonctionne et que, en fait, chaque instituteur choisit les livres qui lui conviennent : les conseils superposés approuvent sans y regarder de plus près. Quand la surveillance n'est pas où elle doit être, il est naturel et inévitable qu'elle se produise ailleurs, chez le voisin, chez le concurrent : c'est une loi aussi sûre que celles de la physique, et l'indignation des radicaux et des socialistes n'y changera rien. On parle de reprendre et de faire voter des projets de loi, d'ailleurs fort mal faits, que le gouvernement a déposés autrefois pour garantir les instituteurs contre les plaintes des pères de famille. Nous en parlerons quand il en sera temps, bientôt sans doute; mais dès aujourd'hui nous pouvons dire que rien n'y fera et que, sous une forme ou sous une autre, toutes les fautes se paieront : aucune n'échappera à la publicité.

La note comique ne manque pas à cette affaire. Les instituteurs ont

une si faible confiance dans les lois tutélaires qu'on leur promet qu'ils ont résolu de se défendre eux-mêmes et qu'ils ont envoyé aux évêques des assignations à comparaître devant le tribunal correctionnel de l'arrondissement pour s'entendre condamner à payer chacun une indemnité pécuniaire de 5 000 francs aux instituteurs qu'ils ont diffamés. Les évêques leur ont causé un préjudice. « Ce préjudice consiste, disent-ils, dans l'atteinte portée au crédit et au prestige que doit posséder chaque instituteur au regard des enfans qui lui sont confiés et des parens de ces enfans. » En conséquence, à la lettre collective des évêques répond l'assignation de la Fédération des Amicales des instituteurs et des institutrices. Les évêques peuvent trembler, car à cette Fédération se rattachent, dit-on, 200 000 instituteurs. C'est un beau chiffre, mais ce n'est qu'un chiffre. Dans le discours auquel nous avons déjà fait quelques emprunts, M. Briand a raconté qu'à sa connaissance, des prêtres, dans les communes, n'avaient pas obéi sans tristesse à certaines injonctions : il est encore plus probable que beaucoup d'instituteurs qui sont des gens simples, modestes, appliqués à leurs devoirs, n'ont pas vu sans tristesse, ni sans confusion, à quelle œuvre on les associait. Si la Fédération des Amicales a 200 000 adhérens, la décision de poursuivre les évêques y a sans doute été prise par un Comité composé de quelques personnes. Mais qu'importe ? La question n'est pas là, elle est dans la prétention des instituteurs, ou du moins de quelques-uns d'entre eux, d'habiter un domaine supérieur où ils échapperaient à toute critique. La critique, elle est partout aujourd'hui ; elle coule à pleins bords, comme on disait autrefois de la démocratie ; elle ne ménage rien, on serait tenté de dire qu'elle ne respecte rien ; nous vivons sous un régime de liberté presque absolue où chacun dit ce qu'il pense sur tout et sur tous. Les instituteurs seuls, gens susceptibles et chatouilleux, seraient-ils exceptés de cette règle générale, et quand on peut avec impunité attaquer nos lois, nos institutions, les personnes qui les représentent, n'y aurait-il de privilège que pour eux ? Faudra-t-il bientôt rétablir à leur profit la loi de lèse-majesté, ou peut-être la loi du sacrilège ? Sont-ils donc intangibles ? On les a un peu habitués à cette idée, en leur annonçant qu'on ferait pour les protéger des lois d'exception que, d'ailleurs, ils n'ont même pas pu attendre. Il est temps qu'ils descendent de l'empyrée où ils planent et qu'ils se remettent au niveau des autres humains. S'ils ne s'y remettent pas eux-mêmes, les tribunaux les y remettront. On peut discuter l'à-propos de la Lettre des évêques, mais elle n'attaque individuellement personne ; elle est

modérée dans la forme et ne tombe certainement sous le coup d'aucun article du Code. Le bruit court que les auteurs des livres condamnés feront eux aussi un procès aux évêques. Pourquoi l'auteur d'un livre ou d'une pièce de théâtre n'en ferait-il pas à son tour au critique qui l'a malmené ? Où irait-on dans cette voie? Au ridicule, évidemment. Les instituteurs en ont ouvert la voie et l'ont parcourue d'un seul bond ; d'autres le feront à plus petits pas, si les premiers obtiennent gain de cause. Mais une pareille hypothèse ne mérite pas de nous retenir.

Non seulement il ne faut pas prendre au tragique, mais il ne faut même pas prendre au sérieux l'assignation de la Fédération des Amicales : il faut se contenter d'y voir un nouveau symptôme d'anarchie. L'Université n'est pas encore séparée de l'État, — bien que quelques-uns de ses membres commencent à agir comme un pouvoir autonome, — et si nous avions un gouvernement vigilant, ferme, énergique, ayant un peu du prestige que les instituteurs revendiquent ou, pour mieux dire, de l'autorité sur ses subordonnés, de pareilles excentricités ne se produiraient pas. Ce n'est pas devant les tribunaux qu'on peut discuter utilement de la valeur d'un enseignement; ils n'ont pas qualité pour en connaître ; ils ne sauraient se substituer aux pères de famille auxquels les évêques ont fait légitimement appel, ou, pour employer un terme plus général, à l'opinion. C'est l'opinion qui jugera en dernier ressort, et les instituteurs n'auront peut-être pas à se louer beaucoup qu'on ait, devant elle, avec le retentissement du prétoire, épluché quelques-uns de leurs livres de classe. Mais ils l'auront voulu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

